PAULE MÉRÉ

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRE PREMIÈRE.

Saint-Laurent, 15 juin.

Ce n'est pas de Genève que je vous écris; je n'ai fait qu'y passer. Et votre mère? me direz-vous. Il y a trois ans que je ne l'avais vue; nous avons pleuré en nous embrassant. Le premier jour, elle a été presque tendre; le lendemain, elle m'a questionné; le surlendemain, elle s'est inquiétée et m'a fait sonder par ses amis. L'un d'eux me demanda « ce que je comptais faire; » un autre calcula sur ses doigts ce qu'avaient dû coûter mes longs voyages dans le Levant; le troisième m'examina sur les matières de doctrine; le quatrième... J'ai pris la fuite, et je cours encore.

J'aurais voulu que ma mère m'accompagnât; je n'ai pu l'y résoudre. Elle est Genevoise, vous le savez, et ce n'est qu'à Genève qu'elle se sent vivre. Il y a dix ans, à peine mon père fut-il mort, elle quitta Paris et revint se fixer au pays natal.

Je suis parti seul, un havre-sac au dos, un bâton à la main. J'ai voulu revoir mon cher Jura, le village où mon père est né, les bois où se sont écoulées les plus belles heures de ma jeunesse. Je vous ai souvent parlé de mon père, de cet humble fils de paysans qui, à la pointe de sa volonté, sut se faire sa place au soleil, de ce simple soldat qui, par son mérite et son grand cœur, obtint un avancement si rapide et couronna son nom d'une gloire sans tache. Je vous ai dit aussi par quels raffinemens d'honneur, par quelle délicatesse d'une conscience exacte jusqu'au scrupule, il quitta le service dans

la force de l'âge. Son oisiveté d'abord lui pesa; mais il aimait l'étude, les sciences : il sut s'occuper. J'avais alors douze ans; il se fit mon instituteur. En hiver, à Paris, il m'enseignait les mathématiques et le latin; au printemps, il nous emmenait, ma mère et moi, en Franche-Comté, à Saint-Laurent-Grand-Vaux, village de ses pères, où il s'était fait bâtir une maison. Pendant l'été, nous courions le pays à la recherche des fleurs et des fossiles du Jura; en automne, nous allions dans les bois chasser la gelinotte et le coq de bruyère. Partis avant l'aube, je nous vois revenant le soir affamés, rendus de fatigue, mais le cœur content et ne déparlant pas. Ma mère nous attendait inquiète, à demi fâchée. L'embrassant sur les deux joues : — Henriette, lui disait mon père, gronde-moi bien. Toutes les femmes sages sont grondeuses.

Ces souvenirs me sont sacrés; ils m'ont suivi en Perse, à Memphis. J'ai voulu les rajeunir par l'aspect des lieux. Marchant à petites journées, j'ai traversé lentement la Bresse, dont j'ai revu d'un œil complaisant les plaines monotones avec leurs forêts, leurs cultures, leurs vergers, leurs genêts, leurs eaux dormantes ombragées d'aunes et de chênes; puis, entrant dans le vignoble, j'ai gravi cette longue falaise qui, de Saint-Amour jusqu'à Arbois et Salins, forme, du côté de la Saône, la première terrasse du Jura. C'est là ce que montagnards et Bressans appellent *le bon pays;* c'est sur ces coteaux entrecoupés de gorges et de vallons, c'est parmi ces graviers d'un calcaire brunâtre que mûrissent tant de vins généreux, l'honneur et l'orgueil du Franc-Comtois. Bientôt la vigne m'a quitté : cette frileuse redoute le ciel inclément des hauts plateaux. J'ai traversé la région des buis, ces myrtes de nos montagnes. De plateau en plateau, de gradin en gradin, j'ai vu les cultures diminuer, les aspects devenir plus sévères. Plus de maïs; au froment succèdent les orges et les avoines. C'en est fait des chênes et des noyers, et de la gaîté des vergers. A mesure que je monte, je vois les pâturages s'étendre et les bois feuillus disparaître; le hêtre ne forme plus que des bouquets épars; le long des croupes allongées des hauteurs qui fuient de toutes parts, de noires sapinières dominent des pelouses couvertes de gentianes.

En approchant de Saint-Laurent, le cœur me battait, et je ralentis le pas. Plus d'une fois je m'assis au bord de la route, et, les yeux fermés, je me perdis dans mes pensées. Quand je me remettais à marcher, mille objets connus se disputaient mon attention. Plus d'un sapin m'a regardé d'un air familier, plus d'un vieux mur m'a souri au passage. Un ruisseau tombant d'une roche grise a grossi sa voix pour m'appeler, un merle d'eau me suivit pendant quelques minutes, volant de buisson en buisson; il ne chantait que

pour moi. L'*Angelus* commença de sonner au village. Du haut de ce clocher, mes jeunes années m'interrogeaient, et mon cœur éperdu, ne sachant que répondre, les écoutait en silence.

Je suis descendu à l'hôtel de la Poste. Cette auberge est célèbre à vingt lieues à la ronde pour la bonne chère qu'on y fait et pour l'ordre, l'exquise propreté, je ne sais quel air de fête qui y règne. Je vous défie de me montrer dans un tableau flamand une cuisine mieux tenue, des casseroles plus reluisantes et des visages plus avenans. Dans cette maison, tout le monde est heureux, depuis les maîtres et les servantes jusqu'aux poules blanches qui picorent dans le jardin, jusqu'aux chiens et aux chats qui rôdent à l'entour des fourneaux, et, le museau en l'air, hument le parfum des fritures en se recommandant à la Providence. Je vous le dis en vérité, ce sont de bien bonnes gens que nos montagnards du Jura, et parmi eux, s'il faut choisir, je donne sans balancer la palme aux Grandvalliers. Chez ces hommes robustes et laborieux, rouliers, fromagers, lunettiers, horlogers, il y a des traditions d'honneur et de loyauté.

Beaucoup de bon sens, une figure grave, un peu sévère comme les paysages du Grand-Vaux, mais prompte à se dérider, un air de dignité réservée, une froideur apparente, et sous cette écorce un cœur chaud, tel est le maître d'hôtel de la Poste, ce brave Denis que mon père aimait. Maître-queux consommé, entendu plus qu'homme du monde dans l'art de gouverner une maison, il eût pu faire fortune en Suisse ou dans quelque grande ville de France : il a préféré rester à Saint-Laurent, chef-lieu de canton assez fréquenté à la vérité et situé au carrefour de cinq grandes routes, mais qui a bien perdu de son importance depuis que, grâce aux chemins de fer, le courrier de Paris n'y passe plus et que les chaises de poste sont sous la remise. A qui s'étonne du parti qu'il a pris, Denis répond qu'il aime son clocher, ses sapins, son lac des Rouges-Truites, et qu'il est plus sûr d'attendre le bonheur chez soi que de courir après lui.

Quand je parus sur le seuil de la cuisine, Mme Denis poussa un cri et laissa échapper la poularde qu'elle plumait. Son mari, debout devant ses fourneaux, portait à son ordinaire sur son épaule gauche un gros chat roulé en peloton. Au cri de sa femme, il se tourna, posa précipitamment sur la table le chat et accourut m'embrasser. Quel empressement, quelle joie ces bonnes gens firent paraître! Félix, il est du moins un petit coin du monde où je suis quelque chose. Pourtant, je ne m'y trompe pas, ce que nos Grandvalliers aiment en moi, c'est mon père; mais je ne leur en suis que plus obligé.

L'ami Denis retourna bien vite à ses fourneaux, jurant de se sur-

passer pour me faire fête. A huit heures, la table était dressée au bout du jardin, dans un pavillon où flambait un bon feu, car vous pensez bien qu'à la mi-juin, à 913 mètres au-dessus de la mer, les soirées sont fraîches. Un maître de forges, le receveur à l'enregistrement, deux conseillers municipaux, le capitaine des sapeurs-pompiers, toutes les vieilles amitiés de mon père étaient là. Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse le détail du menu; il se composait de tous les mets favoris du *général*, à commencer par ces fameuses huîtres au coulis d'écrevisses qui étaient si chères à sa gourmandise. Tous ses vins de prédilection étaient sur table : le château-châlon, le jus mousseux de l'Étoile, le nectar rosé de Salins, le nectar doré de Pouilly, vins généreux qui ont une si belle robe et tant de séve, et dont la renommée n'égale pas encore le mérite.

Parmi les convives, un seul m'était inconnu. C'est un M. David, Languedocien entre deux âges, qui après une vie d'aventures, comme un naufragé jeté par la tempête sur un écueil, est venu s'échouer à Saint-Cergues, petit village du Jura vaudois, où il a *ouvert* un *restaurant*. Très supérieur à sa fortune, il a une singulière ouverture d'esprit, une bonhomie fourrée de malice qui ne prend le change sur rien. Ayant joué dans ce monde bien des personnages divers, il a beaucoup pratiqué les hommes et les choses; à l'école de l'expérience, son esprit s'est étendu sans que sa conscience en devînt plus large, et il a acquis en vivant une sagesse enjouée assez semblable à celle de Gil Blas, mais jointe à une noblesse de sentiment qui manquait à Santillane. Ce M. David est l'ami de Denis, qui fait grand cas de lui, et comme la distance n'est pas grande de Saint-Laurent à Saint-Cergues, ils sont en commerce de visites.

Nous en étions au second service, quand Denis se frappa le front comme pour se reprocher un oubli. Il sortit de table et revint bientôt accompagné d'un Écossais, M. Bird, qui loge chez lui depuis quelques jours. Représentez-vous un air simple et ouvert, un regard vif qui pétille, des joues rosées, une figure pleine encadrée de beaux cheveux argentés, un front où respire la sérénité d'une âme en paix avec le monde et avec elle-même, *a cheerful mind*. On reproche souvent aux enfans de la Grande-Bretagne leur gaucherie, leur raideur et leur morgue; on devrait ajouter, pour être juste, que ceux qui plaisent plaisent beaucoup, parce qu'ils allient la virilité du caractère avec la candeur d'une âme sans prétentions et qu'ils savent être des hommes, sans se soucier d'être des personnages. M. Bird nous salua en souriant, s'excusa d'avoir cédé aux instances de Denis et de venir se mêler sans façons à une réunion d'amis. — Vous êtes l'ami de tous nos enfans, lui répondit le capitaine des pompiers, il est bien temps que vous fassiez la connaissance des pères. — En

effet, M. Bird a la passion des enfans, et par ses sourires et ses dragées il a fait en huit jours la conquête de tous nos petits Grandvalliers.

Le repas fut gai, le vin de l'Étoile délia toutes les langues. On paya d'abord à la cuisine de Denis le tribut d'hommages qui lui était dû; il en prit occasion pour nous exposer la théorie de son art, qu'il résuma dans cette formule bien digne d'être méditée : « Cuisiniers, conservez à chaque mets son goût propre, et que tout fonde dans la bouche. » On parla ensuite du général, de ses hauts faits et de ses bons mots. Enfin on me questionna sur mes voyages; je les contai le mieux que je pus. M. David voulut savoir d'entre les pays que j'avais visités lequel je tenais en plus haute estime. Je me récusai.

— Votre question, lui dis-je, est embarrassante.

— Parlez franchement, reprit-il de son air malin. Entre les bananiers de la Syrie, les orangers de l'Espagne, l'égalité française et les libertés anglaises, quel choix a fait votre cœur?

— Monsieur David, répondis-je, mon avis est qu'il y a du mal et du bien partout.

— Oh! que vous voilà bien, jeunes gens d'aujourd'hui! s'écria-t-il. Nous autres, à votre âge, nous étions passionnés, enthousiastes; nous avions des croyances qui nous échauffaient le cœur, nos têtes bouillonnaient. Le général Foy, *Hernani*, la république, quel que fût le point en litige, nous prenions parti, et nos idées étaient nos maîtresses pour qui nous étions prêts à verser notre sang. Jeunes gens, jeunes gens, vous êtes une génération d'indifférens!

— Ah! permettez, lui ai-je reparti. Ce sont vos expériences qui nous ont instruits, ce sont vos écoles qui nous ont rendus sages. Nous savons, pour l'avoir appris de vous, qu'il ne suffit pas de s'affranchir des unités pour faire des drames qui vivent, ni de placarder des inscriptions sur les murailles pour faire des républiques qui durent. Grâce à vous, messieurs, les illusions ne nous sont plus permises. Nous nous défions des partis pris, des rêves trop faciles et des idées trop simples qui le plus souvent cachent des piéges. Les questions de personnes nous touchent peu; nous ne regardons qu'aux choses, et comme nous savons qu'elles sont compliquées, nous en tenons compte à ceux qui nous gouvernent. Surtout nous nous défions des grands mots, parce qu'avec les mots on fait des phrases, et que les faiseurs de phrases sont souvent des faiseurs d'affaires. Indifférens, monsieur Denis? Non. Dites plutôt que nous sommes une génération d'avertis.

— Monsieur Marcel Roger, reprit David, mes soixante ans vous donnent raison sur tous les points; mais, soit dit entre nous, je ne suis pas fâché d'avoir été un peu fou à vingt-cinq ans.

— La réflexion, dit alors M. Bird en me regardant, est un grand bien, pourvu qu'elle n'empêche pas d'agir, et l'activité est une belle chose, pourvu qu'elle n'empêche pas de penser.

Puis, pour donner au propos un tour plus badin : — L'harmonie des facultés, ajouta-t-il, est le bien suprême. Il est bon qu'un homme soit capable de faire une belle action, il est bon aussi qu'il sache jouir d'un bon repas.

— Ah! de grâce, ne distinguons pas ces choses-là! s'écria M. David en joignant les mains.

Je ne sais si ce mot vous fera rire, mais du ton dont il fut dit, il nous parut plaisant. Là-dessus on se mit à chanter; chacun dut payer son écot. Quand ce fut au tour de M. Bird, il s'excusa sur ce qu'il n'avait point de voix, mais il se fit apporter son flageolet et nous joua en musicien consommé des airs populaires de son pays qui charmèrent tout le monde. Ces airs, je ne sais pourquoi, m'ont rempli de mélancolie. Je me suis échappé pour venir causer avec vous, Félix, vous le cher compagnon de mes voyages, l'unique confident de mes pensées.

Je vous écris près d'une fenêtre; à travers la vitre, j'aperçois des sapins et une étoile. Nos convives sont encore à table. De temps en temps M. Bird leur joue quelque refrain; les sons émus du flageolet arrivent jusqu'à moi. Que me veut ce flageolet? Il me semble qu'il me dit quelque chose que je n'entends pas bien.

LETTRE DEUXIÈME.

Saint-Laurent, 29 juin.

Et vous aussi, vous me demandez ce que je compte faire! Assurément vous en avez le droit, et vous n'avez pas à craindre que je vous éconduise comme mon sermonneur de l'autre jour. Dans l'amitié qui nous lie, le beau rôle est pour vous. Vous m'aimez et vous me jugez, je vous aime et je vous respecte. Vous êtes un homme, Félix : ce mot dit tout. C'est votre volonté qui vous mène, et non les hasards de votre humeur, ni la tyrannie de vos passions. A peine revenu de nos longs voyages, vous avez repris sans murmurer la chaîne du devoir, vous vous êtes remis au travail, vous tracez votre sillon, et votre cœur est content, me dites-vous. Saints contentemens, quand saurai-je vous goûter? Voluptés amères d'une conscience qui chérit son fardeau, vous connaîtrai-je jamais?

J'ai lu votre lettre dans le plus noir de nos bois, car croyez bien que je suis toujours en course, toujours allant et venant, soit à pied, soit à cheval. Le temps est magnifique; un été précoce rend agréable le séjour des hauteurs. Depuis quinze jours que je suis ici,

j'ai battu le pays dans tous les sens. Saint-Laurent est situé sur une éminence où l'on respire à l'aise et qui domine un grand plateau montagneux. Cette immense plate-forme très accidentée est bordée au loin par des chaînes basses qui courent de l'occident à l'orient. De toutes parts serpentent des routes qu'on voit se perdre à l'horizon. Je suis tantôt l'une, tantôt l'autre, jusqu'à ce que, séduit par un sentier grimpant, j'aille m'enfoncer dans quelque sauvage réduit.

Sans doute le Jura n'a pas les beautés romantiques et les sublimes horreurs des Alpes. Nulle part il ne s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles; de quelque côté que vous le gravissiez, des rocs chenus ou des pâturages tapissés d'alchimille marquent toujours le dernier terme de votre effort. Ajoutez que les Alpes n'ont pas seulement pour elles leur hauteur; coupées de vallées transversales, elles forment des massifs distincts, isolés, qui ont chacun leur relief, leur figure et leur nom. Ce qui caractérise le Jura, ce sont ses vallées longitudinales, parallèles à l'axe de la chaîne et bordées de chaînons continus, légèrement onduleux, partout semblables à eux-mêmes; mais cette monotonie même a son charme. Ma pensée accompagne dans leur fuite les ondulations de ces lignes bleuâtres; elles s'éloignent, elles courent, mais il n'est pas à craindre qu'elles s'égarent; elles ont l'air de savoir si bien où elles vont! Ne pourraient-elles m'apprendre où je vais? Oui, tel qu'il est, le Jura parle à mon cœur; tout m'en plaît, jusqu'à cette sévérité de teintes et d'aspects qui respire une tristesse secrète, et de l'humeur dont je suis, je préfère aux montagnes ensoleillées de la Syrie, à notre vieil Ida lui-même avec ses lauriers et sa couronne de nuées violettes, ces paysages un peu durs qui tout au plus à certaines heures du jour s'embellissent d'une grâce passagère, emblème des sourires fugitifs de ma destinée.

Bois sombres, verts pâturages, crets escarpés et anguleux où se plaisent les plantes que réjouissent le soleil et les autans, combes marneuses que chérit la gentiane du printemps, falaises brunâtres ou crayeuses, cirques rocheux, cluses étroites encaissées entre des murailles grises, sommets abrupts qu'habitent le sylphe cavalier et l'esprit des pierrettes, nants où se précipite une eau bouillonnante, ruisseaux clairs qui à trois pas de leur source disparaissent dans des gouffres, lacs transparens aux grèves nues bordées de sapins, pentes pierreuses où rampe la vipère rouge, tourbières où dorment des mousses jaunâtres et des arbustes rabougris, marécages décorés de prêles et de scirpes, monts et vallées, ravines et prairies, champs stériles, labeur patient de l'homme et des bœufs pour vaincre les refus de la terre, maisonnettes blanches éparses sur les

hauteurs, humbles logis couverts en bardeaux dont l'habitant travaille le fer et le bois pour suppléer à l'indigence d'un sol avare, troupeaux errans, silences profonds, croassemens de la corneille, ciel à demi voilé des longues après-midi, vapeurs grisâtres traînant au flanc des montagnes, clairières que le vent du soir emplit de son ennui, royauté sereine de la lune à l'heure de mystère où elle s'empare des vieilles forêts étonnées, — j'ai tout vu, tout admiré, tout respiré, tout senti.

Je vous disais donc que j'ai lu votre lettre au fond d'un bois. J'avais suivi la route de Morez jusqu'au col élevé de la Savine, que domine le Mont-Noir. Ce défilé est redouté en hiver des rouliers et des courriers de poste à cause des vents violens qui y règnent et des masses de neige qu'ils y amoncellent par endroits. Au pied et à droite de la chaussée s'étend une forêt d'épicéas dont la sauvagerie défie toute description. Vous connaissez les épicéas, ces sapins des régions supérieures dont le tronc rougeâtre, dénudé jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, dresse vers le ciel une cime altière et hérissée. Je m'enfonçai dans le bois, et quand j'eus atteint un impénétrable fourré, ne pouvant aller plus loin, je m'assis sur la mousse, et je rompis le cachet.

Que vos gronderies sont douces! que vos conseils sont sages! Quand vous me reprochez de traverser le monde comme un oiseau de passage qui ne songe pas à nicher, quand vous me représentez qu'à trente ans il est bien temps d'enraciner quelque part sa vie et son cœur, quand vous me vantez les avantages d'une situation définie, d'une existence qui a trouvé son assiette, vous parlez d'or, mon sage Félix. Ah! croyez-moi, personne ne déplore autant que moi-même l'inutilité de mes jours, le vague de mes pensées, la vanité de mon être; mais le remède? Où trouver le remède? Il y a au fond de ce cœur qui vous aime je ne sais quoi de sourd et d'inerte dont nous ne viendrons jamais à bout.

Vous me parlez de mes talens enfouis, perdus; vous me dites à ce sujet des choses si flatteuses que j'ose à peine vous les rappeler. Je crois même, s'il m'en souvient, que vous me complimentez en passant sur ma figure, sur mon front qui annonce un penseur, sur mes yeux où étincelle le feu du génie... Félix, prenez-y garde! Si vous alliez me rendre fat! Ce serait une façon tout comme une autre d'occuper mes journées; mais cela ferait-il votre compte?... Allez, vous me connaissez bien; mais vous pourriez me connaître mieux encore. Je ne m'abuse point sur ces talens que vous surfaites; ce ne sont que des demi-talens, et je ne suis qu'un dilettante dans tous les genres. De grâce, ne parlons pas de génie! C'est un trop grand mot. Mais les talens supérieurs sont poussés comme par une force

fatale à se révéler au monde; l'activité est leur loi, ils ne sauraient rester enfouis. Dès leur naissance, ils se sentent fiancés avec la gloire, ils savent qu'elle les attend, et aussitôt que l'heure a sonné, ils s'élancent au-devant d'elle, pareils à ces sources cachées dans les entrailles de la terre, qui savent trouver un chemin jusqu'au rocher que Dieu leur destine et se creuser un lit jusqu'à la plaine dont la stérilité les appelle. Non, point d'illusion; la gloire n'est point mon partage : j'ai beau prêter l'oreille, il n'y a rien entre elle et moi.

Ah! plutôt, si j'étais sage, savez-vous ce que je *ferais?* Je suis patient, je *fais* de mes doigts ce que je veux. Je voudrais planter ma tente à Saint-Laurent; je façonnerais des ressorts de montres pour un fabricant de Morez, ou je travaillerais le buis pour un tabletier de Saint-Claude. Je serais un bon ouvrier, peut-être un bon patron. J'épouserais une fille de ce pays, sans beauté, mais non sans grâce, une de ces femmes telles qu'il s'en trouve ici, qui joignent à une dignité modeste certaine douceur naïve de l'âme, et qui, faciles à s'émouvoir, ont souvent les yeux humides et un léger tremblement dans la voix. Nous serions heureux, je vous le jure. Je travaillerais tout le jour; le soir, las et content, je viderais un vieux flacon sous une tonnelle, et je verrais la lune se lever derrière les sapins... Et au bout de six mois de ce bonheur, vous écriez-vous, Marcel n'en pourrait plus! Hélas! vous avez raison, et c'est ce qui me condamne. Adieu donc ma chaumière, mon établi, ma tonnelle! adieu ma brune fiancée! Non, Marcel n'est pas fait pour vous. Demain il reprendra son bâton de pèlerin, et cette fois rien ne l'arrêtant, il ira se faire *yoghi* dans les Grandes-Indes.

Raisonnons, le sujet en vaut la peine. Soyez sûr que vous vous trompez, Félix, quand vous demandez compte du vague ennui qui me ronge à je ne sais quels souvenirs funestes. Oui, après avoir épuisé de sang-froid les plaisirs et en avoir senti le néant, un jour j'aimai, un jour je me crus aimé. Que cette illusion dura peu!... Quand mes yeux se dessillèrent, quand je vis clair dans cette trahison, et que mon cœur imbécile eut abjuré son erreur, un désespoir sans nom s'empara de moi, et déjà je sentais dans ma poitrine le froid de la mort; mais dans cette lugubre aventure je ne m'abandonnai point : pour la première fois de ma vie, je pris une décision virile. « Je n'y penserai plus, me dis-je, et je vivrai. » Et d'une main hardie j'arrachai de mon sein ce souvenir abhorré. Félix, les amputés souffrent quelquefois du membre qu'ils ont perdu; cela peut m'arriver comme à un autre, mais ces douleurs-là n'ont conduit personne au tombeau.

Écoutez-moi : cet état de langueur, cette inertie de mon âme qui

vous désole, faut-il vous en donner le secret? Mon premier malheur fut de perdre mon père à vingt ans. Il était tout pour moi, mon conseil, ma sagesse, ma volonté. Les meilleures choses ont leur rançon : lui mort, je n'ai plus su vouloir. Autre misère de ma vie : ce parent millionnaire qui me légua tout son bien! A vingt et un ans, j'étais riche... Sainte pauvreté, vous seule savez nous dire : « Il faut! » Que de miracles opérés par ce mot! Enfin que vous dirai-je? Spectateur désœuvré, j'ai connu le monde, j'ai vu les hommes à l'œuvre, et si je ne me suis pas écrié avec le sage que tout est vanité, j'ai senti du moins

Que quand on vient au fait, on trouve à décompter.

Mon mal, mon invincible mal, d'un seul mot je vous le ferai connaître : Félix, je hais tout ce qui est médiocre, et je me défie de l'extraordinaire. — Après cela, me demanderez-vous encore ce que je compte faire? Eh! grand Dieu! que voulez-vous que l'on fasse?

Après avoir lu et relu votre lettre, je m'étendis de mon long sur la mousse. Au-dessus de ma tête, une buse tournoyait en criant. Les sapins exhalaient une senteur enivrante. Mon âme entretenait de mystérieuses intelligences avec tout ce qui m'entourait, et je m'assurai qu'il y avait du bonheur autour de moi. Alors je me représentai qu'un dieu, m'apparaissant, me demandait : « Que puis-je faire pour ton service? » Je lui répondis sans balancer : « Accorde-moi de rétrograder dans l'échelle des êtres... Devenir un arbre, une plante, une chose!... Obéir à une loi fatale qu'on ignore; vivre, sans se connaître, dans une éternelle absence de soi-même!... » Le dieu (il avait vos traits) secoua la tête : « Ignores-tu, me répondit-il, que la félicité réside dans la plénitude de l'être et de la connaissance? Mais je sais qui tu es, et que si tu méconnais le bonheur, c'est faute de l'aimer, car tu nourris un secret désir de souffrir, et tu te consolerais difficilement de n'être plus à plaindre. Aussi que demain le vrai bonheur vienne à toi, tu ne voudras pas de lui... » Je répliquai au dieu que c'était une épreuve à faire, que je serais bien aise de la tenter. Et c'est ainsi, Félix, que je résumais en moi-même vos gronderies, vos sermons, et ce qu'on peut trouver à y répondre.

Au surplus, soyez content; sans l'avoir cherché, vous avez ici un allié. Quand je fus remonté sur la chaussée, j'entendis derrière moi le trot d'un cheval; je retournai la tête, et je vis venir M. Bird, cet Écossais que vous savez. Il me reconnut, me fit un signe amical de la main, et, m'ayant rejoint, il mit au pas sa jument grise. Le lendemain de mon arrivée, il avait quitté Saint-Laurent pour se rendre à Saint-Cergues, où sa sœur doit séjourner quelque temps. Je lui demandai si Saint-Cergues lui avait plu.

— Oh! certainement, me répondit-il. Ce village est admirablement situé. On y vit dans la lumière; il y en a là plus que partout ailleurs, et la lumière est ce que j'aime le plus au monde.

— J'y suis allé quelquefois dans mon enfance, lui dis-je; vous me rendez curieux d'y retourner, quoique en vérité je m'accommode fort bien de ces vallées renfermées et de leurs beautés mélancoliques.

— Voir clair et voir loin, me dit-il, c'est le plaisir suprême.

Et à ces mots son visage s'illumina.

Nous gardâmes un instant le silence, puis je lui dis assez naïvement : L'autre soir, à souper, vous nous avez représenté que la réflexion est un grand bien, pourvu qu'elle n'empêche pas d'agir. En parlant ainsi, vous me regardiez...

— Ce regard, interrompit-il, vous est resté sur le cœur. — Et souriant (c'est un vrai charme que le sourire de cet homme) : Excusez-moi, mon cher monsieur. J'ai été pasteur de village pendant dix ans, et j'ai conservé de mon premier état l'habitude de sermonner mon prochain. Mauvaise habitude, n'est-ce pas?... — Il me tendit la main. — Bah! un autre jour vous prendrez votre revanche.

— Ainsi, repris-je, à première vue vous m'avez reconnu pour un de ces hommes réfléchis qui n'agissent pas?

— Que vous êtes pressant! Vraiment c'est prendre trop à cœur un propos sans conséquence. Tous les pasteurs de village sont bavards... Allons, c'est une affaire faite, vous me pardonnez?

— Oui, à la condition que vous me permettrez de vous faire une question.

— Mille, si vous voulez.

— Pourquoi n'êtes-vous plus pasteur de village?

Il me répondit sans hésiter : — M. Bird n'est plus pasteur parce que M. Bird ne croit plus tout à fait ce qu'il croyait dans sa jeunesse. M. Bird est une mauvaise tête; M. Bird a horreur des restrictions mentales; il estime que la première des vertus est la sincérité, et que si tous les hommes disaient ce qu'ils ont dans le cœur, la société s'en porterait mieux. M. Bird a vu à Genève sur un tombeau une inscription qu'il admire beaucoup : « La vérité a un front d'airain, et tous ceux qui l'auront connue seront effrontés comme elle. » Jeunes gens qui avez le cœur honnête, ne souffrez pas que l'effronterie soit le partage exclusif des coquins; vous leur feriez la partie trop belle. Dire hautement ce qu'on pense, c'est agir. Que les hommes s'en fâchent, Dieu est content, et cela suffit, car aimer la vérité est le plus sûr moyen de se faire aimer d'elle, et quand un cœur est prêt à la confesser, elle descend du ciel pour se donner à lui. Se sentir aimé de la vérité, voilà le bonheur! Ainsi au matin

tressaille de joie sur la montagne la fleur que la lumière vient chercher et qui se sent aimée du soleil. La lumière et l'amour! la sincérité et la charité! toute la religion est là... Mais je vous reprends à prêcher, monsieur Bird, dit-il en secouant sa tête grise. Vous êtes incorrigible, monsieur Bird, incorrigible!

En parlant ainsi, il cheminait à deux pas devant moi, et je voyais sortir d'une des poches de son habit bleu le bec de son flageolet.

— Vraiment, me dit-il, je m'oublie à jaser. Il faut que je vous quitte; je dois être avant la nuit à Champagnole, où je suis attendu.

Et à ces mots il partit au petit trot; mais il n'eut pas fait vingt pas qu'il s'arrêta, et, se retournant, il nous regardait tour à tour, son cheval et moi. Enfin, me présentant une petite boîte, il me dit avec un peu d'hésitation : — Vous vous proposez d'aller à Saint-Cergues. Seriez-vous assez bon pour remettre cette boîte à ma sœur? Elle vous en sera reconnaissante.

Et cette fois, s'éloignant au galop, je le vis bientôt disparaître dans un nuage de poussière. Cet habit bleu, cette jument grise, ce flageolet, ce sourire, ce cœur qui se sent aimé de la vérité... Je demeurai quelques instans immobile au milieu de la grande route, je regardais le nuage de poussière que le vent chassait au nord... M. Bird et Félix, me disais-je, ô consciences heureuses!...

Ce n'est pas ma faute, mais la boîte s'est ouverte dans ma poche. Elle renferme un cachet d'agate qui porte cette inscription : *as you like it, comme il vous plaira.* Adieu, Félix. Comme il vous plaira, Félix! Sérieusement on fera ce qui vous plaira.

P. S. Ma mère m'a écrit. Elle s'inquiète de me savoir seul dans ces montagnes; elle craint que je ne fasse quelque folie. Qu'elle se rassure! De quelle folie suis-je donc capable?

LETTRE TROISIÈME.

Saint-Cergues, 3 juillet.

M. Bird n'avait pas exagéré les beautés de ce village haut perché; c'est un endroit qui mérite d'être vu. J'ai quitté Saint-Laurent avant-hier. Après avoir traversé un col, j'ai suivi cette cluse étroite où est enfermé comme dans une gaîne de rochers Morez, ville de fabriques et d'usines. Les Alpes appartiennent aux troupeaux; depuis des siècles, le Jura s'est voué à l'industrie. De la Chaux-de-Fonds jusqu'à Saint-Claude, partout des horlogers, des ouvriers en tout genre; partout règnent l'enclume, le poinçon et le tour; point de cours d'eau qui ne mette des roues en mouvement, et parmi ces

chaumines que l'hiver enfouit sous la neige, vous auriez peine à en trouver une d'où ne sortent des bruits d'outils et de métiers.

De Morez je gagnai le haut plateau des Rousses, et après une marche de quatre heures, je me trouvai tout à coup en présence d'un panorama qui n'a peut-être pas son pareil.

Du côté des plaines de la France, le Jura s'élève lentement et comme par étages; les terrasses succèdent aux terrasses; chaque fois qu'on franchit un nouveau gradin, un large plateau se déroule aux regards, bordé de chaînes et coupé de vallées d'érosion. C'est ainsi qu'on passe à longs intervalles des vignobles à la région montagneuse, des hêtres et des buis aux sapinières et à leurs gentianes, jusqu'à ce que, montant toujours, on quitte les épicéas pour les pâturages et les rochers nus. Mais le versant suisse du Jura offre un tout autre aspect. C'est sur les bords du bassin du Léman que la chaîne atteint sa plus grande hauteur et se couronne des imposantes sommités de la Dôle et du Reculet. Là plus de gradins, mais des pentes à précipices. Pareil à une muraille rocheuse qui s'allonge à perte de vue vers le nord-est, le Jura suisse s'élance d'un saut brusque dans la plaine; aussi le voyageur qui d'étage en étage atteint enfin cette dernière crête aperçoit tout à coup devant lui un vide immense et par-delà ce vide tous les pics étincelans des grandes Alpes : c'est un coup de théâtre qui cause un véritable saisissement.

Et cependant, vous le dirai-je? j'ai vu ici quelque chose de plus beau que tous les glaciers du monde; ce sont deux yeux d'un brun sombre, grands comme des étoiles, doux comme du velours... De grâce ne souriez pas! C'est en artiste que j'en parle.

Comme je me propose de demeurer quelques jours à Saint-Cergues, je suis descendu dans une pension. Il y en a plusieurs, car chaque été des familles de Genève et du pays de Vaud viennent passer ici le temps des grandes chaleurs. L'air de Saint-Cergues est singulièrement vif et fortifiant; il ne se respire pas, il se boit, et les médecins le recommandent comme un tonique. La maison où je loge est rustique, mais bien tenue; elle me séduisit tout d'abord par les deux beaux arbres qui en ombragent l'entrée et par le grand pré vert qui s'étend derrière.

Nous dînons à midi. Hier, au coup de cloche, je trouvai réunies dans la salle à manger quelques dames de Genève en compagnie de leurs filles et de deux freluquets de seize ans. On était à table, on se regardait, on chuchotait. — « Viendront-elles? ne viendront-elles pas? » disait-on. « Moi je vous dis qu'elles ne viendront pas. Moi je vous assure qu'elles viendront. Jusqu'à présent elles ont dîné dans leur chambre; mais elles s'y trouvent trop à l'étroit. Ne voyez-vous pas que leurs couverts sont mis? » — « Quant à moi,

répliqua d'un ton prude et pincé une Arsinoé sur le retour, j'espère bien qu'elles ne viendront pas. Pour peu qu'elles aient le sentiment des convenances, elles comprendront... En vérité, je ne me soucie pas qu'Amélie et Fanny... »

Elle ne put achever son discours : la porte s'ouvrit et *elles* parurent. Tressaillement général.

Elles étaient trois. La première qui entra fut Mme Simpson, sœur du révérend M. Bird, veuve consolée de M. Simpson, une grande Écossaise qui *porte beau*, comme les chevaux de race, le menton et le nez en l'air, une figure agréable, mais un peu fanée, le goût des couleurs voyantes et même criardes, cet air belliqueux et conquérant, ces allures de coup de vent qu'ont les Anglaises qui s'émancipent. Derrière elle venait sa fille, Mlle Jane, une mine fraîche et espiègle, un vrai gamin de douze ans en robe rose. Enfin parurent les deux yeux dont je vous ai parlé, et dont je ne dirai plus rien... Mais je vois que vous êtes curieux. Quel âge? Vingt ans, je pense. Et le reste du visage répond-il à la beauté du regard? Que sais-je? Je n'ai vu d'abord que les yeux, et en vérité on ne peut regarder autre chose. Plus tard je me suis avisé que le nez est mince, légèrement retroussé, que la bouche est petite et finement découpée... Assurément, direz-vous, ces traits mignons s'accordent mal avec ces grands yeux. Vous vous trompez, ou du moins ce contraste n'a rien qui choque; il est singulier, piquant, et cette figure est à la fois belle et jolie; c'est pour cela qu'elle ne ressemble à aucune autre. Et le front? Petit comme celui des statues grecques et ombragé des mille boucles fantasques de cheveux couleur de noisette. Et la taille? Mince et souple comme un roseau. Et la voix? Une pure voix de cristal. Et le rire (car vous aimez à savoir comment les femmes rient)?... Représentez-vous un rire étincelant, un rire d'ondine, un rire de cascade, ce bruit frais d'une eau jaillissante qui mousse et bouillonne... Êtes-vous content?

A peine Mme Simpson se fut-elle assise, qu'elle s'aperçut qu'on la regardait; tous ces yeux braqués sur elle l'impatientèrent. — Paule, dit-elle avec son flegme et son accent britanniques, avez-vous remarqué comme ces moutons que nous avons rencontrés tout à l'heure écarquillaient leurs yeux pour nous regarder passer? Il paraît que cela se gagne.

Et à ces mots elle promena sur toute l'assistance un regard hautain et provoquant. Personne ne se sentit de force à relever le gant : Arsinoé rougit et abaissa ses yeux sur son assiette; Fanny en fit autant, et tout le monde suivit leur exemple. Était-ce l'air guerroyant de Mme Simpson qui leur imposait? Je crois que la beauté de Paule les intimidait aussi. On a beau s'en défendre, la beauté exerce son

empire jusque sur les cœurs grossiers; il est en elle quelque chose qui tient d'une apparition; cette divine étrangère nous apporte des nouvelles d'un pays inconnu, et elle en parle avec un mystère qui fait rêver.

Mme Simpson se donna le plaisir de constater sa victoire en se mettant tout à fait à l'aise, et au milieu du silence général elle s'entretint à haute voix avec Paule, qui ne répondait guère que par monosyllabes et par quelques notes de son rire cristallin.

— Paule, il faut avoir grand soin de cette mousse que nous avons trouvée ce matin; je la crois curieuse; nous la montrerons à mon frère... Paule, écrivez donc à Genève pour qu'on nous envoie des polichinelles : il en faut toute une cargaison, j'en ai promis à tous les marmots de Saint-Cergues, et mon frère à tout le département du Jura; mais, entendez-moi bien, il me faut de vrais polichinelles : je veux le chapeau à claque et les deux bosses; je n'aime pas les pantins perfectionnés, le monde en est plein. Si tous les pantins avaient deux bosses, cela épargnerait bien des méprises... Paule, ne me laissez pas oublier que je dois porter de l'aconit à cette bonne femme qui a mal aux dents; cinq globules ce soir, cinq cette nuit. Si elle n'est pas guérie demain matin, c'est qu'elle y met de l'entêtement. J'aurai soin de l'en prévenir : je n'aime pas qu'on me manque... Paule, comptez-vous dessiner cette après-midi? Songez que nous devons aller ce soir à La Chèvrerie. Jane a juré de faire la moitié du chemin à cloche-pied. Cela vaudra toujours mieux que de grimper sur les sapins. En six jours, six robes déchirées! A Noël, Jane, je vous donnerai pour étrennes un perchoir... Allons, petite fille, levez-vous de table; n'entendez-vous pas ces corneilles qui vous appellent? Dieu bénisse toute la famille des percheurs!... sans en excepter les perches, ajouta-t-elle en lorgnant du coin de l'œil Amélie et Fanny.

Elle sortit; je la rejoignis dans la cour. Ces dames habitent un petit corps de logis situé de l'autre côté de la route. Je l'abordai et lui présentai la petite boîte que M. Bird m'avait chargé de lui remettre. — Ah! je sais ce que c'est : un cachet sans doute. Lequel? Le cachet d'agate : *comme il vous plaira*. Cela ne m'engage à rien. Votre nom, monsieur, s'il vous plaît? Ah! vous êtes M. Marcel Roger, le fils probablement de Mme Henriette Roger, qui prétend que Mme Simpson a des yeux *rationalistes?* Présentez mes respects à madame votre mère, mon cher monsieur Roger... — Et elle me tourna le dos.

Avant de la suivre, Mlle Paule leva sur moi ses beaux yeux; piqué comme je l'étais, je soutins le feu sans émotion. — Mme Simpson est un peu prompte, me dit-elle; il faut lui pardonner ses vivacités. — Je la saluai gravement et je m'acheminai chez M. David.

L'Observatoire (tel est le nom de la maisonnette où le sage David a établi son restaurant) est situé au sommet d'un monticule gazonné au couchant, boisé au levant, qui domine Saint-Cergues du côté de la vallée. C'est là que ce philosophe du Jura passe toute l'année. En été, il a grand monde, car il cuisine à merveille, et son établissement est fort achalandé. De toutes parts, de Morez comme de Nyon, on y vient en partie de plaisir; mais en hiver solitude profonde, telle que la pourrait désirer un chartreux. Il lui est arrivé parfois que la neige et la glace interceptaient pendant plusieurs semaines ses communications avec le village. Alors, à la douce chaleur d'un bon poêle, sans servante, sans chien, sans chat, il réfléchit, il médite, il lit, il écrit, — ou bien, assis près de sa fenêtre, il s'entretient avec un grand sapin échevelé qui, sous les coups de la tempête, s'incline et se redresse en poussant un cri lamentable, seule voix qui réponde à la sienne. Et pourtant cet homme est heureux. Il en va du bonheur comme de la poésie : on naît heureux, Félix, on ne le devient pas.

En me reconnaissant, David battit des mains. — « Le ciel soit loué! s'écria-t-il, voilà de la conversation qui m'arrive; » car vous sentez bien qu'aux yeux des villageois de Saint-Cergues, ou de petits bourgeois en goguette, David n'est qu'un hôtelier comme un autre. Ces gens-là n'ont garde de soupçonner que son mérite vaut sa cuisine, et que sous ce sarrau gris il y a un sage. D'ailleurs, fier et discret, il pratique à la lettre l'admirable précepte de l'Évangile : « ne jetez pas vos perles devant les pourceaux. » En servant les sots, il est muet comme une carpe; mais se présente-t-il un honnête homme capable de discerner ce qu'il est, voilà une langue qui se dénoue, un cœur qui s'épanche, et le cordon-bleu se double d'un aimable et fin causeur. Aussi David distingue-t-il ses chalands en *conversans* et en *payans*. Les premiers paient aussi, mais on a soin de les ménager. Quant aux insolens, ils paient triple. — Je ne me fâche pas, dit David; mais leurs mépris sont tarifés. A cœur gonflé carte enflée, c'est la loi du talion.

Il me conduisit sur sa galerie de bois, qui fait face à la vallée, et nous prîmes ensemble le café. — Eh bien! me dit-il en clignant ses petits yeux gris qui me regardaient par-dessus ses lunettes, le philosophe du Jura est-il bien logé? Je lui fis compliment sur son belvédère, qui commande une vue immense, éblouissante. A mes pieds, j'apercevais un ressaut de la montagne dominant un précipice invisible; tout en bas, la plaine vaudoise avec ses campagnes fertiles, ses vergers, ses vignes, ses bouquets d'arbres, ses villages et leurs clochers à demi noyés dans la verdure; plus loin, le lac avec sa grande courbe harmonieuse et ses eaux pures qui miroitaient par endroits; en face de moi, le promontoire d'Ivoire, et ce beau golfe

au bord duquel Thonon est assise, les pieds battus par le flot; par-delà ces rives onduleuses, les coteaux du Chablais; plus haut des montagnes boisées, plus haut encore des sommets rocheux, et enfin, formant à perte de vue la ligne de l'horizon, les Alpes neigeuses de la Savoie et du Valais, dominées elles-mêmes par la triple cime du Mont-Blanc, dont les fières découpures se détachaient sur un ciel d'un bleu doux. Les blancheurs immaculées des glaciers entre le bleu du ciel et l'azur du lac, — jugez de l'effet que produit tant de lumière sur des yeux accoutumés à la tristesse des vallées intérieures du Jura, à leurs grisailles et au deuil des sapinières!

— Comme Saül, me dit David, je cherchais une ânesse, et j'ai trouvé un royaume. La chanson le dit, voir, c'est avoir. A ce compte, qui serait plus riche que moi?

Nous raisonnâmes ensemble sur la vie, sur les jeux de la destinée, genre d'entretien qui ne me déplaît point, — et cela m'amena, je ne sais comment, à lui parler de Mme Simpson.

— Elle monte souvent ici, me dit-il. C'est une excellente femme qui a des ennemis, je me demande pourquoi.

— Ah! permettez, elle les cherche.

— Peut-être sa langue est-elle un peu trop affilée, mais le cœur est bon. Demandez plutôt à nos villageois; elle s'en fait adorer, bien qu'ils rient sous cape de son grand châle indigo et de ses allures délibérées.

— Et comment se fait-il que cette vieille folle (vous voyez que je lui gardais rancune) soit le chaperon de Mlle Paule?

Il fit claquer sa langue. — O la charmante fille! fit-il. Ses yeux me font rêver de mon cher soleil du midi, lui seul produit ces miracles. Aussi bien elle est Provençale par sa mère. Cette mère est morte; son père, qui est Genevois, court le monde. M. Bird et sa sœur se sont intéressés à elle, ils la traitent sur le pied d'une fille adoptive, et ils habitent tous ensemble une petite terre dans les environs de Genève. Voilà tout ce que je veux savoir; quant au reste...

— Ah! ah! lui dis-je, il court donc des bruits sur leur compte?

— Des bruits! des bruits! dit-il.

Il n'est point de si belle chose
Qu'aisément dessus on ne glose.

Vous avez dû dîner aujourd'hui avec une dame qui n'a pas l'air bon. Elle vint hier souper ici avec ses deux filles, et tout en s'attendrissant sur le clair de lune, elle dauba sur la belle Paule, sur M. Bird, sur Mme Simpson... Ce qui me parut clair, c'est que ces Écossais ont certaines opinions un peu libres et le goût de braver

les préjugés. Vous le savez, quand les Anglais se décident à mettre leur esprit en liberté, ils ne le font pas sortir par la porte, ils le font sauter par la fenêtre. Monsieur Marcel, soyons prudens et disons du bien de monsieur le prieur! Les sots ne méritent pas que les sages se compromettent pour les éclairer.

En ce moment, nous entendîmes une voix qui criait : M. Roger est-il ici? et Mme Simpson parut avec une mèche de cheveux sur les yeux et son châle indigo sur ses talons. Je la saluai et fis deux pas pour m'esquiver, mais elle me barra le passage.

— Oh! vous ne vous en irez pas, dit-elle. J'entends que vous restiez et que nous fassions la paix. Je vous ai fort mal reçu tout à l'heure. Paule m'a lavé la tête, m'a reproché mon impertinence. J'ai pris mon châle et mon chapeau, et j'ai couru après vous pour vous présenter mes excuses. Voyez comme je suis essoufflée! Les jeunes gens doivent être indulgens pour les vieilles femmes. Vous n'exigez pourtant pas que je me mette à genoux. Ah! que le Mont-Blanc est beau!... Monsieur David, donnez-moi donc un verre de sirop pour me rafraîchir...

Et me forçant de m'asseoir auprès d'elle : — Je suis une bonne femme, je vous assure; mais il y a de sottes gens qui me font de sottes chicanes, ces tracasseries prennent sur mon humeur. Si pacifique que je sois, on me force à vivre sur le pied de guerre, et les innocens paient quelquefois pour les coupables. Aujourd'hui surtout... Songez donc que j'avais entendu à travers la porte le beau discours de cette pie-grièche, et que pour achever de me piquer elle tenait braqués sur moi ses gros yeux ronds qui ressemblent à des juges d'instruction, pendant que sa chère Amélie, qui a un cou de grue, regardait Paule du haut en bas... Je ne sais qu'y faire, il y a des figures qui me font sortir des gonds. J'en rencontre souvent dans les rues de Genève. Les Genevois sont un peuple très estimable, ils ont du cœur et de l'esprit; mais ils accompagnent leurs qualités d'un travers qui gâte tout : comme Jane, ils aiment à percher. Oui, ils sont toujours perchés sur quelque chose, l'un sur ses aïeux, l'autre sur ses écus, celui-ci sur ses vertus, celui-là sur ses écrits... Jugez comme cela complique la vie. Où qu'on aille, il faut porter avec soi sa petite machine, l'ajuster, se mettre en position, garder son équilibre... C'est ce qui les rend si collets-montés. Tous les percheurs sont des animaux tristes. Ce qui est le plus fâcheux, c'est que par mégarde il leur arrive quelquefois d'avaler leur perchoir. Voyez cette pauvre Amélie! Elle ne peut plus remuer le cou. Le cas est grave.

— Ta! ta! ta! dit David en lui présentant un verre de sirop. Je connais Genève, moi, cette glorieuse petite ville, et je ne craindrais

pas d'y vivre. N'avez-vous jamais lu, madame, l'histoire de la servante rousse?

— C'est bon, c'est bon, dit-elle. Ne voyez-vous pas que j'étais en colère?

— On rit, madame, on ne se fâche pas.

— Vous en parlez à votre aise, monsieur le philosophe. Il est facile de prendre avec flegme les malheurs d'autrui; mais qu'on s'attaque à vous, j'imagine que vous vous échauffez tout comme un autre, et si je disais le moindre mal de votre petite baraque, Dieu sait comme vous m'arrangeriez. N'ayez crainte pourtant, elle me plaît beaucoup. Cette galerie est charmante, votre sirop est bon, et les Alpes sont bien belles aujourd'hui... A propos, monsieur Roger, vous connaissez mon frère; parlez-moi de lui.

Je lui contai comment j'avais fait sa connaissance. Elle adore ce frère. Quand je lui dis combien il m'avait plu, ses yeux brillèrent de joie, et elle me serra les mains. — L'opinion qu'on a de lui, me dit-elle, est ma pierre de touche pour juger les caractères. Elle m'apprit que M. Bird a la passion des vieux livres et du bric-à-brac, et que c'est pour chasser son gibier favori qu'il est en tournée dans la Franche-Comté.

— Mais ce n'est pas sa seule occupation, me dit-elle. Mon frère court toujours deux lièvres à la fois. Selon lui, il y a dans le monde beaucoup d'hommes qui ne font rien faute de savoir à quoi ils sont bons, beaucoup d'âmes endormies ou seulement assoupies qui ne demandent qu'à s'éveiller, et il est convaincu que pour les tirer de leur torpeur il suffit quelquefois d'une circonstance fortuite, d'une rencontre imprévue, d'un conseil, d'un encouragement, de deux mots dits à voix basse, de l'un de ces regards qu'il appelle les messagers du cœur. C'est une expérience, assure-t-il, qu'il a faite sur lui-même. Aussi dans ses tournées s'occupe-t-il à la fois de rassembler des vieux cuivres et des bouquins, et de réveiller des âmes.

— Et voilà, lui dis-je, pourquoi il porte toujours avec lui son flageolet. Il s'en sert pour sonner le réveille-matin.

— Ah! dit-elle, ce n'est pas le tout que d'avoir un flageolet; il faut savoir en jouer comme lui. Mon frère est un vrai charmeur, et sa musique a guéri plus d'un malade. Je dois cependant vous confesser qu'aux yeux de certaines gens il passe pour un grand scélérat. Si bon chrétien qu'il soit, il a de petites hérésies qui sentent le fagot, et, par exemple, il ne croit pas à l'enfer; il soutient que le bon Dieu est adorablement bon. Il me conte souvent l'histoire d'une vieille femme qui fut brûlée pour avoir fait promener devant elle, dans les rues de sa petite ville, un grand écriteau où on lisait : Dieu est bon!... — Bonté divine! j'aurais voulu mourir avec elle, s'écrie-

t-il quelquefois... — Grand merci, le bon Dieu nous a fait naître dans un bon siècle; on n'est plus brûlé; on en est quitte pour être regardé de travers, et on se console en jouant du flageolet.

— Voilà la vraie sagesse! dit David. Jouez du flageolet, madame, et ne vous fâchez plus.

— Je veux me fâcher, dit-elle, à chacun son hygiène...

La maison que j'habite n'est pas un palais, il s'en faut bien. Les chambres sont étroites comme des cellules de couvent et les cloisons minces comme une feuille de papier. Aussi notre hôtesse recommande-t-elle à ses pensionnaires, en leur donnant le bonsoir, de se défier des oreilles du voisin et de parler bas. Hier soir, les deux jouvenceaux que j'avais vus à table ne se défièrent point de mes oreilles. Ils habitent à l'un des angles de la maison une chambre attenante à la mienne. Félix, il n'y a plus d'enfans. J'entendis que l'un disait à l'autre :

— Émile, il y a deux ans que je ne l'avais vue; elle est devenue jolie à croquer. J'en raffole, mon cher, j'en suis coiffé. Ces dames doivent aller se promener demain après déjeuner dans la région des *beaux sapins;* mais elle partira la première, parce qu'elle veut dessiner le grand *gogant*. C'est ainsi qu'elles ont réglé les choses ce soir à souper... Si nous allions la surprendre sous la coudrette? M'est avis que cette délicieuse petite Paule est une coquette fieffée, et que quand son chaperon n'est pas là, elle ne demande qu'à s'amuser. Nous savons de ses nouvelles, et ce n'est pas à l'école où elle est élevée qu'on apprend à jouer le rôle d'une bergère inhumaine.

— Quant à moi, Alfred, répondit l'autre du ton grave d'un docteur émérite, je la crois plus passionnée que coquette; mais on peut toujours tenter l'aventure. Seulement...

— Chut! reprit le premier; tu parles trop haut...

Ils baissèrent la voix, je n'entendis plus rien.

Mon premier mouvement, Félix, fut d'aller tirer les oreilles à ces deux écoliers; le second fut d'aller prévenir Mme Simpson. Heureusement je me ravisai et me mis au lit; mais oserai-je vous confesser que je ne réussis pas à fermer l'œil? Je me demandais... Je vous vois d'ici haussant les épaules, et vous aurez raison.

Je me levai de bonne heure, je sortis, je m'informai du sentier qui conduit au grand *gogant*. On appelle de ce nom de vieux sapins isolés d'une taille gigantesque, dont le tronc noirci, crevassé, semble porter jusqu'aux nues un front chargé d'ans et d'ennuis, et dont les branches énormes, inclinées en avant, sont entrelacées de lichens qui laissent pendre, comme une tenture flottante, leurs chevelures argentées. Confidens silencieux de tous les mystères des bois, que

de récits n'auraient-ils pas à faire! car leurs pyramides hérissées d'épines servent à la fois de repaire et de lieu de refuge : l'oiseau de proie se plaît à se poser sur leur cime, le renard aime à s'héberger à leur pied; à travers leurs branchages serrés, on voit luire parfois l'œil ardent du lynx à l'affût, — et souvent aussi ils prêtent asile aux animaux timides et pacifiques qui, fuyant devant l'orage, accourent s'abriter de ses injures sous le sceptre de ces rois antiques de la forêt.

Quand j'eus atteint le grand *gogant*, je pris mes mesures, je fis mes calculs; jamais mon esprit ne travailla tant. Au-dessus de la clairière règne un petit mur en pierres sèches qui marque la limite du premier pâturage; derrière ce mur, à peu de distance de l'arbre, des genévriers et des sorbiers forment un épais couvert : c'est là que je courus me tapir en dépit des épines et de la rosée. En déplaçant quelques pierres, je pratiquai une embrasure par laquelle je pouvais voir sans être vu; puis je me trouvai ridicule, je voulus partir et je ne partis pas. J'attendais depuis vingt minutes, lorsqu'elle parut. Je tressaillis en voyant poindre sa robe blanche au bout de la clairière, au premier détour du sentier. Sa démarche n'est qu'à elle, comme son rire. Elle ne marche pas, elle danse, elle glisse, elle vole. Derrière elle, sa mantille de soie blanche se gonflait comme une voile. Je ne sais quelle vision de sylphide me traversa l'esprit. Un moment je crus qu'elle allait s'envoler, et je retins mon souffle.

Mais voyez l'habile homme que je suis, et comme mes prévisions étaient justes! Elle vint s'asseoir sur une grosse pierre en face de moi, puis elle tira ses crayons, ouvrit son album; j'en fis autant, et pendant qu'elle dessinait le gogant, moi je dessinais Mlle Paule. J'avisai tout à coup nos deux étourneaux; apparemment ils l'avaient suivie de loin. Ils s'avançaient d'un air gauche, avec une assurance de mauvais aloi... Arrivés près d'elle, ils la saluèrent; elle leur répondit par une légère inclination de tête. Alors le bel Alfred (car il est beau) fit deux pas encore, et, se penchant à son oreille, lui débita à voix basse je ne sais quelles fadeurs de madrigal. Je n'entendis que ces deux mots : ***bergerette,... doigts de rose***. Elle lui répondit : — J'ai vu en venant ici un endroit où la terre est battue; vous y pourriez jouer à la toupie. — Cette ironie le piqua au vif, le dépit le mordit au cœur. Lovelace voulut prendre la main de Clarisse, la porter à ses lèvres; mais d'un bond elle se trouva debout devant lui, la tête haute, l'œil irrité. Adieu, Lovelace! L'écolier, pris en faute et cherchant à couvrir sa retraite : — Mademoiselle, balbutiait-il, je pensais qu'à la montagne... — Mais elle le regardait toujours. Ils la saluèrent avec un respect qui aurait bien voulu se

donner l'air d'une ironie. Quand ils eurent fait cinquante pas, ils essayèrent de fredonner un couplet... Je riais en sourdine dans mon trou.

Elle s'était remise à dessiner. Cependant elle tremblait un peu, et je vis sa main se porter à ses yeux et essuyer deux larmes qui coulaient sur ses joues... Elle pleurer! Oh! que je fus étonné! Les sylphides pleurent? De quoi leur servent donc leur rire argentin, ces pieds légers qui ne touchent pas à la terre?... Mme Simpson parut au bout du sentier; elle courut à sa rencontre, et je m'échappai.

Félix, pourquoi vous conter toutes ces misères? Qui sait, Félix?

LETTRE QUATRIÈME.

Saint-Cergues, 16 juillet.

Qu'elle soit une de ces brunes claires qui me plaisent, dites-vous, qu'elle ait les cheveux couleur noisette, qu'avec ses airs de sylphide elle soit capable de pleurer, j'y consens; mais qu'est-ce que cela prouve et où cela vous mènera-t-il?

Je vous entends, votre méthode m'est connue; vous espérez par vos questions me forcer de m'expliquer avec moi-même. Mon cœur, il nous interroge, que lui répondrons-nous? N'ayez crainte, Félix, vous aurez de moi toute la vérité, car il est une vertu qui ne m'est point étrangère, je sais dire : Je m'étais trompé.

Eh bien! apprenez qu'il se passe en moi quelque chose d'étrange, Depuis huit jours, le matin en ouvrant ma fenêtre pour humer le frais, le soir en contemplant les Alpes roses, je me surprends à pressentir que la vie est peut-être un bien, que selon l'emploi qu'on en fait elle peut n'être pas sans prix. Oui, par instans, je crois voir ce grand rideau de théâtre trembler et s'agiter, comme si un souffle l'effleurait, et deux ou trois fois le jour je soupçonne qu'il y a derrière quelqu'un ou quelque chose. Enfin où cela me mènera-t-il? Je ne sais, mais il me semble que je vais quelque part, et mon cœur nourrit comme une attente secrète. Jugez de l'émotion que me cause une situation d'esprit si nouvelle pour moi. Hier, en me promenant, je songeais à un marin qui, longtemps arrêté par le calme, un matin à son réveil, croit entendre courir le long des bordages un léger clapotis d'ondes courtes; il s'élance sur le pont; plein d'une espérance étonnée, il regarde tour à tour la mer frissonnante et la voile prête à s'enfler, et son cœur voit déjà se lever derrière les brumes de l'horizon des rivages qui l'attendent. Je pensais aussi au voyageur égaré que la nuit a surpris dans les bois; il va, revient,

perd ses pas; engourdi par le froid, il s'endormira sur la mousse, quand au loin à travers les broussailles il aperçoit une lumière. Il se lève, reprend son bâton; il se voit déjà frappant à la porte, une voix lui crie : Entrez, vous trouverez ici le vivre, le couvert et des yeux dont il est doux d'être regardé!...

Mme Simpson et moi, nous sommes devenus grands amis. Quoi! cette vieille folle? De grâce, ne me refusez pas le droit de me contredire. Que de bons sentimens qui ne sont que des contradictions! Que d'hommes dont on peut dire : S'ils font le bien, c'est aventure!

C'est une âme sincère et loyale que la sœur de M. Bird, et mon amitié pour elle va si loin que j'ai évité jusqu'à cette heure tout entretien avec les malveillans qui sont en séjour ici. Je souffrirais à les entendre parler d'elle; leur morgue, leurs regards, leurs sourires ironiques ne parlent que trop, et je sais trop d'ailleurs quelles chaudes alarmes causent aux préjugés les singularités d'une humeur libre et franche, les témérités innocentes d'un esprit généreux.

En face de ma fenêtre, sur un tertre, s'élève un bel érable-sycomore. Chaque matin, Mme Simpson vient s'installer sous cet ombrage avec un pliant; c'est là qu'armée de ses longues aiguilles elle tricote des chaussons pour les enfans du village ou des capelines pour leurs mères. Chaque matin, je vais m'asseoir auprès d'elle et nous causons. Elle a si bien su s'y prendre, que votre ami, qui, comme vous le savez, est fort mystérieux, lui a conté presque toute sa vie; elle me sait, dit-elle, sur le bout du doigt, et elle me taquine, me gronde, me prêche. Ses sermons ne m'ennuient jamais; c'est le ton qui fait la musique.

— Comment se porte votre mélancolie? m'a-t-elle dit tantôt. Que vous manque-t-il aujourd'hui, l'oiseau qui parle ou l'arbre chantant? Asseyez-vous vite auprès de moi. Un beau chagrin dans une belle prairie, vous savez que c'est la moitié du bonheur. Vraiment vous avez l'air fatigué. Je le crois bien, vous êtes de ces gens qui passent leur vie à faire de grandes parties de plaisir dans leur conscience. Cela ne vaut rien pour la santé. Dites-vous bien qu'il y a mieux à faire dans ce monde, et que les mélancoliques furent de tout temps la proie de ces habiles gens qui font gaîment de petits calculs du matin au soir.

— Hélas! madame, on est ce qu'on peut.

— Chansons! dit-elle. La nécessité, le destin, langage ordinaire des paresseux qui ont égaré leur volonté et ne veulent pas faire deux pas pour la retrouver!

— Vous êtes bien sévère pour les paresseux; après tout, c'est une espèce inoffensive.

— Être inoffensif, n'est-ce pas la plus humiliante des conditions?

Si j'étais homme, je tiendrais à offenser l'erreur, à blesser au cœur la sottise.

— M. David vous dira, madame, qu'il vaut mieux jouer du flageolet.

— Le flageolet est un délassement... Ah! que mon frère vous a bien jugé! Le cachet d'agate est tout ce que vous méritez.

— Je ne vous comprends pas, madame.

— Mon frère n'écrit jamais de lettre de recommandation; il se contente de remettre aux gens qu'il m'adresse un cachet d'agate ou un cachet d'ivoire. Le premier porte cette inscription : *comme il vous plaira*. Cela signifie : madame ma sœur, voici une personne dont je me défie; tâtez-lui le pouls, et faites-lui accueil, si vous le jugez bon... Mais sur le cachet d'ivoire est gravé ce mot : *certainly* (certainement), ce qui veut dire : cet homme est des nôtres; je vous prie de le traiter en ami.

— Comme il vous plaira, madame; mais je suis fier de penser qu'il vous a plu de me faire accueil.

— Nous autres femmes, nous avons un faible pour les malades, et il faut convenir que vous avez l'air intéressant.

— Tâchez donc de me guérir. Qui sait? je suis peut-être un de ces endormis qui ne demandent qu'à s'éveiller.

— Oh! que nenni! Votre cas est plus grave. Je suis bien trompée, ou vous appartenez à cette classe d'hommes que mon frère appelle la triste race des *désaccordés*. Vous m'entendez : il compare ces âmes-là à des instrumens qui ne sont plus d'accord, qui ne peuvent plus se mettre au ton de la vie et du monde. C'est souvent l'effet de quelque grande déception, ou simplement d'une vue fausse sur la destinée. Mon frère a réparé quelques-uns de ces instrumens faussés, car il est habile accordeur d'âmes.

— Et quel traitement prescrit-il à ces pauvres *désaccordés?*

— Il leur persuade d'agir, de faire quelque chose qui leur répugne... Toute difficulté vaincue, pense-t-il, toute répugnance surmontée, laissent dans l'âme une sorte de joie amère qui, lentement savourée, lui rend la force et la santé. Se souvenant de son effort, on se dit qu'on a vécu pendant quelques heures, que cela est plus facile qu'il ne semble, et on découvre que le cœur de l'homme et les choses sont plus d'intelligence qu'on ne pensait.

— Eh bien! madame, me ferai-je scieur de long, bûcheron? Monterai-je, comme Mlle Jane, sur la cime d'un sapin?

— Rien de tout cela : vous nous écrirez un gros livre sur le Liban.

C'est toujours là qu'elle en revient. Je lui ai confessé que j'avais passé deux années dans le Liban, que j'en avais étudié avec soin la

flore, la faune, les roches, les habitans et leurs mœurs. — Composez un livre sur le Liban! — C'est son refrain. Elle exige même qu'il soit gros. Le remède assurément est héroïque.

Depuis quelques instans, Amélie et Fanny rôdaient à l'entour du sycomore. Elles avaient l'air plus pincé que jamais et tendaient l'oreille pour attraper quelques mots au vol. Impatientée de leur insistance, Mme Simpson s'est levée. — Cet endroit est charmant, dit-elle; mais on y est tourmenté des moustiques.

Je l'ai suivie chez elle. A droite du corridor, j'ai vu une porte entr'ouverte, et, sans en demander la permission, j'ai pénétré dans le sanctuaire de Mlle Paule. C'est une grande salle assez nue qui lui sert d'atelier. Vêtue d'un long sarrau de toile grise, elle mettait la dernière main à une charmante étude qu'elle avait peinte la veille, car c'est à cela que se passent ses journées. Elle me tendit sa petite main barbouillée de couleurs (nous en sommes là).

— Vous êtes un indiscret, me dit-elle. On frappe à la porte.

— Ne le grondez pas, ma chère enfant, lui dit Mme Simpson. Il m'a promis de devenir un héros, et il s'exerce à son futur métier en enfonçant des portes ouvertes. On ne saurait essayer trop tôt ses forces.

Je ne répondis rien. Paule avait soulevé la gaze qui recouvrait un chevalet, et j'examinais un tableau presque terminé qu'elle destine à un ami de M. Bird, et qu'elle ne croit jamais avoir assez retouché. Le souffle suspendu, je regardais, j'admirais. Ce tableau me faisait rêver. Un pâturage en pente, des rocailles, une herbe courte, des buissons, une fondrière tapissée de rhododendrons, trois vaches couchées, dont la tête se détache sur le ciel, et qui semblent béer à l'horizon; dans un coin, planté sur une grosse pierre, un pâtre déguenillé, un Orphée rustique, les cheveux sur les yeux, souffle dans ses pipeaux; son chien blanc, assis sur son derrière, le regarde et l'écoute. A gauche, une jolie couleuvre; à droite, une alouette, perchée au bout d'une branche qui plie sous elle, écoutent aussi. Au haut d'un vieux tronc crevassé, un gros corbeau, le bec tendu, est sous le charme; le ciel même semble attentif, et quel ciel! Il ne s'en vit jamais de plus doux. A l'arrière-plan, des lignes fuyantes de montagnes; dans leurs enfoncemens, des ombres bleuâtres, une dégradation de teintes, une série d'oppositions pareilles à des accords habilement modulés... Quand on a tout vu, on dit : — C'est tout, cela ne pouvait être autrement.

— Ce tableau est un chef-d'œuvre! lui dis-je en sortant de mon extase.

Elle me menaça de son pinceau. — Ne me faites pas de complimens, me dit-elle. Je sais que j'ai du talent, mais je voudrais être sûre que ce n'est pas un simple talent d'amateur.

— Je ne sais, repris-je, si ce que vous appelez votre talent a dit son dernier mot; mais je suis certain qu'il y a du génie dans cette toile et que vous êtes une véritable artiste, car vos animaux, vos rochers, vos broussailles, votre pâtre, vos clairs et vos ombres ne sont que des signes, des moyens d'expression par lesquels vous révélez vos sentimens; la nature est pour vous un vocabulaire où vous choisissez les mots qui rendent votre pensée. Dans les paysages des maîtres, c'est toujours de l'homme qu'il s'agit. Dans ce tableau, tout est humain; lignes et couleurs, tout est d'accord et tout parle; tout exprime le bonheur facile, le repos solitaire, une vie qui se berce au son d'une musique divine; partout, en un mot, respire une passion secrète qui de votre âme s'est répandue sur ces gazons, sur ces buissons et jusque dans ces lointains vaporeux.

Elle rougit de plaisir. Puis, inclinant sa belle tête, elle me dit d'un ton grave : — Ce n'est pas mon tableau, mais l'art que vous venez de définir. Passion et harmonie, tout est là, et j'ai toujours pensé que le véritable artiste est un maître de ballet qui apprend aux passions à former des pas. Rude métier! le plus souvent ces apprenties n'ont pas l'air à la danse.

— Étonnez-vous-en, dit Mme Simpson. Dans ce pauvre monde que l'intérêt gouverne, les passions ne savent sur quel pied danser.

En ce moment, j'avisai sur le rebord de la fenêtre deux jolis souliers de satin rose, brodés de passequilles d'or. — Ah! m'écriai-je, l'un des sujets du corps de ballet a oublié ici ses chaussures! A quelle passion peut convenir une si mignonne chaussure?

Je n'obtins point de réponse, car nous fûmes interrompus par Jane, qui entra dans la chambre comme un boulet de canon. — Bonjour, coup de vent! lui dit Paule, et elle la fit asseoir sur ses genoux pour réparer le désordre de ses boucles blondes.

Pendant qu'on la recoiffait : Monsieur Marcel, me dit l'enfant terrible, croyez-vous comme oncle Bird que Paule soit une sylphide?

— Petite fille, interrompit Mme Simpson, vous écoutez aux portes. Il est impossible qu'en votre présence oncle Bird ait disserté sur les sylphides.

— Oncle Bird m'a enseigné que les oreilles sont faites pour entendre, repartit Jane d'un air rétif.

— Qu'est-ce qu'une sylphide? lui demandai-je.

— Ce sont de petites femmes aussi jolies que Paule, qui vivent dans l'air, qui dansent dans l'air, qui se nourrissent d'air. Un point embarrasse oncle Bird : les sylphides n'ont point de cœur, et Paule a toute la mine d'en avoir un.

— Tenez-vous donc bien, petite jaseuse, dit Paule. Comme les sylphides, vos cheveux sont tout en l'air.

— Cependant, poursuivit l'enfant, oncle Bird convient que les sylphides se décident quelquefois à aimer; mais alors gare à elles! Cela ne leur réussit jamais. Or Paule aime passionnément les fraises. Hier, chez M. David, elle en a mangé deux soucoupes avec de la crème. Gare à vous, Paule la gourmande! vous finirez mal.

— Il y a, répondit Paule, une chose plus singulière qu'une sylphide qui aime les fraises, c'est un coup de vent qui se mêle de raisonner. Qu'attendre d'un coup de vent qui raisonne, sinon des contes en l'air? — Et elle l'embrassa sur les deux yeux.

Félix, je ne suis donc pas le seul qui ait eu l'idée de la comparer à une fille de l'air? C'est qu'il y a dans tout son être je ne sais quelle grâce légère, aérienne, qui ne ressemble à rien. Hier, embusqué derrière mon rideau, je la regardais jouer avec Jane. L'enfant dévalait en courant du haut du tertre; elle l'attendait, la recevait, l'enlevait dans ses bras et tournoyait dix fois sur elle-même avec la vitesse d'un tourbillon. C'est dans ces momens-là qu'on craint qu'elle ne s'envole; on dirait d'une apparition prête à s'évanouir dans l'espace. S'approche-t-on, tout est changé. Sa grâce lui reste, mais son maintien est digne, sérieux, presque grave; ses manières sont réservées, son propos sobre, discret. Le plus souvent elle interroge et ses yeux écoutent. Quand à son tour elle répond, c'est en peu de mots; mais le peu qu'elle dit est plein de sens et révèle une âme riche, profonde, qui soupçonne le mystère des choses et ne s'en approche qu'avec précaution. Quelquefois aussi tout se réduit à un geste, à un regard; elle n'est pas prête, un peu de patience! laissez-lui le temps de se retrouver; à son air recueilli, à son expression chercheuse, on s'aperçoit que son esprit travaille, car si Paule ne rêve jamais, elle cherche souvent. Tout à l'heure, en me parlant d'art, de passion, d'harmonie, elle avait le front pensif d'une jeune muse qui a rencontré le sphinx et qui s'occupe à le deviner.

Vous souvient-il, Félix, que quand nous lisions ensemble Leibnitz, vous admiriez fort ce qu'il dit des *petites perceptions,* de ces impressions vagues, confuses, insaisissables, qui ne se peuvent traduire ni en idées, ni en mots, et par lesquelles notre âme entre en rapport avec les forces occultes de l'univers et des autres âmes. « Ce qui fait la supériorité de la femme, me disiez-vous, ce sont les petites perceptions. Raisonnons, nous autres, discourons; elle connaît mieux ce qui ne peut ni se penser ni se dire. » A ce compte, Paule est la femme la plus femme que j'aie vue. Tout agit sur elle, tout lui fait impression, tout lui est sujet de déplaisir ou de joie; aucun détail ne lui échappe. Il n'est pas d'oiseaux dans les fourrés, il n'est pas de fleurs dans les haies, il n'est pas dans l'air d'atomes flottans qui ne lui donnent de leurs nouvelles. Et quand vous lui

parlez, votre air, votre ton, votre humeur, vos intentions secrètes, vos arrière-pensées, ce que vous n'avez pas dit, ce que vous vouliez dire, ce que vous direz peut-être, tout est deviné, et sa réponse vous le fait sentir... « Par malheur, ajoutiez-vous, tout se paie; il est difficile que les femmes soient fines sans l'être trop, et les petites perceptions ne vont guère sans les petites habiletés... » Que ne connaissez-vous Paule? De petites habiletés! ah! que sa candeur les mépriserait! Cœur haut et fier, si elle vous dérobe vos secrets, elle ne craint pas de vous livrer les siens, et toute son âme paraît dans ses yeux : — Me voici; qu'aurais-je à vous cacher?

Après l'avoir quittée, j'ai fait une longue promenade solitaire, et sans regarder où j'allais, je me disais : Vivre avec elle! travailler avec elle! souffrir avec elle! pleurer avec elle! quelle joie vaudrait une peine consolée par elle?...

Il faut en finir, Félix. Après-demain, je ne la verrai plus. Dieu! que ces lieux me sembleront vides! qu'ils me seront tristes ces sentiers où je croirai retrouver la trace de ses pas! et quel deuil dans ces bois où je l'ai entendue rire! L'air lui-même perdra sa couleur. Quel magicien que notre cœur et comme à son gré il enchante ou désenchante nos yeux!... Oui, après-demain elles seront parties. M. Bird les attend à Besançon, et elles feront avec lui un séjour de deux mois en Souabe et dans le Tyrol. Quand on m'annonça ce départ si prochain, j'eus peine à dissimuler mon trouble. Enfant que je suis, je ne m'imaginais pas que cela dût finir. J'ai obtenu que nous passerions ensemble la journée de demain. Demain mon cœur s'ouvrira, il ne peut plus cacher son secret; demain décidera de ma vie... Félix, je l'aime follement, je l'aime à en mourir!

LETTRE CINQUIÈME.

Saint-Cergues, 18 juillet.

Asseyez-vous près de moi, donnez-moi votre main, que vos yeux soient attachés sur les miens! Je serai long, gardez de m'interrompre. Que ne puis-je repasser avec vous tous les instans de cette bienheureuse et ineffaçable journée? Ami, j'étoufferais si je ne versais mon secret dans votre cœur.

Sur un parcours de deux lieues à partir de Saint-Cergues, règne le long de la croupe même de la montagne un étroit plateau demi-découvert, demi-boisé où serpentent des chemins pierreux. On dirait un repos entre deux étages du Jura. Comme le village, ce plateau se trouve aux confins de la région montagneuse et de la zone alpestre; c'est là que finissent les hêtres, c'est là que commencent les sapins. Ce mélange d'essences diverses prête un charme de plus

à cette jolie plate-forme, qui se termine à droite par des précipices, et qui à gauche est bordée par les hauteurs du Noirmont. Parmi des champs d'orge et d'avoine croissent des bouquets de hêtres, de trembles et d'ormeaux; tout à côté s'étendent des sapinières et un peu au-delà les pâturages. De partout on aperçoit le lac et les glaciers des Alpes. C'est au bout de ce plateau, au sommet d'un promontoire qui commande tout le bassin du Léman, que se trouve la ferme de la Violette, où nous devions aller. Jolie ferme dont le nom m'est doux, avant que je vous oublie, mon cœur aura cessé de battre.

Nous sommes partis de bonne heure; le temps était à souhait, une petite brise du nord tempérait la chaleur. Nous étions quatre, plus un âne portant sur son dos le panier aux provisions et un garçonnet qui, armé d'une gaule, harcelait les lenteurs de la bête paresseuse. Que la matinée fut belle! Des alouettes montaient dans l'air en chantant à tue-tête leurs antiennes; mon cœur se chargeait des répons. J'étais gai, je le suis toujours dans les hasards; mais qu'il y avait d'émotion sous cette gaîté! Paule n'en pouvait plus douter, clairvoyante comme elle est : aussi m'observait-elle du coin de l'œil; elle semblait pressentir une surprise. Cette attente redoublait son sérieux; folâtrant par instans avec Jane, dès que je la rejoignais, elle inclinait d'un air pensif son beau front, où passaient des ombres pareilles à celles des nuages que je voyais courir devant moi sur les gazons. Plus d'une fois il me parut que sa voix tremblait. De quoi parlions-nous? De tout, de rien, qu'importe? Et, la regardant, je me disais en moi-même : A quel jeu nous jouons! Sait-elle que ma vie est l'enjeu?

Pour allonger la route, nous prîmes par le bois du Jonc. C'est une futaie de sapins séculaires de la plus belle venue. Nous nous reposâmes sur un tronc d'arbre couché en travers; nous admirions sans parler ces cimes altières, ces branches hérissées, ces lichens qui les décorent de leurs barbes argentées, dont l'éclat était avivé par de furtifs rayons de lumière égarés dans l'épaisseur des fourrés. Jane sautait, courait, tourbillonnait, puis elle imita des cris d'oiseaux; c'est un de ses talens. Plus d'un musicien emplumé, se méprenant, lui fit l'honneur de lui répondre; une gelinotte causa quelques instans avec elle. Cela nous fit rire; nous battions des mains, notre baudet se mit à braire, et le pauvre oiseau confus s'enfuit à tire-d'aile.

Il fallut partir; par un long circuit, nous gagnâmes la Violette. Cette ferme est charmante; David, qui s'y connaît, l'a surnommée le bijou du Jura. Assise sur le rebord même de la montagne, elle voit à ses pieds les précipices, l'espace et la plaine immense. Tout

autour les bois font retraite et laissent place à une large pelouse. L'herbe y est plus verte qu'ailleurs, plus luisante, plus choisie, plus douce et plus parfumée; on dirait un parc anglais. Çà et là s'élèvent des bosquets de jeunes hêtres dont les branches entrelacées forment des berceaux. Nous nous arrêtâmes à l'ombre d'un de ces bosquets. D'où j'étais, j'apercevais la rive savoyarde du lac avec ses beaux golfes, ses sinuosités capricieuses, ses eaux claires endormies, tachetées de voiles blanches. Une bande épaisse de nuages blafards roulés en flocons recouvrait le sommet des Alpes; le Mont-Blanc seul élevait son front superbe au-dessus de ces nuées, et sa triple cime, ainsi détachée de ses bases, semblait suspendue dans le vide. Du côté de Villeneuve, les rivages du lac et les hauteurs qui les bordent étaient à demi noyés dans une vapeur bleuâtre, fraîche et légère, où le regard s'enfonçait avec délices.

L'âne fut déchargé, les provisions étalées sur l'herbe; on s'assit en cercle. La fermière, accorte et souriante, nous fournit des assiettes, des couverts, du café, de la crème. Le rustique repas fut exquis. Mme Simpson, qui avait pensé à tout, tira des paniers deux flacons de vin de l'Étoile et me les présenta en triomphe, car mon faible est connu. Les appétits, aiguisés par la marche, furent longtemps à se satisfaire. On porta des santés; la gaîté pétillait sur les lèvres comme la mousse du vin dans les verres. Au dessert, Paule chanta des couplets avec Jane. Sa voix est pure, souple, étoffée, et elle chante comme elle peint; quoi qu'elle fasse, son âme se met de la partie.

Ensuite vint le tour des jeux innocens : des gages furent donnés. Paule, qui en reçut le dépôt, condamna Jane à demeurer trois minutes immobile, vraie chimère, Mme Simpson à renoncer à jamais à son châle bleu, ce qui fit jeter les hauts cris à la bonne dame. Vous devinez quelle pénitence me fut imposée : il faut que dans un délai de deux ans mon gros livre sur le Liban soit prêt à paraître. Je fis mille objections, elles ne furent pas écoutées. Alors, m'emparant du gage de Paule (c'était un de ces jolis souliers brodés dont je vous ai parlé et qu'elle porte partout avec elle) : — Je serai un juge moins rigoureux, lui dis-je; je vous rendrai ce soulier, si vous me dites seulement d'où il vous vient et pourquoi vous y tenez.

Elle me regarda fixement et me répondit sans hésiter : — C'est un souvenir de ma mère; elle avait ces souliers à ses pieds quand, à Venise, pour la dernière fois, elle dansa le ballet de *la Sylphide* sur le théâtre de la Fenice.

Ce mot fut pour moi un trait de lumière. — Elle est donc fille d'une sylphide? me disais-je. C'est de sa mère qu'elle tient cette démarche aérienne, ces allures et ces tournoiemens d'oiseau qui se

grise d'air et de lumière! Pieds légers qui ne tenez pas à la terre, je ne m'étonne plus que vous ayez des ailes!... — Je tournai et retournai dans mes mains le joli chausson, puis je le baisai dévotement, et je le lui rendis.

Le soleil commençait à s'abaisser quand nous nous remîmes en chemin. Nous suivîmes le bord de la montagne. Après avoir traversé une ravine toute couverte de gentianes fleuries, nous entrâmes dans un bois qui s'étend jusqu'à une autre ferme nommée La Chèvrerie. C'est dans ce bois...

Paule et moi, nous nous étions attardés à cueillir des gentianes; nous perdîmes encore du temps à observer d'énormes fourmilières qui abondent en cet endroit. Mme Simpson, avec Jane et l'âne, avait pris un peu d'avance; un détour du chemin les déroba à nos yeux. Que ce bois était beau! Il est plus fourré que celui du Jonc. Entre les sapins, sur un terrain bosselé, croissent des genévriers, des framboisiers, mille buissons épineux qui forment d'inextricables fouillis. L'air était imprégné de parfums de résine et de thym. Autour de grandes touffes de menthe voltigeaient des essaims de papillons jaunes; çà et là, dans l'ombre épaisse, s'épanouissaient de larges flaques de lumière dormante; du côté du couchant, près de la lisière du bois, d'étroites percées étaient pleines d'une poussière d'or où dansaient des insectes... Je ne sais ce que je voulais lui dire; la voix me manqua. J'avisai entre deux buissons un gazon moussu rouge de fraises; je m'agenouillai pour les ramasser et les lui offrir. Quand je me retournai, elle était debout devant moi; j'étais à ses pieds. Les fraises s'échappèrent de ma main; je saisis les longs bouts flottans de sa ceinture, je les pressai sur mes lèvres, et je lui dis d'une voix étouffée : — Paule, voulez-vous être ma femme? — Elle rougit, elle pâlit, ses lèvres tremblèrent; les yeux tout grands ouverts, elle se pencha vers moi, elle souriait d'un air étrange, et ses regards fouillaient dans mon cœur; ils n'y trouvèrent rien qui pût leur déplaire. Alors elle me tendit son bouquet de gentiane et s'enfuit. Je me relevai, je ne la vis plus. Est-ce un songe? me disais-je. Mon cœur battait follement. J'appuyai mon front brûlant contre l'écorce d'un sapin. Tout tournait autour de moi. La vie m'apparut comme une féerie. De chaque buisson partait une voix qui murmurait : Il est retrouvé. Et je balbutiais : C'est de moi qu'ils parlent, il faut les croire!

Un cri d'oiseau me réveilla. Je me mis à courir. — Vous voilà donc, mangeur de fraises! me dit Mme Simpson.

— Ce bois, répondis-je, est un lieu enchanté. Demain, après vous avoir fait mes adieux, j'y reviendrai, et je suis bien trompé si je n'y suis encore à la nuit.

— Oh! demain, dit Jane, nous partirons à la fine pointe du jour. Les beaux messieurs ne se lèvent pas si tôt.

— Elle a raison, dit Mme Simpson. N'allez pas vous désheurer pour nous. Je déteste les adieux. Après tout se quitter n'est pas une affaire, cela arrive tous les jours.

— Il arrive aussi qu'on se retrouve, lui repartis-je, et dans deux mois...

— Ah! dit-elle, dans deux mois... Qui sait?... Je connais des Curtius, ajouta-t-elle, qui à la rigueur, quand on les en prie, se jettent dans un gouffre et qui ne sauteraient pas un fossé large d'un pied.

Je la priai de s'expliquer. — Suffit, dit-elle. J'en suis pour ce que j'ai dit. Mon cher monsieur Marcel, ce monde est plein de petits fossés, en revanche les gouffres sont rares. Sautera-t-il, ne sautera-t-il pas? C'est l'événement qui en décidera; mais soyez sûr que si dans deux mois vous revenez à nous, je tuerai le veau gras en votre honneur; si vous ne revenez pas, je dirai : Tant pis pour lui, tant pis pour nous! Oublions-le.

Je me tournai vers Paule : — Qu'en pensez-vous? lui demandai-je.

— Oh! dit-elle, je suis une croyante. Si c'est folie, je n'en veux pas guérir... Nos regards se rencontrèrent à la dérobée. Les choses qu'ils se dirent ne s'écrivent pas.

Nous n'arrivâmes au village qu'à la nuit. Dès que je les eus quittées devant leur porte, je revins sur mes pas, je traversai un champ, je suivis un sentier, je fus m'asseoir sur un banc de pierre pratiqué dans une niche au-dessus d'un précipice, en face du lac. Je passai là ces heures incertaines où la nuit s'épaissit lentement et peuple par degrés la plaine et les monts de ses vaines apparences. Le soleil, depuis longtemps disparu, avait laissé au couchant de vagues blancheurs; la vallée s'emplissait d'ombre, les Alpes détachaient faiblement sur la pâleur de l'horizon leurs masses noires et opaques. Le vent avait changé; une brise tiède venue du sud tirait de la cime émue des sapins des murmures à la fois doux et sauvages. Ce qui se passa alors entre moi, chétif atome, et les cieux immenses, et la terre, et l'espace, et le mystère divin des nuits, je ne le puis comparer qu'à ces embrassemens délicieux par lesquels deux amis, trop longtemps désunis sur la foi d'un soupçon, abjurent leur vaine querelle et renouvellent le pacte sacré de leur intelligence rompue. Malentendu dissipé par un mot, paroles mêlées de tristesse et de joie, oubli du passé, possession de l'avenir, inviolables sermens, certitudes ineffables, mon âme a savouré toutes ces douceurs et, scellant son traité de ses larmes, elle a renoué son alliance avec

l'ordre éternel des choses qu'avaient méconnu ses soupçons, qu'avaient insulté ses douleurs!

Je rentrai fort tard chez moi, j'y trouvai une lettre; je vous la transcris :

« J'ai tout dit à ma seconde mère, elle s'est écriée, elle a ri, elle a pleuré, m'a embrassée; s'asseyant auprès de moi, mes mains dans les siennes, elle a rêvé longtemps, puis elle a dit : Le bon Dieu nous bénisse! Faisons nos malles... Nos malles sont faites, je puis causer un instant avec vous.

« Nos cœurs, Marcel, ont marché bien vite, trop vite peut-être! Au milieu des bois, dans un beau jour, tout est facile. La vie n'est pas ainsi. Hélas! des barrières nous séparent, et vous aurez besoin de courage. Votre mère ne m'aime pas; auprès d'elle, dans son entourage, vous entendrez mal parler de moi. Marcel, Paule vous jure qu'elle est digne de vous. Que ce serment vous suffise, n'exigez pas qu'elle s'explique, sa fierté gênerait sa défense. Je pars, je vous laisse seul avec le monde et ses jugemens légers, et ses discours téméraires, et ses profanes erreurs, et ses sourires cruels, et ses préjugés, dieux frivoles que ses passions servent à genoux. Dans deux mois, si votre foi n'a point faibli, je vous attendrai, je vous conterai tout, nous pleurerons et nous rirons ensemble; mais si votre cœur se surprenait à douter, ah! ne venez pas, ne nous revoyons jamais; que cette erreur d'un jour soit oubliée! La divine pitié guérira peut-être ma blessure... Gentianes déjà fanées, mais qu'il gardera en mémoire de ce jour, parlez-lui de ce bois, de ce sentier où je le vis agenouillé devant moi, dites-lui... Non, ne lui dites rien. Que son cœur seul parle à son cœur et fasse taire la voix du monde! Adieu, Marcel; je vous aime, je crois en vous. »

Félix, est-ce que je rêve? Du courage, des périls à vaincre! Luttes risibles, victoires trop aisées. Eh quoi! le monde... Qu'il ose se mettre entre elle et moi, je marcherai droit à lui, je l'écraserai... Que dis-je? elle a raison : il faut du courage pour supporter le bonheur, car il est des joies qui écrasent...

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

WILLIAM PITT

PREMIER LORD DE LA TRÉSORERIE.

II.

LES FINANCES DE LA GUERRE.

I. — ARMEMENS DE L'ANGLETERRE CONTRE LA FRANCE. — CRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. — EMPRUNTS POUR LE COMPTE DE L'AUTRICHE.

Avant d'aborder l'examen des diverses mesures auxquelles Pitt dut avoir recours afin de subvenir aux frais de la guerre contre la France (1), il importe d'indiquer par quelques chiffres quelle était la situation financière de l'Angleterre au commencement de 1793. Le revenu de l'année 1792 avait dépassé de 300,000 liv. st. celui de 1791, et s'était élevé à 17,034,000 liv. st. (425,850,000 fr.). Les dépenses, conformes à l'évaluation faite en 1791, avaient été de 16 millions de liv. st. (400 millions de francs). Le capital de la dette fondée était de 238,231,248 liv. st.; celui de la dette à terme, comprenant les avances faites par la Banque, ainsi que par la compagnie des Indes, et le montant des billets de la marine ou de l'échiquier, s'élevait à 30,036,024 liv. st. Le total de la dette publique était donc de 268,267,262 liv. st., imposant en intérêts ou frais accessoires une charge annuelle de 9,752,673 liv. st., et le fonds d'amortissement constitué en 1786 avait déjà racheté un capital de 9,444,800 livres sterling. Enfin, pour bien établir la part du passé

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

et dégager celle de l'avenir, constatons qu'au mois d'août 1793 la dette à terme était diminuée d'une somme de 4,200,000 liv. st. portée à la dette fondée par suite de la consolidation en fonds 3 pour 100 d'une créance de pareille somme due depuis longtemps par l'état à la compagnie des Indes, qui lui en avait fait successivement l'avance lors des divers renouvellemens de son privilége.

Les événemens dont la France était le théâtre, ses conquêtes et la déclaration de guerre faite par la convention à la Hollande, à l'Espagne, à l'Angleterre, avaient causé dans ce dernier pays une animation générale. Pitt ne fit donc que satisfaire à un sentiment presque unanime en préparant avec autant d'activité que d'énergie les moyens propres à répondre efficacement au défi qui venait d'être jeté. L'armée de terre fut augmentée de 27,000 hommes, le nombre des marins embarqués à bord des bâtimens de l'état fut porté à 47,000, et des troupes hanovriennes et hessoises furent prises à la solde de l'Angleterre. De plus un subside de 200,000 livres sterling fut donné à la Sardaigne pour la mettre en état de tenir sur pied une armée de 50,000 hommes, et des traités d'alliance offensive et défensive furent conclus avec la Russie, l'Autriche, la Toscane, Naples, l'Espagne et le Portugal. Les revenus ordinaires ne pouvant couvrir l'excédant de dépenses que devait entraîner cet ensemble de mesures, le parlement, sur la proposition de Pitt, vota un emprunt de 4,500,000 livres sterling, et affecta au paiement des intérêts le produit des taxes temporaires établies en 1790 à l'occasion des armemens faits contre l'Espagne.

Tous les dangers cependant n'étaient pas au dehors, et on était menacé au dedans d'une crise industrielle et commerciale qui pouvait amener les complications les plus fâcheuses. Pendant les neuf années de paix prospère qui venaient de s'écouler, les banques s'étaient multipliées à l'infini, la plupart sans bases solides, et toutes, dans l'espoir d'augmenter rapidement leurs bénéfices, avaient étendu sans mesure l'émission de leurs *bank-notes*. Nombre d'entre elles croulèrent au premier souffle de la tempête, et il en résulta une véritable panique. Les capitaux se cachèrent, et les maisons les plus solides dans l'industrie et le commerce ne pouvaient, par la vente ou l'engagement des marchandises qui remplissaient leurs magasins, se procurer les fonds qui leur étaient nécessaires. Des ateliers importans allaient se fermer, laissant des masses d'ouvriers sans travail, des maisons respectables étaient sur le point de manquer à leurs signatures et d'en entraîner d'autres dans leur désastre, lorsque Pitt proposa au parlement d'autoriser l'émission de billets de l'échiquier pour une somme de 5 millions de livres sterl., destinés à être distribués en prêts aux négocians, banquiers ou in-

dustriels dont les demandes seraient trouvées fondées. Le parlement s'empressa d'adhérer à cette proposition et désigna lui-même les commissaires chargés de faire les prêts. Ce vote seul suffit pour dissiper bien des inquiétudes, et le nombre total des demandes de secours ne fut que de 332 pour une somme de 3,855,624 liv. ster.; 238 furent accueillies jusqu'à concurrence de 2,202,600 liv. ster.; 45 furent retirées et 49 rejetées. La totalité des avances fut restituée, une partie considérable avant l'époque fixée pour le remboursement, et le surplus aux échéances déterminées. Deux des emprunteurs seulement firent faillite, mais se trouvèrent plus tard en état de se libérer. Ainsi furent prévenus de grands malheurs, et l'opération ne coûta aucuns frais. La différence entre l'intérêt de 5 pour 100 payé par les emprunteurs et celui des billets de l'échiquier, pour lequel l'état ne donnait que 2 deniers 1/2 par jour, suffit à toutes les dépenses de la commission, et laissa même un profit de 4,000 livres sterling qui fut versé au trésor public.

Les premiers mois de 1793 furent pour les armées françaises une suite de revers. Dumouriez, battu à Nerwinde, dut évacuer la Belgique, et les Autrichiens entrèrent sur le territoire français, où ils occupèrent Condé, Valenciennes et Le Quesnoy. De leur côté, les flottes anglaises s'emparèrent de Terre-Neuve, de Tabago, de Pondichéry, de tous les comptoirs français au Bengale et sur la côte de Malabar, et de la ville ainsi que du port de Toulon; mais après la journée du 31 mai, sous l'impulsion violente du comité de salut public, des levées en masse furent faites en France et dirigées vers la frontière. En Flandre, le duc d'York, à la tête d'une armée anglaise et hanovrienne, fut battu par le général Houchard et obligé de lever le siége de Dunkerque; le prince de Cobourg fut défait à Wattignies par Jourdan, et les Autrichiens furent rejetés par Hoche au-delà du Rhin. L'amiral Sidney Smith dut également évacuer Toulon; mais en partant il y brûla l'arsenal, les magasins, dix-sept vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, et emmena le reste, portant ainsi un coup fatal à la puissance maritime de la France.

C'est sous l'impression de ces nouvelles que fut ouverte le 21 janvier 1794 la session du parlement. Le roi y déclara qu'il regrettait l'obligation où se trouvait l'Angleterre de continuer les hostilités, mais qu'il méconnaîtrait les vrais intérêts du pays, s'il se laissait aller à faire la paix sur des bases qui ne garantiraient pas suffisamment l'indépendance de l'Europe. En effet, le régime pratiqué en France, et que la convention voulait propager à l'extérieur par les agressions les plus injustes, ne tendait qu'à la destruction des propriétés, au renversement des lois et de la religion, et il n'y aurait pas de sécurité possible pour les autres nations aussi longtemps

qu'il durerait. Il exprima donc l'espoir que le parlement adhérerait à toutes les propositions qui lui seraient soumises par ses ministres.

La politique du gouvernement fut vivement attaquée par Fox. Il était le premier, dit-il, à flétrir les crimes qui se commettaient en France, et déplorait les scènes de carnage qui ensanglantaient le continent; mais le duc de Brunswick en avait donné le signal par son manifeste, et sur lui ainsi que sur les négociateurs du traité de Pilnitz devait retomber toute la responsabilité de la lutte qui désolait l'Europe. D'ailleurs, quelque indignation que dussent causer les événemens dont la France était le théâtre, si on voulait les considérer comme un motif légitime de guerre, l'Angleterre n'avait pas un seul de ses alliés avec qui elle pût rester en paix. Tous en effet avaient commis les actes de despotisme les plus répréhensibles, et la Pologne n'était-elle pas en ce moment même l'objet de traitemens révoltans? Sans doute on pouvait invoquer les sentimens de haine professés par les républicains français contre l'Angleterre, et leur esprit d'agression et de conquête; mais qui avait plus haï l'Angleterre que Louis XIV? Qui avait eu plus que lui l'esprit d'agrandissement? La paix cependant avait été conclue avec lui à Ryswick. Pourquoi ne le serait-elle pas aussi avec la convention? C'est en vain qu'on avait voulu détruire le pouvoir de cette assemblée; elle avait triomphé des insurrections intérieures, battu les armées de l'Europe, et, défendant la cause de l'indépendance et de la liberté, elle était assurée d'être soutenue par toute l'énergie nationale. On pouvait donc traiter avec elle en toute sécurité. Fox termina en demandant que le roi fût prié de faire la paix dès qu'il y aurait moyen de la conclure honorable et avantageuse, et sans avoir égard à la forme de gouvernement qui existerait en France.

Pitt répondit qu'il souhaitait aussi la paix, mais qu'elle n'offrirait aucune sûreté, faite avec un pouvoir tel que celui qui dominait alors en France. Ne venait-il pas en effet d'abolir la religion, de s'emparer des propriétés privées, et ne professait-il pas des principes aussi destructeurs de l'ordre général des sociétés que contraires à la stabilité des gouvernemens? Ces principes, il cherchait à les répandre par la conquête dans toute l'Europe, et l'Angleterre avait un puissant intérêt à combattre énergiquement une pareille propagande. D'ailleurs des décrets de la convention défendaient de négocier avec tout ennemi qui, au préalable, n'aurait pas évacué le territoire de la république, et reconnu son unité et son indivisibilité. Pour traiter avec la France, il fallait donc se mettre à sa merci, accepter ses conquêtes, lui restituer ses anciennes possessions. L'Angleterre était-elle disposée à subir de pareilles conditions? et lors même qu'elles ne lui seraient pas imposées, ne s'exposerait-elle

pas, en négociant avec une dictature dont les membres se détruisaient successivement les uns les autres, à voir les conditions admises par les maîtres du jour méconnues par ceux du lendemain? Il était donc, à tous égards, plus sage de continuer la guerre que de traiter avec de pareils monstres. Et, rappelant enfin la citation historique faite par Fox, « l'honorable membre, dit-il, a profité de cette occasion pour faire une belle sortie contre les rois, assurant que nous pouvons avoir autant de confiance dans la bonne foi des gouvernans actuels de la France que nos ancêtres en ont eu dans celle de Louis XIV. Je conteste formellement cette assertion, et je dis que si ce roi avait réussi dans ses ambitieux projets, ce que nous aurions eu à souffrir alors eût pu être considéré comme une prospérité en comparaison de tous les maux que produirait le triomphe du régime révolutionnaire. La splendeur de sa cour, les talens de ses généraux, la discipline de son armée, tout ce qu'il inspirait enfin relevait toujours d'un sentiment d'honneur. Son ambition même, bien qu'extrême, était dirigée et contenue par des principes de grandeur et de loyauté. Il en est autrement de ceux professés par la convention : elle a mis de côté toute espèce de pudeur, et, avec une ambition non moins grande, elle ne craint pas d'employer des moyens de destruction mille fois plus à redouter que ne l'a jamais été le pouvoir du plus puissant monarque. »

La motion de Fox fut rejetée à une immense majorité, et le parlement, sur la proposition de Pitt, porta à 85,000 hommes les forces de l'armée navale, à 60,000 hommes celles de l'armée de terre, autorisa le gouvernement à emprunter une somme de 11 millions de livres sterling, et affecta au service de cet emprunt le produit de taxes additionnelles sur le rhum, les esprits, les briques, les toiles et glaces. Outre les forces dont nous venons de parler, le gouvernement avait pris à la solde de l'Angleterre des corps étrangers composés d'émigrés et de Hessois. Ils devaient les uns et les autres faire partie d'une expédition projetée contre la côte de Bretagne; mais, en attendant qu'elle fût définitivement organisée, ils furent placés dans l'île de Wight. Ce casernement sur le sol anglais fut dénoncé comme inconstitutionnel par Fox et par Grey. L'institution d'une armée régulière (*standing army*) avait toujours été vue avec une répugnance extrême, comme plaçant entre les mains du souverain une force prête à l'aider dans les entreprises qu'il serait tenté de faire contre les libertés publiques. A plus forte raison cette défiance devait-elle exister vis-à-vis de troupes mercenaires que n'auraient pu retenir ni le sentiment du patriotisme ni le respect des lois. Aussi depuis 1688 nul corps étranger n'avait été introduit dans le royaume sans l'autorisation du parlement, très jaloux de son droit

à cet égard. Pitt fut le premier à reconnaître ce droit, ainsi que l'infraction commise; mais elle était expliquée et justifiée par les circonstances, et le parlement refusa de la censurer.

Au milieu de tant d'efforts faits par la nation anglaise pour poursuivre énergiquement la guerre, la Prusse, découragée par ses échecs, manifesta l'intention de se retirer de la lutte. Elle allégua que ses ressources ne lui permettaient pas d'y rester plus longtemps engagée, que d'ailleurs, séparée de la France par d'autres états, elle n'avait pas à en redouter le voisinage, et que les intérêts de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Hollande, étant autrement menacés que les siens, c'était à ces puissances de soutenir tout le poids des hostilités. Cette résolution pouvait avoir les conséquences les plus graves en ouvrant aux Français la route des Pays-Bas et en privant la coalition du concours de troupes excellentes. Il fallait donc empêcher à tout prix qu'elle ne fût exécutée, et, l'Autriche n'étant pas en position de faire le moindre sacrifice pécuniaire, l'Angleterre et la Hollande durent s'engager à payer à la Prusse un subside moyennant lequel elle promit de mettre à leur disposition une armée de 60,000 hommes. Pour subvenir à cette charge, Pitt ayant demandé au parlement un crédit de 2,500,000 livres sterling, Fox signala tous les dangers de la voie où l'on allait entrer. La conduite du roi de Prusse lui paraissait devoir inspirer peu de confiance, et il était à craindre qu'une fois la somme promise payée, ce souverain ne vînt alléguer de nouveaux obstacles et faire de nouvelles demandes. D'un autre côté, la situation financière de l'Espagne, de l'Autriche, de la Russie était détestable, et sans aucun doute, encouragées par ce précédent, ces puissances viendraient à leur tour prétexter de leur épuisement et menacer de mettre bas les armes. Il faudrait donc pour les retenir leur donner aussi des subsides, et la lutte, se prolongeant, entraînait infailliblement la ruine de l'Angleterre. Quelque bien fondées que fussent ces observations, elles ne pouvaient prévaloir en présence des nécessités de la situation et du danger qu'il s'agissait de conjurer. Le crédit demandé fut accordé. Du reste, la Prusse n'en reçut qu'une partie, car, beaucoup plus préoccupée des événemens de la Pologne que de la guerre avec la France, elle laissa ses troupes immobiles et ne voulut prendre part à aucune des opérations de la campagne de 1794. Le gouvernement anglais se considéra dès lors comme délié vis-à-vis d'elle, et cessa de lui payer le subside convenu.

Cette campagne fut sur le continent tout à l'avantage de la France, dont les armées, sous les ordres de Pichegru, de Jourdan et de Moreau, après avoir remporté les victoires de Fleurus et de Ruremonde, reprirent la Belgique, rejetèrent les Autrichiens au-delà du

Rhin et firent la conquête de la Hollande. Sur mer, le drapeau anglais fut plus heureux. L'amiral Hood prit possession de l'île de Corse, dont les habitans avaient réclamé le concours de l'Angleterre pour se délivrer des Français. L'amiral Jervis s'empara de la Martinique et de Sainte-Lucie. L'amiral Howe défit une flotte de vingt-six bâtimens de ligne, sortie du port de Brest, sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse, pour protéger l'arrivée d'un convoi considérable chargé de blé et venant d'Amérique. Néanmoins ces succès, quelque flatteurs qu'ils fussent pour l'amour-propre national, ne pouvaient compenser les revers éprouvés sur le continent, et d'ailleurs, par suite de la conquête de la Hollande par Pichegru, presque tous les frais de la guerre allaient retomber à la charge de l'Angleterre. En effet, ainsi que l'avait prévu Fox, l'Autriche, découragée aussi par sa défaite, désespérant de recouvrer la Belgique, avait menacé à son tour de se retirer de la lutte, et pour conserver sa coopération le gouvernement anglais avait dû contracter pour elle, en le garantissant, un emprunt de 4,600,000 liv. sterl. Pitt devait donc s'attendre à de vives attaques dans le parlement, et il avait fortifié sa position ministérielle, depuis la dernière session, par l'entrée dans le cabinet du duc de Portland, de lord Spencer, de lord Fitz-William et de Windham, en s'assurant ainsi le concours de la portion dissidente du parti whig dont ils étaient les chefs.

Le discours de la couronne fut des plus belliqueux : le roi déclara qu'il fallait redoubler d'efforts, et qu'alors seulement on arriverait à obtenir une paix durable et à délivrer l'Europe du plus grand danger qui l'eût menacée depuis qu'il y existait une société civilisée. Dans la discussion de l'adresse, Wilberforce demanda que le gouvernement fût invité à entamer des négociations de paix sur des bases honorables pour l'Angleterre, mais acceptables aussi par la France. Cette motion fut soutenue par Canning, qui insista sur le changement de régime survenu en France depuis le 9 thermidor; mais Pitt répondit que le système révolutionnaire du nouveau comité de salut public était le même que celui de l'ancien, et qu'il n'y aurait pas plus de sécurité à traiter avec ses membres qu'avec Brissot et Robespierre. Il exprima la conviction que le rétablissement du régime monarchique en France devait seul assurer la tranquillité de l'Europe, en ajoutant toutefois que dès qu'il serait possible de faire avec le gouvernement républicain une paix sûre et avantageuse, il serait le premier à conseiller au roi de la conclure. La motion de Wilberforce fut rejetée, mais avec une minorité double de celle que l'opposition avait pu réunir jusqu'alors. En conséquence, le parlement adhéra à toutes les demandes qui lui furent faites

par le cabinet : l'effectif de la marine fut porté à 100,000 hommes; celui des troupes de terre, y compris la milice, à 150,000 hommes, un emprunt de 18 millions de livres sterling fut voté, et, pour en assurer le service, de nouvelles taxes furent établies sur le vin, les liqueurs, le café, le thé, la poudre à cheveux, cette dernière étant présumée devoir à elle seule produire 200,000 liv. sterl.

La garantie en faveur de l'emprunt contracté pour le compte de l'Autriche fut également accordée, mais non sans avoir donné lieu de la part de Fox aux plus amères critiques. « Pourquoi l'empereur, dit-il, a-t-il recours à notre crédit? Uniquement parce qu'il n'en a pas lui-même. Il y a en effet dans ses états et dans les autres des capitalistes parfaitement aptes à comprendre les avantages du placement, sans que nous prenions la peine de les leur de montrer nous-mêmes. Certes ils les ont vus, mais ils n'ont rien voulu avancer en raison des craintes que leur inspire l'emprunteur. Le prêt qui lui est fait n'est donc qu'un subside déguisé, et ce n'est pas là une opération loyale. Ainsi voyez la situation dans laquelle nous nous trouvons. Le seul concours que nous puissions avoir en ce moment est celui de l'empereur, et cependant, après avoir fait pour lui des sacrifices plus considérables que ceux que nous a coûtés l'aide de la Prusse, nous sommes exposés à en recevoir le même traitement. Il a plus de bonne foi, dit-on, que le roi de Prusse; mais on prétendait aussi que ce dernier en était rempli, et j'ai peu de confiance, quant à moi, dans la probité des souverains absolus. »

Outre cet emprunt de 4,600,000 livres sterling, le gouvernement anglais dut encore, en 1797, en contracter aux mêmes conditions un second de 1,620,000 livres sterling pour le compte du même souverain, et le capital nominal de la dette perpétuelle qu'ils créèrent l'un et l'autre fut de 7,502,630 livres sterling. Il fut convenu que le paiement des intérêts aurait lieu à la banque d'Angleterre, et les agens de l'empereur devaient à cet effet lui en verser le montant chaque semestre avant l'échéance. S'ils y manquaient, cet établissement devait s'adresser aux lords de la trésorerie, et ces derniers étaient autorisés à lui remettre la somme nécessaire en la prenant sur le fonds consolidé, de telle sorte que cette dette reposait sur les mêmes garanties que la dette anglaise. Le gouvernement autrichien promit même d'affecter chaque année à l'amortissement du capital une somme de 60,000 livres; mais aucun de ces engagemens ne fut rempli. En 1798, l'Autriche cessa de payer les intérêts, et depuis lors ils furent régulièrement acquittés aux échéances convenues avec les ressources du fonds consolidé. L'Angleterre ne voulut même pas qu'un marché auquel elle avait pris part ne fût point complétement exécuté, et qu'il pût en résulter le moindre préjudice

pour ceux qui l'avaient contracté; elle se chargea donc de l'amortissement, et en 1815 1,622,584 livres sterling avaient déjà été rachetées.

Depuis 1784, Pitt avait invariablement suivi la règle qu'il avait établie alors de ne faire d'emprunts qu'avec publicité et concurrence. Il concéda cependant à l'amiable, à une maison considérable appelée la maison Boyd, celui qu'il avait contracté pour subvenir aux besoins de l'année 1795, et il y fut déterminé par les considérations suivantes. Le montant des emprunts était en général payable 15 pour 100 au moment de la souscription, et le surplus de mois en mois; mais dans les bills qui les autorisaient était toujours inscrite une clause qui accordait une prime pour les versemens faits par anticipation. Celui de 11 millions contracté en 1794 l'avait été à un taux favorable pour le trésor, et était devenu fort onéreux aux souscripteurs à cause de la baisse occasionnée par les revers de la guerre. Aussi aucun versement n'avait été fait par avance, et le gouvernement, se trouvant à court de fonds, avait dû s'adresser à la maison Boyd, qui lui avait remis ceux dont il avait besoin. Cette opération avait été peu avantageuse à la maison Boyd, et soit pour reconnaître un service rendu, soit pour s'assurer à l'avenir le concours d'une maison solide et respectable, Pitt lui avait promis la concession du prochain emprunt. Il le lui donna en effet au taux de 4 pour 100, et, la rente ayant haussé à la fin de l'année, elle réalisa des bénéfices considérables. Cette concession à l'amiable fut vivement critiquée. L'opposition demanda une enquête, et le comité auquel elle fut confiée constata dans son rapport qu'une maison rivale avait offert des conditions meilleures. Personne n'attaqua la probité du ministre, parce qu'elle était au-dessus de tout soupçon, et ses adversaires lui rendirent à cet égard le plus complet hommage; mais ils lui reprochèrent d'avoir fait un marché préjudiciable à l'état dans une pensée de corruption parlementaire. Pitt exposa simplement les faits, rejeta dédaigneusement l'accusation d'avoir cherché à augmenter son influence ministérielle au préjudice des intérêts du trésor, et démontra qu'au moment où il avait été contracté, l'emprunt, nonobstant les assertions du comité, n'aurait pu l'être d'une façon plus avantageuse. La motion de censure fut rejetée à une immense majorité; mais, quelque pures qu'eussent été les intentions du ministre, il avait eu tort évidemment de se départir d'une règle posée et maintenue jusqu'alors rigoureusement par lui-même, au risque de froisser tant d'intérêts privés et de compromettre cette influence parlementaire qu'on lui reprochait de vouloir ménager : accusation bien mal fondée du reste, car alors même il mettait un terme à divers abus qui avaient été un moyen

de force pour ses prédécesseurs. Ainsi c'était une pratique constante dans les guerres antérieures de traiter à forfait et de gré à gré pour les fournitures de troupes employées au dehors avec des amis de l'administration, ou de leur en confier l'achat moyennant des commissions plus que rémunératrices. Le ministre y gagnait en crédit, mais le trésor y perdait doublement, d'abord à raison des bénéfices considérables réalisés par les traitans, ensuite parce que, se présentant sur le marché en concurrence les uns des autres et avec les commissaires de la marine, ils faisaient monter le prix de tous les approvisionnemens. Pitt n'avait pas voulu recourir à de pareils moyens; désireux avant tout d'introduire l'ordre et l'économie dans les diverses branches du service public, il avait exigé que toutes les fournitures fussent achetées par les employés de l'administration, que tous les marchés eussent lieu par adjudication publique, et il avait cherché à restreindre dans les plus strictes limites les dépenses militaires faites au dehors. A cet effet, aussi bien dans l'armée que dans la marine, ces dernières durent être autorisées par le commandant en chef et faites exclusivement par l'intermédiaire d'un commissaire-général, contrôlé lui-même par un commissaire des comptes chargé de vérifier si toutes les conditions possibles d'économie avaient été observées. De plus, il fut sévèrement défendu à ces agens de percevoir aucune rétribution en dehors des émolumens qui leur étaient attribués.

II. — DISETTE. — CONSOLIDATION DE LA DETTE A TERME. — SUBSIDES A L'AUTRICHE. — EMPRUNT NATIONAL. — CRAINTES D'INVASION. — BANQUE D'ANGLETERRE ET SUSPENSION DES PAIEMENS EN ESPÈCES (1796-1797).

Le printemps et l'été de l'année 1795 ayant été constamment froids et pluvieux, la récolte fut détestable en Angleterre, et le blé monta au taux exorbitant de 108 sh. le quarter. Une épizootie enleva aussi une partie du bétail, et, la hausse du prix de toutes les denrées alimentaires rendant d'autant plus onéreux le poids des impôts récemment créés, la guerre commença à être moins populaire. Des troubles éclatèrent à Coventry, Birmingham, Nottingham et dans d'autres villes. Londres n'en fut pas exempt, et lorsque le 29 octobre 1795 le roi se rendit au parlement pour ouvrir la session, il fut accueilli par la foule aux cris de « plus de guerre, plus de famine! à bas Pitt! du pain! la paix! »

Pour calmer les inquiétudes et remédier à l'intensité de la disette, Pitt s'empressa de soumettre au parlement, qui les adopta, diverses mesures ayant pour objet de défendre l'emploi de la farine dans les fabriques d'amidon et les distilleries, de lever tous les obstacles qui

pourraient entraver la libre circulation des grains, de relever les boulangers de l'obligation de faire le pain avec de la farine de première qualité, de les autoriser à y mélanger du maïs, des pommes de terre et des grains de qualité inférieure, d'accorder des primes pour l'importation du blé et de toutes matières alimentaires, et d'en prohiber l'exportation. Les efforts de l'administration et de la législature rencontrèrent partout un concours empressé. Dans les ménages les plus riches, on s'interdit l'usage de la pâtisserie, et on ne consomma que du pain mélangé; la compagnie des Indes vendit au-dessous de leur valeur les cargaisons de riz qu'elle avait en magasin ou qui lui arrivèrent, et la Cité de Londres encouragea par des primes la vente à prix réduit de diverses espèces de poissons. Grâce à l'emploi de ces moyens et aussi au bon sens public, le progrès du mal fut arrêté, et le prix du blé ramené dans des limites modérées.

Le parlement vota ensuite le budget de 1796 et autorisa le gouvernement, pour subvenir aux charges extraordinaires résultant des circonstances, à contracter deux emprunts qui s'élevèrent ensemble à 25,500,000 liv. sterl. Le service en fut assuré au moyen de nouveaux droits sur le tabac, le sucre, le sel, les chevaux d'agrément, et aussi par la création d'un impôt sur les successions mobilières, dont furent exemptés les veuves et enfans, et qui, pour les autres héritiers, variait de 2 à 6 pour 100, suivant le degré de parenté. Le chancelier de l'échiquier avait proposé d'y soumettre les biens immeubles comme les biens meubles; mais, devant la vive opposition des propriétaires fonciers, nombreux et influens dans le parlement, il dut renoncer à la partie de son projet relative aux successions immobilières.

Dans cette circonstance, il y eut de la part du parlement une violation d'autant plus inexcusable du principe de justice distributive en matière d'impôts, qu'en exemptant une nature de propriété des charges dont il grevait l'autre, il ne fut déterminé que par des motifs d'intérêt privé. Sans doute Pitt aurait pu empêcher la consécration d'une inégalité aussi choquante en ne soumettant point à la sanction de la couronne la partie de son projet qui avait été adoptée; mais il aurait fallu se priver d'un revenu de 150,000 liv. sterl., bien nécessaire alors, et les considérations de nécessité l'emportèrent sur celles d'équité. En principe d'ailleurs, le nouvel impôt était bon. Il ne portait ni sur le travail, ni sur les économies du contribuable, mais frappait modérément un capital qui venait souvent d'une façon inespérée accroître son bien-être. L'immunité accordée à la propriété foncière était seule regrettable, et, bien qu'elle ait été fréquemment l'objet des réclamations les plus vives au sein ou au dehors de la législature, que chaque fois on ait fait observer

combien il était inique que de minces héritages en meubles de 50 ou 100 liv. sterl. fussent grevés d'un droit fiscal, tandis que ceux comprenant des domaines d'une valeur de 100,000 livres et plus n'y étaient pas assujettis, elle n'en a pas moins été maintenue jusqu'en 1853, tant il est vrai qu'une fois établis, les abus, quelque démontrés et choquans qu'ils soient, résistent aux attaques dont ils sont l'objet quand ils profitent à des intérêts opiniâtres. Et, s'il en est ainsi dans les pays de libre discussion, combien la réforme n'en est-elle pas plus difficile dans les états soumis au régime du pouvoir absolu!

Outre les deux emprunts de 25,500,000 liv. sterl. qu'il contracta en 3 pour 100 au taux d'environ 4 1/2, Pitt eut dans le courant de l'année 1796 à procéder à une opération financière importante, celle d'une nouvelle consolidation de la dette à terme.

Nous avons vu que le gouvernement avait dû emprunter en 3 pour 100 :

En 1793.................	4,500,000 l. st.	au capital nominal de	6,250,000 l. st.
En 1794.................	11,000,000	— de	13,750,000
En 1795.................	18,000,000	— de	24,000,000
En 1796.................	25,500,000	— de	36,889,625
Pour une somme réelle de	59,000,000 l. st., le capital nominal de la dette avait donc été augmenté de..........		80,889,625 l. st.

Mais cette somme de..		59,000,000 l. st.
était loin d'avoir suffi à toutes les dépenses résultant de la guerre. Les avances faites au trésor par la banque depuis le commencement des hostilités s'étaient élevées de 9,066,698 à 12,846,700 liv. st., soit de..		3,780,000
Des bons de la marine, d'approvisionnement, etc., émis depuis la même époque, avaient été successivement consolidés en rentes 5 pour 100 en 1794 pour une somme de..........................		1,907,452
en 1795 pour..		1,490,667
au mois d'avril 1796 pour..................................		4,226,796
Et nonobstant cette large décharge, il en restait encore sur le marché, au mois de septembre suivant, pour...........	11,595,529 l. st.	13,028,823
plus en billets de l'échiquier, indépendamment de ceux remis à la banque pour garantie de ses avances..............................	1,433,294	
La guerre avait donc déjà coûté en trois ans et demi..............		83,433,738 l. st.,

non compris le produit des taxes établies pour le service des nouveaux emprunts.

Ces 13,028,823 liv. sterl. de titres flottans pesaient lourdement sur la place. Ils perdaient plus de 10 pour 100, et le gouvernement ne trouvait plus à en émettre qu'avec un escompte de 14 et 15 pour 100. Il fallait donc sortir au plus tôt de cette situation, et le moyen le plus convenable parut être une nouvelle consolidation. Une conférence eut lieu entre Pitt et les principaux porteurs de

billets, et il fut convenu que chacun d'eux recevrait à son choix, à raison de 57 livres qui lui seraient dues, un titre de rente 3 pour 100, à raison de 72 livres un titre de rente 4 pour 100, et pour 85 livres un titre de rente 5 pour 100, c'est-à-dire que la consolidation fut faite dans le premier fonds au taux de 5,30, dans le second à celui de 5 1/2, dans le troisième à celui de 5,90, et que pour un capital réalisé de 13,028,823 livres, celui de la dette publique fut augmenté de 21,616,459 liv. sterl.

Sans doute ces conditions étaient onéreuses; mais aussi, le marché se trouvant dégagé de toutes ces valeurs dépréciées, le trésor put négocier plus aisément et plus avantageusement les titres nouveaux qu'il eut à émettre, et une masse considérable de capitaux rendue disponible vint en aide au commerce et à l'industrie. Une autre mesure contribua aussi à prévenir pour les obligations de la marine le retour d'une dépréciation semblable à celle qu'elles venaient de subir. Précédemment les fournitures et approvisionnemens de ce département étaient livrés contre des billets payables à des époques indéterminées: l'escompte s'en accroissait chaque année et finissait par devenir fort onéreux. Déjà en 1794, voulant remédier à ces inconvéniens, Pitt avait fait décider que tous les effets de cette nature seraient acquittés à quinze mois de date, et le taux de l'escompte avait immédiatement diminué; mais soit à cause du grand nombre de ces effets, soit plutôt parce que l'époque du paiement était encore trop éloignée, il était remonté en 1796 à 14 et 15 pour 100. Le ministre pensa qu'il fallait rapprocher le terme de l'échéance, et sur sa proposition le parlement adopta un bill par lequel il fut fixé à quatre-vingt-dix jours. Le résultat espéré fut complétement atteint. Les billets, étant acquittés avec une régularité scrupuleuse, furent considérés comme argent comptant : ils gagnèrent même en 1798 1/8 pour 100, et depuis ne perdirent jamais au-delà d'un quart pour 100.

Enfin, pour prévenir des mécomptes regrettables dans les dépenses de la marine, on les évalua d'après une base nouvelle. Sous Guillaume III, elles avaient été fixées en bloc, non compris celles afférentes aux constructions et réparations maritimes à 4 liv. sterl. par mois à raison de chaque homme, et depuis lors, malgré l'augmentation du prix de toutes choses, ce taux n'avait pas été changé. Aussi les crédits alloués se trouvaient chaque année insuffisans. Pour rentrer dans la vérité des faits, le chiffre fut porté à 7 livres par homme, et les dépenses de l'année 1798 n'atteignirent pas les crédits votés d'après cette base.

Cependant les passions révolutionnaires s'étaient calmées en France, la convention n'existait plus, et une nouvelle forme de

gouvernement y avait été constitutionnellement établie. On pouvait désormais traiter avec un pouvoir régulier, et au commencement de l'année 1796 Pitt avait obtenu du roi, après une vive résistance, l'autorisation de faire des propositions de paix au directoire. M. Wickam, ambassadeur d'Angleterre en Suisse, fut donc chargé de demander à M. Barthélemy, représentant de la France en Suisse, si son gouvernement consentirait à l'ouverture d'un congrès où seraient admis des délégués de tous les états belligérans pour y discuter les conditions d'une paix générale, et, dans le cas de l'affirmative, sur quelles bases le gouvernement français consentirait à traiter. Le directoire refusa le congrès en déclarant que jamais les territoires conquis et annexés à la France ne seraient restitués. L'Angleterre s'était engagée envers l'Autriche à ne faire la paix qu'autant que la Belgique lui serait rendue. Toute négociation devenait donc inutile, et les hostilités continuèrent; mais la cour de Vienne, étant à bout de ressources, demanda un nouveau subside, et ses besoins étaient si pressans qu'en l'absence du parlement Pitt prit sur lui de lui envoyer 1,200,000 livres.

Moreau et Jourdan s'avancèrent, chacun à la tête de son armée, jusqu'au cœur de l'Allemagne; mais, Jourdan ayant été battu par l'archiduc Charles à Wurtzbourg, les généraux français durent regagner les bords du Rhin. En Italie au contraire, les succès de l'armée républicaine furent complets : le général Bonaparte défit les Autrichiens dans une série de brillans combats, s'empara successivement du Piémont, de la Lombardie, d'une partie des états du pape, forma la république cisalpine et réduisit la cour pontificale, celles de Naples et de Sardaigne, à demander la paix. D'un autre côté, les troupes anglaises durent évacuer la Corse après deux années d'occupation, et le roi d'Espagne, ayant conclu avec la république française un traité d'alliance offensive et défensive, déclara la guerre à l'Angleterre. Il n'y avait plus à compter sur la Prusse, et quelques succès maritimes obtenus aux Antilles ne pouvaient compenser les revers éprouvés en Europe.

En Angleterre, le sentiment public devenait de plus en plus favorable à la paix. Le parlement avait été réélu sous cette impression, et, avant de le réunir, Pitt, surmontant encore les répugnances du roi, fit demander au directoire des passeports pour lord Malmesbury. Ces passeports furent immédiatement accordés, et en ouvrant la session, le 6 octobre 1796, le souverain put annoncer la reprise des négociations. A ce moment-là même, il n'était bruit que des préparatifs faits en France pour opérer une descente sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre. Quelque disposé que fût le gouvernement anglais à traiter, il devait cependant, en prévision du cas

où les négociations échoueraient, se mettre en mesure de repousser toutes les attaques qui seraient dirigées contre le territoire national, et à cet effet, sur la proposition de Pitt, le parlement vota dans les premiers jours de la session une levée de 15,000 hommes pour le service de la marine et de l'armée, une augmentation dans la milice de 60,000 hommes, qui devaient ne pas être immédiatement appelés, mais seulement organisés et exercés de façon à être aptes au service en cas de besoin, plus un corps de cavalerie irrégulière de 20,000 hommes désignés sous le nom de *yeomanry*. Il avait été constaté, par l'application de la taxe récemment établie sur les chevaux de luxe, que leur nombre s'élevait dans le royaume à plus de 200,000. Un cheval et son cavalier durent être fournis par tout propriétaire qui en aurait dix, ou par une collection de propriétaires réunissant ensemble ce même nombre. Il fut également décidé qu'en cas d'invasion tous les gardes-chasse seraient employés comme tirailleurs, ressource qui n'était pas à dédaigner, car il y en avait plus de 7,000 commissionnés. Ces mesures, tout à la fois efficaces et économiques, ménageaient les intérêts de l'agriculture et de l'industrie : elles laissaient à leur disposition les bras qu'elles occupaient aussi longtemps que la défense du territoire ne les réclamerait pas; en créant au sein du pays une force respectable, elles rendaient l'armée disponible, et permettaient de l'envoyer partout où sa présence pourrait être nécessaire.

Le parlement autorisa ensuite le gouvernement à contracter de nouveaux emprunts, vota, pour en assurer le service, de nouvelles taxes sur le thé, les ventes aux enchères, les esprits indigènes et étrangers, le sucre, les maisons, les voitures de louage et le port des lettres, dont le produit fut évalué à 2 millions de livres sterling. Il ratifia enfin, après de vifs débats, le subside de 1,200,000 livres sterling payés à l'Autriche. A cette occasion fut débattue entre le premier ministre et les chefs de l'opposition une question constitutionnelle de la plus haute importance, celle de savoir jusqu'à quel point, dans un pays soumis au régime d'une monarchie contrôlée par le pouvoir représentatif, le gouvernement a le droit d'engager les ressources de l'état sans l'autorisation préalable du parlement. Fox commença par établir que le premier privilége de la chambre des communes était non-seulement de voter l'impôt et de déterminer tous autres moyens de pourvoir aux dépenses publiques, mais aussi de décider ces dépenses et la façon dont elles seraient faites; puis il ajouta qu'un des principaux avantages d'une monarchie limitée était, en assurant les bienfaits de la liberté, de mettre le pays, par l'organe de ses représentans, à même d'examiner les causes d'une guerre, et de l'arrêter quand il la trouverait contraire à ses

intérêts. Néanmoins des événemens imprévus pouvaient occasionner des dépenses extraordinaires; mais c'était là une exception regrettable que l'urgence pouvait seule justifier. Or le subside avait été promis avant la clôture de la dernière session, et, en ne le soumettant pas alors à l'approbation du parlement, les ministres avaient voulu établir un précédent inconstitutionnel, et se donner ainsi à l'avenir la facilité de dépenser les deniers du pays sans l'assentiment préalable de ses représentans. Il proposa donc de déclarer que par cette conduite ils avaient violé le privilége de la chambre et engagé leur responsabilité personnelle.

Pitt reconnut comme Fox, et en termes non moins formels, le droit exclusif de la chambre des communes de voter les recettes et les dépenses de l'état. Néanmoins il était parfois dangereux de porter à l'excès la rigueur des principes. En examinant les précédens parlementaires, on verrait que l'application en avait été subordonnée maintes fois aux circonstances. Ainsi, pour ne point arrêter la marche du gouvernement, il avait été admis qu'en cas de besoins imprévus les ministres auraient la faculté d'y pourvoir sous leur propre responsabilité, et lors de l'administration de M. Fox lui-même il avait été fait pendant les sessions des dépenses extraordinaires considérables qui ne furent approuvées et régularisées que dans les sessions suivantes. Sans aucun doute, lorsqu'une dépense de cette nature pouvait être prévue, elle devait, avant la mise à exécution, être autorisée par le parlement; mais, si la divulgation en offrait des inconvéniens, le gouvernement ne devait pas hésiter à la faire et à la tenir secrète, sauf à la soumettre plus tard à la sanction législative. Tel était le cas dans lequel s'était trouvé le cabinet pour le subside donné à l'empereur d'Autriche. La situation de ce souverain était désespérée, et il fallait à tout prix lui venir en aide; la publicité donnée à ce concours aurait pu avoir, politiquement et financièrement, les conséquences les plus fâcheuses, et ces graves motifs avaient déterminé la conduite du cabinet. Quelques membres, il est vrai, tout en reconnaissant la nécessité dans certaines circonstances de procéder sans vote préalable du parlement, en contestaient cependant la faculté quand il s'agissait de troupes étrangères; mais l'histoire et le journal de la chambre des communes témoignaient du contraire. Ainsi en 1701, sous le roi Guillaume, en 1706 sous la reine Anne, en 1718 sous le roi George Ier, en 1734 et 1742 sous George II, des subsides avaient été payés à des souverains étrangers sans avoir été accordés par la chambre des communes, et postérieurement, après en avoir reconnu l'utilité, cette dernière avait donné au gouvernement un bill d'indemnité. Le cabinet, dans les circonstances actuelles, ne s'é-

tait donc écarté ni des règles constitutionnelles ni des précédens parlementaires, et il avait le droit de compter sur une adhésion semblable.

Pitt était dans le vrai. Quelles que soient en effet les limites dans lesquelles peut être resserré le pouvoir exécutif par le contrôle des assemblées représentatives, il est impossible, sans risquer de compromettre les plus graves intérêts du pays, de lui refuser la faculté de pourvoir à des besoins imprévus par des crédits extraordinaires. Les garanties contre l'abus de cette faculté doivent se trouver dans la responsabilité des ministres ordonnateurs et l'obligation pour eux de soumettre dans un bref délai à la sanction législative les dépenses qu'ils ont faites sans autorisation. Une majorité a beau être dévouée à un ministère, il est des questions sur lesquelles, responsable elle-même envers le corps électoral, elle se montrera toujours sévère, et les ministres s'abstiendront avec soin de faire toutes dépenses qui, devant leur attirer avec les attaques de leurs adversaires les censures de leurs amis, pourraient compromettre leur personne, et dans tous les cas l'existence du cabinet. Or tel est, il faut le reconnaître, l'avantage du gouvernement parlementaire, que si, par entraînement ou par esprit de parti, il peut s'y commettre des erreurs qu'un revirement d'opinion peut bientôt corriger, du moins le pays ne se trouve pas à la merci d'une seule volonté et n'est pas exposé, pour la satisfaction d'une idée ou d'un sentiment personnel, à être lancé dans des entreprises plus ou moins conformes à sa dignité et à ses intérêts.

Une autre question financière et constitutionnelle d'égale importance donna lieu aussi à une vive discussion. Pitt avait introduit de grandes améliorations dans la comptabilité des recettes et dépenses publiques. Reposant désormais sur les bases les plus authentiques, les comptes étaient rédigés avec autant de soin que d'exactitude, et présentés dans une forme claire et simple. Il n'y avait donc plus moyen de déguiser la moindre irrégularité dans l'emploi des crédits alloués. Or l'examen de ces comptes montra que des fonds avaient été affectés à un tout autre usage que celui pour lequel ils avaient été votés. En conséquence, Grey soumit à la chambre plusieurs chefs d'accusation par lesquels les ministres étaient inculpés d'avoir violé le droit d'appropriation, l'un des priviléges essentiels du parlement.

Pitt ne contesta pas le privilége de la chambre, et il justifia par les besoins impérieux des services la nécessité où il s'était trouvé de l'enfreindre. Il rappela que plusieurs de ses prédécesseurs avaient fait comme lui dans des circonstances analogues, et que le parlement, après les avoir entendus, avait approuvé leur conduite. Tout en se livrant à des attaques plus ou moins vives, plus ou moins fon-

dées sur les causes qui avaient déterminé le cabinet à s'écarter du principe de la spécialité des crédits, Fox démontra les graves inconvéniens de cette dérogation en général, et indiqua les moyens propres, selon lui, à en prévenir le retour. Il fit observer que, si le système invoqué et défendu par le ministre était consacré, les crédits accordés pour un objet pourraient sans cesse être détournés de leur destination pour être affectés à des dépenses que le parlement consulté n'aurait pas agréées, et que toute certitude disparaîtrait désormais dans l'emploi des sommes allouées. Les votes du parlement risqueraient ainsi de devenir une lettre morte, bonne seulement pour l'allocation des ressources, et la confusion ne tarderait pas à se mettre dans les finances. Il fallait donc maintenir dans toute sa rigueur le privilége de la chambre, ne pas souffrir qu'un chapitre une fois voté fût dépouillé au profit d'un autre sans autorisation préalable, et prévenir l'insuffisance des crédits, soit en créant des ressources spéciales pour les couvrir, soit en dotant plus largement les services.

En maintenant les prérogatives du parlement et en réclamant de la part du pouvoir le respect de la spécialité, Fox défendait avec une raison complète l'ordre dans les finances; mais les remèdes qu'il indiquait risquaient, faute d'être suffisans, de devenir très onéreux, car, si larges que fussent les allocations votées, elles pouvaient ne pas répondre à tous les besoins, et il était probable qu'une fois accordées elles ne resteraient jamais sans emploi. Le seul moyen efficace était donc encore la faculté donnée aux ministres en France, sous la monarchie parlementaire, d'ouvrir avec certaines conditions, et sous leur propre responsabilité, des crédits supplémentaires, à la charge de les soumettre à l'approbation des chambres dans leur plus prochaine session. Ainsi que pour les crédits extraordinaires, dans cette responsabilité se trouvait la garantie la plus puissante contre tout abus du droit accordé.

Quelque satisfaction qu'eût causée en Angleterre la nouvelle de l'envoi de lord Malmesbury à Paris, la défiance y était extrême au sujet des projets de la France : on redoutait toujours une agression de sa part, et le 3 pour 100 était tombé dans le courant de l'année 1796 de 67 à 53. Pitt ne pouvait donc espérer contracter le nouvel emprunt aux conditions du précédent, et avant de l'ouvrir il voulut consulter les directeurs de la banque et les principaux banquiers de Londres sur celles qu'il lui serait possible d'obtenir. De ces conférences, il résulta pour lui la certitude qu'elles ne pourraient être que fort onéreuses pour le trésor, et aussi la crainte que l'opération n'échouât, si elle était entreprise dans la forme ordinaire. Alors, plein de confiance dans le sentiment national et ne doutant pas

qu'il ne répondît à son appel au milieu d'une situation aussi critique, Pitt résolut d'ouvrir un emprunt par souscription individuelle. Il annonça que cet emprunt serait de 18 millions en 5 pour 100, et que pour chaque versement de 100 livres sterling les souscripteurs seraient reconnus créanciers d'une somme de 112 livres 10 shillings; de plus, l'engagement était pris envers eux de les rembourser, s'ils en formaient la demande deux ans après la paix. Le taux auquel ces conditions mettaient le nouvel emprunt était assurément très élevé. Néanmoins, eu égard à la situation de la place, elles étaient loin d'offrir le moindre avantage à ceux qui les acceptèrent. Le sentiment seul du patriotisme détermina à y souscrire, et pour ce motif il reçut le nom de *loyalty loan*. De toutes parts l'empressement fut extrême. Le premier jour, il y eut pour 5 millions de souscriptions, et le dernier, rapporte lord Stanhope, « à dix heures, la foule se pressait aux portes de la banque; les plus éloignés, dans la crainte de ne pouvoir arriver jusqu'au registre, priaient les plus rapprochés d'y inscrire leurs noms et leurs offres; à dix heures et demie, la souscription était complète, et ceux qui n'avaient pu y prendre part s'en retournaient désappointés. Il arriva par la poste un nombre infini d'ordres dont pas un ne put être exécuté, et en quinze heures vingt minutes, réparties entre quatre journées, l'opération fut entièrement terminée. Dans cette circonstance, tout esprit de parti fut mis de côté : amis et opposans voulurent participer à une œuvre d'intérêt public, et le duc de Bedford entre autres, l'un des adversaires les plus ardens de l'administration, souscrivit pour 100,000 livres. » 125,000 livres seulement ne furent pas versées, et le capital réalisé de 17,875,000 livres sterl. constitua l'état débiteur de 20,124,843 livres sterl. Après le traité d'Amiens, conformément à l'engagement pris avec les souscripteurs, les titres de la plupart d'entre eux furent convertis dans les valeurs convenues, et les remboursemens s'élevèrent seulement à la somme de 979,256 liv. sterl., que le gouvernement se procura par une émission de rentes 5 pour 100 au prix de 114 liv. pour 100.

Bientôt cependant on apprit la rupture des négociations de paix entamées à Paris, et les instructions données à lord Malmesbury ne permettaient guère de présumer qu'il en pût être autrement. Il avait été autorisé à offrir au directoire la restitution des colonies françaises prises par l'Angleterre depuis le commencement des hostilités, plus l'adjonction définitive au territoire de la république des provinces de Savoie et de Nice, mais à la condition d'évacuer l'Italie et aussi d'abandonner la Belgique. Sur ce dernier point, lord Grenville s'était expliqué de la façon la plus catégorique et avait invité lord Malmesbury à déclarer au directoire que jamais le gouverne-

ment anglais ne consentirait à laisser la Belgique devenir une dépendance de la France. Dans la situation que la république occupait alors en Europe et au milieu de l'éclat de ses victoires, de pareilles conditions étaient inacceptables. Aussi l'ambassadeur anglais fut-il invité à prendre ses passeports et à partir sans délai. Les craintes d'invasion ne firent alors qu'augmenter. Le 3 pour 100 tomba à 50. Le cours du change sur les lingots d'or et d'argent monta à des prix jusqu'alors inconnus. Le numéraire, déjà fort diminué par suite de prêts, subsides et autres dépenses faites à l'étranger, se resserra de plus en plus. Chacun voulut retirer des banques locales les sommes qu'il y avait déposées, et celles-ci, pour la plupart en compte courant avec la Banque d'Angleterre, durent recourir à elle pour obtenir les moyens de satisfaire à leurs engagemens. Il y eut alors une crise financière des plus graves, dont Pitt conjura les désastres avec autant d'habileté que de résolution, et c'est ici le cas de dire quelques mots de l'organisation de la Banque d'Angleterre et de ses rapports avec le gouvernement.

Cet établissement a été fondé en vertu d'une charte du 27 juillet 1694 pour une durée de 11 années, prorogée ensuite jusqu'au 1er août 1710. Son capital, fixé à 1,200,000 livres, dut être remis à titre de prêt au gouvernement, qui s'engagea à lui en payer 8 pour 100 d'intérêt et à le lui rembourser à l'expiration de son privilége. En 1709, ce privilége fut renouvelé et prolongé jusqu'au 1er avril 1732; mais en sus des 1,200,000 livres prêtées au trésor en 1694 elle dut lui faire sans intérêt une seconde avance de 400,000 livres, et s'engager, moyennant un intérêt de 6 pour 100, à rembourser et à éteindre tous les billets de l'échiquier alors en circulation, montant à une valeur de 1,775,029 liv., ce qui constituait l'état débiteur de la banque d'une somme de 3,375,000 liv. sterl. Les charges qui étaient imposées à cet établissement exigeaient nécessairement une augmentation de son capital, et il fut porté à 4,402,343 livres sterling. En 1713, pour prix du concours qu'elle prêta au gouvernement dans une émission considérable de bons de l'échiquier, son privilége fut prorogé jusqu'au 1er août 1742, et l'année suivante, le trésor ayant un emprunt de 910,000 livres à contracter, au lieu de recevoir lui-même les souscriptions, comme cela avait toujours eu lieu précédemment, s'en déchargea sur la banque, à laquelle il donna une prime pour la payer de ses frais. Depuis lors, c'est dans ses bureaux que tous les emprunts ont été souscrits.

En 1717, la banque consentit, moyennant un intérêt de 5 pour 100, à rembourser 2 millions de billets de l'échiquier, et sa créance sur le trésor s'éleva ainsi à la somme de 5,375,000 liv. sterl. La

Compagnie de la mer du Sud, qui en 1720 avait entrepris, à des conditions fort onéreuses, le rachat de la dette publique, ayant dû, deux ans après, entrer en liquidation, la banque lui acheta en 1722, au prix de 3,390,000 livres, une partie de son capital, évalué à 4 millions de livres, et sa créance sur le trésor, s'augmentant d'une pareille somme, fut portée à celle de 9,375,000 liv. st. De nouvelles causes l'ayant bientôt élevée au chiffre de 11,700,000 liv., la banque, pour prix des services qu'elle rendait à l'état, obtint en 1742 tout à la fois la faculté d'accroître son capital de 1,600,000 liv. sterl. et la prorogation de son privilége jusqu'en 1764. Le débarquement du prétendant sur les côtes d'Écosse en 1745 causa une véritable panique en Angleterre, et de nombreuses demandes de remboursement furent adressées à la banque. Elle satisfit à toutes, et les principaux banquiers et capitalistes convinrent, pour lui venir en aide, d'accepter tous ses billets en paiement. Cette crise constata donc la solidité de son crédit, et l'année suivante elle s'engagea envers le trésor à rembourser pour 986,000 livres de billets de l'échiquier moyennant la faculté d'accroître de pareille somme son capital social, qui fut porté ainsi à 10,780,000 livres sterling. En 1764, son privilége fut prorogé jusqu'en 1786.

En 1781, il lui était dû par le trésor :

Avances faites en 1694, 1709, 1742, à l'occasion de l'octroi et des renouvellemens du privilége	3,200,000 l. st.
Montant des billets de l'échiquier rachetés et annulés	1,486,000
Prêts faits en 1729 et 1735	3,000,000
Créance provenant de la compagnie de la mer du Sud	4,000,000
	11,686,000 l. st.

Cette dette, à raison de son ancienneté et des conditions dans lesquelles elle avait été contractée, pouvait être considérée comme permanente; mais ce n'était pas la seule du trésor envers la banque. Constamment, depuis sa fondation, cet établissement avait été dans l'usage de faire au gouvernement des avances, remboursables et remboursées sur le produit de l'impôt territorial et du *malt tax*, ou garanties par des billets de l'échiquier et d'autres valeurs. En 1781, il lui était dû à ce titre près de 8 millions de livres sterling, 6,634,872 en 1786, et 9,066,698 liv. sterl. au commencement de 1793. Les émissions des billets de banque avaient nécessairement suivi la même variation. En 1787, il y en avait dans la circulation pour une somme de 8,688,570, et en 1793 pour 11,451,180 livres sterling.

Parmi les valeurs que la banque était en usage d'acquitter pour le compte du trésor se trouvaient les traites souscrites par ce der-

nier, et les avances sur ce chapitre, ordinairement de 20,000 à 30,000 liv., n'avaient pas dépassé 150,000 liv. pendant la guerre d'Amérique. Au 31 janvier 1795, elles avaient atteint la somme de 2,513,762 livres sterling; au mois de décembre de la même année, elles montèrent au chiffre de 2,854,708 liv. sterl., et la créance exigible de la banque sur l'état s'éleva à 12,846,700 livres sterling. Les inquiétudes de la banque furent alors d'autant plus vives que, le numéraire disparaissant de la circulation, l'or devenait très cher. Aussi, lorsqu'au commencement de 1796 il fut question de contracter un second emprunt pour le compte de l'empereur d'Autriche, la cour des directeurs crut devoir signaler les périls auxquels une semblable opération exposerait la banque et en décliner la responsabilité. Le chancelier de l'échiquier recula devant une pareille protestation : l'emprunt n'eut pas lieu, il fut remplacé par des subsides, et le trésor réduisit même de 2 millions son compte courant avec la banque. Cependant l'or devenait de plus en plus rare : il s'exportait en masse à l'étranger. D'un autre côté, à mesure que le numéraire disparaissait, le besoin s'en faisait sentir davantage; les demandes de paiement en espèces augmentaient aux caisses de la banque; sa réserve métallique diminuait chaque jour, et sa gêne était déjà fort grande, lorsqu'au commencement de 1797 les bruits d'invasion vinrent répandre l'alarme en Angleterre. De toutes parts on se précipita vers les banques. Un grand nombre d'entre elles ne purent satisfaire à leurs engagemens; celle de Newcastle dut suspendre ses paiemens, et celle d'Angleterre fut assaillie de demandes de prêts et de remboursemens. Le samedi soir 26 février, son encaisse métallique n'était plus que de 1,280,000 liv. sterl., et il n'était pas probable que cette somme pût suffire aux exigences du surlendemain. Les directeurs crurent devoir faire connaître leur embarras au ministre. Le conseil privé fut immédiatement réuni, et il y fut décidé que défense serait faite à la banque de payer en numéraire jusqu'à ce que le parlement en eût délibéré. Les directeurs se conformèrent à cet ordre, et de leur côté les principaux banquiers, marchands et commerçans de la Cité, réunis en assemblée, déclarèrent y donner leur adhésion. Peu de jours après, le parlement confirma la mesure qui avait été prise, et en prolongea l'effet d'abord jusqu'au mois de juin suivant, puis jusqu'à la fin de l'année courante, et enfin jusqu'à la conclusion de la paix.

Cette résolution, en sauvant la banque d'un désastre imminent, prévint une catastrophe financière qui aurait été également funeste à l'état et aux intérêts privés. L'assentiment patriotique qu'elle rencontra dans le haut commerce la fit accueillir avec confiance. Peu à peu les craintes d'invasion disparurent, et la publicité don-

née au bilan de la banque, en constatant de la façon la plus authentique sa solvabilité, dissipa les dernières inquiétudes. Il fut établi en effet qu'indépendamment de sa créance permanente sur l'état de 11,686,000, son actif étant de 17,500,298, son débit de 13,770,390, la balance en sa faveur était de 3,826,900. Son crédit redevint donc bientôt aussi grand qu'il avait jamais été. En 1798, elle reprit le paiement en numéraire de tous les billets de 5 livres sterling et au-dessous, mais la suspension pour ceux au-dessus fut maintenue jusqu'en 1821.

Un juge compétent, M. Rose, secrétaire de la trésorerie pendant l'administration de Pitt, attribue cette crise monétaire bien plus aux inquiétudes privées qui portèrent chacun à ramasser et à cacher les espèces qu'à l'exportation qu'on en fit. Selon lui, les divers besoins auxquels il avait fallu pourvoir dans les différentes parties du monde depuis le commencement des hostilités se montaient à 41 millions de livres sterling, y compris les prêts et subsides; mais l'exportation des marchandises anglaises ayant pris un développement considérable, et pendant les quatre dernières années la balance de commerce au profit de l'Angleterre ayant dépassé 25 millions de livres sterling, il y avait eu seulement à couvrir une insuffisance de 15 millions. D'ailleurs, l'exportation du numéraire étant prohibée sous les pénalités les plus sévères, il n'avait pu en sortir par contrebande qu'une quantité restreinte; en effet, sur les 8 millions de livres sterling d'espèces monnayées ou lingots importés en 1797 et 1798, 70,000 seulement étaient en guinées, et il fu facile de reconnaître d'après l'alliage des lingots qu'aucun d'eux ne provenait de la fonte des monnaies anglaises. Enfin, à mesure que l'inquiétude se calma et que revint la confiance, les espèces reparurent; d'immenses sommes furent apportées à Londres de tous les comtés, et à la fin de l'année 1798 on évaluait à 44 millions de livres sterling le numéraire qui pouvait se trouver dans le royaume.

Sans contester les appréciations de M. Rose, nous croyons cependant qu'une seule des deux causes n'aurait pu produire la crise monétaire, et que les deux combinées l'amenèrent. L'exportation des espèces, peu importante peut-être par la contrebande, mais qui l'était davantage par la nécessité de solder les subsides et dépenses de guerre que la balance du commerce ne suffisait pas à acquitter, fit dans la circulation un vide considérable; par suite, les espèces furent plus recherchées et plus soigneusement conservées dans les bourses particulières. Arrivèrent les craintes d'invasion, et alors chacun cacha ce qu'il avait, voulut réaliser ce qui lui était dû, et, la frayeur des uns se communiquant aux autres, la panique devint générale. Une fois qu'elle fut passée, les capitaux sortirent de

leur retraite, vinrent au grand jour chercher des placemens fructueux, et ainsi s'explique l'abondance avec laquelle ils affluèrent à Londres en 1798. Du reste, dans le mois d'avril 1797, il s'en trouvait déjà assez de disponibles sur la place pour que Pitt, qui, quelques mois auparavant, n'avait pas osé contracter d'emprunt par la voie ordinaire, se décidât à y recourir pour se procurer une somme de 18 millions de livres sterling. C'était déjà beaucoup, après une crise aussi grave, que le crédit pût fournir de pareilles ressources. Aussi les conditions furent onéreuses pour le trésor. L'emprunt fut conclu en 3 pour 100 au taux de 6 3/4, et pour 14,500,000 livres sterling qu'il reçut, l'état dut augmenter de 28 millions de livres sterling le capital nominal de sa dette.

III. — CONFÉRENCES DE LILLE. — TAXE DE CONVOI. — RACHAT DU LAND TAX. — IMPOT SUR LE REVENU. — ÉVÉNEMENS ET SESSION DE 1797-1798.

L'hiver n'avait pas interrompu les hostilités. Tandis que sur mer l'amiral Jervis battait au cap Saint-Vincent une flotte espagnole qui se dirigeait vers Brest pour s'y réunir à une flotte française et tenter avec elle un débarquement sur les côtes d'Angleterre, le général Bonaparte, en Italie, imposait au pape le traité de Tolentino, battait les Autrichiens à Rivoli, s'emparait de Mantoue, remportait sur l'archiduc Charles la victoire du Tagliamento, et à quelques journées de marche de Vienne signait avec les plénipotentiaires de l'empereur les préliminaires de paix de Léoben, par lesquels ce dernier reconnaissait à la France la possession de ses conquêtes jusqu'au Rhin. L'Angleterre perdait ainsi son dernier allié sur le continent, et elle en recevait la nouvelle le lendemain même du jour où elle venait de garantir le second emprunt contracté pour son compte. En même temps éclatait sur les vaisseaux de la marine royale réunis dans les ports de Portsmouth, Plimouth et Sheerness une révolte que le gouvernement calma et réprima tout à la fois par des concessions opportunes et des mesures de rigueur. L'inquiétude occasionnée par cette coïncidence d'événemens fut grande en Angleterre, et le 3 pour 100 tombait à 48.

Pitt résolut alors de faire à la France de nouvelles ouvertures de paix. — Comme ministre anglais, comme chrétien, c'était son devoir, disait-il, d'employer tous ses efforts pour mettre un terme à une guerre aussi sanglante, et aucun sacrifice ne coûterait à son amour-propre. A ces motifs, dictés par un sentiment d'humanité, s'en joignaient d'autres, non moins déterminans, tirés de l'état des choses. La paix que venait de conclure l'Autriche avait jeté le découragement en Angleterre : désormais elle était isolée, et on ne pouvait augmenter les charges qui déjà la grevaient si lourdement sans y exciter un mécontentement universel. Pitt, vivement soutenu

par la majorité du cabinet, fit valoir ces considérations auprès du roi, et ce monarque céda en déclarant qu'au fond du cœur il déplorait la démarche qui allait être entreprise. Néanmoins le choix de lord Malmesbury comme négociateur le rassura, « car, disait-il, si l'affaire était entre les mains de Pitt seul, il commencerait par céder sur toutes choses. »

Cette fois les instructions données à lord Malmesbury furent de la nature la plus conciliante. Il était autorisé à ne pas contester à la république les limites du Rhin, ni la possession de la Savoie, ni les changemens accomplis en Italie. Il devait même offrir la restitution des colonies prises à la France, en stipulant la conservation au profit de l'Angleterre de la Trinité, du cap de Bonne-Espérance, de Cochin et de Ceylan. De son côté, le gouvernement français réclama la restitution ou la valeur des vaisseaux pris ou brûlés à Toulon, l'abandon par le roi d'Angleterre du titre de roi de France, que ses prédécesseurs avaient porté depuis Édouard III, et la renonciation par l'Angleterre à une créance qu'elle avait sur la Belgique pour prêts faits à l'empereur. Les plénipotentiaires se réunirent à Lille, et ils y étaient en délibération depuis plusieurs semaines, quand éclata à Paris le coup d'état du 18 fructidor, qui exclut du gouvernement le parti modéré et favorable à la paix. De nouvelles instructions furent envoyées à Lille par le directoire : elles portaient que, dans le cas où le ministre anglais n'aurait pas les pouvoirs suffisans pour consentir à la renonciation de toutes les conquêtes faites par l'Angleterre depuis quatre ans, il devait être invité à quitter dans les vingt-quatre heures le territoire français. Immédiatement les conférences furent rompues, et lord Malmesbury retourna à Londres. Ainsi échouèrent, contre le vœu de Pitt et de la grande majorité du peuple anglais, des négociations qui avaient paru devoir se terminer par la conclusion d'une paix honorable pour les deux pays. Un mois après, elle était définitivement signée à Campo-Formio entre la république française et l'empereur. Sur l'Angleterre seule allait donc retomber tout le poids de la guerre, et dans le budget que Pitt soumit au parlement au mois de décembre 1797 il évalua pour l'année 1798 à 25 millions de livres sterling l'excédant des dépenses qu'elle devait occasionner. Ainsi qu'on l'a vu, le budget des années précédentes avait été soldé au moyen de ressources demandées au crédit, et le produit des nouveaux impôts avait été exclusivement affecté au service des intérêts et de l'amortissement des emprunts contractés. Cette façon de procéder avait été aussi juste que sensée. En effet l'impôt seul eût été impuissant à solder immédiatement toutes les dépenses de la guerre, et d'ailleurs la lutte que soutenait l'Angleterre ayant été entreprise pour défendre l'indépendance et la grandeur nationales, il convenait que

l'avenir, appelé à en recueillir les profits, contribuât aussi aux frais qu'elle occasionnait. Le système d'emprunt en rentes perpétuelles avait donc eu le double avantage de mettre à la disposition du gouvernement les capitaux dont il avait eu besoin, et de faire participer les temps futurs aussi bien que les temps présens aux charges de la guerre par le service des intérêts et de l'amortissement; mais, quelque étendu et solide que soit un crédit, il est prudent de ne pas en abuser, et Pitt comprit qu'il fallait ménager celui de l'Angleterre. En conséquence, après de longs et vifs débats, il fut décidé, sur sa proposition, que les 25 millions de livres sterling seraient demandés à la fois au crédit et à l'impôt : 14 millions durent être empruntés par la voie ordinaire, 3 millions fournis par la banque comme condition du maintien de la suspension du paiement en espèces, et le surplus obtenu par une aggravation des *assessed taxes* ou impôts directs portant sur les maisons habitées, les fenêtres, les voitures, chevaux, patentes de marchands de chevaux, domestiques, chiens, poudre à coiffer, armoiries, horlogers, permis de chasse, la plupart établis seulement depuis la guerre. Le produit total de ces surtaxes fut évalué à 7 millions de livres sterling, et pour parer à toutes les éventualités, on inséra dans le bill, sur la demande de M. Addington, une clause qui avait pour objet de provoquer une souscription nationale. Les surtaxes, à raison des moyens employés pour y échapper, ne donnèrent guère plus de 4 millions de livres sterling; mais la souscription en produisit 2 millions, et les ressources réalisées atteignirent ainsi à peu près le chiffre qu'on avait espéré. Du reste les besoins auxquels il fallut pourvoir dépassèrent de beaucoup les prévisions. Le général Bonaparte ayant été chargé par le directoire de préparer sur les côtes de France une expédition contre l'Angleterre, de nouveaux efforts devinrent nécessaires pour repousser cette invasion. Le chancelier de l'échiquier fut donc autorisé à emprunter 17 millions de liv. st. au lieu de 14 millions, et sur sa proposition fut également adoptée une mesure tout aussi avantageuse aux intérêts du trésor qu'à ceux du commerce. Depuis le commencement de la guerre, les bâtimens de commerce voyageaient pour la plupart en convoi sous la protection des vaisseaux de la marine royale. Néanmoins un certain nombre avaient été expédiés seuls et au hasard dans les diverses parties du monde. Plusieurs avaient été pris, des cargaisons d'une grande valeur avaient été perdues, et, ce qu'il y avait de plus regrettable, des équipages éprouvés faits prisonniers manquaient au pays, alors qu'ils auraient pu lui rendre de si grands services. Pitt voulut mettre un terme à cette funeste pratique, et en conséquence il fit décider par le parlement qu'à moins d'avoir obtenu de l'amirauté l'autorisation de partir seul, tout bâtiment de commerce devait

être escorté ou faire partie d'un convoi escorté par des vaisseaux de l'état, et pour prix de ce service un léger droit *ad valorem* dut être perçu sur toutes les marchandises importées ou exportées, et un autre *fixe* sur tous les bâtimens partant des ports de la Grande-Bretagne ou y entrant. La modicité de ces droits enleva toute espèce d'intérêt à la fraude, et cependant en 1799 ils produisirent 1,292,000 livres sterling.

Les derniers emprunts avaient été contractés à des conditions fort onéreuses pour le trésor, et il n'était pas permis d'en espérer de meilleures aussi longtemps que le prix des fonds publics ne serait pas plus élevé. Préoccupé de cette situation, Pitt résolut de relever le cours de la rente en faisant disparaître du marché une partie des titres qui l'encombraient. Sans aucun doute, l'action continue de l'amortissement concourait à ce résultat, mais elle était presque insensible eu égard à l'abondance de la marchandise, et il fallait un remède d'une efficacité immédiate. En 1692 avait été établi un impôt foncier, *land tax*, fort mal réparti à cette époque, et qui depuis lors n'avait subi aucune modification dans son assiette malgré les changemens survenus dans la valeur de toutes les propriétés. Pour ne citer qu'un exemple, la ville de Liverpool n'était imposée qu'à 100 livres sterling, montant de la quote-part à laquelle elle avait été assujettie lorsque son emplacement n'était encore qu'un terrain de peu de valeur. Calculé dès le principe à raison de 4 shillings par livre, il portait sur les revenus territoriaux de toute nature, ainsi que sur les dîmes et rentes foncières. Il produisait 2 millions de livres environ, et était soumis au vote annuel du parlement. Pitt pensa que si le rachat en était permis au taux de 5 pour 100, outre l'avantage de le faire disparaître, et d'avoir ainsi la faculté de le remplacer plus tard par un autre mieux réparti, la somme de 40 millions de livres sterling qui en proviendrait pourrait être employée à réduire le montant de la dette publique. Dans l'exposé du plan qu'il soumit au parlement le 2 avril 1798, il commença par rappeler que, malgré la guerre, le commerce et l'industrie du pays avaient fait depuis cinq ans des progrès remarquables, que ses revenus avaient augmenté, que sa prospérité et sa richesse étaient plus grandes qu'à aucune époque antérieure, et que la valeur de la propriété foncière n'avait subi aucune dépréciation. Le prix seul de la rente avait diminué, et il fallait le relever. L'impôt sur la terre en offrait le moyen. Dès l'origine, il reposait sur des bases vicieuses qui chaque jour l'étaient devenues davantage, et on avait toujours reculé devant la difficulté de le corriger. On ne pouvait compter sur le succès d'une nouvelle tentative, et il fallait dès lors chercher à le supprimer : dans cette vue, il importait d'offrir à ceux qu'il grevait la faculté de s'en affranchir d'une façon également avan-

tageuse pour eux et pour l'état. Le prix moyen de la propriété foncière étant de vingt-sept à vingt-huit années de revenu, celui de la taxe, fixé à vingt années, n'aurait rien d'exagéré. Tout contribuable qui voudrait se libérer de la taxe le pourrait; mais, au lieu de verser le montant du capital en espèces, il l'emploierait à l'achat d'un titre de rente qu'il remettrait en paiement aux commissaires liquidateurs de la dette publique, et pour donner à cette grande opération toute la suite et la sécurité nécessaires, Pitt était d'avis que le *land tax* ne fût plus soumis à la formalité du vote annuel, mais fît désormais partie du fonds consolidé. De plus, il fallait réserver les droits de l'avenir, et, tout en supprimant à prix d'argent un impôt défectueux, ne pas se priver cependant de la faculté, si les circonstances l'exigeaient, d'en établir un autre de la même nature. Il devait donc être convenu que, dans ce cas, la quote-part de ceux qui auraient racheté serait réduite de toute la portion dont ils se seraient précédemment libérés. Ce plan, attaqué par l'opposition comme préjudiciable à la propriété foncière, ne fut modifié que sur un seul point. Dans le système exposé, le contribuable ayant à payer, pour se libérer, un capital fixe, il lui eût été indifférent d'acheter la rente cher ou à bon marché, et dès lors le profit de l'opération eût diminué pour l'état à mesure que les cours seraient élevés. Il parut donc préférable de déterminer d'une façon précise pour le trésor le bénéfice du rachat, et de le fixer à un dixième. Ainsi toute somme inférieure à 20 livres dut être acquittée en espèces, et celles au-dessus durent l'être en une inscription de rente 3 pour 100 supérieure d'un dixième à l'impôt racheté. Dès lors tous ceux qui voulurent s'affranchir du *land tax* eurent intérêt à profiter des bas cours pour le faire, et à la fin de 1799 le quart de la taxe, environ 500,000 liv., était déjà racheté moyennant un capital de 16,146,000 livres. Cette somme portée sur le marché contribua à raffermir les cours; mais plus la rente se relevait, moins le rachat devenait avantageux pour le contribuable. Aussi depuis lors il ne s'en est effectué que pour 300,000 livres environ, et les 800,000 livres ainsi rédimées ont procuré seulement l'extinction de 900,000 livres de rente.

Telle fut cette mesure célèbre du rachat du *land tax*, qui ne répondit et ne pouvait répondre que très imparfaitement aux espérances conçues par Pitt. En effet, si, dans le système primitif, il ne pouvait y avoir qu'un médiocre bénéfice pour le contribuable à se libérer sur le pied fixe de 5 pour 100, dans celui qui fut adopté ce bénéfice n'existait pour lui que dans le plus bas cours. L'impôt, eu égard à la valeur acquise par la terre et les autres immeubles, était des plus minimes, et le propriétaire avait tout intérêt à ce qu'il fût maintenu, de peur qu'une fois éteint il ne fût remplacé par un autre

de même nature, mieux réparti et plus onéreux. Or, en le faisant entrer dans le fonds consolidé et en le rendant ainsi permanent, Pitt l'avait enlevé aux discussions annuelles du parlement et avait favorisé tous les calculs qui tendaient à le conserver. Quelle mesure aurait donc dû être prise pour que le succès fût complet, c'est-à-dire pour que le *land tax* fût entièrement racheté, et qu'avec le prix de rachat 2,200,000 liv. sterl. de rente eussent été éteintes? Il aurait fallu adopter une clause qui mît les intéressés en demeure de choisir entre un sacrifice qui légitimement pouvait être réclamé d'eux et une charge nouvelle qui, tout aussi légitimement, pouvait leur être imposée. Il aurait fallu que le ministre exécutât immédiatement la pensée qu'il avait laissé entrevoir, celle de la refonte de l'impôt foncier sur de nouvelles bases avec exemption pour les propriétés affranchies jusqu'à concurrence d'un certain taux qui leur aurait constitué une prime. En procédant ainsi, Pitt aurait non-seulement usé d'un droit incontestable, mais il aurait aussi tout à la fois fait une opération de trésorerie excellente, et substitué à un impôt vicieux un autre mieux assis et plus productif. Soit qu'il craignît de mécontenter dans le parlement la majorité, composée principalement de propriétaires fonciers, soit qu'il eût dès lors en vue une autre source de revenus qu'il croyait devoir être plus abondante, Pitt recula devant cette mesure radicale.

Cependant tous les préparatifs faits sur les côtes de France avaient abouti à l'envoi, sous les ordres du général Humbert, d'un corps d'armée de 1,200 hommes en Irlande pour y appuyer l'insurrection dont cette île était le théâtre. Ce corps d'armée fut fait prisonnier et la rébellion énergiquement réprimée. Quant au général Bonaparte, doutant du succès d'une descente sur le territoire britannique, il avait conçu un autre projet qui, en cas de réussite, devait porter une sérieuse atteinte à la puissance commerciale de l'Angleterre, celui de la conquête d'Égypte. Le directoire avait donné son assentiment à ce projet, des armemens considérables avaient été faits à Toulon; mais le secret le plus complet avait été gardé et n'avait pas encore transpiré lorsque le général Bonaparte mit à la voile, le 19 mai 1798, avec une armée de 40,000 hommes. Il s'empara de Malte en passant, y abolit le gouvernement de l'ordre, et le 1er juillet il débarquait en Égypte. L'amiral Nelson, mis à sa poursuite, l'avait en vain cherché dans la Méditerranée, et déjà il était au Caire quand la flotte anglaise parut devant Alexandrie; mais là dans la rade d'Aboukir se trouvait, sous les ordres de l'amiral Brueys, l'escadre qui avait transporté l'armée française. Nelson l'attaqua, et sur treize vaisseaux de ligne qui la composaient deux furent la proie des flammes, neuf tombèrent au pouvoir du vainqueur et deux seulement s'échappèrent. La victoire était donc com-

plète, et elle causa en Angleterre un enthousiasme général. Quelque temps après on y apprit la prise de l'île de Minorque sur les Espagnols, celle de l'île de Gozzo, dépendance de Malte, et le blocus de cette dernière par la flotte anglaise. Ce fut donc sous les auspices les plus favorables que commença, le 20 septembre, la session du parlement.

Peu de jours après, Pitt fit l'exposé de la situation financière. Il évalua, pour l'exercice nouveau, les dépenses ordinaires et extraordinaires de la marine à 13,642,000 liv. sterl., celles de la guerre à 10,840,000 liv. sterl., et l'insuffisance des ressources à 23 millions de livres sterling. Conformément au principe admis l'année précédente, il proposa de demander cette dernière somme tout à la fois à l'impôt et au crédit; mais, la contribution établie pour 1798 n'ayant pas donné tout le produit qu'on en avait espéré, il insista sur la nécessité de lui en substituer une autre moins facile à éluder, plus égale et atteignant mieux toutes les fortunes. D'après le plan qu'il développa, tous les revenus de 60 livres et au-dessous devaient être exemptés du nouvel impôt : depuis 60 livres jusqu'à 200, ils y étaient soumis d'après une progression ascendante, dont le point de départ était le cent vingtième, et au-dessus de 200 livres la taxe était uniformément pour tous du dixième. Les intérêts des classes ouvrières et ceux de la petite industrie se trouvaient ainsi ménagés, et même dans les familles dont le revenu ne dépassait pas 200 liv. la quote-part devait varier suivant le nombre des enfans. Chaque particulier faisait lui-même sa déclaration sans être tenu d'entrer dans aucun détail ni de produire la moindre justification, et dans chaque paroisse un comité choisi par le grand jury, parmi des personnes ayant au moins 300 livres de revenu, était chargé d'en apprécier la sincérité. Si cette déclaration paraissait inférieure à la réalité, le comité pouvait en rechercher la preuve : communication de son travail était donnée au contribuable qui était invité à s'expliquer sans être cependant obligé de produire ses comptes et livres, et en cas de désaccord il était admis à nier par serment l'exactitude de l'état dressé par le comité. Alors sa déclaration était valable; mais s'il refusait tout à la fois et la preuve et le serment, l'évaluation du comité devenait la base de sa cotisation.

Quant au montant du revenu imposable, Pitt l'établissait ainsi :

Revenu de la terre pour les propriétaires............	25,000,000 l. st.
— — pour les fermiers...............	19,000,000
— des maisons..............................	5,000,000
— des mines et canaux........................	3,000,000
— des hommes de loi et médecins.............	2,000,000
— du commerce de détail......................	5,000,000
— — avec l'étranger.................	12,000,000
A reporter...	71,000,000 l. st.

Report.....	71,000,000 l. st.
Revenu du commerce intérieur.....................	18,000,000
— de l'industrie et des arts.................	10,000,000
— des créances sur l'état.....................	15,000,000
— des dîmes de l'église.......................	5,000,000
— provenant d'autres pays.....................	5,000,000
	124,000,000 l. st.
Déduisant pour les revenus au-dessous de 60 livres, entièrement exempts de la nouvelle taxe, et pour ceux de 60 à 200 livres, imposés en moyenne au 50e........	23,000,000
il restait..	101,000,000 l. st.

imposables au 10e, et le produit de la nouvelle contribution pouvait dès lors sans exagération être évalué à 10 millions de livres sterling.

Les besoins étant de 23,000,000 environ, le ministre proposa d'emprunter tout de suite pareille somme et d'affecter à la garantie et au remboursement de l'emprunt, au fur et à mesure des recouvremens, le produit du nouvel impôt. Le plan de Pitt fut vivement discuté. Les uns lui reprochèrent de manquer à la foi due aux créanciers de l'état en comprenant dans leur revenu imposable le montant de la rente à laquelle ils avaient droit; d'autres exprimèrent l'opinion que les profits de l'industrie ne sauraient être assimilés à ceux de la taxe, parce qu'à chiffre égal ils ne représentaient pas le même capital, qu'il y avait une distinction essentielle à faire entre eux, et que si le revenu devait être pour la propriété foncière la base de la nouvelle taxe, le capital devait l'être pour l'industrie et le commerce. Quelques-uns même, allant plus loin, demandèrent une exemption complète pour les négocians et les industriels, prétendant qu'ils étaient les seuls membres utiles de la société, tandis que les propriétaires fonciers y constituaient une classe parfaitement improductive à laquelle il était conséquemment juste d'en faire supporter toutes les charges.

A la première objection, Pitt répondit en posant les vrais principes sur la matière, et il est bon de les rappeler à cause de leur importance. Ce n'était pas manquer, dit-il, aux engagemens de l'état que de faire contribuer individuellement les créanciers à une charge imposée dans l'intérêt de tout le monde. Sans doute, en ce qui concerne la sûreté et l'intégrité de leur créance, ils doivent jouir de la sécurité la plus complète, et chaque fois qu'il avait été question d'imposer spécialement la rente, il s'y était opposé parce que la dette contractée par l'état dans des momens de besoin ne saurait, sans faillir à la bonne foi publique, être directement diminuée par le fait du gouvernement débiteur; mais ici la question était toute différente : il s'agissait de pourvoir à des dépenses entreprises dans un grand intérêt commun pour la défense du pays, pour le maintien de son indépendance, et on demandait à chacun d'y participer pour une portion de son revenu afin de lui assurer la conservation du

reste. Le rentier devait donc y contribuer pour sa part comme tous les autres membres de la société, et ces derniers seraient fondés à se considérer comme injustement grevés, si la taxe en les frappant ne portait également sur une classe aussi considérable et aussi intéressée à la grandeur et à la prospérité nationale que celle des créanciers de l'état. Passant ensuite au reproche d'inégalité adressé à la taxe proposée, le ministre fit observer que tous les impôts étaient entachés du même vice, et que la cause devait en être attribuée à la nature même de la société, à la variété des catégories dont elle est composée et à la diversité des propriétés qui s'y trouvent, que vouloir changer un pareil état de choses serait tenter une entreprise pleine de périls et d'un succès impossible, qu'en effet se plaindre des inégalités existantes, c'était attaquer la distribution des richesses, blâmer la constitution sociale, et qu'il fallait bien se garder de suivre dans cette funeste voie les novateurs d'un pays voisin. La taxe sur le revenu ne créerait d'ailleurs aucune inégalité nouvelle, chacun de ceux qu'elle frapperait serait relativement aux autres après l'avoir payée dans la situation où il était avant, et le résultat pour tous serait, après avoir donné le dixième de leur revenu, d'avoir un dixième de moins à dépenser ou à économiser. Quant à l'exemption complète réclamée en faveur du commerce et de l'industrie, Pitt demanda pourquoi ces deux branches de la richesse nationale ne seraient pas soumises aux mêmes lois que les autres lorsqu'elles recevaient la même protection, participaient aux mêmes avantages, et il termina en protestant de la façon la plus sévère contre la distinction établie par un membre de l'opposition, sir William Smith, entre les classes utiles et les classes inutiles. « L'honorable membre, dit-il, a rangé dans cette dernière catégorie les propriétaires du sol, ces hommes qui forment le lien par lequel sont unies entre elles les diverses fractions de la société, sur qui en grande partie repose le soin d'administrer la justice et de maintenir l'ordre dans le pays, ces hommes qui donnent du travail et du pain aux pauvres, à qui sont dus tous les progrès de l'agriculture, auxquels le commerce lui-même est redevable de sa prospérité! Ce sont eux qui ont été stigmatisés du surnom de frelons inutiles, pour lesquels la société n'est tenue d'avoir aucun égard! Théorie aussi inconsidérée que futile, et résultat de spéculations politiques sans portée ni réalisation possible! »

On proposa aussi d'appliquer l'échelle progressive de l'impôt aux revenus excédant 200 livres. Pour les revenus inférieurs à ce chiffre, le système de la progression avait l'avantage de mieux ménager les intérêts des classes laborieuses; mais l'étendre au-delà de cette limite, c'eût été ouvrir la porte à des attaques incessantes contre des

situations acquises par de grands services, par le travail ou l'économie, la plupart héréditairement transmises et honorablement conservées, dans le dessein de les soumettre à un nivellement dont l'effet eût été aussi préjudiciable aux classes aisées qu'aux classes laborieuses, puisqu'en diminuant la richesse des uns il eût réduit la demande de travail et par suite les moyens de subsistance des autres. Aussi la motion fut écartée, et le plan du gouvernement adopté par une majorité de 187 voix contre 17. Du reste, l'opinion publique accueillit sans défaveur le nouvel impôt. En présence des dangers à combattre et des besoins urgens auxquels il fallait pourvoir, le sentiment de l'intérêt privé disparut devant celui de l'intérêt général, et pour donner une idée de l'esprit qui régnait alors en Angleterre il suffit de rapporter une adresse votée à l'unanimité par le commerce de Liverpool, qui, à l'exemple de celui de Londres et de plusieurs grandes villes, crut devoir dans cette circonstance donner au cabinet un témoignage de son adhésion. « Déterminés, y était-il dit, par la conviction que les ressources de la nation suffisent pour assurer le maintien de ses droits et la défense de son honneur, et assurés que plus nous montrerons de fermeté et de vigueur, mieux l'ennemi appréciera l'étendue de notre puissance et l'impossibilité d'un triomphe, nous sommes prêts à soutenir toutes les mesures que les chambres, dans leur sagesse, jugeront convenable de prendre afin de mettre le gouvernement à même de se procurer les fonds nécessaires pour continuer énergiquement la lutte. Nous espérons que, devant ce témoignage de nos facultés et de notre volonté, l'ennemi renoncera à poursuivre l'exécution de ses plans de dévastation et de conquête, et que nous pourrons ainsi arriver, avec le secours de Dieu, au but de tous nos efforts : une paix sûre, durable et honorable. »

Des 18,500,000 livr. st. empruntées dans le courant de l'année 1799, 10 millions le furent sur la garantie de la nouvelle taxe, dont le produit, au fur et à mesure des recouvremens, fut affecté au remboursement; mais, ce produit n'ayant été que de 7,500,000 l. en 1799, les 2,500,000 de surplus furent remboursés avec celui de l'année 1800, et la somme réellement empruntée fut ainsi de 8,500,000 liv. st. au taux de 5 1/2 pour 100. Évidemment, si l'on tient compte du prix de la rente à cette époque, le parti pris par le gouvernement de demander à l'impôt quelques-unes des ressources dont il avait besoin était conforme aux règles d'une bonne économie. Non-seulement il put ainsi se procurer à des conditions meilleures les 8,500,000 liv. qui entrèrent définitivement dans la dette fondée, mais, si les autres 10 millions n'eussent pas été remboursés, le service de l'amortissement et de l'intérêt de cette dernière somme eût grevé pendant longues années le trésor d'une charge annuelle de

plus de 8 pour 100. On l'évita donc au prix d'un sacrifice momentané, lourd à la vérité pour le pays, mais qui n'était pas au-dessus de ses forces, et la seule question à examiner est celle de savoir si Pitt n'aurait pas pu recourir à tout autre moyen moins onéreux. D'une part, dans la situation où se trouvait la dette flottante, il était impossible de faire une émission de 10 millions de bons de l'échiquier, et il fallait réserver cette ressource pour les besoins courans du trésor; de l'autre, on avait tellement usé depuis sept ans des impôts de consommation qu'on aurait risqué, en leur demandant une somme aussi considérable, de réduire la matière imposable elle-même, qu'il était prudent de ménager en vue des besoins à venir. Restait donc la ressource d'un impôt direct extraordinaire, et celui sur le revenu parut d'autant plus convenable à Pitt qu'il n'était pas nouveau dans le pays, et s'y percevait chaque jour pour le service des paroisses et comtés sous le nom de *local taxations*. Établi comme impôt de guerre, l'*income-tax* fut conservé à ce titre jusqu'en 1803 et remplacé alors, sur la proposition de M. Addington, par le *property-tax*.

IV. — SUBSIDES A LA RUSSIE. — REJET DES OUVERTURES DE PAIX DU PREMIER CONSUL. — DISCOURS DE PITT A CE SUJET. — SITUATION DE L'ANGLETERRE EN 1800. — QUESTION CATHOLIQUE. — RETRAITE DE PITT.

La paix entre la France et l'Autriche ne fut pas de longue durée. Il avait été convenu dans les conférences de Campo-Formio qu'elle serait conclue aussi avec l'empire, et qu'un congrès serait tenu à Rastadt pour en discuter les conditions. Les plénipotentiaires des divers états s'y réunirent, et ceux de la France, ne se contentant plus pour elle de la cession de la rive gauche du Rhin, demandèrent plusieurs places sur la rive droite, et refusèrent de prendre à sa charge la dette des pays qu'on lui abandonnait. D'un autre côté, cette puissance imposait à la Suisse une forme de gouvernement antipathique à ses goûts et à ses mœurs, s'emparait de Rome, en expulsait le pape, et substituait à son autorité un pouvoir démocratique. De pareilles prétentions et de semblables procédés rendaient tout accord bien difficile. Sur ces entrefaites, l'empereur de Russie, Paul Ier, ayant offert à l'Autriche son concours armé si elle consentait à renouveler la guerre, un traité dans lequel intervint l'Angleterre fut conclu entre les trois puissances. La Russie fournit un corps d'armée de 45,000 hommes, qui fut immédiatement mis en marche, et outre un subside mensuel de 75,000 l. st. l'Angleterre s'engagea à lui verser sur-le-champ une somme de 225,000 l. st. pour subvenir aux premiers frais. Le congrès fut ainsi rompu et les hostilités sur le continent recommencèrent. Le général Souvarof, à la tête des forces russes et autrichiennes, entra en Italie, enleva

aux Français toutes leurs positions, et au bout de quelques mois ces derniers n'y possédaient plus que Gênes. Au sud, le roi de Naples, avec le concours de Nelson et de la flotte anglaise, reprit possession de ses états, et en Allemagne le général Jourdan, battu par l'archiduc Charles, dut repasser le Rhin.

A ce moment même, le général Bonaparte, revenu d'Égypte à la nouvelle des événemens qui s'étaient passés en Italie et des désordres du gouvernement directorial, exécutait le coup d'état du 18 brumaire. Devenu consul et désireux de donner à l'Europe un témoignage de ses sentimens pacifiques, il écrivit directement à George III pour lui proposer la paix. Lord Grenville répondit que le nouveau pouvoir établi en France ne présentait pas des garanties suffisantes de modération et de durée pour qu'il fût possible de négocier avec lui. M. de Talleyrand ayant néanmoins insisté pour que des conférences fussent ouvertes, le ministre anglais déclina d'une façon définitive cette proposition, et déclara qu'il n'y aurait lieu de traiter de la paix qu'autant qu'elle devrait être générale et que les conditions en seraient débattues dans un congrès où seraient représentées toutes les parties belligérantes. Le refus du gouvernement anglais était donc péremptoire, et lors de la réunion du parlement, au mois de janvier 1800, il provoqua les plus véhémentes attaques de la part des chefs de l'opposition. Pitt, dans un discours aussi passionné qu'éloquent, exposa les motifs qui avaient déterminé la conduite du cabinet. Après avoir fait un résumé de la politique révolutionnaire et agressive de la France depuis 1793, il rappela les diverses tentatives aussi infructueuses que sincères faites par le gouvernement anglais pour arriver à conclure la paix.

« Si nous apprenions, dit-il, que soudainement un homme dont nous n'aurions jamais entendu parler paraît et se trouve investi du pouvoir de gouverner, d'imposer, de faire la guerre et la paix, que dis-je? de disposer de la vie des hommes ainsi que de leur fortune; si en même temps nous voyions les mêmes moyens de révolution mis en pratique, les mêmes principes jacobins maintenus dans toute leur force, une armée formidable recrutée par le même système, le tout avec cette unique différence que cet homme est sans rivaux, sans collègues pour partager sa puissance, sans contrôle pour modérer sa volonté, nous pourrions dans ce cas attendre que les faits et l'expérience nous apprissent si nous devons nous confier à sa merci, et même nous relâcher insensiblement des moyens de garantie et de défense dont nous nous sommes armés. Mais il n'en est pas ainsi : cet homme, nous le connaissons; il est l'enfant et le champion du jacobinisme; l'Europe le connaît, lui et les satellites qui l'entourent, et nous ne pouvions raisonnablement discuter la réponse que nous devions faire à ses ouvertures sans d'abord prendre en considération sa conduite antérieure et son caractère personnel. »

Rappelant alors les événemens de vendémiaire et de fructidor, la part qu'il y avait prise, ses proclamations et ses procédés en Italie, sa conduite envers Venise, qu'il taxa de perfide et de violente :

« Quelle confiance pouvons-nous donc avoir, ajouta Pitt, dans la sincérité de ses intentions pacifiques? Sans doute je comprends l'avantage qu'il peut avoir à engager l'Angleterre dans une négociation séparée, afin de dissoudre la confédération des puissances ennemies et de paralyser dans leurs efforts les armées russes et autrichiennes qui attendent de nous des secours; mais si son intérêt est de négocier, l'est-il aussi de conclure une paix solide et durable? Il est étranger, il est usurpateur : il réunit en lui tout ce qu'un républicain doit blâmer, tout ce qu'un royaliste doit repousser, tout ce qu'un jacobin abhorre. Il n'a donc pas d'autre moyen que son épée pour retenir le pouvoir dont il s'est emparé, et c'est seulement par la conquête et par la gloire qu'il peut le fortifier. Serait-il sage dès lors, uniquement sur la foi de ses promesses, de réduire nos dépenses, de diminuer nos moyens de défense et de sécurité? Au bout d'un an de paix, soupirant après les trophées perdus d'Égypte, il profiterait de l'absence de nos flottes dans la Méditerranée pour tenter encore d'aller coloniser cette riche et fertile contrée, et de s'ouvrir ainsi une voie vers l'Inde, où il irait attaquer la puissance anglaise en y portant le pillage et la désolation, ou bien encore, cédant à ses sentimens de vengeance, il profiterait de quelque agitation qu'il aurait fomentée en Irlande pour essayer une descente en Angleterre, et il n'y a pas lieu d'espérer que ni le respect pour la foi des traités, ni l'amour de la paix, ni l'esprit de modération pussent l'arrêter dans l'exécution de projets si conformes à ses intérêts. D'ailleurs, si personnellement il doit inspirer aussi peu de confiance, pouvons-nous avoir la moindre foi dans la stabilité de son pouvoir succédant à tant d'autres, accepté seulement par une partie de l'armée, ayant contre lui la rivalité des autres généraux et l'opinion publique, sans l'assentiment de laquelle il n'y a de base solide pour aucun pouvoir? Sans doute, si plus tard la politique de la France diffère de ce qu'elle a été jusqu'ici, si nous reconnaissons dans son nouveau gouvernement des conditions de stabilité, nous ne refuserons pas de traiter avec lui; mais pour le moment les garanties de sécurité manquent complétement, et, aussi désireux de la paix qu'il est possible de l'être, je cherche quelque chose qui soit plus réel que le nom : je veux une paix qui rende le repos et le bonheur à notre pays, à l'Europe entière, et il m'en faut plus que l'ombre. *Cur igitur pacem nolo? Quia infida est, quia periculosa, quia esse non potest.* »

Deux cent soixante-neuf voix contre soixante-trois donnèrent raison à la politique du cabinet, et peu de jours après Pitt soumit au parlement ses propositions financières pour l'année 1801. La taxe du revenu fut maintenue et le produit affecté comme l'année précédente à la garantie d'un emprunt de 20,500,000 livres que le gouvernement fut autorisé à contracter. Les ressources du trésor se trouvèrent en outre augmentées d'une somme de 3 millions de liv. sterl. dont la banque lui fit l'avance sans intérêt pour sept ans,

comme condition du renouvellement de son privilége, qui devait expirer en 1813, et fut prorogé jusqu'en 1833.

La guerre durait déjà depuis sept ans : sur mer, elle avait consacré la domination presque exclusive de l'Angleterre, dont le pavillon flottait victorieusement aussi bien dans la Méditerranée que dans l'Océan. Au loin, de riches colonies avaient été prises à la France, à la Hollande, à l'Espagne, et la conquête définitive de l'Indoustan venait d'être accomplie par la mort de Tippoo-Saïb et la destruction de l'empire de Mysore. Mais sur le continent européen les chances n'avaient pas été les mêmes, et si dans l'année qui venait de s'écouler la France avait éprouvé des revers, une partie des conquêtes faites depuis le commencement des hostilités lui était cependant restée. Pitt avait pourvu avec autant d'habileté que d'énergie à toutes les nécessités de cette lutte gigantesque, et il est intéressant de constater quelle était après tant d'efforts, au point de vue économique et financier, la situation de l'Angleterre.

On a vu que pendant les cinq premières années de la guerre les dépenses extraordinaires qu'elle avait occasionnées avaient été couvertes au moyen de ressources demandées au crédit. A mesure qu'il autorisait des emprunts, le parlement votait les taxes et surtaxes nécessaires pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement; toutes celles établies depuis 1792 avaient eu exclusivement cette destination, et, conformément à un article de l'acte de consolidation, un compte spécial du produit était chaque année soumis au parlement, pour le mettre à même d'apprécier si l'exécution des engagemens de l'état était suffisamment assurée.

Malgré l'accroissement annuel de ces nouvelles taxes et la perception en 1798 et 1799 des contributions extraordinaires, les taxes créées antérieurement à la guerre rendirent en 1799 un million de plus qu'en 1792.

Le revenu total de l'année 1792 avait été :

Pour les taxes permanentes, de.	14,284,000 l. st.
Pour le *malt* et le *land-tax*, de.	2,750,000
Total.	17,034,000 l. st.

Celui de l'année 1799 fut :

Produit des anciennes taxes permanentes	15,245,000 l. st
Produit des nouvelles taxes pour le service des emprunts	7,682,000
Produit du *malt* et *land-tax*	2,558,000
Part de l'état dans les profits de la compagnie des Indes	500,000
Bénéfice sur la loterie	250,000
Taxe sur le revenu	7,500,000
Total	33,735,000 l. st.

Les charges payées par le contribuable avaient donc doublé dans

l'espace de sept années, et cependant il n'en était résulté aucune aggravation dans les frais de régie du revenu public. Pitt croyait, et avec raison, que dans les diverses branches de service le travail est d'autant mieux fait qu'il est centralisé entre les mains du nombre d'agens rigoureusement nécessaire, et que les talens, les soins consacrés à la chose publique doivent être payés au moins autant que s'ils étaient employés dans des entreprises particulières. Aussi avait-il supprimé dans les douanes, l'excise, le timbre, les contributions directes, nombre de sinécures ou de fonctions inutiles, et avec les économies qui en étaient résultées il avait amélioré la condition des employés conservés. Il poursuivait incessamment cette utile réforme.

Les frais de recouvrement, qui, en 1796, étaient encore par rapport au revenu

de 6 liv.	2 sh.,	n'étaient plus en	1799 que de	5 liv.	12 sh.	pour les douanes.
4	12	—	—	3	14	pour l'excise.
4	17	—	—	3	15	pour les douanes.
3	12	—	—	3	12	pour taxes diverses.

Quant aux dépenses, elles avaient presque triplé dans cette période de sept années.

Évaluées en 1791 à la somme de............................		16,000,000 l. st.
Les dépenses ordinaires avaient subi une augmentation de...... pour le service des intérêts et de l'amortissement de nouveaux emprunts, et une autre de....................................		8,264,000 1,260,000
dans les divers services ordinaires pris sur le pied de 1792, par suite de l'élévation des prix de subsistance, des fournitures, de la solde des troupes de mer et de terre, de l'entretien des casernes nouvellement construites.		
Le chiffre des dépenses permanentes s'élevait ainsi, à l'époque de la clôture de l'exercice de 1799, à la somme de..............		25,524,000 l. st.
Le total des revenus de cette année ayant été, ainsi que nous venons de l'établir, de...........................	33,735,000 l. st.	
et un emprunt de 18,500,000 livres réduit à....	11,000,000	
par le produit de l'*income-tax* ayant été contracté pour couvrir le déficit, la dépense totale avait été de..	44,735,000 l. st.	
dans laquelle les frais de la guerre entraient pour..............		19,215,000
Total des dépenses..............................		44,739,000 l. st.

D'autre part, au commencement de 1793, le capital de la dette publique fondée s'élevait au chiffre de 232,789,398 liv. sterl.;

Soit..	232,789,398 l. st.
Depuis le commencement des hostilités jusqu'au 1er janvier 1800, il fut emprunté ou consolidé en rentes perpétuelles une somme totale de 125,154,000 liv. sterl., qui, en raison des conditions de la négociation, augmenta ce capital de..............................	183,677,000
et le porta au chiffre de....................................	416,466,398 l. st.

	Report...	416,466,388 l. st.
auquel il convient d'ajouter celui de........................		7,502,633
créé par les deux emprunts contractés pour le compte du gouvernement autrichien, qui, ayant cessé au bout de deux années d'en exécuter les conditions, retombèrent définitivement à la charge de l'Angleterre en lui imposant une dépense annuelle de 497,000 liv. sterl. Total de la dette fondée..............................		423,969,031 (1)
En sept ans, le capital de la dette fondée s'était donc accru de 191,179,633 livres sterling; quant à celui de la dette à terme, qui, à la fin de 1792, était de 30,036,024 liv. sterl., il avait diminué par l'effet des mesures prises pour en arrêter le développement, et il ne se composait plus que de la créance permanente de la banque, soit....................................	11,686,000 l. st.	
plus du montant des billets de l'échiquier à elle remis pour le service courant ou de ceux en circulation................	6,500,000	18,186,000
Le capital de la dette publique était donc au 1er janvier 1800 de..		442,155,031 l. st.
et les sept années de guerre l'avaient augmenté de 179,329,609 l. st.		

Mais les accroissemens d'impôts, de dépenses et de la dette publique n'avaient arrêté dans leur développement ni le commerce, ni l'industrie. La valeur totale des importations, qui en 1792 avait été de 19,659,000 livres, fut en 1798 de 27,275,000 livres. Celle des exportations, qui en 1792 avait été de 24,904,000 livres sterl., fut en 1798 de 33,800,000 liv. sterl. Il y avait donc augmentation pour la première de 7,616,000 livres sterling, et pour la seconde de 8,816,000 livres sterling.

En 1792, les exportations avaient excédé les importations de 5,245,000 liv.: en 1798, elles les excédèrent de 6,525,000 liv.; mais parmi les marchandises importées, la plupart constituaient pour le pays un véritable accroissement de richesses, ainsi le produit de ses pêcheries et tous les articles provenant des possessions et colonies anglaises aux Indes occidentales et orientales. La compagnie des Indes seule en avait importé en 1798 pour 1,620,000 l., et M. Rose évalue en moyenne pour cette année et les trois précédentes la balance commerciale au profit de l'Angleterre à 14,800,000 liv. sterl.

A quelles causes faut-il attribuer ce progrès de la richesse publique au milieu d'une guerre si prolongée et si coûteuse? Dans le discours qu'il avait prononcé au commencement de la session de 1792, Pitt, en constatant les résultats obtenus pendant neuf années de paix, avait signalé les principales :

(1) Dans ce chiffre est compris le montant de la dette déjà amortie.

De 1786 à 1793 il avait été racheté un capital de...............	9,444,850 l. st.
De 1793 à 1800, il fut racheté de l'ancienne dette...............	22,235,739
— — de la nouvelle......................	11,688,702
De l'une et de l'autre avec le prix du *land tax*................	16,046,727
Total des rachats..................................	59,416,018 l. st.

L'esprit entreprenant et explorateur de la race anglo-saxonne, son caractère énergique et industrieux, son esprit d'ordre et d'économie, qualités puissantes dans la lutte où elle était engagée, et dont elle donnait de si éclatans témoignages;

La constitution anglaise et le respect dans toutes les classes de la société pour des institutions qui, conciliant le principe de liberté avec celui d'autorité, mettaient le pays, par le contrôle sérieux et efficace de ses représentans, à l'abri des empiétemens du pouvoir et des entreprises plus ou moins réfléchies et utiles où il pouvait l'engager. — La guerre contre la France était populaire, et en la poursuivant avec énergie Pitt ne faisait que répondre au sentiment national. Aussi chacun le soutenait avec la confiance que le jour où il serait possible de conclure une paix conforme aux intérêts et à l'honneur du pays, le gouvernement, responsable devant le parlement, ne refuserait pas de la signer. De là le concours dont il était entouré, ces souscriptions publiques si rapidement remplies, ces emprunts si aisément contractés, cette sécurité avec laquelle le commerce et l'industrie se livraient à leurs spéculations.

D'autres causes cependant contribuaient encore à ce progrès, les unes nées des événemens, les autres qui tenaient à l'habileté même du premier ministre : ainsi la suprématie acquise sur toutes les mers par la marine anglaise, la protection qu'elle donnait au pavillon national, le débouché assuré à tous les produits indigènes ou autres transportés sous ce pavillon, — l'honnêteté dans le gouvernement et l'exécution rigoureuse de tous les engagemens contractés par l'état, — les diverses mesures prises pour maintenir et fortifier le crédit public, telles que le paiement des traites du trésor à un terme plus rapproché, les consolidations successives des bons de la marine et de l'échiquier, — l'action constante de l'amortissement dont le fonds, au milieu de tous les embarras et de tous les besoins du trésor, n'avait jamais été détourné de sa destination et avait toujours fourni un acheteur aux créanciers de l'état désireux de réaliser un capital. Il faut ajouter enfin qu'en choisissant les nouvelles taxes le gouvernement avait tenu grand compte de l'effet qu'elles pourraient avoir sur le commerce et l'industrie, qu'il avait épargné autant que possible les matières premières ainsi que les objets de première nécessité, et qu'elles portaient principalement sur les articles de luxe et de convenance.

Quelques mois encore, et l'administration de Pitt touchait à sa fin; l'opinion qui a longtemps attribué la résolution qu'il prit de se démettre du pouvoir à la répugnance qu'il aurait eue de conclure lui-même une paix devenue nécessaire, n'est justifiée ni par les principes qui jusqu'alors avaient dirigé sa politique, ni par sa conduite après sa sortie des affaires. Pitt n'avait jamais été systématiquement

opposé à la paix, et nous avons vu qu'à diverses reprises, malgré l'avis de plusieurs de ses collègues, et contrairement aux sentimens personnels du roi, il avait tenté de négocier avec les divers pouvoirs successivement établis en France; mais, s'il désirait cette paix honorable pour son pays, il tenait essentiellement aussi à ce qu'elle fût entourée de garanties qui en assurassent la durée, et il ne voulait pas exposer l'Angleterre à être surprise par de nouvelles hostilités au milieu d'un désarmement, ou après l'accomplissement de conditions qui auraient affaibli sa puissance. C'est l'absence de ces garanties qui l'année précédente l'avait déterminé à ne pas accepter les ouvertures faites par le premier consul : outre le peu de confiance que lui inspiraient les antécédens et le caractère personnel du général Bonaparte, il ne croyait pas au maintien d'un pouvoir sorti d'une insurrection militaire, et qu'une autre insurrection provoquée par quelque général mécontent pouvait à son tour renverser.

Toutefois les faits n'avaient pas répondu à sa prévision : l'ordre public rétabli en France, le retour au respect des lois, une impulsion éclairée et énergique imprimée à toutes les branches de l'administration, la gloire du drapeau français, un instant obscurcie, devenue plus éclatante que jamais par la conquête rapide de l'Italie, et les succès de l'armée du Rhin, avaient rallié autour du premier consul presque tous les partis. Le pays, heureux d'avoir retrouvé après tant d'orages un gouvernement protecteur et régulier, l'armée, fière de voir à la tête de l'état le plus glorieux de ses généraux, reconnaissaient également son pouvoir, et le premier consul était devenu le chef incontesté de la France. Toutes les chances de durée étaient en sa faveur, et la paix de Lunéville, le traité de neutralité armée signé entre les puissances du nord, laissaient de nouveau l'Angleterre isolée. On se trouvait donc en présence d'un gouvernement parfaitement établi, puissant au dehors et au dedans, désireux de donner des témoignages de sa modération, et s'il y avait moyen de traiter avec lui à des conditions dignes et avantageuses, refuser de le faire eût été déclarer qu'on voulait combattre jusqu'à la ruine totale de l'une des deux nations rivales, et mettre ainsi contre soi l'opinion publique de l'Europe. Pitt était à la fois trop sensé et trop modéré pour vouloir entraîner son pays dans de pareilles aventures. Aussi fut-il le premier à engager ses successeurs à négocier avec la France : consulté par eux sur toutes les questions à résoudre, il conseilla même plusieurs concessions importantes, entre autres l'abandon de l'île de Malte, et lorsque le traité de paix signé à Amiens fut soumis au parlement, il en fut le plus ferme et le plus éloquent défenseur.

« L'objet de la guerre, dit-il, a été notre défense propre et celle du reste

de l'Europe. Nous avons cherché la sécurité et n'avons jamais eu d'autre but dans les diverses phases de cette longue lutte. Sans doute, pour y parvenir, nous avons voulu renverser un gouvernement fondé sur des principes anarchiques; mais, si malgré nos efforts il subsiste encore, nous avons du moins réussi à dompter la fièvre révolutionnaire et à ruiner les espérances du parti jacobin, dont le système destructeur s'est anéanti lui-même par l'établissement d'un despotisme militaire. Cette leçon ne sera pas perdue pour le monde entier, et quant à nous, qui devons renoncer désormais à faire rentrer la France dans ses anciennes limites, conformons notre ligne de conduite aux événemens, et, puisque nous n'avons pu réussir complétement dans nos entreprises, cherchons du moins à nous assurer la jouissance du plus grand bien auquel nous puissions prétendre. En tenant ce langage, j'ai la confiance de ne pas être en désaccord avec moi-même, car lorsque, l'an dernier, j'ai refusé d'entrer en négociation avec le premier consul, j'ai déclaré cependant que je n'aurais aucune objection à traiter avec lui, si jamais la situation devenait ce qu'elle est aujourd'hui, et j'ajoute qu'en continuant la guerre nous aurions exposé le pays aux plus grands périls. »

Ces paroles ne permettent pas de douter des sentimens de Pitt, et, s'il eût quitté le pouvoir pour ne pas avoir à conclure la paix, il est probable qu'il se serait tout à la fois abstenu d'en diriger officieusement les négociations et d'en défendre l'opportunité ainsi que les clauses devant le parlement. Sa détermination eut donc d'autres causes que cette prétendue répugnance à traiter avec le premier consul, et les documens historiques récemment publiés ne laissent aucune incertitude à cet égard.

Depuis un an, l'Irlande était définitivement incorporée à l'Angleterre; mais l'acte qui avait réglé les clauses de l'union avait rencontré une vive résistance dans le parlement irlandais, et n'y eût peut-être pas été adopté sans l'adhésion que lui avait donnée le parti catholique. Dans diverses conférences avec ses chefs, lord Cornwallis, lord-lieutenant, et lord Castlereagh, secrétaires d'état, désireux d'assurer le succès de la mesure proposée, crurent, sans prendre aucun engagement ni faire aucune promesse, pouvoir cependant exprimer la confiance que le cabinet anglais ne serait pas contraire à une réforme de la législation concernant les catholiques : de là chez ces derniers des espérances qui déterminèrent le concours de la plupart d'entre eux et assurèrent la neutralité des autres. Non-seulement Pitt crut le gouvernement moralement engagé à leur égard, mais il était aussi d'avis qu'après les avoir assujettis pendant plus d'un siècle à un régime exceptionnel, il n'y avait plus aucun péril pour l'église, la constitution et les libertés de l'Angleterre à les faire rentrer dans le droit commun. Il soumit donc à l'examen de ses collègues plusieurs propositions ayant pour objet de modifier la formule du serment, d'accorder une rémunération au

clergé catholique, d'admettre les catholiques dans les emplois publics, de ne plus les exclure du parlement, et d'établir sur de nouvelles bases la perception des dîmes. La majorité du cabinet y donna son adhésion, tandis que la minorité, tout en les approuvant en principe, en contesta l'opportunité; mais cette grande réforme ou plutôt ce grand acte de justice ne devait s'accomplir que trente ans plus tard, et il échoua alors devant les scrupules du roi.

En vain, dans deux lettres dictées par la plus haute raison politique et un sentiment parfait d'équité, Pitt représenta au roi George III que, le parti jacobite ayant cessé d'exister, il n'y avait plus à craindre ni guerre civile, ni guerre religieuse, ni prétentions au trône de la part des princes étrangers ou catholiques, que les catholiques, jadis ennemis de l'ordre établi, y étant ralliés désormais, le serment exigé d'eux n'avait d'autre résultat que de priver le pays des services de sujets loyaux et fidèles; en vain il lui représenta l'avantage pour l'état de s'attacher le clergé catholique par une rémunération et de se donner ainsi les moyens d'exercer sur lui un contrôle efficace : le roi, convaincu qu'en adhérant au plan proposé il violerait le serment prêté à son couronnement, fut inflexible. Il se croyait obligé par ce serment à maintenir intacts les principes fondamentaux de la constitution anglaise, parmi lesquels il plaçait au premier rang la condition pour tous les serviteurs de l'état d'appartenir à l'église établie et de recevoir la sainte communion conformément à ses rites. Une fois de tels scrupules entrés dans un esprit aussi honnête, mais aussi étroit que celui de George III, il était difficile qu'ils en sortissent, si sa conscience n'était pas éclairée par l'avis de personnes dont le caractère religieux et le savoir juridique pussent, en pareille matière, lui inspirer quelque confiance. Loin de là, il fut confirmé dans ses sentimens par l'opinion du chancelier et celle de plusieurs prélats opposés, les uns par principe, les autres par des motifs d'opportunité, à toute modification dans l'état des catholiques, et il crut faire une grande concession à Pitt en lui offrant de s'engager l'un et l'autre à garder désormais le silence le plus complet sur cette question. « Ce sera, lui écrivit-il, une contrainte que je m'imposerai par affection pour M. Pitt; mais je n'irai pas plus loin, car je ne puis sacrifier mon devoir à aucune considération. *This restraint I shall put on myself from affection for M. Pitt; but further I cannot go : for I cannot sacrifice my duty to any consideration.* »

Peut-être dans l'espoir que le temps et de meilleurs conseils affaibliraient ces répugnances, mais ne voulant pas leur sacrifier des droits et des intérêts trop longtemps méconnus, Pitt eût-il consenti à ne pas saisir immédiatement le parlement de la question catholique et même à user de son influence sur ses amis pour les engager à ne

pas la soulever encore, s'il avait pu avoir la confiance que le jour où elle y serait inévitablement discutée, il n'y rencontrerait pas l'hostilité personnelle du roi. N'ayant pu à cet égard obtenir l'assurance qu'il demandait, il crut devoir, au mois de février 1801, résigner ses fonctions de premier ministre, et le témoignage de M. Canning ne laisse aucun doute sur les raisons qui l'y déterminèrent. « Il est sorti, dit-il, du pouvoir, non pas tant à cause de la résistance qu'il a rencontrée de la part du roi sur la question catholique que de la façon dont cette résistance s'est produite. S'il l'eût tolérée, sa position dans le cabinet comme premier ministre eût été bien différente de celle qu'il avait eue jusqu'alors. »

C'est en effet le principe essentiel et le grand avantage du régime parlementaire que le pouvoir y est exercé au nom du souverain par des ministres responsables, agissant à leurs risques et périls dans la plénitude du mandat dont ils sont dépositaires, sortis pour la plupart de la majorité du parlement, soutenus par elle, représentant ses opinions, qui sont aussi celles de la majorité du pays, et y conformant leur politique. Le chef de l'état, couvert par eux, plane au-dessus de tous les partis, et, pour conserver intacte la majesté du trône et le respect qui lui est dû, il doit s'abstenir de prendre part à leurs différends; son rôle est d'exercer un contrôle supérieur et de veiller à ce que la politique de ses ministres reste en harmonie avec les sentimens et les intérêts du pays. Si elle lui paraît s'écarter de ces conditions, il a le droit de changer le cabinet, et, en cas de dissentiment à cet égard avec le parlement, de faire un appel au pays; mais, dès que ce dernier a prononcé, son devoir est de se conformer à sa décision, et il est tenu également de ne jamais faire intervenir son influence personnelle dans les luttes parlementaires ou électorales, parce qu'en engageant ainsi sa responsabilité il exposerait sa personne à des attaques compromettantes pour la dignité et la sécurité de la couronne. Pitt ne pouvait consentir à la moindre déviation de ces principes fondamentaux. Non-seulement elle eût été contraire à la constitution, mais, en constatant un désaccord entre lui et le roi, elle l'eût affaibli aussi bien dans le cabinet que dans le parlement, encouragé les dissidences, altéré cette influence supérieure qu'il avait exercée pendant dix-sept ans, et sans laquelle il ne pouvait gouverner utilement l'état.

Du reste, cette influence n'était déjà plus la même, et une autre des conditions essentielles du gouvernement représentatif ne se trouvait plus qu'imparfaitement remplie. Dépositaire de l'autorité, un cabinet ne saurait avoir de force pour l'exercer, si ses membres ne sont point unis étroitement dans les mêmes vues et les mêmes

principes. Il doit former un tout complétement homogène sous la direction d'un chef qui en soit le lien et lui imprime son action politique. Or des symptômes de division commençaient à se manifester dans le cabinet présidé par Pitt; il y avait diversité complète de vues sur des questions capitales, celle de la paix, qui ne pouvait tarder à revenir, celle de l'émancipation des catholiques, qui ne pouvait rester longtemps suspendue, et le jour où elles se présenteraient l'une ou l'autre, la rupture était inévitable. Ces considérations contribuèrent aussi à déterminer la résolution de Pitt. Il quitta donc le pouvoir, non pas pour satisfaire à un sentiment d'amour-propre blessé ou pour échapper à une situation pleine d'embarras, mais pour rester fidèle aux conditions fondamentales du gouvernement de son pays, que nul n'a pratiquées avec plus de gloire et proclamées avec plus d'éloquence. Du reste, à mesure que s'éloignent ces temps de lutte, les préjugés disparaissent et la lumière se fait. Pitt ne fut pas l'ennemi haineux de la France, mais il fut l'adversaire ardent de ses principes révolutionnaires, de la propagande qu'elle voulut en faire dans toute l'Europe, et de son esprit de conquête. D'un autre côté, si, dans cette époque de troubles et d'agitation, il dut parfois recourir à l'emploi de mesures de rigueur pour maintenir l'ordre public et faire respecter le principe d'autorité, il ne faut pas oublier que, loin de chercher à restreindre les libertés de son pays, il voulut rendre à une partie de ses concitoyens celles qui depuis longtemps leur étaient injustement refusées, que jusqu'au moment où éclatèrent les hostilités il fut un ardent partisan de la réforme parlementaire, et que ses plus belles harangues furent en faveur de l'émancipation des esclaves. Par la puissance du talent, l'éclat de l'éloquence, par son respect des lois et un désintéressement auquel tous les partis ont à l'envi rendu hommage, Pitt était digne de gouverner un pays libre. L'Angleterre n'a pas eu de plus grand ministre, d'homme d'état plus libéral, et dont elle doive davantage honorer la mémoire. Nul n'a plus fait pour sa prospérité et sa grandeur, et c'est lui qui l'a mise dans la situation qu'elle occupe depuis soixante-dix ans en Europe. Qu'il nous soit donc permis, en terminant cette étude, d'invoquer le témoignage d'un ancien ministre, whig par principe et par tradition, qui, ayant bien voulu un jour causer avec nous de cette époque au milieu de laquelle s'était écoulée sa jeunesse, nous dit : « Plus l'histoire en sera connue, plus le nom de Pitt grandira au-dessus de celui de tous les hommes d'état de son temps. »

A. Calmon.

LA SAVOIE

DEPUIS L'ANNEXION

II.

L'ÉCONOMIE ET LA VIE RURALES DANS LES PLAINES ET LA VIE PASTORALE DANS LES MONTAGNES.

De tous les aspects sous lesquels la Savoie se présente aux regards de l'observateur, le côté agricole est celui qui attire le plus vivement l'attention. On voudrait connaître le système d'exploitation rurale, les animaux de labour et de rente, les instrumens d'agriculture et les habitudes de l'homme sur ce territoire d'un peu plus de 1 million d'hectares, tourmenté, coupé de vallées profondes, hérissé de hautes montagnes, se relevant et s'abaissant tour à tour comme les vagues d'une mer irritée (1). A première vue, le domaine agricole paraît singulièrement rétréci par les accidens de terrain; mais dès qu'on pénètre dans les détails de la perspective, l'impression change, les lignes et les contours s'adoucissent, et les surfaces abruptes qu'on croyait retranchées de la production apparaissent revêtues d'une couche de terre sur laquelle les diverses cultures sont jetées par ordre de climat et d'altitude. Entre ces montagnes se creusent des vallées et des bassins dont la coupe renferme les produits les plus disparates, échelonnés sur les versans : la vigne et les céréales au bas, les châtaigneraies à mi-côte, plus haut la forêt, qui passe par toutes les essences de bois, depuis le chêne dur du

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1862.

midi jusqu'au pin de la Laponie, des champs encore au-dessus de la forêt, enfin tout au sommet les prairies et les pâturages, parsemés de chalets, où domine le régime pastoral.

Cette superposition de zones est le trait saillant de la culture en Savoie. On en compte jusqu'à quatre dans beaucoup de vallées, la vigne, les céréales d'hiver, les céréales du printemps et les pâturages. On va suivre la population répandue dans ces régions et essayer de fixer les traits que présentent son économie rurale, sa constitution physique et sa physionomie morale. C'est un spectacle qui ne manque pas d'intérêt que celui de ce petit peuple suspendu à ces pentes, d'une inclinaison moyenne de 60 degrés, qui tombent du haut du Mont-Blanc, du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis jusqu'au niveau des plaines françaises du Rhône et de la Saône, où le sol lui-même est mouvant et l'écoulement des eaux partout torrentiel, où le voisinage des hauts sommets imprime à la température des variations brusques qui compromettent en une nuit l'espoir d'une année. Ce petit peuple déploie, dans la mise en valeur d'un sol difficile qui ne lui paie pas toujours le prix de ses sueurs, des qualités obscures et ignorées du monde agricole, mais qui forment néanmoins un élément indispensable du progrès et de la prospérité de l'agriculture. Sa patience, sa persévérance dans ses usages et ses méthodes, son amour du pays natal, qui l'y retient ou l'y ramène quand il s'en est éloigné, sont un utile contre-poids à opposer au mouvement d'impatience qui trouble l'équilibre de la population de plusieurs départemens, et y fait monter le prix de la main-d'œuvre dans une proportion inquiétante pour la propriété. Le spectacle de sa vie agricole n'aurait que ce genre d'intérêt qu'elle mériterait encore d'être étudiée.

I.

En tirant une ligne idéale coupant tous les points du sol à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, on a au-dessous de cette ligne la région de la vigne et du blé. Elle embrasse de vastes aires agricoles, les plaines, les vallées et leurs premiers versans, toutes les parties les plus privilégiées de la Savoie. Pour avoir une idée un peu précise des espaces où la culture des céréales et de la vigne peut se développer à l'aise, il faut parcourir la Savoie de la pointe de Saint-Gingolph, sur la frontière du Valais, à Montmélian sur l'Isère, et de là remonter cette rivière jusqu'à Aime en Tarentaise et l'Arc jusqu'à Saint-Michel en Maurienne. Sur tout ce parcours de plus de 300 kilomètres, que l'on fait sans s'élever au-dessus de la vigne et du blé, on assiste à une exhibition permanente

de beautés et de richesses naturelles que peu de pays offrent au même degré. Les parties basses du sol, protégées contre les vents froids par les hauteurs dominantes, enrichies des débris organiques amenés par l'écoulement des eaux, réchauffées par les rayons du soleil que concentre la coupe de la vallée, jouissent d'une température exceptionnelle et se couvrent d'une magnifique parure de végétation. La plaine semble s'exhausser par les forêts d'arbres fruitiers, de châtaigniers et de noyers qu'elle porte, par les champs de blé, de seigle et de maïs, qui luttent de hauteur avec la culture colossale de la vigne en hutins, selon l'antique méthode latine. Le regard se repose partout sur une nature luxuriante et un déploiement de forces productives qui ne sont pas toujours dirigées par l'art et l'industrie de l'homme. La superficie coupée au-dessous de notre ligne idéale contient les deux tiers du sol, environ 600,000 hectares, dont 200,000 sont occupés par la culture des céréales et 15,000 par celle des vignes basses.

Le vignoble est assis à la base des montagnes, aux expositions est, sud et sud-ouest, sur des cônes d'éboulement formés de débris calcaires, granitiques et schisteux, selon que la montagne qui les domine appartient à l'une ou à l'autre de ces formations géologiques. Le grand vignoble qui des portes de Chambéry s'étend sur le flanc du massif des Beauges jusqu'à Albertville, en traçant une zone de 40 kilomètres de longueur, repose entièrement sur le calcaire. D'Albertville au Petit-Saint-Bernard et d'Aiton à Saint-Michel, la vigne, de plus en plus clair-semée à mesure qu'on avance vers la chaîne centrale des Alpes, grimpe généralement sur un sol composé de débris lamelleux de schistes micacés appartenant aux formations primitives. Le long du Rhône, en Chautagne, à Seyssel et à Frangy, elle vient sur des coteaux de calcaire asphaltique, et au-delà des hauteurs du Wuache, sur les flancs du Salève, du Môle et en Chablais, l'élément jurassique et la molasse dominent dans la composition du sol de la vigne. On ne la voit point en Savoie gagner les surfaces parfaitement planes, comme les grands vignobles de France qui envahissent la plaine; mais elle demeure serrée sur les plans inclinés qui l'appellent par leurs admirables expositions. Elle est loin d'avoir occupé toutes ces expositions favorables où l'on regrette qu'elle ne soit pas cultivée. Par des défrichemens de broussailles et par des plantations bien entendues, la Savoie pourrait doubler son vignoble et sa production viticole sans préjudice pour ses autres cultures.

Le système d'exploitation le plus répandu est le métayage. Le partage se fait ordinairement par moitié entre le vigneron et le propriétaire. On remarque pourtant la tendance de celui-ci à aug-

menter sa part d'un cinquième et même d'un quart quand il fournit l'engrais. Toutes les objections élevées en France dans la presse agricole contre ce système d'exploitation reçoivent une force singulière de la condition généralement abaissée et misérable du métayer de la Savoie. Ignorant, lent à sortir de la routine, sans fonds de roulement, disposé par une vieille habitude de servilisme à considérer son propriétaire comme son seigneur et son maître, sauf à ruser avec lui et à le tromper, il n'entre point dans l'association du métayage sur le pied d'égalité avec le propriétaire, et il accepte des conditions toutes faites qu'il n'est pas en son pouvoir de modifier à son avantage. La propriété se fait naturellement la grosse part, car les offres de travail abondent, et les fermes sont disputées dans les districts les plus riches de la région inférieure. C'est la partie de la classe rurale la plus pauvre, la moins instruite, qui se jette dans le métayage; celle qui possède quelque instruction ou quelque capital arrondit sa propriété ou émigre. On ne saurait toutefois attribuer au principe du métayage l'abaissement de la condition de la population rurale. Le principe qui associe le travail et la propriété dans une œuvre commune, intéressant l'un et l'autre à la production, ne saurait être mauvais. Le métayage est l'association transportée dans le domaine agricole; mais il est vicié par des élémens traditionnels et locaux, par les exigences de la propriété, par l'ignorance dans laquelle le peuple des campagnes a été maintenu sous les régimes absolus qui ont précédé 1848, et par la longue domination des classes supérieures, qui pèsent toujours d'un grand poids sur la situation économique et sociale du pays.

Ce n'est pas sur les vignes exploitées par le métayage que la viticulture a fait le plus de progrès, mais sur celles où le propriétaire intervient et dirige les travaux. Trois méthodes de culture sont en présence et se partagent très inégalement la zone du vignoble. La première, celle qui occupe encore les plus grandes surfaces, c'est la vieille méthode savoisienne, d'après laquelle les ceps sont jetés en foule, au hasard, sans alignement ni symétrie, souvent sans échalas, rampant sur la terre en souches écrasées, et sont renouvelés environ tous les quinze ans par le procédé antique du provignage. La seconde est la méthode suisse, qui a pénétré en Savoie par le territoire de Saint-Julien et la vallée de l'Arve. C'est l'opposé de la méthode savoisienne : plantation symétrique en quinconce au lieu du provignage désordonné, distance fixe de 80 centimètres, défonçages profonds, binages et râtissages fréquens, propreté admirable, soin du détail, symétrie parfaite, tels sont les traits de cette culture, dans laquelle se révèle l'industrieuse activité du peuple suisse, et qui offre l'image de son état social et politique, où l'ordre

et l'alignement sont la résultante du travail et de la liberté. La troisième, qu'on peut appeler la méthode française, avait fait son entrée en Savoie, plusieurs années avant l'annexion, par les coteaux les plus rapprochés de l'ancienne frontière. Elle consiste dans des lignes palissées avec fils de fer tendus, dans la taille tardive à longs bois, dirigés sur l'horizontale ou recourbés au-dessous, suivant le système du jardinier autrichien Hooilbrenck. Bien dirigé, ce mode de culture augmente la production, ménage la vigne, prévient par la taille tardive, qui arrête le développement de la séve et du bourgeon, le désastre de la gelée du printemps, si fréquente dans les climats de montagne, exposés aux brusques retours de température.

Deux cépages remarquables dominent dans les vignobles des deux départemens sous des noms divers : la *mondeuse*, appelée, suivant les localités, savouey, savoyan et savoyen, et le *persan*, qui paraît être un plant étranger, mais naturalisé depuis longtemps et fait au sol et au climat. La mondeuse est le cépage savoyard par excellence, rustique, vivace, résistant aux tailles les plus épuisantes, s'accommodant des fonds les plus négligés, et donnant des produits généreux, délicats et abondans, lorsqu'il reçoit les soins d'une culture améliorante. Il se plie facilement à toutes les formes de taille, tantôt s'élevant en ceps énormes de 12 mètres de hauteur, soutenu par des arbres morts comme dans les plantations gigantesques qui entourent la gracieuse station thermale d'Évian, ou bien par des arbres vifs, des érables, des cerisiers, avec lesquels on le marie comme dans les hutins qui encombrent le paysage d'Aix et de Chambéry, tantôt rabattu sur lui-même en souches à tête d'osier, sans échalas ni appui d'aucune sorte, comme dans les vignes cultivées à l'ancienne méthode savoisienne, ou ramassé en haies buissonnantes et serrées comme celles que l'on voit à Yvoire en Chablais, — docile sous les régimes divers de la culture suisse, française et locale, et à tous donnant son fruit en proportion des soins, de l'intelligence et de l'activité du vigneron. Dans le nord, du côté de Saint-Julien, le rendement de la mondeuse égale celui des cépages suisses, et la qualité du vin est bien supérieure; dans le midi, sur le coteau de l'Isère, où elle est dirigée en lignes palissées, la production atteint 60 hectolitres par hectare. L'autre cépage aurait été, dit-on, rapporté de Chypre par un prince de Savoie revenant de la croisade. On sait que les princes de la maison de Savoie, comme ceux de la maison des Bourbons de Naples, prennent toujours le titre de rois de Chypre et de Jérusalem. Ce cépage, si la tradition ne ment pas, serait bien certainement le revenu le plus net et le plus précieux retiré de ce royaume problématique sur lequel ni l'une ni l'autre des deux maisons n'ont jamais régné. Il ré-

siste plus que tout autre aux rudesses du climat de Savoie. C'est le persan qui constitue le gros des vignes les plus rapprochées du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis. Il pousse ses bataillons verdoyans jusqu'à la limite de la zone de la vigne, où les autres plants faiblissent et battent en retraite. Le célèbre vignoble de Princens, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, l'un des plus avancés vers la chaîne centrale, est presque exclusivement planté de persan. Le moût qu'il donne pèse le même degré au glucomètre que celui du pineau de Bourgogne, et la saveur et le bouquet des deux vins, arrivés à un certain âge, ont une analogie qui les fait prendre l'un pour l'autre par les plus délicats dégustateurs.

Les qualités de ces deux excellens cépages compensent bien des imperfections de culture, et doivent les faire préférer aux plants étrangers. Ils ont fait leurs preuves, comme on dit; ils ont triomphé du climat, de l'inexpérience et de la routine; ils ont donné des produits généreux, et à vouloir les remplacer par d'autres qui ne sont pas encore rompus au sol et au climat, il y aurait imprudence, fausse direction et ingratitude. Dans le règne végétal comme dans celui de l'histoire, les changemens radicaux sont rarement des progrès véritables. C'est moins à des cépages nouveaux qu'aux deux méthodes nouvelles que nous avons décrites que les vignerons de la Savoie doivent accorder leurs préférences. Ces méthodes sollicitent également l'attention et frappent à la porte du vignoble par deux côtés à la fois, par le territoire de Saint-Julien et de Bonneville et par celui de Montmélian et de Chambéry. La culture perfectionnée de la Suisse, peut-être un peu trop minutieuse pour les habitudes du vigneron savoyard, gagne néanmoins du terrain dans la Haute-Savoie et pousse devant elle les routines locales. La culture française fait des progrès rapides dans la Basse-Savoie, où l'on peut admirer ses résultats féconds. Les frontières de la vieille culture routinière sont partout entamées : on abandonne peu à peu le provignage, qui épuise le cep, pour la plantation de pied franc, qui le renouvelle; la foule égarée des plants commence à rentrer dans l'alignement; les défonçages et les autres opérations recommandées pénètrent dans les milieux les plus résistans et transforment l'aspect des vignobles.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la propriété viticole est déjà celle qui rapporte le plus gros revenu et dont le prix de vente est le plus élevé. Dans les estimations cadastrales sardes, elle est portée à 5,000 fr. l'hectare, et le revenu à 6 pour 100; mais ce revenu de la vigne, plus élevé que celui de toute autre propriété foncière, n'est obtenu qu'au détriment du travail et de la main-d'œuvre. Il y a moins de dix ans, la journée de l'ouvrier agricole ne dépassait pas

80 centimes en Savoie; elle a monté aujourd'hui à 1 fr. 50 cent. et même 2 fr., ce qui est encore du bon marché relativement à bien d'autres départemens viticoles, où elle dépasse 3 fr. La production moyenne de l'hectare dans les deux départemens est de 40 hectolitres pour les vins communs, de 30 pour les vins de choix. Sur les vignobles du Salève et du Môle, cultivés à la manière suisse, elle atteint 80 hectolitres. Les 15,000 hectares en vigne basse, qui n'occupent que le soixante-sixième de la superficie productive, emportent le huitième de la valeur vénale du sol dans l'estimation cadastrale. On voit par ce rapprochement l'importance de la viticulture en Savoie.

Le ban des vendanges existe encore sur tout le vignoble non clos. Cette formalité ancienne s'accomplissait autrefois en grand appareil, avec l'intervention des magistratures locales, qui allaient visiter les vignes et goûter le raisin en costume bariolé. L'attrait du spectacle faisait oublier aux vignerons ce que la formalité avait de gênant. Le spectacle a disparu, mais le règlement, l'antique règlement subsiste, et pas plus qu'au temps du gouvernement paternel il n'est permis de toucher à son raisin avant que l'infaillible arrêté municipal ait proclamé à son de trompe qu'il est mûr à point. On demande de toutes parts l'abolition de cet usage au nom du progrès de la viticulture. N'est-il pas en effet bien embarrassant pour le vigneron qui veut innover, essayer d'un plant hâtif ou d'un plant tardif, faire son vin avec un raisin plus ou moins mûr, d'avoir à se conformer, sous peine d'amende, à l'arrêté qui fixe le jour de la récolte? Le meilleur juge en cette affaire, n'est-ce pas celui qui a dirigé ses opérations de culture en vue de tel ou tel résultat? Et s'il s'est proposé du verjus, n'est-il pas libre de faire du verjus? Les partisans du ban répondent que le vigneron ne peut user de sa liberté sans nuire à son voisin. Cette réponse a une force particulière en Savoie, où la propriété est excessivement morcelée. Le vignoble est une mosaïque composée de petits carrés enclavés les uns dans les autres, sans clôture ni dévestiture, dépendans et soumis à une mutuelle servitude. On comprend les inconvéniens d'une vendange abandonnée à l'initiative individuelle au milieu de ce morcellement indéfini de la propriété viticole.

L'extrême division du vignoble a des causes particulières dans les mœurs du pays. Un carré de vigne est considéré comme l'appendice nécessaire d'une propriété territoriale bien assise, dans quelque région que celle-ci soit située. De la montagne et de la plaine, les mains se tendent et les capitaux affluent vers l'étroite zone où la vigne prospère. C'est surtout dans la région supérieure, où elle ne croît plus, que l'on ambitionne la vigne. Il est peu de

famille possédant une certaine aisance dans les montagnes qui ne boive du vin de son cru. La richesse qui se forme là-haut par l'élève du bétail et la fromagerie a une tendance marquée à redescendre sur la région privilégiée de la vigne. Aussi les coteaux sont-ils envahis graduellement par le capital amassé sur ces montagnes que nous escaladerons bientôt pour y suivre un système d'économie rurale tout différent. On signale particulièrement cette invasion sur le vignoble situé au débouché de la route des Beauges, dans le bassin de l'Isère, à Saint-Pierre d'Albigny. Les Beauges sont un grand massif de montagnes isolé au centre de la Savoie par des vallées profondes et renfermant une population de vingt mille habitans, presque tout entière adonnée à l'élève du bétail, active, intelligente, sachant tirer de son sol âpre, qui ne supporte pas la vigne, plus de richesse et de bien-être que l'habitant de la zone inférieure n'en tire de son sol fertile et de son climat relativement privilégié. La prospérité de ces énergiques montagnards déborde par toutes les issues du massif, et se porte sur le vignoble le plus proche de la route qui traverse le col. La distance qui les sépare de leurs vignes n'est pas un obstacle à la bonne tenue de ces dernières. L'engrais formé dans la montagne par un bétail nombreux franchit le col aisément depuis que les routes sont mieux entretenues, tandis que l'habitant de la vallée manque souvent de cet élément vital de toute bonne culture.

Le placement du capital sur la vigne est aussi très recherché par le petit commerce de la ville. Assis à son comptoir, le commerçant de Chambéry rêve à une maisonnette et à un *journal* de vigne (environ 30 ares) aux Abîmes. Les Abîmes de Myans, à 4 kilomètres de Chambéry, sont un curieux vignoble qui s'est emparé de l'emplacement d'une ville engloutie par la chute du mont Granier. Dans la nuit du 7 décembre 1248, une partie de la montagne oxfordienne (espèce de roche qui se délite facilement) se détacha de sa base et tomba dans la vallée des Marches. Le fond de la vallée, reposant sur un sous-sol argileux délayé par de longues pluies, ondula fortement sous le poids énorme, bouillonna comme une surface liquide en ébullition, et la plaine, dans un rayon très éloigné du centre de la pression, se hérissa de mamelons, de monticules et de ravins qui attestent encore l'épouvantable convulsion au milieu de laquelle disparut la petite ville de Saint-André avec les hameaux, les châteaux féodaux et les nombreux couvens de la contrée. La vigne a recouvert cette terrible scène de désolation, que le chroniqueur anglais Matthieu Pâris attribue à l'œuvre du diable, et les bouillonnemens du sol sont devenus autant de gracieux petits coteaux circulaires qui présentent leurs contours garnis de ceps à toutes les

expositions. Au bas de ces cônes de vigne, à chaque plissement du sol, se cache un cellier, petite maisonnette renfermant la cave, le pressoir et une pièce nue où l'on vient, le dimanche, boire le vin blanc capiteux et alcoolique des Abîmes. C'est la promenade traditionnelle de la population ouvrière de Chambéry, promenade qui prend à certaines époques le caractère d'un pèlerinage de dévotion qu'égaie toujours le petit vin blanc. Là, au bord du vignoble des Abîmes, sur une haute colonne, se dresse la statue dorée de la vierge de Myans, la patronne de la contrée, la rivale de Fourvières et du Puy : monument remarquable par ses proportions, élevé aux frais des fidèles en 1855 et destiné à perpétuer la protestation des évêques et du clergé de la Savoie « contre un gouvernement impie et persécuteur de l'église, » comme dit un mandement collectif publié à cette époque. Indépendamment du pèlerinage et du vin blanc, cette promenade a des attraits souverains sur les esprits ouverts à l'admiration des beautés de la nature alpestre. Du milieu de ces vignes tourmentées, on peut se donner à volonté, en se tournant à droite ou à gauche, le spectacle des sublimes entassemens de rochers et des plus riantes perspectives. La vue s'arrête tour à tour sur le flanc droit et menaçant du Granier, laissé à découvert par la chute de la partie écroulée, ou sur la riche vallée du Graisivaudan, sillonnée par le cours lumineux de l'Isère, qui étincelle au soleil, ou sur les neiges lointaines des Alpes dauphinoises, et plus près, en face des Abîmes, sur la montagne de Montmélian, qui surplombe de magnifiques coteaux, où la vigne grimpe à 400 mètres au-dessus du thalweg de l'Isère. Un autre genre de séduction attire sur ce vignoble les épargnes du petit commerce de Chambéry : son extrême division l'a rendu accessible à tous les capitaux; c'est pour ainsi dire le vignoble du pauvre, tandis que celui d'en face, Monterminod, Cornioles, Chignien et Montmélian, appartient aux riches, aux grands propriétaires de Chambéry. Il y a toujours quelques lambeaux des Abîmes à vendre à l'amiable ou par expropriation, car l'habitude de la petite industrie de placer là son argent a parfois des conséquences fatales : une vigne et un cellier sont une occasion de perte de temps et de nombreuses dépenses, et bien des situations mal fondées finissent par la faillite pour avoir voulu se donner ce passe-temps.

La situation fortement inclinée de la plupart des coteaux de la Savoie les expose à un désastre très fréquent, aux érosions pluviales et aux ravinemens torrentiels, qui entraînent la couche végétale, arrachent le cep et ne laissent que le sous-sol de roc. Pour prévenir ce désastre, le vigneron suisse a brisé la pente générale de ses coteaux par une série de petits plans légèrement inclinés que soutien-

nent des murs maçonnés. Ce système a le double avantage d'opposer au mouvement des terres un obstacle presque insurmontable, et d'offrir à la vigne de nombreuses parois de murs contre lesquelles elle est dirigée en lignes palissées sous une température élevée par la réflexion des rayons du soleil; mais ce système de défense, qui exige une main-d'œuvre considérable, ne peut être appliqué que dans les pays où le capital d'exploitation est abondant, où la culture est arrivée à un certain degré de perfection. On en voit pourtant un commencement d'application rudimentaire dans la partie supérieure de la vallée de l'Isère : les murs qui brisent la pente sont de simples entassemens de schistes et de loses promptement dégradés. Le vigneron savoyard n'oppose aux agens naturels que la force de son bras et de ses épaules. Quand la ravine d'eau a passé, son œuvre à lui commence : il rapporte sur son dos la terre autant de fois qu'elle est entraînée. Le désastre est si fréquent sur certains coteaux, que le propriétaire prévoit le cas dans son contrat de métayage. Le plus souvent il s'associe à la réparation du ravage pour une part égale à celle du vigneron; mais il arrive aussi que celui-ci, nouveau Sisyphe, est seul condamné, par stipulation expresse, à rouler le rocher. Cette stipulation, que nous avons lue dans un contrat, jette une lumière étrange sur la condition du métayage dans quelques districts de la Savoie. Heureusement le cas est rare, et à côté de ce propriétaire qui fait de pareilles conditions au colon il en est de généreux qui sont réellement ses associés, et qui lui viennent en aide dans les accidens de cette sorte.

La défense naturelle du vignoble, c'est la forêt dominante. La variété de ses fonctions utiles est véritablement prodigieuse. Par son feuillage protecteur, elle arrête les courans atmosphériques, elle rompt le vent bien plus efficacement qu'un obstacle résistant, tel qu'un mur ou un rocher; elle attire les météores destructeurs, les orages, la grêle, les trombes d'eau, qui sont détournés des cultures; elle prend à l'atmosphère son humidité dans les temps de pluie, et la rend, dans les grandes chaleurs, en rosées et en ondées bienfaisantes, établissant ainsi un équilibre de température qui assure le développement et l'égale maturité des plantes. Par ses racines, qui se ramifient à l'infini, elle affermit le flanc de la montagne, elle boit avidement les eaux du sous-sol, ralentit le débit de celles qui courent à la surface, et les empêche de descendre sur le coteau en torrens dévastateurs. Enfin elle exerce dans un rayon que la science n'a pas encore mesuré une action qui s'étend à toutes les conditions du climat, à la chaleur, à l'humidité, à la végétation, et jusqu'à la qualité des produits agricoles. On a reconnu par exemple qu'à l'abri d'une forêt qui la protége contre les vents froids, la vigne mûrit

plus également son fruit et donne du meilleur vin. On ne saisit pas le côté positif de l'action exercée, mais on en saisit le côté négatif, c'est-à-dire la dégradation du produit par suite de la disparition de la forêt. Le vin de Suresne, si estimé du roi Henri IV, a perdu de ses qualités depuis qu'on a abattu la forêt du Mont-Valérien, qui le protégeait au nord et à l'est. Les grands vins de Savoie, presque tous concentrés sur le versant méridional des Beauges centrales, n'ont plus ce bouquet délicieux si apprécié des dégustateurs du siècle passé; et l'on attribue généralement cette dégénérescence au déboisement des hauteurs dominantes et à la disparition progressive de la mondeuse, tuée par le provignage. Un inspecteur des forêts sous le régime sarde, M. Papà (1), attribue à la forêt de Jarrier, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, qui protége le célèbre vignoble de Princens, une action considérable sur les qualités de ce vin renommé.

Quoique le rôle de la forêt ne puisse être analysé dans toute son étendue, il est incontestable que la zone boisée se trouve en rapport intime avec celle des vignes, et que la viticulture est intéressée à une bonne administration forestière. Sous le régime sarde, des hommes d'élite avaient compris l'importance de la forêt dans l'économie générale d'une surface montueuse comme celle de la Savoie, et leurs travaux, publiés dans les mémoires de l'académie de Chambéry, méritent encore de fixer l'attention; mais la pratique était bien au-dessous de la théorie, et l'administration était impuissante à protéger ce que la science lui démontrait si digne de protection. Le délit forestier avait atteint des proportions effrayantes. Toutes les dépenses locales extraordinaires se prélevaient sur le produit des coupes de forêts. La plupart des édifices religieux, que la Savoie possède en si grand nombre, ont été construits ou réparés aux frais de la surface boisée. La construction vicieuse des maisons dans les montagnes absorbait aussi une énorme quantité de bois. L'inspecteur déjà cité fit, en 1854, le compte des plantes de sapin entrées dans la construction d'un village du Faucigny habité par 80 familles, et il en trouva 50,000! On semblait, dit-il, vouloir résoudre le problème difficile de faire tenir sur quatre murs sans les écraser la plus grande quantité possible de bois. La nouvelle administration répare les maux du passé; depuis l'annexion, la surface boisée est entrée dans la voie du repeuplement naturel et artificiel, qui aura plus tard d'heureuses conséquences sur le climat général et la production agricole de la Savoie.

(1) *Considérations sur les forêts de la Savoie*, par F. Papà, Chambéry 1858.

II.

A la même altitude que la vigne, au-dessus jusqu'à 900 mètres et au-dessous, dans les bassins et les plaines, s'étend la région du blé et des autres cultures qui lui succèdent dans la rotation, le maïs, le sarrasin, l'orge, l'avoine, le seigle et les pommes de terre. Le maïs craint le climat des parties supérieures de la région et ne suit le blé qu'à 600 mètres. Le sarrasin, qui forme ce qu'on appelle une culture dérobée, monte partout où le blé prospère, mais il est souvent détruit par les premières gelées de l'automne. Le seigle, qu'on aperçoit trop fréquemment sur les belles terres à froment de la plaine, s'élance jusqu'au sommet des montagnes et brave la rigueur du climat et la longueur des hivers. On le sème plus tôt à mesure qu'on s'élève. Semé en août dans les parties montueuses, afin qu'il ait le temps de faire une tige forte et une racine profonde avant l'hiver, il demeure enseveli pendant six mois sous l'épais linceul de neige qui le soustrait au contact immédiat d'un ciel inclément, et il n'est récolté qu'en septembre, après treize mois de séjour dans la terre. Au premier printemps, aussitôt que la neige est fondue, sa tige, couchée sous le poids qu'elle a supporté, se relève, reprend sa verdure éclatante avant toute autre végétation, et le champ de seigle apparaît le premier sur le fond gris et brûlé de la montagne. L'orge et l'avoine, que le cultivateur de la région haute a la mauvaise habitude de semer ensemble sur le même champ, envahissent le même degré d'altitude que le seigle, jusqu'à 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Un fait de végétation d'une haute importance pour l'économie rurale de la Savoie est signalé dans toutes les vallées situées à la limite supérieure de la région du blé, entre 800 et 900 mètres, savoir l'élargissement de cette région par l'introduction de la prairie artificielle dans l'assolement. Le blé venant après le trèfle a conquis des espaces qui lui étaient interdits auparavant. Le moment critique pour le blé, dans un climat de montagne, est celui de la fonte des neiges. Si la neige fond par le soleil, la perte du blé est certaine, il périt déraciné par l'alternative meurtrière de la chaleur du jour et de la gelée de la nuit, qui resserre et ramollit, abaisse et soulève tour à tour la couche superficielle du champ. Or la prairie, en préparant au blé un sol mieux nourri et réchauffé par une fumure abondante, où sa racine plonge profondément, l'a rendu vainqueur de cette alternative. La zone de la céréale par excellence embrasse maintenant des vallées, des plateaux et des pentes où les risques de cette culture faisaient le désespoir du laboureur avant l'arrivée du

trèfle. Cette précieuse plante fourragère a modifié le système de l'assolement; au lieu du repos stérile de la jachère, elle a donné le repos fécond de la prairie; elle a multiplié les têtes de bétail à l'étable et les charges d'engrais sur le champ; enfin, par la vigueur que le blé acquiert en lui succédant, il a triomphé du climat, et 40 communes d'une population de 50,000 habitans, situées entre 800 et 900 mètres d'altitude, le cultivent maintenant sans danger, et peuvent introduire une certaine proportion de farine blanche dans le mélange noir d'avoine, d'orge et de seigle qui compose le pain dont elles se nourrissent.

L'annexion a amené en Savoie une plante nouvelle qui n'y avait jamais été cultivée. Le tabac a été accordé d'abord au canton de Rumilly, puis à l'arrondissement de Chambéry. L'importance de ce fait agricole ne consiste pas uniquement dans les beaux bénéfices que donne la culture du tabac, mais, en s'étendant à un pays où l'empire de la routine est encore très solidement établi et en y arrivant sous la sanction du règlement et des visites fréquentes des agens de la régie, elle y produit un ébranlement général dans les procédés agricoles et un mouvement d'amélioration qui se communique à tous les détails de l'exploitation. Le cultivateur est pour ainsi dire forcé, par le monopole dont il est investi, à des soins assidus et méthodiques, à des labours convenables qui ne peuvent être accomplis que par des instrumens perfectionnés; l'habitude de l'activité industrieuse qu'il contracte dans cette culture privilégiée se fait sentir dans les cultures ordinaires, et, quoique restreint à une faible partie de la région des céréales, le tabac y provoque une généreuse émulation qui gagnera bientôt toute la région.

La région du blé renferme presque toutes les terres cultivées, car au-dessus de 900 mètres commence le régime pastoral où la surface labourée fait place au pâturage et aux prairies naturelles de la montagne. Elle se divise en plusieurs aires agricoles caractérisées par le même système d'agriculture, les mêmes animaux de labour et les mêmes instrumens. La première qu'on rencontre du côté du midi, dans le département de la Savoie, est celle de la Maurienne, étroite bande de terrain presque tout entière formée de cônes appuyés aux deux côtés de la vallée. Ces terres légères se laissent facilement entamer par l'antique araire, sans avant-train ni coutre. Rien de plus simple que la construction de cet instrument : deux pièces de bois, l'âge et le cep armé du soc, se rencontrent sur une troisième pièce qui se relève en se bifurquant, telle est la charrue employée dans la Haute-Maurienne et dans la Tarentaise. Deux mulets traînent d'un pas dégagé le frêle instrument qui mord à peine le terrain léger et graveleux. Lorsque la résistance est trop forte,

quand il s'agit par exemple de rompre la prairie, l'homme seul intervient. Armé de la pelle carrée qu'il enfonce du pied, il lève et retourne exactement la couche par petits parallélogrammes. Ce travail est long et pénible, mais d'une perfection à laquelle n'atteignent pas les charrues les mieux construites. Au débouché des hautes vallées, la terre, devenant plus compacte, exige des instrumens moins primitifs; la charrue s'arme du coutre, prend un fort avant-train de voiture et s'alourdit tellement dans certaines localités, qu'elle imprime à l'économie rurale une fausse direction en obligeant le cultivateur à surcharger la terre de bêtes de labour qui prennent la place des bêtes de rente; enfin elle apparaît avec tous ses perfectionnemens récens sur les riches aires agricoles de l'Isère, de Chambéry, d'Yenne et d'Annecy, mais seulement dans les exploitations de quelque étendue, très rares en Savoie.

La petite culture est dominante dans toute la région des céréales. La division de la propriété y a atteint une limite qu'elle n'a pas encore rencontrée dans les anciens départemens. Les propriétaires sont plus nombreux que les familles. On compte 195,000 cotes foncières pour 114,000 familles, et la superficie cadastrée, divisée par le chiffre des cotes, ne donne que 4 hectares à chacune. Ces 4 hectares se composent ordinairement de parcelles jetées au hasard et dispersées, car les propriétés d'un seul bloc sont une exception. La moyenne de 4 hectares est prise dans les deux départemens et à tous les degrés d'altitude. En la prenant seulement dans les parties inférieures, où la propriété est moins divisée, elle s'élève à 8 hectares. Cette division est le résultat de causes particulièrement actives en Savoie : les causes physiques d'abord, un sol montueux, tourmenté, coupé d'accidens, repoussant absolument les exploitations d'une grande étendue, et les causes économiques et sociales, la tendance du capital à se porter sur la terre à défaut de l'emploi industriel et commercial, et cette disposition d'esprit, fortement accusée en Savoie, qui attache à la possession du sol la considération, l'influence et le crédit d'un homme. Tous les capitaux, toutes les épargnes, formés dans le pays ou ramenés du dehors, prennent la direction de la terre. Les émigrations annuelles ont été aussi un puissant agent de division du sol, et l'on ne saurait observer d'un peu près la vie rurale en Savoie sans être frappé de ce flux et reflux périodique qui entraîne et ramène un flot considérable d'habitans. Chaque année, la population est soulevée dans ses réservoirs trop étroits et se verse sur le dehors par toutes les issues des vallées, et chaque année elle est recueillie et ramenée au pays natal par un charme tout-puissant. Le mouvement se produit depuis un temps immémorial, probablement depuis que l'immobilité du moyen âge a

été vaincue et que le paysan est libre de se mouvoir, d'aller et de venir; mais c'est depuis 1815 seulement qu'on l'a étudié. Il a déplacé depuis cette époque une moyenne de 25,000 individus par année sur une population de moins de 600,000 et ramené au pays une somme estimée à un louis par tête avant la révolution, à 30 fr. sous le premier empire, à 100 francs après 1815, et dans ces derniers temps à 200 francs, par suite de l'augmentation du salaire dans les conditions les plus humbles où se verse l'émigration. C'est donc une somme d'environ 200 millions depuis 1815, ramenée au pays et entièrement portée sur le sol, car ce qui détermine ce mouvement, c'est l'ambition bien légitime de payer avec l'épargne amassée au dehors le coin de terre acheté le plus souvent à crédit et à long terme. Ce flot de numéraire qui est tombé sur le sol, principalement sur le sol de la région haute, où l'émigration est plus nombreuse qu'au fond de la vallée, l'a pulvérisé et en a fait monter le prix de vente bien au-dessus de la valeur réelle.

L'abondance du numéraire dans les montagnes a mis la terre dans les mains de celui qui la cultive. Au-dessus d'un certain degré d'altitude, on ne rencontre plus que des propriétaires-cultivateurs: le fermage et le métayage sont rejetés dans les parties basses. La raison de ce phénomène économique est simple : toute la partie de la population qui n'est pas propriétaire ne saurait que faire sur ces hauteurs pendant les longs hivers, et elle émigre pour devenir propriétaire. La terre est vivement disputée, on la paie fort cher, et c'est une mauvaise spéculation que ce placement; mais le petit propriétaire de la montagne ne calcule pas si elle lui donne l'intérêt de son argent : pour établir le rendement d'un champ, il ne fait jamais entrer en ligne son travail et ses sueurs. A ce compte, il faut que la terre soit bien ingrate pour qu'elle ne rende pas l'intérêt de l'argent qu'elle coûte.

Le système d'exploitation change en descendant les versans, la propriété de la terre échappe aux mains qui la cultivent, et le métayage remplace la culture du propriétaire même. Si l'on approche de l'une de ces fermes chétives travaillées à moitié fruit, ce qui frappe d'abord, c'est le mauvais état de la construction rurale, cachée entre les grands arbres, couverte de chaume, ramassée sur elle-même, privée d'air et de lumière, et ne fournissant à la contribution des portes et fenêtres presque aucune matière imposable. Le métayer habite avec sa famille un rez-de-chaussée qui n'a pas même un plancher pour garantir de l'humidité du sol le pied nu de ses enfans. Il mange un pain noir et compacte, fabriqué avec du sarrasin, du seigle et un peu de blé. La viande de boucherie, il ne la connaît que lorsqu'il va au marché de la ville. S'il a quelque

bien-être, il le dissimule avec soin, de peur que son propriétaire n'élève des prétentions à une part plus grande sur les produits de la basse-cour et du bétail. Cette crainte n'est pas fondée le plus souvent, mais elle pèse visiblement sur l'esprit du métayer. La porte de l'habitation est bloquée par les résidus de l'étable, laissés à l'abandon, nuisibles à la santé publique, desséchés par le soleil ou lavés par la pluie, sans cesse dépouillés de leurs meilleurs principes, qui sont entraînés au ruisseau et du ruisseau à la rivière. La quantité de matières fertilisantes enlevées ainsi au domaine agricole est incalculable. Le bétail est peu nombreux comparativement à l'étendue de la ferme, car la prairie artificielle y tient peu de place, le fourrage manque, et l'on est obligé de labourer avec la vache, qui ne semble pas faite pour cette pénible fonction, qu'une sage économie rurale réservera toujours au bœuf. La surface en céréales est beaucoup trop grande : le quart de la terre cultivée est en seigle, en blé, en maïs, en sarrasin ou en pommes de terre. Cette rotation, qui ramène tous les quatre ans des cultures épuisantes sur le même champ avec une charge d'engrais nécessairement insuffisante, est encore trop commune dans le bassin de Chambéry et celui d'Yenne. Elle s'étend d'une année et même de deux en avançant sur la Haute-Savoie, et dans le bassin du Léman, où les principes de l'agriculture suisse ont pénétré, la rotation ne s'accomplit généralement qu'en sept ans.

La ferme que nous avons prise pour point de comparaison marque le dernier degré de l'agriculture dans la Savoie méridionale. On peut être assuré qu'elle appartient à un propriétaire qui n'y fait que de rares apparitions, indifférent au progrès agricole et n'ayant qu'une préoccupation, celle de tirer la plus grosse part des produits. Telle n'est pas la situation de toutes les fermes. A côté de celle-là, il y en a qui se distinguent par la belle apparence des cultures. L'intérêt pour les choses rurales s'est réveillé chez les grands propriétaires à la suite des concours de régions, de départemens et de cantons. Ils interviennent plus activement dans la tenue de la ferme, ils introduisent des machines et des instrumens nouveaux, des races perfectionnées de bétail; ils pèsent sur leurs métayers pour leur faire adopter un assolement plus rationnel. Les fabricans de machines agricoles ont pu s'apercevoir du réveil de l'agriculture en Savoie par les placemens qu'ils ont faits après le concours régional de Chambéry : il a été placé plus de cinquante machines à battre de divers modèles dans les quatre mois qui ont suivi la tenue du concours, et sur la seule aire agricole du bassin de Chambéry. Les fermes sont déjà nombreuses où l'œil rencontre un tas de fumier bien situé, relevé soigneusement, et à côté une fosse cimentée au

milieu de laquelle se dresse l'appareil de la pompe à purin. Ce détail est toute une révélation sur le progrès agricole, car tel engrais, telle agriculture; point d'engrais abondant sans un bétail nombreux, point de bétail nombreux sans une rotation largement remplie par le fourrage artificiel et les racines.

Mais au milieu de ce mouvement agricole remarquable la condition du paysan demeure stationnaire. Cela tient sans doute à son caractère, à son esprit de routine et à l'espèce d'esclavage moral que lui imposent son ignorance et ses préjugés; puis d'autres causes ont été et sont encore à l'œuvre pour entraver le progrès et l'élévation de la classe rurale. Il fut un temps, qui n'est pas très éloigné, où les grands propriétaires de la Savoie ne montraient nul empressement à faire instruire les enfans de leurs métayers, où le clergé, qui avait dans ce pays une autorité moins contestée qu'ailleurs, ne s'en servait pas pour presser la population rurale d'entrer à l'école. Lorsque le régime libre vint sonder la plaie de l'ignorance, elle fut trouvée plus grande dans les districts où dominait la grande propriété, et où l'influence du clergé et des corporations religieuses était le plus solidement assise. Dans l'arrondissement de Chambéry, la statistique de 1848 trouva 92,275 habitans ne sachant ni lire ni écrire, et 26,144 sachant lire seulement sur une population de 152,739 âmes. L'ignorance était particulièrement accumulée sur le cours inférieur de l'Isère et sur les deux côtés de la montagne de l'Épine et du Chat. Le recensement de cette époque établit un fait curieux : la génération rurale de 1815 à 1848 était complétement illettrée dans le bassin de Chambéry, et les noms marqués dans les cahiers du recensement comme sachant lire et écrire étaient tous des vieillards qui avaient passé par l'école avant le retour de la Savoie à ses anciens souverains. Aujourd'hui encore la génération de 1815 tranche par son ignorance sur la jeune génération, qui a profité du magnifique mouvement d'instruction provoqué par le régime parlementaire de 1848 à 1860 : 504 communes sur 630 étaient dépourvues d'écoles à l'avénement de la liberté constitutionnelle. Il était de bon ton parmi les grands propriétaires de laisser le paysan dans l'ignorance, et plus d'un hobereau campagnard a réprimandé son fermier pour avoir envoyé ses enfans à l'école fondée par le régime libre.

Le passé pèse encore sur la population rurale, et il est nécessaire d'en tenir compte pour préciser sa condition présente. Elle s'est à peine réveillée d'un long engourdissement intellectuel qui ralentit le travail et le progrès agricoles. Les anciennes prétentions, les anciennes influences sociales dominantes sous le régime absolu, neutralisées un moment par le statut de Charles-Albert, sont loin

d'avoir abdiqué devant l'égalité française. L'élévation du loyer de la terre est aussi un poids bien lourd sur la condition du fermier et du métayer. Le cens en argent s'élève jusqu'à 300 francs l'hectare dans un rayon de trois kilomètres autour de Chambéry, et dans le bassin entier la moyenne est de 130 fr. Le métayage, quoiqu'on en dise beaucoup de mal, accroît en définitive le bien-être du cultivateur comme du vigneron, à la condition pourtant que la culture soit en progrès et que le travail et la propriété bénéficient également de ce progrès; mais il est facile de se convaincre que le partage n'est pas toujours égal en Savoie, alors même que le propriétaire ne fait pas d'autres avances que sa ferme. Les contrats de métayage renferment des stipulations qui deviennent de plus en plus onéreuses pour le travail à mesure qu'on approche de la ville. Le propriétaire que sa position sociale ou ses goûts particuliers retiennent à la ville se montre plus exigeant que celui qui réside sur sa terre et assiste au travail du métayer. J'ai pu aussi m'assurer, par la comparaison des contrats de métayage passés à diverses époques, que les exigences de la propriété avaient augmenté avec le progrès du luxe et du comfort dans les villes.

Le métayage est le système de culture des pays où l'argent est peu abondant. Il domine dans la Savoie méridionale, mais en avançant vers le nord, le fermage le remplace sur les terres qui ne sont pas cultivées par le propriétaire. C'est dans le nord qu'est située l'aire agricole la plus étendue des deux départemens. Elle est contenue entre le lac Léman, le Rhône et les montagnes qui ferment le bassin de Genève au sud-est et font à la Suisse une frontière naturelle. D'abord resserrée entre le lac et la Dent d'Oche, cette aire s'ouvre toute grande, à partir de Thonon, du côté du midi, où elle est interrompue par les deux Salèves, et se prolonge au pied de ces montagnes vers les hauteurs du Wuache qui font face au fort de l'Écluse et vers le col des Bornes, qui débouche sur Annecy, mesurant dans ces limites 200,000 hectares, sur lesquels 100,000 sont propres à la culture des céréales et de la vigne. Magnifique surface agricole qui réunit toutes les beautés et toutes les richesses de la nature! Qui n'a pas admiré l'amphithéâtre grandiose que présente le côté savoyard du bassin du Léman? Le regard étonné descend des hauteurs du Mont-Blanc par une éclatante succession de zones de végétation, de montagnes, de collines et de plaines noyées dans la lumière, encadrées au sommet par la ligne éblouissante des neiges éternelles, et au bas par la nappe unie du lac, qui renvoie les rayons du soleil sur les vertes profondeurs de ce tableau immense. La grandeur des lignes et la majesté des contours ne font oublier nulle part la richesse du sol : elle apparaît dans les vergers

et les cultures de la plaine du Chablais, dans les vignes et les châtaigneraies des coteaux, dans les grandes forêts de sapin noir et les pâturages qui revêtent les premiers contre-forts des Alpes. La perspective embrassée renferme peu de ces déchirures de surface qui attristent le regard dans la Savoie méridionale, de ces rochers nus et saillans comme les ossemens d'un grand corps décharné; mais, à l'exception des flancs arides du Petit-Salève et de quelques sommités de l'arrière-plan, le sol recouvre toute la superficie, sablonneux au bord du lac, argileux et compacte sur la plaine, profond et riche en débris organiques au bas des pentes, léger et calcaire sur les versans, partout propre aux cultures variées, partout renfermant des élémens de fertilité qui ont valu au Chablais l'appellation ancienne de campagne par excellence, « la campagne des chevaux, » *caballensis ager*, que lui donnent les chroniqueurs du moyen âge.

Le côté savoyard du Léman a présenté longtemps, au point de vue agricole, un contraste affligeant avec le côté suisse. Là, sur l'autre rive habitée par la population réformée, s'étale une agriculture prospère, — de riches prairies, des vignes symétriques plantées en quinconce et étagées sur les coteaux, de grandes forêts aménagées en taillis ou en futaies, des cultures de céréales restreintes, mais florissantes; des villages propres traversés par des chemins commodes, des constructions rurales habilement distribuées, où l'habitation de la famille laisse voir l'aisance et même le luxe de la vie domestique; des villes et des villas nombreuses, coquettement assises au bord du lac, qui réfléchit leurs blanches silhouettes dans ses eaux bleues; enfin partout l'empreinte de l'activité et de l'intelligence d'un peuple industrieux et prospère. Ici, sur la rive de Savoie, le spectacle était bien différent il y a une trentaine d'années seulement : des chemins vicinaux défoncés, impraticables, conduisant à des villages clair-semés où se groupaient des maisons sordides; çà et là un château du moyen âge élevant sur la plaine sa grande ruine désolée d'où sortait un bétail chétif; de vastes étendues incultes appelées *tattes* (intactes), couvertes de maigres broussailles rongées par la dent des chèvres; des champs de blé bordés aux extrémités de bandes de terrain que la charrue n'avait jamais touchées, souillés d'herbes parasites, piétinés et durcis par la vaine pâture, épuisés par l'ancien système d'assolement, qui consistait à faire produire à la terre autant de récoltes qu'elle en pouvait porter, et ensuite à la mettre en jachère; tous les traits en un mot d'une agriculture dans l'enfance.

Il est vraiment singulier que la moitié de ce bassin splendide soit restée si longtemps fermée aux lumières, aux idées et aux progrès dont le foyer était à deux pas, sur l'autre moitié. Il n'est pas de

coin de terre sur le globe où le mouvement de la pensée ait été plus intense que sur cette étroite bande qui forme les deux cantons de Vaud et de Genève. De ces villes et de ces villas du Léman, où les Rousseau, les Voltaire, les Bonnet, les de Saussure, les de Candolle, les Sismondi, les Staël et les Vinet ont pensé et écrit, s'est élevé un courant scientifique et littéraire qui a plusieurs fois dominé le grand courant français; mais toutes ces clartés du génie qui illuminaient ou ébranlaient le monde n'ont jeté que de faibles, d'imperceptibles lueurs sur la rive de Savoie. Ce n'est pas que le peuple qui l'habite fût incapable d'être éclairé; c'est qu'il a été séparé du mouvement suisse par des abîmes plus profonds que le lac, par des barrières plus hautes que les montagnes qui ferment le bassin, par la religion et la politique, qui, pour refouler au-delà du lac la réforme et la liberté suisse, usèrent tour à tour de persuasion et de violence, recourant tantôt aux prédications de François de Sales, tantôt au sabre des dragons d'Espagne (1). A l'oppression religieuse et politique succéda l'oppression économique, une ligne prohibitive de douanes pour arrêter principalement les productions de la pensée venant de la Suisse et de la France, des règlemens qui punissaient de peines corporelles le simple échange de denrées alimentaires, une constitution vicieuse de la propriété foncière, immobilisée dans la mainmorte ecclésiastique et les grandes familles. Tous ces obstacles ont isolé du mouvement intellectuel et du progrès économique de la Suisse la rive de Savoie, et quand ils sont tombés devant les événemens, quand la maison de Savoie elle-même, adoptant une politique nouvelle, a fait oublier son passé aux yeux de ses peuples anciens et nouveaux, le clergé qu'elle abandonnait a relevé d'autres barrières, et maintenu autour du canton de Genève un cordon obscur et impénétrable.

Ainsi deux situations économiques, deux économies rurales entièrement différentes se sont maintenues côte à côte sans que la plus avancée ait eu une action considérable sur la plus arriérée. Il était impossible cependant que l'agriculture de la Savoie fût toujours fermée aux méthodes, aux instrumens et aux races de bétail de la Suisse. Elle lui a fait de nombreux emprunts pendant la période d'apaisement qui a précédé la révolution française. Le souffle des doctrines philosophiques avait nivelé les différences de religion sur les deux rives du lac dans l'esprit des hautes classes, et les grands propriétaires de la Savoie allaient puiser de l'autre côté les principes de culture que la Suisse importait alors chez elle d'Angleterre

(1) Le premier essai de dragonnades a eu pour théâtre, sous un duc de Savoie, cette belle plaine qui touche au canton de Genève.

et d'Allemagne. C'est à ce moment que firent leur première apparition dans l'assolement de la Savoie les prairies artificielles, qui venaient d'accomplir une heureuse révolution dans les cantons de Vaud et de Genève; alors aussi s'introduisirent les deux races bovines brune et tachetée, que nous retrouverons plus loin modifiées par les croisemens, puis les soins plus intelligens donnés aux prés naturels, l'égouttement des eaux du sous-sol par des conduits pleins en pierre ou vides en aqueduc, façon primitive du drainage qui a transformé en prairies naturelles de grandes étendues de terrains humides, noyés et tourbeux dans les hautes vallées. Cependant ce ne sont pas les belles terres de la partie en plaine de l'aire agricole décrite qui ont reçu d'abord ces innovations fécondes : elles se sont installées plus haut, à l'arrière-plan, dans les vallées supérieures qui descendent du massif du Mont-Blanc. Le progrès agricole, trouvant là des populations énergiques et d'un esprit ouvert, émancipées par les émigrations annuelles, a sauté par-dessus la plaine, où la condition morale et matérielle de la population, stationnaire et enchaînée, offrait de plus grandes résistances.

On n'a remarqué un certain progrès agricole sur la plaine qu'à dater de 1830. Vers cette époque, la charrue belge au soc triangulaire, mince et acéré se montra pour la première fois dans les fortes terres du Chablais et y remplaça l'ancienne charrue du pays au lourd avant-train, au soc obtus et aux versoirs démesurément écartés. Elle atteignit le sous-sol, qui n'avait jamais été mis au contact de l'air et de la lumière. Ces labours profonds excitèrent d'abord une défiance générale, qu'ils semblèrent justifier, jusqu'à ce que la couche froide, amenée à la surface par le nouvel instrument, eût été réchauffée, amendée, et eût reçu l'engrais nécessaire. Il fallut pour cela augmenter la prairie, multiplier les têtes de bétail sur la ferme, diminuer la surface emblavée. La nouvelle charrue plantée sur la plaine ébranla l'ancien système d'assolement et imprima à l'économie rurale une nouvelle direction. On s'attaqua ensuite aux espaces incultes qui occupaient, il n'y a pas quarante ans, le septième de la plaine du Chablais et du Bas-Faucigny. Les *tattes* qui bloquaient autrefois le canton de Genève, celles qui s'étendaient entre Bonne et la première ondulation du Petit-Salève furent progressivement envahies par les cultures; de la route qui les traverse, j'ai vu depuis vingt ans les deux bandes parallèles s'élargir chaque année devant la pioche, la pelle et la charrue, et la fumée s'échapper des fourneaux d'écobuage. Cet antique procédé d'amendement par le feu est très usité en Savoie sur les terrains vierges et sur les anciens prés froids, auxquels il donne une fertilité extraordinaire, mais de peu de durée. On défricha aussi les espaces occupés par des

forêts qu'un mauvais aménagement et les dilapidations avaient réduites en cépées et en broussailles sans valeur. La grande forêt de Lonnes, au sud-est de Thonon, fut attaquée de tous les côtés. C'était le Fontainebleau savoyard. Les comtes et les ducs de Savoie y venaient chasser le sanglier. Elle est même restée célèbre dans les annales de la Savoie par un mystérieux accident de chasse qui causa la mort d'Amédée VII, blessé, dit-on, par un sanglier devenu légendaire, mais qui ne put sauver d'une condamnation plusieurs seigneurs féodaux de la suite du prince. Aujourd'hui de misérables taillis ont remplacé les hautes futaies de chêne qui couronnaient l'amphithéâtre des collines au-dessus de Thonon; des fermes nombreuses sont déjà jetées parmi les éclaircies, la culture des céréales envahit les plateaux de l'amphithéâtre, la vigne s'étend sur les pentes; la limite inférieure du côté de la ville recule rapidement, et l'on voit sans regret disparaître cette forêt dévastée qui n'a rien conservé de son ancienne grandeur.

L'activité agricole se révèle par d'heureuses conquêtes sur les larges haies qui bordent les chemins vicinaux et les champs, sur les torrens et les rivières qu'on s'efforce de contenir par des digues et des plantations. Le delta formé par l'embouchure de la Dranse dans le Léman est rendu à l'agriculture du côté d'Amphion. Les cultures et la prairie, que précède la plantation d'acacias, de saules et de peupliers, rétrécissent d'année en année l'espace labouré par les bras de la rivière torrentielle. C'est à l'autre bord de ce delta qu'est situé, dans une enceinte de murs de 3 mètres d'élévation, le vaste domaine de Ripaille, qui peut servir de ferme-modèle à toute la région. Le cloître, transformé en bâtiment d'exploitation rurale, fut habité au XVe siècle par un prince de Savoie qui revêtit le froc du moine, non pour faire bonne chère, comme l'ont affirmé quelques historiens, sur la foi du proverbe vulgaire : *faire ripaille*, mais pour attirer l'attention du monde catholique et les regards des conciles, qui à cette époque faisaient et défaisaient les papes. Ce calcul d'ambition, que son siècle a appelé de la sagesse, lui réussit : il escalada le siége pontifical en passant par l'obscurité du cloître, et se servit du pouvoir spirituel pour investir sa maison de la haute juridiction ecclésiastique avec laquelle elle s'est défendue contre les empiétemens de la cour de Rome, si funestes aux autres principautés qui ont passé tour à tour sur le sol mouvant de l'Italie. Des enseignemens plus conformes aux idées de notre siècle sortent maintenant de l'enceinte murée de Ripaille. Les vignes, les prairies, les prés-vergers, les forêts aménagées en taillis et en futaies, les cultures qu'on y observe, marquent le point culminant de perfection auquel est arrivée l'économie rurale de ce côté du lac.

Une branche importante de la production du Chablais, c'est la culture des arbres fruitiers. De véritables forêts de cerisiers couvrent, de Saint-Gingolph à Évian, les rives du lac. Au moment de la floraison, la contrée est enveloppée d'un nuage blanc et rose d'une délicatesse infinie, qui passe avec la saison au vert foncé, puis au rouge vif, et enfin au noir. La petite cerise noire est si pressée sur les hauteurs d'Évian et de Saint-Paul qu'elle donne au paysage ces teintes successives avant d'arriver à sa maturité complète. La récolte se fait aux premiers jours du mois de juillet. Chaque arbre de la forêt se charge tour à tour d'une troupe joyeuse d'enfans pour qui c'est une fête que cette vendange aérienne. Ils grimpent, légers comme des écureuils, remplissent leurs paniers de cerises luisantes qui vont s'entasser dans la cuve de macération. On en fabrique une eau-de-vie renommée qui est la principale production du pays. La fortune du cultivateur se compte par les tonneaux du précieux liquide qui tombe sous l'alambic, comme ailleurs on la compte par les têtes de bétail à l'étable ou les gerbes de blé à la grange. Les châtaigniers accompagnent les cerisiers dans cette partie de la Savoie. Ils descendent ensemble vers le lac, et ensemble serrent de près la vague, qui vient expirer sous le berceau de leurs branches vigoureusement projetées. Aux endroits où le lac laisse entre sa rive et la pente du coteau une surface en plaine, la force productive du sol se manifeste par des végétations colossales : les arbres fruitiers, le poirier, le noyer et le châtaignier, y atteignent un développement qui fait l'admiration du touriste. La plus grande partie des fruits de cette contrée féconde traversent le lac et s'exportent dans les villes de la côte de Vaud et à Genève. Les châtaignes surtout, dont la production annuelle est de 20,000 hectolitres dans l'arrondissement de Thonon, s'exportent en grande quantité en Suisse.

III.

Il faut s'élever dans les montagnes pour saisir les traits distinctifs de l'économie rurale de la Savoie. La densité du bétail, véritable richesse du pays, augmente à mesure qu'on s'élève, car elle n'est pas en rapport avec la richesse du sol, mais avec l'esprit industrieux des habitans. Le séjour de prédilection du bétail est dans ces charmantes vallées moyennes du Chablais et du Faucigny qui ont emprunté les usages et les soins intelligens de la Suisse. C'est là que domine la vache laitière, la nourrice de la Savoie, entourée de la sollicitude presque filiale des ménagères et des bergers, uniquement occupée à manger l'herbe fraîche de ces vallées humides et à donner son lait deux fois par jour. On se garde bien, de peur d'en

altérer la qualité ou d'en diminuer la quantité, d'atteler la vache au chariot ou à la charrue, comme on le fait dans la plaine. La terre est cultivée pour elle, mais non par elle. Tout est dirigé dans l'exploitation en vue de lui fournir en hiver du fourrage sec, en été et en automne du fourrage vert et le pâturage. Pour elle, la prairie naturelle et artificielle s'est étendue dans une mesure inconnue à la région inférieure; pour elle, les constructions rurales se sont modifiées, ont pris une grande capacité. Le toit, posé à angle droit sur une aire excessive, s'élève à une hauteur démesurée, afin de ménager au-dessous un vide capable de contenir toute la provision nécessaire au troupeau pendant un long hiver. La grande construction se découvre fièrement au vent, à la pluie et au soleil, avec ses larges parois à claire-voie et son vaste couvert de bardeaux de sapin débordant sur les murs, à la mode des chalets suisses. Un côté du rez-de-chaussée est affecté à l'habitation de la famille, l'autre à l'étable, et au-dessus de l'étable est l'aire à battre, formée de lourds plateaux de bois. Les machines à battre n'ont pas encore pénétré dans ces vallées; l'usage du fléau est général. Quand il tombe à coups redoublés sur ces aires tendues comme la peau d'un tambour, tout le village retentit d'un bruit assourdissant, et la pauvre vache réduite à la stabulation tire à la crèche, ouvre de grands yeux étonnés, jusqu'à ce qu'elle soit habituée à ce roulement de tonnerre. On lui épargnerait ce dur apprentissage, si l'on posait l'aire sur le sol, comme cela se pratique ailleurs.

Deux races principales peuplent la Savoie, la race d'Abondance dans le nord et celle de Tarentaise dans le midi. Toutes les deux ont leur type primitif en Suisse, la première dans la race pie ou tachetée, connue sous le nom de fribourgeoise, la seconde dans la race brune ou unicolore, appelée Schwitz. Leur introduction dans les pâturages des Alpes remonte à l'époque des invasions barbares. La partie de la Suisse envahie par les hordes venues du Danube et de la Mer-Noire est occupée aujourd'hui par la race brune unicolore à mufle noir, qui rappelle celle des steppes, et la partie envahie par les peuples du nord est occupée par la race tachetée à mufle couleur de chair, qui rappelle celle du Jutland et des îles de la Baltique. En essaimant sur la Savoie, où elles ont rencontré des fourrages moins abondans qu'en Suisse, des croisemens et des soins moins intelligens, leur taille s'est abaissée, leurs formes sont devenues plus anguleuses, elles ont perdu de cette rondeur cylindrique et de cette finesse de poil si estimées des éleveurs; mais les caractères zootechniques primitifs sont demeurés d'une fixité remarquable. Ce qui les distingue des grandes races anglaise et française, c'est leur aptitude merveilleuse à transformer en lait la nourriture qu'elles re-

çoivent. La race d'Abondance ne garde rien pour la beauté des formes, la graisse et la force musculaire : toute son alimentation passe en torrens de lait.

Quand le bétail a épuisé sa provision d'hiver, on le conduit à la montagne. La migration au chalet est une des scènes les plus pittoresques de la vie alpestre. Le troupeau de moutons se met en marche le premier, quinze jours environ avant le troupeau de vaches. Toute la famille se déplace avec celui-ci, le foyer de la vie domestiques se transporte à la région des pâturages. Pour le grand jour de l'*inalpage* (ascension au chalet), la ménagère a étrillé, brossé et paré le troupeau comme pour un concours, car elle tient à le montrer dans toute sa splendeur aux voisins, qui ne manqueront pas de faire leurs remarques. La sonnerie d'été, les grelots de cuivre battu et les clochettes de métal fondu sont détachés de la paroi, polis et remis au cou des bêtes. La plus belle vache, celle qui a l'habitude de marcher la première, porte des bouquets de fleurs attachés aux cornes et souvent une glace sur le front où passent l'image fugitive du paysage, la verdure tendre de la prairie, la forêt noire de sapins et les grandes sommités des Alpes encore couronnées de neige. Chaque bête a sur son dos quelque ustensile de la fromagerie, la chaudière, la baratte et le vase à traire. Le troupeau en marche rejoint celui du voisin, qui émigre aussi dans le même appareil; les enfans suivent, les tout jeunes portés au bras des mères ou sur la tête dans des berceaux, et les plus grands portant l'objet préféré, puis les bêtes de travail, le mulet et la jument lourdement chargés des provisions du ménage, et la caravane, bruyante et joyeuse, monte lentement par le sentier pénible sur le plateau supérieur où sont situés les chalets. On croirait assister à l'une de ces migrations des peuples primitifs dont l'archéologie découvre les traces obscures à travers l'Europe.

Il y a deux sortes de chalets en Savoie, le chalet de la région moyenne, où la prairie ajoute ses produits au pâturage, et le chalet de la région supérieure, où il n'y a plus que le pâturage. Les premiers dominent dans les montagnes aux croupes arrondies du Chablais, du Faucigny et des Beauges, les seconds dans celles de la Tarentaise, de la Maurienne, et dans toutes les sommités placées sur l'axe de la chaîne centrale. C'est au chalet de la région moyenne que la vache donne les meilleurs produits parce qu'elle y trouve, au retour du pâturage, sa ration de bon fourrage vert. Les bergers la ramènent à l'étable le soir et au milieu du jour quand la chaleur est trop intense. La stabulation du milieu du jour n'est pas inutile dans les grandes chaleurs, car sous l'ardeur du soleil la race bovine est saisie souvent d'une émotion subite : toutes les queues se dres-

sent et fouettent l'air vivement, le taureau pousse un mugissement particulier, et le troupeau entier se précipite dans la direction du chalet, sourd à la voix des bergers, aveuglé par la peur, franchissant les clôtures, brisant et renversant tout ce qui s'oppose à son passage. La cause de cette émotion, qui peut avoir les conséquences les plus graves dans les alpages bordés de précipices, est tout simplement le bruit métallique de l'aile d'un insecte particulièrement odieux au bétail qui se fait entendre aux heures les plus chaudes de la journée, et quand le temps menace de tourner à l'orage. Aux chalets supérieurs, où l'air plus frais éloigne la cause de ces émotions, on ne ramène pas toujours le troupeau à l'étable au milieu du jour; mais on le rassemble dans un pli du pâturage, les bêtes se couchent en cercle sur le gazon fin, et forment un groupe de l'aspect le plus agréable. Le fromager arrive avec le vase à traire en bois de mélèze, et passe tour à tour sous chaque vache, qui livre sans résistance sa provision amassée depuis le matin. Dans ces pâturages aux herbes aromatiques, où elle trouve une nourriture abondante, un air pur, un exercice modéré, la vache donne par traite jusqu'à dix litres de lait. C'est plaisir que de la voir immobile et douce, ruminant mollement sa dernière bouchée d'herbe, pendant que le fromager la décharge de son fardeau délicieux.

On a remarqué que plus le bétail s'élève dans les montagnes de la Savoie, plus ses mœurs sont douces et son caractère paisible. Le taureau n'y a pas cette humeur farouche qui fait redouter sa rencontre dans les montagnes secondaires du Jura. On dirait que son tempérament se met en équilibre avec le calme solennel et la sérénité de ces régions élevées. Les soins, je dirai presque l'affection dont le troupeau est entouré, la vue continuelle du berger, de la ménagère ou du fromager contribuent sans doute plus efficacement à lui donner cette humeur tranquille. La vache n'a pas besoin de la protection que la loi Grammont accorde aux bêtes : sur ces hauteurs, les mauvais traitemens et les violences sont inconnus. Pour se faire obéir, le berger n'a qu'à se montrer sur un point élevé du pâturage, muni de sa provision ordinaire de sel : il appelle chaque animal par son nom propre, car il est d'usage de donner des noms aux vaches appartenant au même propriétaire, et aussitôt la colonne s'ébranle; rouges et noires, brunes et tachetées se hâtent vers lui et viennent prendre dans sa main le stimulant qui va les remettre en appétit. Quelquefois les instincts pacifiques sont singulièrement altérés parmi la race ovine par l'arrivée d'un troupeau étranger. Dans les vastes parcours de la région alpine, la part de chaque commune n'est pas toujours exactement délimitée, et souvent le troupeau d'une commune vient tondre l'herbe sur le terri-

toire de l'autre. La première rencontre est toujours hostile. Deux troupeaux de moutons ne sauraient s'aborder pour la première fois sans se battre. Chacun trouve à l'instant son adversaire, les têtes se choquent sur toute la ligne, et du bruit des cornes heurtées retentit l'écho du rocher voisin; mais l'animosité est promptement abattue; après le premier choc, les deux camps ennemis se confondent dans une mêlée fraternelle et se remettent à brouter l'herbe en commun.

La vache donne son lait et son veau, les deux sources de revenu les plus abondantes de la Savoie. La manipulation du lait en est encore aux procédés primitifs dans bien des chalets. La vieille routine consiste à écrémer le lait pour composer le beurre, à le faire cailler ensuite pour composer un fromage qui porte divers noms suivant les montagnes, et enfin à tirer du résidu un troisième produit de qualité inférieure qui est consommé dans la famille. L'espèce d'association qui le met en commun pour en tirer un produit approprié aux besoins du commerce a pénétré avec une extrême lenteur parmi la population pastorale. Née en Suisse, dans le pays de Gruyères, l'association pour la fromagerie avait déjà envahi le versant français des montagnes, les départemens du Doubs, du Jura et de l'Ain, qu'elle n'avait pas encore franchi le lac Léman. La première s'est constituée à Douvaine sur la plaine du Chablais en 1824; de là elle a pénétré dans les montagnes, et aujourd'hui on fabrique partout, soit par association, soit par chalet isolé, ces fromages dits gruyères qui trouvent dans la consommation générale un débouché toujours ouvert. Bien des essais de fromagerie n'ont point réussi parce que la Savoie n'a pas encore formé de bons fromagers du pays : après quarante ans de fabrication, elle est encore tributaire de la Suisse, et toutes ses fromageries de quelque importance sont gouvernées par des fruitiers venus de Berne et de Fribourg. Ils s'entourent de mystères, de formules et de procédés cabalistiques, afin que leur métier ne puisse être embrassé par des Savoyards, et ils conservent ainsi le monopole de la fabrication. Le gruyère de Savoie est d'une pâte plus sèche que celui du Jura et de la Suisse parce qu'on le dépouille trop soigneusement de sa partie butyreuse. Il trouvait avant l'annexion un débouché assuré sur le Piémont et l'Italie, où l'on préférait cette façon économique; mais il a fallu changer de procédé pour gagner la faveur du nouveau marché, et la transition ne s'accomplit pas sans crise. Dans les localités où l'on sacrifie la production du beurre à celle du fromage, on obtient des produits délicieux, comme les pâtes molles du Chablais et des Beauges, appelées *vacherins*, qu'on enferme dans un cylindre d'écorce de cerisier ou de bouleau. Pour l'exportation, on empile ces formes d'écorce contenant la substance grasse, presque liquide, dans des barils oblongs en bois de

mélèze. Un baril de vacherins est le cadeau traditionnel qu'un Savoyard fait à son ami au dehors.

L'élève du bétail a pris un immense développement dans les montagnes. Autrefois on engraissait le veau pour la boucherie. Chambéry, Annecy, Genève et les villes suisses du Léman consommaient la jeune génération du bétail née sur les hauteurs, et l'habitant du chalet descendait dans la région inférieure pour renouveler son troupeau. Aujourd'hui le système est changé : les montagnes de la Savoie sont devenues le plus grand atelier de reproduction qui approvisionne d'élèves le fond de la vallée, les départemens limitrophes et jusqu'aux départemens du midi. Depuis le concours régional de Chambéry, qui a fait ressortir les qualités particulières des races de la Savoie, les éleveurs du midi sont arrivés sur nos marchés et nos foires pour renouveler leurs étables. La génisse descendue de l'âpre climat des hauteurs dans la plaine y gagne près d'une année en précocité; son poil se lisse et ses formes s'arrondissent. Les races de Savoie, bonnes laitières seulement dans leurs montagnes, acquièrent d'autres qualités en descendant vers les pays plus plantureux : le surcroît de ration qu'elles y reçoivent est rapidement transformé en graisse, en force musculaire et en développement de la taille. Aussi l'annexion, en ouvrant le débouché français, a-t-elle fait hausser de plus d'un tiers la valeur du bétail.

Si la vache et son veau sont l'arbre moteur de toute l'économie rurale, la jument et son poulain en sont un rouage important. L'élève de la race chevaline habite principalement les vallées de la Haute-Savoie, le Chablais et le Faucigny. On compte d'ordinaire une jument pour trois vaches dans les exploitations bien dirigées. Avec l'élève, elle donne son travail, mais un travail modéré, qui ne dépense jamais toute sa force et lui sert d'exercice de santé. Comme la vache, la jument fait son ascension à l'alpe et erre sur les mêmes pâturages pendant qu'elle allaite. La troupe folâtre des élèves bondit autour des mères, à côté du troupeau de vaches, et poursuit sur la pelouse verte ses réjouissans ébats : excitée par l'air pur, l'espace et la lumière, elle se précipite à fond de train ou tourbillonne sur elle-même en un carrousel confus d'où chacun, au premier bruit insolite, s'échappe pour courir à sa nourrice. Le groupe pétulant se compose presque exclusivement de l'étrange hybride produit par le croisement de l'âne et de la jument. Élevé dans d'excellentes conditions de salubrité, il acquiert une vigueur et une élasticité peu communes; impuissant à se reproduire lui-même, il gagne en force musculaire ce que la nature lui refuse en puissance de génération. Le mulet des montagnes est la bête de somme par excellence, sobre, infatigable, jarret d'acier, pied sûr qui pose sans broncher au bord

de l'abîme. Quand la Savoie n'avait pour toute voie de communication que l'effroyable chemin dont on se souvient encore, coupé de fondrières, creusé par le torrent et obstrué de blocs de rocher, le mulet était le véhicule indispensable des produits agricoles, et l'industrie mulassière avait une plus grande importance qu'aujourd'hui. Elle produisait non-seulement pour les besoins du pays, mais encore pour la France, l'Espagne et le Piémont. Les marchands français du Briançonnais venaient acheter en Savoie les élèves du premier âge, dont ils achevaient l'éducation et qu'ils revendaient aux muletiers espagnols. Ce débouché ayant été fermé, après 1815, par l'élévation du tarif français, cette industrie est entrée dès lors dans sa période de décroissance; la consommation intérieure elle-même a diminué à mesure que l'affreux chemin d'autrefois a été remplacé par des voies de communication plus commodes. Cependant le mulet domine encore dans le travail de la terre et les transports de la partie la plus montagneuse de la Savoie. C'est lui qu'on rencontre le plus fréquemment attelé au chariot de montagne, à la charrue, ou portant sa lourde charge sur le dos dans les vallées qui conduisent au Mont-Blanc, au Petit-Saint-Bernard et au Mont-Cenis.

Deux autres espèces d'animaux domestiques peuplent la Savoie: le mouton, que l'on croit aussi nombreux que la population humaine, et la chèvre, cette race nuisible que tous les gouvernemens se sont efforcés de parquer dans de justes limites. La race ovine se reproduit dans la région basse et s'engraisse dans la région haute, à l'inverse de la race bovine, qui suit un mouvement opposé depuis quelques années. Le berger de la montagne arrive au printemps sur les foires, ramasse les petits lots nés dans la plaine et s'en compose un grand troupeau qu'il conduit aux pâturages les plus élevés. Le mouton va brouter la première herbe qui pousse au bord de la neige, à plus de 3,000 mètres d'altitude. A l'aube du jour, le berger souffle dans la grande corne de bœuf ou de bélier et en tire un son rauque qui retentit sur le flanc de la montagne, et de tous les chalets dispersés au loin s'échappent les flots pressés des moutons qui viennent se réunir sous sa garde unique. Ils escaladent les hauteurs en broutant avidement l'herbe humide de la rosée du matin. Le temps qui s'écoule entre le lever et la chaleur plus intense du soleil est bien employé par toutes ces petites bouches obstinément fixées au gazon de l'alpe sauvage; mais, dès que le rayon frappe plus ardent sur le faible cerveau du mouton, il éprouve une sorte de stupeur particulière à la race ovine, il cherche l'ombre et la fraîcheur à l'abri d'un angle de rocher, la tête traînante, la bouche oisive, l'un pressé contre l'autre, et si le soleil, tournant à l'horizon, le frappe de nouveau, chacun cherche l'ombre de son voisin pour

cacher sa tête, le troupeau entier s'émeut sous la chaleur croissante et tourne sur lui-même comme un tourbillon d'écume blanche dans la rivière. C'est alors que se produit ce curieux mouvement d'instinct qu'observait déjà un des personnages de Rabelais, et auquel on a souvent comparé les mouvemens populaires de certaines nations moutonnières : un premier s'échappe par la tangente, il est suivi d'un deuxième, d'un troisième, d'un quatrième, ainsi jusqu'au dernier, lors même qu'à deux pas l'abîme serait entr'ouvert pour engloutir tout le troupeau. Cette faiblesse de cerveau de la race ovine sous le poids du soleil la fait ramener généralement à la bergerie avec le gros bétail. L'usage de parquer les moutons au chalet est très avantageux au cultivateur de la région alpine, car l'engrais produit est le plus puissant stimulant des terrains froids. Si le jardin potager donne encore un légume de bonne venue à 1,500 et 2,000 mètres d'altitude, c'est à l'aide de cet énergique engrais, qui triomphe de la hauteur, du climat et des longs hivers.

Vivre du lait de ses brebis et se vêtir de leur laine, c'est une expression qui n'a encore rien perdu de sa signification primitive en Savoie. On se nourrit du lait de la brebis dans certains cantons de la Maurienne, on en fabrique des fromages très estimés, et de sa laine préparée dans la famille, cardée et filée par les femmes durant les longues veillées de l'hiver, tissée sur le métier du village, on fait un vêtement grossier, mais comfortable, qui varie de couleur et de coupe d'une vallée à l'autre, blanc dans les environs de Chambéry, bleu foncé dans les vallées de l'Arc et de l'Isère, roux dans celle de l'Arve. Avec les progrès du luxe, la fabrique des draps pour ces goûts divers est peu à peu sortie de la famille et du village pour se concentrer dans quelques manufactures qui ont fait de brillantes affaires aussi longtemps que la Savoie est demeurée isolée par la douane des fabriques étrangères. La couleur et la coupe se sont maintenues à travers les caprices de la mode, car le paysan savoyard qui ne sort pas de son pays est immobile dans ses usages comme le rocher de granit sur sa base. On peut le voir encore, en hiver, vêtu de l'antique veste blanche au petit col raide piqué, enrichie de boutons jaunes et luisans et de deux larges poches béantes sur le dos. La qualité de l'étoffe n'indique pas que la Savoie possède des laines d'une grande finesse. La race des mérinos d'Espagne, introduite depuis longtemps, probablement depuis les invasions espagnoles du siècle dernier, ne s'est pas conservée dans sa pureté primitive, soit que le climat ne lui ait pas convenu, ou qu'elle y ait été croisée sans discernement avec des races qui l'ont fait dégénérer. La plupart des troupeaux indigènes qui errent sur les hauts pâturages sont un mélange confus de croisemens de toutes les races.

Les longues laines dominent néanmoins dans le troupeau de la Savoie du nord, et les métis de la race mérine dans celui de la Savoie du midi. On pratique dans les vallées du Chablais et du Faucigny la double tonte sur les longues laines depuis un temps immémorial, et les populations de la Savoie ne se doutent nullement que cet usage ancien de tondre deux fois par année, au premier printemps et en automne, ait été donné par des feuilles agricoles comme une invention récente dont les éleveurs de l'Italie et du midi de la France se disputent vivement l'honneur.

On regrette que l'élève du mouton n'occupe pas une place plus grande dans l'économie rurale de la Savoie pour en expulser les troupeaux transhumans, qui sont un véritable fléau. Chaque année, les sommités du relief du pays sont envahies par des milliers de moutons venus du midi, qui déchirent le tapis des pentes supérieures et facilitent pour plus tard l'œuvre dévastatrice des érosions pluviales, des torrens et des avalanches. Ils ont déjà dénudé les parties supérieures des départemens français des Hautes et des Basses-Alpes, dont la population diminue à chaque recensement, et si le fléau n'est pas contenu dans de justes limites, on peut prévoir en Savoie le même résultat de cette invasion ovine, qui trouble l'équilibre naturel entre la population animale et les forces productives du sol. Il appartient à l'administration de fermer l'entrée du territoire en retirant son approbation aux délibérations des communes qui louent leurs pâturages aux propriétaires des troupeaux étrangers. Un autre fléau, et celui-ci est indigène, c'est la chèvre, qui ronge et détruit les végétations arborescentes. La brebis, dont la dent est plus innocente, pourrait remplacer avec avantage la chèvre sur l'exploitation rurale et accomplir sans violence ce qui a été jusqu'à ce jour impossible à la loi et aux règlemens anciens et nouveaux. Tous les gouvernemens, depuis cinquante ans, s'efforcent de limiter le nombre de ces bêtes malfaisantes, qui sont néanmoins une ressource bien précieuse pour les familles pauvres. Sous le régime sarde, on les a cantonnées dans des espaces d'où elles ne pouvaient sortir, on les a comptées chaque année à l'étable, on a confisqué celles qui dépassaient le chiffre réglementaire, on a même autorisé chacun à les fusiller sur sa propriété; mais ces mesures n'ont pas fait diminuer sensiblement la charge de la race caprine que porte le sol de la Savoie, elle est encore aujourd'hui d'environ 15,000 têtes dans le département de la Savoie, à peu près le même nombre qu'avait trouvé l'administration française de 1806. La plupart des règlemens anciens et nouveaux sont entachés d'un vice radical qui les rend impuissans, même odieux en certains cas : ils manquent d'égards pour le malheureux et ne tiennent pas compte

de l'indigence. La chèvre est le soutien de la famille pauvre, la nourrice, la véritable nourrice de l'enfant, qui n'en a souvent pas d'autre. Comment proscrire cette seconde mère, que j'ai vue couchée sur le flanc devant la misérable cabane des Alpes, pendant que l'enfant en haillons sordides se roulait sur son pis raidi par le lait? Il est des lois auxquelles on n'obéit pas malgré leur évidente utilité générale. La France compte déjà un grand nombre de ces lois que l'intérêt public approuve et réclame, mais qui froissent ce qu'il y a de plus humain dans l'homme. Le nombre des chèvres ne peut être réduit justement que par l'augmentation progressive des brebis, dont le lait entre aussi dans l'alimentation du pauvre, et surtout par l'augmentation du nombre des vaches, qui marquent exactement le degré du progrès agricole d'un pays.

Un petit insecte ailé mérite d'être compté dans la faune de rente qui vit sur le sol de la Savoie : c'est l'abeille, la messagère de vie qui porte sur son aile le pollen fécond de la flore alpine, l'ouvrière industrieuse, l'artiste habile d'un miel exquis qui forme pour la Savoie une branche importante de revenu. Et toutes ces fonctions, elle les remplit sans qu'il en coûte rien au propriétaire, car pour l'abeille il n'est point de division de propriété, point d'obstacle ni de clôture qu'elle ne franchisse à la satisfaction de tout le monde. La terre avec toutes ses fleurs est son domaine, et le propriétaire du rucher peut se dire le propriétaire universel de la contrée mesurée par la puissance du vol de l'abeille. Par elle, il prélève un impôt sur toutes les propriétés des environs, impôt du reste largement rendu par l'œuvre utile de fécondation artificielle que l'abeille opère dans la plantation qu'elle aime; mais sa préférence est pour l'extrême flore alpine : elle va faire son butin sur les hauteurs inaccessibles du Mont-Blanc et des autres sommités de la chaîne centrale. Cette préférence que l'abeille montre pour la flore des hauts sommets a fait adopter en Savoie un singulier système d'apiculture, qui consiste à faire suivre à l'abeille le même mouvement de migration aux montagnes qu'à la vache et au mouton, mais beaucoup plus haut : on porte la ruche au chalet d'abord, puis, lorsque la saison est plus avancée, on va la suspendre jusque sur les épaules du géant des Alpes, dans quelque anfractuosité de la masse granitique du Mont-Blanc, du Petit-Saint-Bernard ou de l'Iseran. Sur ces hauteurs désolées, dans des vallées sauvages, sont situés des espaces de terrain que l'abeille seule connaît, des oasis perdues au milieu des neiges et des glaciers, où le soleil de juillet fait pousser une flore étrange que la science n'a pas encore entièrement classée. C'est sur ces fleurs qu'elle puise ce miel qui porte dans le commerce le nom de miel de Chamonix, blanc comme les neiges du milieu

desquelles il est tiré, aussi apprécié que celui de Narbonne. L'abeille est d'une activité surprenante dans cette région hyperboréenne, comme si elle retrouvait, elle aussi, une plus grande liberté de mouvement par la diminution de la pression atmosphérique. Elle remplit en peu de jours sa ruche, et si l'on n'a pas eu la précaution de la construire suffisamment spacieuse, le rayon débordant coule bientôt sur le granit et réalise ainsi l'image biblique du miel découlant du rocher (1).

Le miel de la montagne est fort recherché dans le commerce; mais la cire ne vaut pas celle des plaines, parce que l'abeille des hauts sommets fait entrer dans la composition du rayon une certaine quantité de résine enlevée à l'*abies picea*, sorte de pin qui monte le plus haut dans la zone des forêts. Cette résine salit la cire et détruit la blancheur immaculée qu'on recherche pour les cierges d'église. On sait que la cire a été adoptée par les conciles comme le luminaire du culte catholique. Le prix de ce produit pour ainsi dire sacré, car tout autre mode d'éclairage serait considéré comme profane, a sensiblement haussé depuis quelques années, et la hausse des prix correspond à l'effort de l'église pour donner un nouvel éclat aux cérémonies religieuses. L'apiculture ayant un rapport étroit avec le culte, il est bien naturel que les hommes d'église la tiennent fort en honneur et l'encouragent. Les curés de campagne s'y livrent avec succès, et elle doit à leurs efforts intelligens les progrès qu'elle a réalisés en Savoie. Chaque presbytère est accompagné d'un jardin situé dans la plus belle exposition de la commune, et au fond du jardin il est rare qu'on n'entende pas le bourdonnement de la tribu industrieuse. Le propriétaire y passe les heures de loisir que lui laisse le soin de ses autres ouailles; il observe en récitant son office du jour, il étudie les mœurs de l'abeille et les moyens d'augmenter le produit de son travail, et les exemples qu'il donne ne sont pas perdus pour la paroisse. C'est dans les vallées de l'Isère et de l'Arly que l'apiculture a pris les plus grands développemens; de la route on aperçoit auprès de chaque habitation le rucher, dont l'installation est des plus économiques. Quelques-uns renferment 100 ruches. Un propriétaire de Cléry-Frontenex, M. Peyssel, en gouverne jusqu'à 200. On lui prête dans la contrée l'art de multiplier à volonté les essaims, art très important dans un pays où existe encore l'usage barbare de faire périr l'essaim pour récolter le miel.

(1) *Deutéronome*, XXXII, 13; Psaume LXXXI, 17.

IV.

La population rurale offre des traits de mœurs, un tour d'esprit et des caractères physiques et moraux qui semblent obéir aussi, comme les zones de végétation et de culture, à la loi de l'altitude barométrique et du climat : l'activité, le bien-être, l'instruction, baissent en descendant les versans, et l'on pourrait établir un curieux parallèle entre la dégradation barométrique et celle de la condition des hommes adonnés au travail de la terre. L'élévation du niveau de l'instruction dans la région supérieure est mise hors de doute par la statistique. La proportion des enfans qui ne savent ni lire ni écrire était en 1844 de 20 pour 100 dans les cantons de la montagne situés entre 900 et 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'à la même époque elle s'élevait à 70 dans les cantons privilégiés de la plaine, entre 200 et 600 mètres. Les statistiques publiées chaque année par les inspecteurs de l'instruction primaire sous le régime libre font ressortir la même différence. Cette supériorité dans les hautes vallées s'explique par la longueur des hivers, qui permet d'envoyer les enfans à l'école pendant que la terre est couverte de neige, et par ce curieux mouvement de population dont nous avons déjà observé l'action puissante sur la division de la propriété, à savoir l'émigration, beaucoup plus intense dans le haut pays que dans la région basse, qui rompt les routines et les usages locaux par l'incessante importation des idées et des usages du dehors, ouvre l'esprit des habitans et leur fait apprécier le bienfait de l'instruction.

Ce mouvement est un des faits les plus saillans de la vie rurale en Savoie. Il acquiert sa plus grande intensité en automne, au début de l'hiver. La récolte est alors toute rentrée, les travaux des champs sont achevés, et le bétail est descendu du chalet; la neige, qui a déjà fait plusieurs fois son apparition sur les sommets, couvre maintenant les toits du village, qui se confondent avec l'étendue blanche et uniforme. Que faire au logis pendant les longs mois d'hiver? Un matin, le village s'anime; des cris et des chants retentissent sans réveiller l'écho endormi sous l'épaisse couche de neige; on se met en route par bandes que rassemble le même métier ou la même direction; les enfans regardent du pas de la porte avec envie, les femmes avec tristesse, en retenant une larme. Souvent celles-ci accompagnent jusqu'à la ville voisine un mari ou un fiancé, un fils ou un frère, et là, sur la route, à l'embranchement des chemins, on peut saisir furtivement des scènes muettes de séparation, mais d'une émotion d'autant plus vraie et plus profonde qu'elle est con-

tenue et cachée sous la dure enveloppe du caractère savoyard. Le courant d'émigration automnale emporte les petits propriétaires-cultivateurs que l'hiver va réduire à l'inaction, et les ramène presque tous au printemps. Alors se forme un second courant qui puise parmi la population ouvrière et entraîne principalement les ouvriers en bâtimens, les robustes bras qui taillent, polissent, portent et entassent le marbre et la pierre.

Les peuples des Alpes ont un goût prononcé pour la pierre : dès l'enfance aux prises avec elle, ils l'ont fait sauter pour déblayer le champ de culture, pour tracer le sentier au flanc de la montagne et pour extraire le minerai; doublement exercés au dur labeur, et comme agriculteurs et comme mineurs, ils accourent partout où il y a du marbre à tailler, des pierres à entasser et des terres à remuer. Le Piémont est au-delà des Alpes le grand foyer d'émission de cette force musculaire qui démolit et rebâtit les villes, creuse les tranchées et les tunnels, éventre les montagnes pour en extraire les minéraux ou frayer un passage à la locomotive. De ce côté, le foyer est situé au pied du Mont-Blanc, dans les hautes vallées du Chablais et du Faucigny. La population est presque tout entière adonnée aux gros travaux du bâtiment, et chaque année elle s'écoule sur les pays où cette industrie est florissante. Le travail la sollicite de toutes parts à l'émigration, car il ne s'est jamais remué autant de pierres ni brassé autant de mortier depuis l'époque impériale de Rome.

Le courant général a eu ses phases singulières de croissance et de décroissance. Il tarit presque entièrement pendant la révolution française : seuls, les nobles et les prêtres prirent le chemin de l'émigration ; mais les classes inférieures répandues en France se replièrent vivement vers leurs montagnes, où la terreur les retint pendant la tourmente révolutionnaire. La Savoie étant devenue française, les levées en masse et les grandes conscriptions diminuèrent la partie mobile de la population. On cherchait à se soustraire au service militaire en fuyant dans les retraites inaccessibles des Alpes, où le réfractaire menait une vie à demi sauvage, vivant du lait que ne refusait jamais la ménagère, habitant l'hiver sous le chalet désert, où par prévoyance des provisions avaient été oubliées, toujours exposé à se perdre dans les neiges ou à tomber entre les mains du gendarme et du municipal. Tous ces réfractaires, qui formaient une classe à part dont on raconte encore aujourd'hui les souffrances et les dangers, reprirent le chemin de l'émigration en 1815, quand la paix fut rendue au monde, heureux de respirer librement, mais pauvres, ruinés, et obligés d'aller demander du travail à la France, qui avait besoin de bras. L'émigration de la Sa-

voie se versa abondamment dans les vides laissés par tant d'existences emportées sur les champs de bataille de la république et de l'empire. Elle y était bien accueillie dans les industries qui n'exigent pas un long apprentissage et dans les postes de confiance, où la précédait sa réputation de probité et de fidélité. La période de paix de 1815 à 1848 a été son beau temps : l'essaim de la Savoie a butiné largement sur le puissant épanouissement de la prospérité française. L'année 1848 ramena de nouveau l'émigration à ses montagnes natales, mais cette fois sans argent, pauvre et déguenillée. Aujourd'hui elle franchit les mers, se déverse sur l'Algérie, sur les républiques de la Plata, sur la Suisse et sur le vaste champ encore inexploré de l'Italie nouvelle; mais Paris et la France sont toujours l'objectif, le centre d'attraction de la grande masse émigrante. L'émigration a rendu accessible au grand nombre la propriété foncière et transformé le prolétariat fécond des montagnes en une population de petits propriétaires. Dans les cantons où l'on émigre, l'esprit, ouvert aux idées de progrès et d'instruction, offre un point d'appui solide pour exciter l'émulation et pousser les agriculteurs dans la voie des améliorations.

Un élément important du travail agricole, c'est la force corporelle des habitans. La force principale appliquée en Savoie n'est ni celle des animaux ni celle des machines, qui sont éliminées d'une grande partie de la superficie du sol par les pentes rapides et par la constitution parcellaire de la propriété : c'est le bras de l'homme qui est le premier instrument, la pièce maîtresse du mouvement agricole. La constitution physique de la population savoisienne est donc en étroite relation avec le travail accompli, et les vices, les maladies endémiques qui l'affectent, laissent des traces visibles sur son économie rurale et domestique, comme la mauvaise charrue en laisse sur le champ labouré. La vigueur de la constitution physique est aussi en raison directe du degré d'élévation dans la région des Alpes : elle s'assainit et la taille elle-même s'élève à mesure qu'on monte vers la chaîne centrale. La taille des conscrits, mesurée pendant cinquante ans, a donné dans la partie supérieure de la vallée de la Maurienne une moyenne de 6 centimètres de plus que dans la partie inférieure. La vallée de l'Isère présente néanmoins une exception curieuse : au lieu de s'élever avec l'altitude, la taille humaine se ramasse plutôt à partir de Moûtiers jusqu'au Petit-Saint-Bernard, et la population y trahit, dans les traits du visage, par son teint foncé, ses cheveux noirs et par son extrême vivacité d'esprit, une origine différente de celle des autres populations de la Savoie. Les traditions historiques viennent ici au secours de la physiologie. C'est en effet dans cette partie supérieure de l'Isère que Pline et

Strabon placent un peuple séparé des Allobroges, le peuple des Centrons, ces énergiques montagnards qui, avec leurs alliés du versant italien, résistaient encore à la domination romaine quand les Allobroges et les autres peuples en-deçà et au-delà des Alpes étaient domptés depuis longtemps. Mais l'abaissement de la taille moyenne n'enlève rien à la force corporelle. L'habitant de la Tarentaise, marcheur intrépide, gravit ses montagnes avec une lourde charge sur le dos, et entreprend à pied et le bâton à la main des voyages étonnans. C'est l'émigrant le plus hardi de la Savoie. Avant l'invention du chemin de fer, il franchissait tout d'un trait la distance entre Paris et le mont Iseran, et, comme témoignage de la solidité de son jarret et de la vaillance de son cœur, il raconte avec orgueil, à la veillée du village, le tour de force prodigieux de ces anciens émigrans qui, ramenés au pays par les beaux yeux de leur fiancée dont la fidélité leur inspirait des craintes, arrivaient de Paris à l'improviste, le soir, frappaient trois coups à la fenêtre de la chaumière suspendue au versant des Alpes, et le matin reprenaient le chemin de la grande ville, à pied, le bâton à la main, comme ils étaient venus.

Les traits de force et de santé qui éclatent dans la population des hauteurs s'effacent dans celle des vallées profondes et encaissées. C'est ici que règne le crétinisme, cette terrible affection du système cérébro-spinal qui dévaste le corps et l'intelligence, bouleverse les formes extérieures, éteint le rayon divin de l'âme et détruit tout ce qui fait la gloire, la beauté et la dignité du type humain. Rien n'est plus triste que la vue d'un crétin : cette tête difforme et grimaçante surgissant péniblement d'un cou énorme sur un corps diminué de moitié, ou bien ce corps allongé supporté par des jambes grêles qui impriment un balancement étrange à toute la charpente, ces yeux sans regard qui suivent longuement l'objet qui les frappe, cette langue épaisse qui remplit la bouche et déborde sur la lèvre pendante, tout cet ensemble de lignes heurtées et bouleversées, où la nature à chaque trait semble avoir manqué son œuvre, laisse dans l'esprit une impression qu'on n'oublie pas. Ce qui ajoute à l'étonnement pénible qu'on éprouve devant le crétin, c'est le contraste de la force et de la vie que la nature déploie dans les vallées où il apparaît; autour de lui, la terre jette une végétation puissante, se couvre de plantes colossales; les châtaigniers et les noyers aux rameaux vigoureux et sains, les vignes, les cultures et les forêts, échelonnées sur les deux versans, forment un cadre magnifique au fond duquel se meut lentement la triste ébauche humaine.

Trois vallées en Savoie sont particulièrement infectées, celles de l'Arc, de l'Isère et de l'Arve, et le nombre des individus atteints à

divers degrés était en 1848, au moment de l'apparition du célèbre rapport de la commission sarde (1), de 12,366. Le fléau, pareil à un pesant brouillard, se traîne au fond de ces immenses crevasses des Alpes qui conduisent au Mont-Blanc, au Petit-Saint-Bernard et au Mont-Cenis; il s'y élève jusqu'à 1,200 mètres d'altitude, niveau moyen de la région crétineuse dans le massif de Savoie; au-dessus de cette limite, sa malignité tombe, et il est refoulé en bas par les courans d'air vivifiant des sommets. Au débouché de la vallée, il s'épanche encore sur la plaine; mais son intensité y cède bientôt à l'ouverture du bassin comme elle cède à l'altitude. La topographie du crétinisme a révélé un rapport singulier entre la nature géologique de la montagne et le degré de l'affection crétineuse : elle sévit à l'état endémique et permanent dans la vallée qui court le long du massif de formation primitive, tandis qu'elle ne sévit qu'à l'état sporadique et accidentel dans celle qui court le long des montagnes calcaires, toutes les autres circonstances restant d'ailleurs les mêmes, encaissement, profondeur de la vallée, configuration du sol, direction des vents et exposition. Les principaux foyers de l'infection sont situés invariablement au pied des massifs de protogyne dans les arrondissemens de Bonneville, de Moûtiers et de Saint-Jean-de-Maurienne.

(1) *Rapport de la commission créée pour étudier le crétinisme*, 1 volume in-4°. Turin, imprimerie royale, 1848. — Aucun travail sur cette question ne saurait être comparé à ce mémoire pour l'exactitude des données statistiques, l'étendue et la variété des observations scientifiques et la masse des faits rassemblés. L'histoire de cette commission pendant les trois années qu'elle a été à l'œuvre dans les états sardes serait très intéressante au moment où la commission nommée par l'empereur va entreprendre une œuvre semblable en France. Dans ce petit royaume de Sardaigne, qui depuis a fait de si grandes choses, les années qui précédèrent la crise de 1848 furent marquées par un vif mouvement intellectuel. Le crétinisme surtout devint un objet d'étude. Laïques, ecclésiastiques, médecins, chimistes, géologues, philanthropes, administrateurs dirigèrent leur attention sur ce fléau des vallées des Alpes. C'est pour centraliser ces efforts individuels que Charles-Albert nomma cette commission, à laquelle, de la Savoie seulement, arrivèrent vingt-quatre mémoires, dont plusieurs ont obtenu un certain retentissement, et ont donné les résultats suivans sur l'étendue et l'intensité du crétinisme :

	Goîtreux.	Crétins goîtreux.	Crétins sans goître.
Maurienne	4,329	1,174	244
Savoie propre	587	179	125
Haute-Savoie	1,054	206	140
Faucigny	741	316	188
Tarentaise	2,160	455	168
Chablais	133	42	45
	9,004	2,372	910

Si l'on ajoute 80 individus que la commission a appelés crétineux, il y avait, en 1848, 12,366 personnes atteintes du goître, du crétinisme avec ou sans goître. L'intensité du fléau était donc de 21,32 par 1,000 habitans.

On hésite à se prononcer sur les causes qui produisent le crétinisme. Sont-ce les causes que la commission sarde appelle permanentes, comme l'eau, l'air et le sol, ou celles qu'elle appelle accidentelles, comme le genre de vie des populations alpestres, la mauvaise alimentation, le manque de soins hygiéniques personnels et domestiques? La plupart de ceux qui l'ont étudié se sont égarés dans la préoccupation d'une cause unique, ont vanté un spécifique également unique, et pensé qu'en créant au crétinisme un grand déversoir on viderait le repaire du fléau. Cette pensée de fonder un grand établissement de crétins s'est fait jour au moment de l'annexion et a été rapidement transformée en décret impérial; mais la science a soufflé sur ce rêve philanthropique et décrété que le crétinisme est incurable. Le gouvernement sarde, lui aussi, qui avait, en 1853, fondé dans la vallée d'Aoste un hospice pour le traitement des crétins, arriva sur ce point aux mêmes conclusions affligeantes. Après trois ans d'expériences, il lui fallut fermer l'hospice : pas un seul sujet n'avait été guéri ni même amélioré.

Puisque à chercher une cause unique du crétinisme on court le danger de faire fausse route, mieux vaut s'en prendre à toutes celles que l'on a jusqu'ici supposées entrer dans la production du fléau, à l'air, à l'eau, au sol, à la lumière. L'invisible meurtrier des populations alpestres ne se laisse pas saisir en flagrant délit sur un seul point. Il s'appelle *légion*, il est multiple dans ses causes, multiple dans ses terribles effets sur l'organisation humaine, et, comme le démon du possédé, il ne sera réduit et chassé, s'il peut l'être, que par une série méthodique d'efforts soutenus, de réformes et d'améliorations dans les vallées où il exerce ses ravages. C'est dans son repaire qu'il faut l'attaquer; c'est le foyer naturel d'infection qu'il faut assainir en saignant les marais, en drainant le sol, en abattant les bouquets d'arbres qui bloquent les villages, en donnant de l'air et de la lumière aux habitations. C'est dans cette voie que l'administration sarde a dirigé ses efforts depuis 1848, et l'annexion n'a fait que donner au mouvement ainsi commencé une impulsion plus énergique. On ne songe plus à concentrer les crétins dans un hospice placé aux portes de Chambéry, et l'attention se porte principalement sur les vallées qui les produisent. On reconnaît déjà sur l'intensité du crétinisme les effets des mesures prises depuis la publication du rapport de la commission sarde; le nombre de ces cas diminue, et les sujets atteints ne présentent plus le même aspect hideux, ni le même bouleversement des lignes du visage. Un des symptômes les plus heureux, c'est que la naissance d'un enfant dont le développement anormal trahit l'influence crétineuse n'est plus reçue dans la famille avec la même résignation fataliste. Autrefois,

c'est-à-dire il y a un demi-siècle, par un préjugé religieux singulier, on considérait le crétin comme une bénédiction du ciel, comme un être en quelque sorte céleste, retranché de l'intelligence du bien et du mal et ne pouvant pécher, et on l'appelait *innocent*, nom qu'il porte encore dans la vallée d'Aoste. Aujourd'hui cette résignation musulmane fait place partout à l'inquiétude; l'avénement du crétin est une calamité vivement sentie dans les familles les plus pauvres. Cette tendance nouvelle de l'esprit, qui se traduit par des mesures de précaution plus ou moins bien entendues, est du meilleur augure, car c'est dans la famille, au foyer domestique qu'est le point d'appui, le levier de toute amélioration possible, et bien des systèmes en crédit qui reposent sur une autre base sont condamnés à l'impuissance.

Le crétinisme enlève des forces à l'agriculture non-seulement en frappant d'incapacité absolue environ 3,000 individus dans les deux départemens, mais encore en exerçant sur la population non atteinte directement une action débilitante qui ralentit l'activité d'esprit et de corps. Dans les vallées étroites et profondes, la chaleur étouffante du jour succède sans transition à l'humidité froide de la nuit. Le soleil y descend par degrés en traçant sur le versant une ligne d'ombre et de lumière énergiquement dessinée, et en refoulant devant lui un brouillard humide et froid qui s'épaissit au bas, et quand il atteint le fond de la vallée, ce qui n'arrive en été que trois heures après qu'il a fait son apparition au sommet, il a acquis toute sa chaleur, la température s'élève brusquement, et le thermomètre centigrade, placé sous le premier rayon du soleil, saute en quelques minutes de 10 à 25 degrés. Dans l'après-midi, le même phénomène se reproduit en sens inverse : l'ombre et l'humidité froide envahissent de nouveau les parties basses à mesure que le soleil remonte sur l'autre versant, en traçant une ligne encore plus fortement dessinée que le matin. Qu'on imagine l'effet produit par cette brusque transition, renouvelée deux fois par jour, sur la santé de la population du bas de la vallée qui travaille aux champs, exposée, sous le même vêtement, à l'humidité pénétrante et à la chaleur accablante. Rien de plus pénible pour les organisations délicates que le moment qui s'écoule entre l'apparition du soleil au sommet de la montagne et son arrivée au bas : on éprouve alors une sorte d'angoisse morale, résultat du malaise physique; l'âme a des élancemens secrets vers la lumière qui tarde à venir, et comme la plante qui, dans une cave, file vers la fenêtre, elle se porte avidement à la rencontre du torrent lumineux qui inonde les couches supérieures de l'atmosphère épaisse, pendant que les couches inférieures sont encore noyées dans l'ombre froide et humide. Le pay-

san aux champs n'éprouve pas sans doute au même degré ces impressions pénibles; mais l'organisation humaine, quelque émoussée qu'elle soit par le travail, ne peut être à l'abri de l'action exercée par l'absence prolongée du soleil, action qui se fait sentir sur la plante elle-même. Il est des enfoncemens de vallée que le soleil ne visite pas pendant plusieurs mois, et comme c'est précisément dans ces enfoncemens que le crétinisme sévit avec plus d'intensité, on a été conduit à la conclusion que c'était l'absence prolongée du rayon bienfaisant qui produisait ce grand trouble physiologique. De là le nom singulier d'*anhéliotes* (sans soleil) donné aux crétins par quelques savans trop systématiques. Le remède, dans cette hypothèse, serait de transporter les villages plus haut, et de faire suivre à la population du bas de la vallée le mouvement de migration aux montagnes que suit déjà le bétail. En Suisse, dans certains districts infectés, l'usage s'est établi d'émigrer sur les hauteurs pendant les grandes chaleurs de l'été. On y conduit surtout les enfans faibles et les femmes enceintes, pour les soustraire aux ombres malsaines de la vallée. Peut-être est-ce dans ce mouvement, généralisé autant qu'il peut l'être, vers l'air et la lumière, dans cet inalpage humain, que la science découvrira un jour la prophylaxie souveraine du mal qui désole nos vallées.

Bien des imperfections, on a pu le voir, sont à relever dans la situation agricole de la Savoie. Le progrès y pénètre avec lenteur, entravé ici par la condition déplorable du métayer manquant d'instruction et de capital d'exploitation, là par des influences malsaines qui ralentissent l'activité, plus loin par un outillage agricole des plus rudimentaires, et presque partout par une dette hypothécaire égale à la moitié de la valeur vénale du sol. En 1852, l'inscription hypothécaire a atteint le chiffre énorme de 324,559,372 fr. sur une superficie cadastrale estimée 650 millions. Pendant l'année 1849 seulement, il y a eu 20,518 inscriptions par actes notariés pour la somme de 23,637,560 fr. Les hypothèques se superposent les unes aux autres sur le même fonds, et le véritable propriétaire n'est pas toujours celui qu'on croit. Sous ce rapport et sous d'autres encore, la Savoie a beaucoup des traits qui caractérisent l'Irlande, et lorsque le comte de Cavour, dans ses jours de mauvaise humeur contre la députation cléricale de la Savoie, appelait ce pays l'Irlande du Piémont, il y avait dans cette boutade plus de vérité qu'il ne le pensait peut-être. Comme l'Irlande en effet, la Savoie est dominée par des influences de caste qui faussent la sincérité de l'opinion publique et qui ont été jusqu'à ce jour assez puissantes, même sous le régime de l'égalité française, pour faire tourner à leur avantage les manifestations diverses de la vie locale; comme l'Irlande, elle est toujours mécontente sous tous les régimes, parce

qu'elle porte dans sa situation intérieure économique et religieuse les causes du mécontentement; comme l'Irlande, elle est lente à se mouvoir, à se tourner vers les sources nouvelles de production quand les anciennes viennent à tarir; comme l'Irlande enfin, elle souffre dans son agriculture des charges hypothécaires qui pèsent sur le sol. L'annexion, en introduisant en Savoie la procédure française, plus rapide, plus expéditive que la procédure sarde, a commencé la délivrance des propriétés encombrées d'hypothèques, et les nouveaux tribunaux remplissent l'office de la cour des *incombered estates* établie en Irlande après la grande famine; mais cette délivrance est douloureuse pour la propriété foncière, prise entre les charges hypothécaires anciennes et les exigences nouvelles du travail agricole, qui veut être plus rémunéré que par le passé. La terre se dégage péniblement par les mutations volontaires ou forcées, par les ventes et les expropriations. Une véritable liquidation foncière s'accomplit en ce moment. La crise sévit plus particulièrement dans la région basse où le propriétaire de la terre n'est pas celui qui la cultive, tandis qu'elle est moins sensible dans la région haute, où domine le système d'exploitation par le propriétaire lui-même. Cependant cette crise dont quelques esprits s'alarment est en définitive salutaire : elle ramène les prix de vente à un niveau normal où le capital représenté trouve un intérêt équitable sans écraser le métayer et le fermier; enfin elle fait passer la terre en des mains plus fortes, mieux fournies du capital d'exploitation, qui impriment à l'agriculture un nouvel élan. Aucune mesure ne saurait l'arrêter du reste, car elle a pour origine la fuite des capitaux placés en hypothèques, qui se retirent de la terre et cherchent l'emploi industriel ou commercial et la rente que leur offre le nouvel ordre de choses. Il n'est pas possible que beaucoup de fortunes mal assises ne soient point foulées par le poids écrasant de ces 324 millions d'hypothèques qui se déplacent lourdement, péniblement, et cherchent un autre centre de gravité. Le nouveau régime accélère par la rapidité de la procédure ce mouvement de mutation, mais il n'en est pas la cause, comme on est tenté de le croire en Savoie.

La procédure française, plus rapide et surtout plus coûteuse que la procédure sarde, rend un autre service à l'agriculture : elle refroidit le zèle ruineux pour les procès qui caractérise les populations rurales de la Savoie. L'esprit processif qui les afflige est un triste héritage des événemens, des changemens de régime par lesquels la Savoie a passé. Les brusques mouvemens politiques qui enlèvent en un jour une population à ses habitudes, à ses mœurs et à ses lois ont toujours un funeste contre-coup sur sa moralité, lors même que ce qu'on lui rend serait supérieur à ce qu'on lui enlève. Tel ne fut pas le cas de la transition de 1815. La restauration ramena la Sa-

voie d'une législation claire, précise, qui réglait toutes les situations, à une législation confuse, vieillie, qui les troublait toutes, en un mot du Code Napoléon aux royales constitutions sardes de 1770. Constitution politique, législation civile, tout fut troublé à la fois. L'esprit de chicane a largement pêché dans la confusion générale qui a suivi 1815. Le changement du mode des héritages, le passage de la communauté au régime dotal, du partage égal au partage inégal, furent la source intarissable de procès éternisés par l'ancien code de procédure. Les procès qui ont jailli de cette source ont entraîné sur les villes de tribunaux le revenu le plus net des campagnes, appauvri la population rurale, enrichi la bourgeoisie, presque tout entière composé d'hommes de loi, et, ce qui est plus désastreux encore, ce débordement de procès qui a couvert le pays pendant toute la durée du régime absolu a usé la conscience du paysan et presque effacé la notion naturelle de la justice et du droit. L'ancienne magistrature savoyarde, mollement bercée par le flot grossissant, se mettait peu en peine d'ouvrir un écoulement en expédiant les affaires et en abrégeant les lenteurs calculées de la procédure. L'absolutisme trouvait d'ailleurs son compte dans la multiplicité des affaires litigieuses, qui donnaient de l'occupation à la bourgeoisie des villes, seule classe qui pût lui inspirer des craintes sérieuses. A l'avénement du régime libre, l'un des premiers soins du gouvernement fut de stimuler l'activité de la justice pour la prompte expédition des procès qui encombraient les tribunaux de province et la cour d'appel de Chambéry; mais, malgré les circulaires pressantes des divers ministres de la justice, malgré l'activité de la cour d'appel qui avait remplacé l'ancien sénat de Savoie, l'annexion a encore trouvé un arriéré considérable qui a été rapidement, trop rapidement peut-être, expédié par la nouvelle magistrature.

L'outillage rudimentaire dont se sert l'agriculture est peu à peu remplacé par des modèles nouveaux. Le progrès de la mécanique agricole a été singulièrement entravé par l'oubli du principe de la division du travail. Le cultivateur savoyard, par besoin ou par une certaine aptitude naturelle, veut être son propre constructeur d'instrumens; il ne les achète du forgeron et du charron que lorsqu'il ne peut absolument les fabriquer lui-même. C'est dans la région des montagnes que l'on remarque principalement cette aptitude. Chaque maison devient pendant l'hiver un petit atelier de construction et de réparation dont le bruit discordant se mêle à celui de la nombreuse famille. L'araire primitif que nous avons décrit et même la roue grossière du chariot de montagne sortent de cette fabrique patriarcale. Vers la fin de l'hiver, le spectacle de cette activité domestique sous les hangars et sous les avant-toits donne une haute idée de l'esprit industrieux de la population montagnarde. On cher-

cherait vainement un spectacle semblable dans le pauvre village de la région inférieure habité par les métayers; mais, on le comprend, il ne peut sortir des mains du cultivateur, qui ne saurait avoir les qualités de l'ouvrier spécial, que des outils mal faits, appropriés imparfaitement à leur destination et arrêtant la consommation des instrumens plus perfectionnés. Cette concurrence repousse du village les charrons et les forgerons habiles, et les agriculteurs qui veulent innover sont obligés de les établir eux-mêmes à grands frais. La routine a cédé néanmoins devant l'abaissement des tarifs, qui a permis dès 1853 d'introduire en Savoie, à des prix modérés, les instrumens agricoles du dehors; mais c'est surtout après l'exposition de Chambéry de 1863, qui a montré à la Savoie ce que la mécanique agricole a produit de plus parfait, que le goût des nouveaux modèles s'est répandu parmi les propriétaires. Devant les instrumens perfectionnés qui s'introduisent partout sur les fermes de quelque importance, le petit cultivateur commence à trouver bien insuffisant l'outillage rudimentaire sorti de ses mains ou de celles de l'ouvrier du village, qui ne sont guère plus habiles. Ce qu'on cherche maintenant en Savoie, c'est une charrue de montagne, applicable au sol en pente, légère et d'un faible tirage, qui retourne le sillon en amont pour combattre le mouvement des terres, et qui supprime la pratique pénible du transport en usage sur les dix-neuf vingtièmes de la superficie cultivée du pays. Les grandes fabriques françaises qui ont exposé au concours régional de Chambéry, attentives seulement aux besoins de l'agriculture des pays unis, n'ont pas dirigé leurs efforts d'invention sur la mécanique exigée pour un sol tourmenté et montueux, et aucun de leurs nombreux modèles n'a réalisé pleinement les conditions spéciales de la charrue que demande la Savoie.

La spécialité des produits est en agriculture ce qu'est la division du travail en industrie, la condition essentielle du progrès. Chaque pays a la sienne donnée par le sol, le climat et le débouché. Le secret de la prospérité agricole est de la trouver et de s'y renfermer. La spécialité de la Savoie est donnée par son relief, ses vallées humides, qu'arrosent les mille torrens des Alpes, ses montagnes aux pentes gazonnées, aux vastes pâturages, et par la nature de son sol, partout propre à la production fourragère et qui partout, à tous les degrés d'altitude, appelle la méthode des prairies naturelles et artificielles : c'est l'élève du bétail qu'elle doit poursuivre et perfectionner, c'est à devenir l'étable de la France qu'elle doit aspirer, — non pas l'étable d'engraissement, car ses conditions physiques, son sol déchiré sur plusieurs points, dénudé sur d'autres, appauvri et peu plantureux dans les sommités, ne lui permettent pas de donner à l'engraissement un grand développement, — mais l'étable de reproduction du bétail, un atelier de jeunes générations bovines.

Pour cette fonction spéciale, la nature a tout préparé : l'air tonique et vivifiant des régions élevées fait couler abondamment le flot de la vie animale et active la génération et la fécondité des espèces; dans ce milieu salubre et pur, l'élève subit moins de pertes que dans les milieux humides et épais des plaines; les maladies contagieuses qui font périr toute une étable, toute une population bovine, sont presque inconnues sur ces hauteurs.

Mais il y a un obstacle à ce que la Savoie saisisse fortement sa spécialité, c'est le tour d'esprit de la population rurale. Le paysan savoyard s'obstine à demander à la terre non pas le produit qui entre dans la consommation générale, le plus recherché par conséquent, le plus rémunérateur du travail, mais celui qui entre dans sa propre consommation. Acheter celui-ci et vendre celui-là est une opération d'échange que son entendement ne saisit pas encore bien. Il croirait que la famine va entrer dans sa maison s'il ne récolte pas, bon an, mal an, la maigre substance de sa famille. Quand la nécessité l'oblige d'acheter, il s'en cache comme d'une action qui trahit une situation désespérée et nuit à son crédit dans le village. Le petit propriétaire qui cultive de ses mains se réduira à une alimentation grossière, à peine supportable pour des animaux, plutôt que d'échanger ses mauvais produits contre de plus convenables à la nourriture humaine. Pour tourner la nécessité de l'échange, le paysan de la montagne accomplit de véritables tours de force en agriculture : il cultive à une altitude impossible, où ni charrue ni animaux de labour ne peuvent s'aventurer; à la force du bras, avec la pioche et la pelle il ébranle le flanc menacé de la montagne, où il sème les maigres céréales qui composeront le pain de la famille, le seigle et un mélange d'avoine, d'orge, de pois et de pesettes appelé *mêle*, que les neiges mouvantes, les gelées de nuit, les pluies et d'autres intempéries ne laissent pas le plus souvent arriver à maturité complète.

La réaction s'accomplit néanmoins contre cet esprit étroit qui pousse chaque famille, chaque localité, chaque pays à vivre sur ses ressources sans rien demander à l'échange. Nul ne peut échapper absolument à l'empire de la loi générale qui classe la terre entière par ordre de production, qui force les individus et les peuples à travailler, à cultiver, à produire les uns pour les autres, et qui, dans l'ordre moral, rend pour ainsi dire sensible à tous l'idée civilisatrice et chrétienne renfermée dans l'expression de « prochain. » Le classement s'opère forcément, les groupes naturels de production se forment au fur et à mesure que s'étendent et se perfectionnent les voies de communication. Les produits du dehors arrivant sur le marché intérieur, un pays est bien obligé de considérer son ciel, son climat, son sol, de tâter sa force productive pour voir enfin

de quoi il est capable et quel est le produit qui ne sera pas détrôné par la concurrence. L'heure est venue pour la Savoie de faire l'examen de ses forces naturelles. L'annexion l'a unie à un pays qui a beaucoup de produits à lui apporter, mais qui a aussi beaucoup de besoins à satisfaire. L'illusion est possible sur la direction que doit prendre son activité agricole. Est-ce sur la production vinicole? Sans doute, la Savoie a de magnifiques coteaux, qu'elle pourrait augmenter de moitié, dont les vins sont susceptibles d'acquérir les grandes qualités par une culture améliorante et une vinification perfectionnée; mais que sont ses 15,000 hectares de vignes à côté des 2 millions de la France? Sa production vinicole, même accrue de moitié, ne sera jamais qu'un faible ruisseau à côté du grand fleuve débordant du vignoble français sur la Savoie elle-même. Est-ce à la culture des céréales qu'elle doit s'attacher? Mais, à côté de ce grenier d'abondance qui s'appelle la France, rempli chaque année, récolte ordinaire, de 80 millions d'hectolitres de blé, n'y aurait-il pas danger à se livrer trop exclusivement à cette culture qui épuise la terre et ne paie pas toujours la main-d'œuvre et l'engrais qu'elle coûte? Les 200,000 hectares qu'elle occupe trahissent une fausse direction, contre laquelle réagissent les agriculteurs éclairés en faisant reculer les céréales devant les fourrages.

La seule industrie agricole qui n'ait à craindre ni l'exagération ni la concurrence, nous l'avons indiquée. Elle est donnée non-seulement par le sol et le climat, mais par le débouché. L'annexion a ouvert devant l'élève du bétail l'aire immense de la France, signalée entre toutes celles de l'Europe occidentale par le peu de densité de la population bovine qu'elle porte, où la demande devient chaque jour plus pressante par la cherté de la viande et par les progrès de l'alimentation publique, qui tend à généraliser le fameux pot-au-feu qu'avait rêvé le bon roi. Avant l'annexion et malgré la barrière élevée des tarifs, la Savoie y versait déjà ses robustes élèves, et en 1857 l'exportation du bétail avait atteint la somme de 2 millions de francs. Depuis que la barrière est renversée et que le concours régional tenu en Savoie a mis en lumière les qualités de ses races, la demande est arrivée de tous les points de la région du sud-est de la France, des départemens limitrophes aux bords de la Méditerranée, et l'industrie de l'élève est sollicitée par des prix qu'elle n'avait pas connus auparavant. Ses produits vigoureux et sains, descendus sur la plantureuse plaine française avec l'appétit aiguisé par l'air pur de la montagne, acquièrent rapidement de la valeur, et rapidement transforment en graisse, en lait ou en force de travail leur ration plus abondante qu'au pays d'origine.

La nouvelle administration a vu dès le commencement dans quelle direction étaient les vrais intérêts de l'agriculture savoisienne : elle

a encouragé l'industrie de l'élève par des primes largement distribuées aux génisses, aux reproducteurs, aux vaches laitières et aux fermes qui portent le plus de têtes de bétail sur une contenance donnée. En dehors des encouragemens officiels, la production est plus efficacement stimulée par les facilités nouvelles de transport et par le mouvement économique qu'elles produisent. La Savoie n'est plus le pays d'autrefois, isolée du Piémont par le Mont-Cenis, isolée de la France par les douanes, séparée de la Suisse par des préjugés et des haines de religion, coupée d'elle-même par des montagnes et des cols qu'aucune route praticable ne traversait. Aujourd'hui elle s'ouvre de tous les côtés par des routes qui lui amènent les produits du dehors. La locomotive a pénétré dans ses vallées, elle s'approche du mur des Alpes, et bientôt, on l'espère du moins, elle s'enfoncera dans le massif profond où le génie d'un Savoyard (1) exécute le gigantesque projet de lui frayer un passage. Le réseau des voies ordinaires, commencé sous l'administration précédente, s'achève sous la nouvelle; les cols sont franchis et les montagnes rapprochées du bas des vallées. Toutes ces facilités de communication forcent l'agriculture à choisir sa spécialité, car les produits dont elle croyait avoir le monopole, le blé, le vin, les fromages et même les pommes de terre, lui arrivent de toutes parts et s'emparent de son marché intérieur. Depuis l'annexion, le numéraire s'écoule en échange des produits que la Savoie achète du dehors, et sans le puissant mouvement des travaux publics et des dépenses locales qui le ramène sans cesse, la rareté du numéraire se ferait plus vivement sentir; mais le ressort de l'administration peut se détendre ou être faussé par les événemens politiques, et d'ailleurs les travaux entrepris ne dureront pas toujours. Le jeu naturel et permanent de la production agricole peut seul retenir aux flancs des Alpes l'abondance et la prospérité, et l'arbre moteur de ce mouvement, c'est l'élève du bétail, la vache et son veau.

HUDRY-MENOS.

(1) Le travail du grand tunnel des Alpes est dirigé par M. Sommeiller, de Saint-Jeoire dans la Haute-Savoie, l'inventeur des machines à air comprimé qui attaquent le rocher. Son nom est toujours associé dans cette œuvre à ceux de deux ingénieurs piémontais, MM. Grandis et Grattone; mais c'est lui qui joue le rôle principal. Il s'est multiplié pour mener à bonne fin l'entreprise, qui sera une des plus grandes de notre siècle, tour à tour inventeur, ingénieur, ouvrier même et maniant le marteau dans les ateliers de Gênes, de Belgique et d'Angleterre pour la construction de la machine perforatrice, orateur au parlement sarde et publiciste au besoin pour faire adopter son idée et obtenir du gouvernement les fonds nécessaires aux essais.

MAURICE DE SAXE

II.

MAURICE DUC DE COURLANDE.

I.

Nous avons raconté les singulières aventures qui se rattachent au mariage et au divorce de Maurice de Saxe avec Johanna-Victoria de Loeben (1). Quelques mois avant le dénoûment de ce drame, le comte était venu à Paris pour y sonder le terrain et offrir ses services au régent. Les archives de Dresde nous procurent ici l'occasion de rectifier une des erreurs qui abondent dans les biographies du maréchal de Saxe. Si Maurice, à vingt-quatre ans, s'est décidé à chercher fortune en France, c'est qu'il y a été poussé, selon les uns, par les persécutions jalouses de sa femme, selon les autres, par l'hostilité du comte de Flemming; tous affirment que le roi de Pologne s'était opposé à ce projet. Or nous voyons au contraire dans les lettres récemment publiées que l'idée d'ouvrir cette carrière à Maurice appartient à Frédéric-Auguste. Le 27 avril 1720, un des conseillers du roi écrivait de la part de son maître au général de Flemming : « Le roi m'a chargé de demander à votre excellence si elle n'approuvait pas que le comte Maurice de Saxe tâchât de s'engager dans le service de la France, où il pourrait apprendre le métier de guerre, au lieu que chez nous, qui n'avons pas de guerre et qui ne souhaitons pas d'en avoir, il n'apprendrait jamais rien. » Flemming répondit : « La pensée qui est venue au roi touchant M. le comte Maurice est très bonne et juste, pourvu qu'il s'y applique, car comme

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

il y a bon moyen d'y apprendre quelque chose, il y en a de même d'oublier ce que l'on a appris. » Pendant que Frédéric-Auguste songeait à établir Maurice à la cour de France, Maurice était déjà installé à Paris, plus occupé de ses plaisirs que de sa carrière, engagé dans le tourbillon de la régence, si bien que le ministre de Saxe à Paris, M. le comte de Watzdorf, demandait secrètement à Frédéric-Auguste s'il ne serait pas sage de le faire partir pour Dresde au plus tôt. Le roi fut d'un autre avis; il se contenta d'envoyer ses ordres à Maurice, « lui défendant de se livrer au jeu, de fréquenter les petits maîtres, s'il voulait conserver ses bonnes grâces, » et l'autorisant d'ailleurs à séjourner en France. Quelques mois après, le colonel saxon, fils du roi de Pologne, recevait du régent le titre de maréchal de camp dans l'armée française avec un traitement de dix mille livres. Le brevet porte la date du 9 août 1720.

Ce titre, dans l'organisation militaire de l'ancienne France, n'empêchait pas de remplir les fonctions de colonel. Les officiers-généraux aimaient à conserver en tout temps des bataillons sous leurs ordres, et l'on voit encore la trace de cet usage dans les armées allemandes, où des souverains même commandent des régimens. Maurice voulait occuper ses loisirs et s'entretenir la main; il lui fallait un régiment comme au cavalier sa monture. Seulement une monture comme celle-là coûtait fort cher. Les archives de Dresde nous donnent quelques détails assez curieux sur l'acquisition du régiment de Greder (1) par le jeune maréchal de camp. Un des actes conservés aux archives parle d'une somme de trente-cinq mille thalers, environ cent quinze mille francs de notre monnaie; mais d'autres pièces du temps indiquent un prix bien plus élevé, un prix fabuleux vraiment, et qui montre bien chez Maurice l'ardeur impatiente du soldat non moins que la prodigalité du fils de roi. « Il achète en grand seigneur, » écrit un des correspondans du comte de Flemming, et Flemming, scandalisé de cette folie, répond avec aigreur : « Ce sera apparemment de la bourse du roi que le comte de Saxe entend payer ledit régiment; passe si l'écu est compté à trois livres de France, mais si ce sont de nos bons écus, je dirai : à ce prix-là, nous aurions pu le faire ici lieutenant-général et lui donner même deux régimens. » A qui Flemming tient-t-il ce langage? Voilà des paroles menaçantes pour Maurice. Il faut pourtant que le comte de Saxe obtienne du roi le prix qu'il a offert, car si la somme n'est

(1) C'était un régiment d'infanterie allemande illustré en plus d'une bataille par l'audace et la tactique de son chef; Maurice, au premier chapitre des *Rêveries*, signale les charges victorieuses de M. de Greder. On répugne à croire que ce vaillant soldat ait négocié lui-même avec Maurice de Saxe. Ne seraient-ce pas plutôt ses héritiers qui auraient cherché à tirer parti de l'impatience du jeune comte? Quoi qu'il en soit, l'âpreté du vendeur est manifeste.

pas payée avant le 1er mars 1721, le marché est rompu. Maurice se décide à implorer Frédéric-Auguste ; mais avant de se rendre à Dresde, il va saluer sa mère à l'abbaye de Quedlinbourg et lui demande son intercession auprès du roi. C'est évidemment à cette affaire que se rapportent deux lettres de la comtesse de Kœnigsmark, l'une datée du 30 septembre 1720, l'autre un peu postérieure. On lit dans la première : « Le comte de Saxe ayant passé par ici à son retour de Paris, je le crois à présent arrivé auprès de votre majesté. Il a mille raisons de se louer de la France... Ce qui me console effectivement, c'est qu'il n'a pas oublié un moment les ordres de votre majesté, n'ayant ni joué, ni pratiqué les petits maîtres. Comme Paris est une assez grande épreuve pour un jeune homme, j'espère que votre majesté sera contente de sa conduite et lui accordera désormais ses grâces. » La seconde lettre, également remplie des prières les plus vives, les plus pressantes, en faveur de son cher Maurice, contient ces mots : « J'ai pris la liberté, sire, de vous donner autrefois en vers les noms de *roi généreux, père adorable*. Des expressions plus touchantes ne seraient peut-être pas reçues et ne siéraient plus à ma bouche ; si pourtant votre majesté faisait quelque estime d'un cœur rempli de vénération, attaché sincèrement au mérite éminent de sa seule personne, elle m'accorderait facilement ce que je viens de lui demander. » Le roi consentit à tout et donna l'ordre de payer le régiment du comte de Saxe sur sa cassette particulière. Malheureusement la cassette était vide ou peu s'en faut. Comme on était pressé par le temps, Frédéric-Auguste n'eut d'autre ressource que d'autoriser la vente d'un domaine constitué en apanage à Maurice, et qui devait faire retour à la couronne dans le cas où le comte de Saxe mourrait sans héritier.

Maurice de Saxe revint à Paris au commencement de l'année 1721. C'était le moment où le grand agitateur financier inoculait à la France la fièvre des spéculations. Aventureux et irréfléchi comme il était, on est surpris de ne pas le voir parmi les victimes du système de Law; il ne fit heureusement que s'y brûler les doigts. Nous en dirons autant de ses rapports avec le monde de la régence; s'il mena trop souvent une vie folle pendant ces folles journées, il avait du moins un préservatif qui le mettait à l'abri des débauches meurtrières où le corps et l'âme s'anéantissent. Les conseils de Schulenbourg ne s'étaient pas entièrement effacés de son esprit; il avait conservé le goût de l'action, le désir et le pressentiment de la gloire. Il étudiait les mathématiques, la mécanique, l'art des fortifications, toutes les branches du génie militaire. Il inventait de nouvelles manœuvres pour ses soldats, il perfectionnait le maniement du fusil ; un tacticien célèbre, le chevalier de Folard, assistant aux exercices du régiment de Saxe, était tellement frappé de l'esprit

inventif du jeune chef qu'il devinait en lui le grand capitaine et l'annonçait à la France. Ouvrez le *Polybe* du chevalier Folard, parcourez ce long commentaire, qui n'est pas seulement l'explication du texte, mais une causerie sans fin sur l'art de la guerre; vous trouverez ces paroles à propos du fusil : « Il faut exercer les troupes à tirer selon la méthode que le comte de Saxe a introduite dans son régiment, méthode dont je fais un très grand cas, ainsi que de son inventeur, qui est un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie connus, et l'on verra à la première guerre que je ne me trompe pas dans ce que j'en pense. » Folard parlait ainsi vers 1725; ne fallait-il pas que le génie de l'action éclatât singulièrement chez le jeune comte au milieu des dissipations de la régence pour qu'un tel juge, un juge si habile, mais encore plus prudent qu'avisé, saluât ainsi d'avance l'homme de Prague et de Fontenoy? Un trait curieux de cette prédiction, si complétement réalisée plus tard, c'est la certitude de l'accent sur les lèvres du tacticien diplomate.

Elles étaient bien vives pourtant, et parfois bien étranges, les dissipations du comte Maurice. Comme on voit que l'inaction lui pèse! Presque toutes les lettres envoyées de Paris à Dresde par les correspondans du roi ou de ses ministres font allusion à ses escapades. Un jour, à l'une de ces lettres, signée du nom de Hoym, M. de Manteuffel répond par ces mots : « Je vous prie de faire mes complimens à M. le comte de Saxe et de le féliciter sur ses heureuses aventures. Je reçois de temps en temps une espèce de gazette, souvent assez curieuse, où j'ai trouvé plusieurs jolis traits sur son sujet. » Ces gazettes n'étaient pas toujours très exactes. La chronique parisienne, à laquelle il fournissait tant de matière, lui attribuait volontiers des événemens où il n'avait aucune part. Un soir, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1721, le prince de Conti, qui était fort jaloux de la princesse, bien que le point d'honneur en pareille matière parût un préjugé gothique aux raffinés de ce temps-là, entra subitement dans la chambre de la princesse, tenant d'une main son épée, de l'autre un pistolet. La dame, répondant à l'outrage par un outrage plus sanglant encore : « Pourquoi ce bruit? dit-elle avec une froideur méprisante. Si vous aviez pensé qu'il y eût un homme chez moi, vous vous seriez bien gardé d'y paraître. » Le lendemain, elle quittait l'hôtel du prince, et ce scandale occupait tout Paris. Or les gazettes mystérieuses dont parle M. de Manteuffel voulaient absolument que Maurice de Saxe eût joué un rôle dans cette histoire. Le bruit courut qu'il avait été surpris chez la princesse : le prince l'avait tué, disaient les uns; il n'était que blessé, mais blessé grièvement, disaient les autres. Par une coïncidence singulière qui sembla d'abord plus que suspecte, il se trouva

que le jeune comte, cette nuit-là même, avait fait un faux pas dans l'escalier du Palais-Royal, en sortant de chez le régent, et s'était donné une entorse. Le lendemain, tous ses amis, alarmés des rumeurs qui circulent, courent s'informer de ses nouvelles et apprennent qu'il est retenu au lit par une blessure insignifiante. Il n'en fallait pas tant pour accréditer le récit déjà colporté par la ville, et qui bientôt, grâce aux chroniques secrètes, alla retentir jusqu'à la cour de Dresde.

Les chargés d'affaires du roi de Pologne avaient mission, à ce qu'il paraît, de lui raconter fort en détail cette partie de l'histoire contemporaine. Telles étaient les notes diplomatiques auxquelles se plaisaient ces cours galantes du XVIIIe siècle, et nous verrons Maurice lui-même, le futur vainqueur de Fontenoy, faire à ses heures perdues ce métier de chroniqueur. Nous sera-t-il permis de citer ici un échantillon de ces correspondances édifiantes? M. le comte de Hoym, représentant de Frédéric-Auguste auprès du régent, après avoir rapporté au roi l'aventure du 24 décembre, complète son récit par des détails où se reconnaissent les commentaires et les enjolivemens des *on dit* parisiens. La princesse de Conti, dans ses explications avec le prince, lui aurait confié, « sous le sceau du secret, » qu'elle avait sept moyens de le tromper. Les six premiers, elle les indique franchement, loyalement, avec toute la précision désirable. « Quant au septième, ajoute-t-elle en vraie fille de la régence, je ne vous le dirai pas, car c'est celui dont je me sers. » Nous voyons par les archives de Dresde que le roi de Pologne conçut un vif désir de connaître ces six moyens, et aussi le septième, s'il était possible. Il chargea le comte de Manteuffel, son ministre des affaires étrangères, d'envoyer à ce sujet des instructions spéciales au comte de Hoym. L'ambassadeur eut beau se mettre en campagne, il ne put satisfaire la curiosité du roi. « Il serait difficile, écrit-il au ministre, d'en savoir davantage là-dessus, à moins d'avoir été, comme on dit, dans la bouteille. » Noble style, et bien digne du sujet! En voyant un personnage officiel publier de telles misères, sans crainte de blesser le souverain dont les ancêtres sont ici en cause, on ne peut s'empêcher de remarquer combien la moralité publique s'est élevée, car ce n'est point sans doute par indifférence que cette publication a été autorisée, c'est par un sentiment très digne de la responsabilité personnelle et un respect scrupuleux de la vérité historique. L'auguste maison de Saxe sait bien que le jugement des choses présentes, en ce qui la concerne, ne dépend pas du jugement des choses passées. A chacun selon ses œuvres, c'est la loi du monde nouveau. Il faut estimer ce fier sentiment de soi-même joint au respect des droits de l'histoire, mais il faut ajouter en même temps : Heureux les règnes dont les documens se-

crets, livrés plus tard à la critique, ne révèlent chez le souverain ou ses ministres que préoccupations nobles, activité sérieuse, souci du bien public et de la grandeur nationale!

On nous dispensera de répéter ici les *dépêches* des ministres saxons à Paris. Nous aimons mieux emprunter à la chronique de cette période une lettre de Maurice lui-même, trouvée à Dresde par M. de Weber, et qui nous présente un épisode intéressant au milieu des dévergondages de la régence. On sait ce qu'avait été la princesse palatine, duchesse d'Orléans, dans la société française du temps de Louis XIV. « Elle était Allemande au dernier point, » dit Saint-Simon. Simple, sensée, loyale, animée d'une horreur profonde pour tout ce qui était ruse et duplicité, en un mot femme de l'esprit le plus franc et d'une moralité sans reproche, elle avait eu cette singulière fortune d'assister aux tartuferies des dernières années du grand règne et de voir à nu, quand les voiles tombèrent, la corruption des mœurs publiques. Il y avait du Saint-Simon, et quelque chose de plus, chez cette singulière personne. Chrétienne avec principes, âpre et hautaine par un double sentiment d'aristocratie germanique et de sévérité protestante, sans nulle grâce, mais non sans finesse, l'œil ouvert sur toutes choses, humiliée souvent, souvent irritée, sarcastique jusqu'à emporter la pièce, elle était, comme le célèbre duc et pair, un témoin redoutable de son temps, sans compter que ses douleurs maternelles ajoutaient à l'amertume de ses observations quelque chose de plus intime et de plus poignant encore. Que de fois, révoltée par le spectacle de la cour sous Mme de Maintenon, elle s'enfermait des jours entiers dans ses appartemens! Là, pour soulager son âme, elle écrivait à ses amies, à ses parentes des cours d'Allemagne, à l'électrice de Hanovre, à la comtesse palatine, à son institutrice, Mme de Harling! Elle peignait les hommes, elle décrivait les mœurs, elle montrait, sous l'hypocrisie générale, l'athéisme, le libertinage, la dissolution de la société. Quand elle parlait de Mme de Maintenon, c'étaient des violences de style véritablement tudesques; une plume française ne saurait reproduire les termes qu'elle emploie pour la désigner. Fut-elle plus plus calme après la mort du roi et le départ de Mme de Maintenon? Fut-elle plus heureuse quand elle vit le régent, son fils, avec son cœur si humain et ses qualités d'esprit si brillantes, devenir la proie du vice? A son christianisme naturel se joignit une sorte de stoïcisme singulier. Tantôt savourant l'amertume de la destinée humaine, tantôt riant du spectacle de cette destinée *pour ne pas être obligée d'en pleurer*, elle trouvait son refuge dans une sérénité que soutenait un continuel effort. En relisant la Bible, selon sa vieille habitude, elle y cherchait surtout ce qui pouvait affermir en elle le stoïque mépris des misères d'ici-bas. Tous ces traits sont

réunis, ce me semble, dans la lettre qu'on va lire. La duchesse d'Orléans était morte le 8 décembre 1722; huit jours après, Maurice écrivait au roi de Pologne :

« Madame est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire avec toute la grandeur d'âme d'un héros et la philosophie d'un stoïcien. Elle a reçu tout le monde avec son air riant, dans son fauteuil, et a plaisanté jusqu'au dernier moment. Je l'allai voir la veille qu'elle expira, et elle me dit : *Mein Vetter, wenn ihr den Könich in Pohlen sehn wert, grüsst in von meinetwegen* (1). Je fis une très profonde révérence sans rien dire. Elle me dit : « Vous êtes bien triste. « Puis, continuant en riant : « *Lest ir in der Bibel* (2)? » Je répondis que cela m'était permis. « *Habt ir wohl das drite Capitel in Prediger Salomonis gelesen* (3)? » me dit-elle. « Vous pouvez pourtant me regretter, car j'ai toujours été de vos amis. » D'autres entrèrent, et je sortis le cœur serré, me mis dans ma chaise de poste et m'en retournai à la ville. Je songeais à ce qu'elle m'avait dit; en arrivant, je cherchai parmi mes livres une Bible; je trouvai le chapitre, qui est curieux. Je ne sais entre les mains de qui mon livre a été, et qui l'a paragraphé d'un bout à l'autre avec des notes laconiques. »

Cette main mystérieuse qui avait *paragraphé* la bible de Maurice de Saxe, qui l'avait semée d'annotations sans doute aussi expressives que brèves, comment Maurice ne le devine-t-il pas? C'était la main de la vieille princesse allemande essayant de guider son jeune cousin. « Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit. Il y a temps de naître et temps de mourir, temps de planter et temps d'arracher ce qui a été planté. Il y a temps de tuer et temps de guérir, temps d'abattre et temps de bâtir. Il y a temps de pleurer et temps de rire; il y a temps pour l'amour et temps pour la haine... » Ainsi commence ce troisième chapitre de l'*Ecclésiaste*, chapitre curieux, comme dit le comte de Saxe, car le sage d'Orient, désabusé du monde, y étale avec une singulière indifférence la vanité des œuvres humaines. Rire ou pleurer, haine ou amour, les occupations des enfans des hommes n'ont-elles pas toujours même durée et même but malgré leur diversité apparente? La mort n'est-elle pas le terme de tout? « Et que retire l'homme de tout son travail? » L'*Ecclésiaste* va jusqu'à en conclure que l'homme n'a rien de plus que la bête, que leur sort est égal, qu'ils naissent de même les uns et les autres,

(1) « Mon cousin, quand vous verrez le roi de Pologne, saluez-le de ma part. »

(2) « Lisez-vous la Bible? »

(3) « Avez-vous lu le troisième chapitre de l'*Ecclésiaste* de Salomon? » — Nous avons laissé dans les phrases allemandes l'orthographe particulière à Maurice de Saxe, nous l'avons rectifiée dans la partie française du texte, sans rien changer au style. Bien que Maurice estropiât aussi intrépidement les deux langues, son orthographe française est plus barbare encore que son orthographe allemande. Si on ne prenait soin de la rectifier, ses lettres seraient souvent inintelligibles.

qu'ils respirent de même, qu'ils meurent de même, que tout enfin « est soumis à la vanité. » Il faut croire pourtant que la stoïcienne biblique avait proposé au jeune comte d'autres méditations que celles-là. Au milieu de ces décourageantes pensées du sage d'Orient, il y a un cri soudain qui éclate : « J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement et l'iniquité dans le lieu de la justice, et j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors ce sera le temps de toutes choses. » Le temps de toutes choses, c'est-à-dire l'éternité, voilà ce que l'*Ecclésiaste* oppose à ce temps limité que remplissent successivement nos travaux périssables, et telle est aussi l'image que la mère du régent essayait sans doute de faire apparaître à l'esprit du libertin. Le caractère étrange de la duchesse d'Orléans est tout entier, ce me semble, dans cette méditation de l'*Ecclésiaste*. Mêmes contradictions apparentes, mêmes sentimens amers, violens, heurtés, la force sous le découragement, la foi sous le scepticisme, l'homme confondu avec la bête et cité une heure après devant le juge éternel. Ah! qu'est-elle devenue, la bible du comte Maurice? Au moment où l'on publie tant de lettres de la duchesse d'Orléans, lettres allemandes ou françaises qui ressemblent parfois à un grimoire sauvage, qui retrouvera ce commentaire des saints livres écrit en pleine régence?

Pendant les trois années qui suivent (1722-1725), études et plaisirs, voyages et projets de toute sorte se succèdent dans la vie du comte de Saxe, vie décousue, inquiète, que tourmente l'oisiveté. On voit par la correspondance du comte de Flemming, et ce fait a échappé jusqu'ici à tous les biographes, que le roi de Pologne avait conçu ou agréé la pensée de marier Maurice avec une princesse de Holstein-Sonderbourg. Il lui avait fait écrire à ce sujet : « Conduisez-vous bien, et je vous viendrai en aide; je ferai de vous un prince. » La même correspondance nous apprend peu de temps après que Maurice jouait un jeu d'enfer, et qu'il avait perdu dans une soirée une somme considérable avec un général français. « Vous le voyez, ajoute le confident du ministre saxon, il n'y a pas lieu d'espérer qu'il s'amende. » Il ne paraît pas d'ailleurs que Maurice ait été fort séduit par l'idée de ce mariage; si l'insuccès de ce plan doit être attribué à l'hostilité toujours persistante du comte de Flemming contre les Kœnigsmark, Maurice ne se mit guère en peine de déjouer sa malveillance. Quant à Frédéric-Auguste, placé entre l'influence de son ministre et les sollicitations d'Aurore de Kœnigsmark, on le voit, dans ses rapports avec son fils, passer tour à tour de la froideur à la sympathie. C'est pourtant ce dernier sentiment qui l'emporte pendant la période que nous traversons. Maurice étant venu à Dresde au mois de décembre 1723, le roi le chargea d'une négociation auprès du régent. Quelle négociation?

Il serait intéressant de le savoir; malheureusement les archives saxonnes n'en disent rien. Nous apprenons seulement par les effusions inaccoutumées du roi, par la vivacité de ses félicitations et de ses remercîmens, combien l'affaire lui tenait à cœur. Voici ce qu'il écrit au comte de Saxe le 24 avril 1724 : « Je ne puis vous exprimer combien je suis satisfait de la manière dont vous vous êtes acquitté de la commission que je vous avais donnée. Vous vous y êtes conduit avec toute l'adresse et toute l'habileté imaginables. Soyez sûr aussi que je vous tiendrai compte du zèle que vous m'avez témoigné dans cette rencontre et que je vous donnerai des preuves de ma reconnaissance. »

Quelques semaines après, Maurice est à Londres, où il est descendu incognito chez un gentilhomme piémontais de ses amis, M. le marquis des Marches. Encore un voyage mystérieux. Il écrit au roi de Pologne qu'il est allé en Angleterre pour y acheter des chevaux; au ministre saxon, M. Lecoq, il dit simplement que, se trouvant à Amiens avec son régiment, il n'a pu résister au désir de passer quelques jours à Londres, mais qu'il compte bien ne voir personne de la cour, n'ayant d'autre costume que ses habits de voyage. Lecoq insiste pour le présenter au roi : il est admis en effet, le 23 mai, dans le cabinet du prince, qui s'entretient une demi-heure avec lui. C'était ce même George Ier, ancien électeur de Hanovre, dans le palais duquel avait été assassiné, trente ans auparavant, l'oncle de Maurice, Philippe de Kœnigsmark. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir le comte de Saxe rendre visite au souverain dont le nom seul devait évoquer chez lui de si tragiques souvenirs. Outre que le souvenir, en bien des cas, est interdit aux personnages de cour, surtout à ceux qui, comme le brillant et léger Maurice, ont leur fortune à faire, le fils d'Aurore de Kœnigsmark a toujours vu dans l'électeur de Hanovre, devenu roi d'Angleterre, un prince doux, inoffensif, fatalement mêlé à un crime dont il ne pouvait être responsable. L'époux de Sophie-Dorothée n'était pas encore prince régnant de Hanovre en 1694, à l'époque de l'assassinat de Philippe de Kœnigsmark; c'était surtout son père, le duc Ernest-Auguste, qui, enveloppé dans les intrigues de l'altière comtesse de Platen, était devenu bon gré, mal gré, le complice de ses fureurs. Maurice de Saxe vit donc le roi d'Angleterre; il parut plusieurs fois à la cour, fut invité aux chasses de Windsor, et produisit partout la plus heureuse impression. Quand il partit le 1er juin, le ministre saxon à Londres, Lecoq, écrivait à ses chefs : « On lui a trouvé une politesse infinie jointe à un naturel admirable, une figure aimable, un sens juste, une conversation déliée sans affectation et sans envie marquée de plaire. Ceux qui connaissent le roi notre maître ne pouvaient se lasser d'indiquer des ressemblances. » M. de Fabrice, représentant du

Hanovre, écrivait de son côté au comte de Flemming : « Je puis dire que tout le monde, hommes et femmes, s'est empressé de lui faire honnêteté, les uns à cause de sa naissance et des agrémens de sa personne, les autres sur sa réputation... »

Revenu en France, le comte de Saxe se plonge de nouveau dans le tourbillon parisien pour tromper l'activité de son esprit; il est manifeste pourtant que ces dissipations ne sauraient remplir sa vie. Soit que les dernières paroles de la mère du régent lui aient laissé un aiguillon dans le cœur, soit que, par un effet naturel, il ressente enfin l'ennui et le dégoût des plaisirs, il a parfois des cris de l'âme que n'ont pas connus ses historiens, et qui nous sont révélés aujourd'hui par ses lettres. Le 15 septembre 1724, étant à Fontainebleau avec la cour, il écrit à un gentilhomme saxon, M. de Lagnasco, qui venait d'arriver en Italie : « Comment vous trouvez-vous à Rome? J'espère qu'une fois en votre vie vous aurez chaud, chose que vous souhaitiez toujours

Dans nos climats glacés où la nature expire.

Mais non, ce n'est pas la nature qui expire ici : ce sont les sentimens, la vérité, la reconnaissance et toutes les autres qualités qui rendent la vie agréable et honorable. » Où est-elle pour lui cette vie complète, la vie agréable et honorable tout ensemble? Dans les camps, parmi les soldats, au milieu de ces combinaisons de la stratégie qui fournissent à l'esprit et au corps un exercice perpétuel. Ah! vienne donc enfin le jour de l'action! Si l'heure tarde trop à sonner, il ira de Paris à Dresde et de Dresde à Paris, mêlé à toute sorte d'affaires, d'intrigues, tantôt entraîné à de folles dépenses pour éblouir la cour de Louis XV et de Marie Leczinska, tantôt essayant de disputer au comte de Flemming une part de l'autorité qu'il a prise sur le roi de Pologne, tantôt enfin écrivant ses mémoires (1725) et se vengeant de ses déconvenues à Dresde par ce portrait si ferme, si net, si vivant, du comte de Flemming, portrait à la Saint-Simon, c'est-à-dire impartial et terrible : « Il est homme de condition et brave, très laborieux, d'une ambition démesurée, le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel, aimant peu les honnêtes gens, implacable ennemi, ne se souciant point par quelle voie il arrive à ses fins, pourvu qu'il arrive, brutal comme un cheval de carrosse, pillant à prendre cent ducats, sans être naturellement avare, un peu fou, donnant dans la chimère... »

Quelles étaient donc ces chimères où pouvait donner, selon l'expression de Maurice, l'esprit si positif et si âpre du comte de Flemming? Je crois saisir ici une allusion à une rivalité nouvelle qui va diviser une fois de plus le ministre et le fils illégitime du roi de Pologne, mais où l'homme d'action, cette fois du moins, l'empor-

tera sur le diplomate. Maurice vient d'arriver le 10 décembre 1725 à Varsovie, où se trouve le roi son père. Il a eu, comme l'exigeaient les convenances, une entrevue avec le ministre son ennemi, et à la suite de cet entretien Flemming écrit à un confident : « Le comte de Saxe m'a paru très rebuté de la France; il sent bien qu'à la longue il n'y saurait tenir, l'ayant pris sur un ton de dépense dont il ne saurait rabattre et qui ne saurait aller loin. » Maurice en effet, à ce moment-là même, entame des négociations pour vendre son régiment, soit à un neveu de Flemming, soit au comte Rutowski, son demi-frère, comme l'appellent nos documens (*halbbruder*), c'est-dire bâtard, comme lui, du roi de Pologne; mais ni Flemming ni le roi de Pologne ne se prêtent à cette combinaison. D'autre part, le comte de Hoym, représentant du roi à Paris et consulté sans doute sur le projet de Maurice, répond en ces termes : « Mon avis est que le comte de Saxe serait fort mal conseillé, s'il quittait ici un établissement certain, agréable, et qui lui convient à tous égards. » Qu'est-ce donc? que se passe-t-il? Pourquoi Flemming, tout en décriant la conduite de Maurice à Paris, veut-il le retenir sur un théâtre où son oisiveté tumultueuse et ses dépenses insensées ne lui permettront pas d'aller loin? Pourquoi Maurice veut-il quitter, non pas seulement Paris, mais ce régiment qu'il aime, qu'il a formé, dont il a fait un modèle et un type, ce régiment illustre qui est déjà son titre auprès des tacticiens et le gage de sa gloire future? C'est que l'heure désirée, l'heure des grandes aventures, vient de sonner enfin pour l'homme qui écrira un jour *Mes Rêveries* en tête d'un traité stratégique; c'est qu'il y a une couronne à prendre dans le duché de Courlande, et que Maurice de Saxe, pour la saisir, est décidé à culbuter ses rivaux, dût-il rencontrer parmi eux son éternel adversaire, le maréchal comte de Flemming.

II.

Le duché de Courlande avait été constitué au milieu du XVIe siècle en principauté héréditaire sous le protectorat du royaume de Pologne. On sait quels services ont été rendus par les chevaliers de l'ordre teutonique dans les contrées sauvages qui séparaient l'Allemagne de la Moscovie. Dans une partie de la Prusse actuelle, en Livonie, en Esthonie, en Courlande, en Lithuanie, des rivages sud-est de la Baltique jusqu'aux frontières indécises de la barbarie moscovite, ces templiers du nord ont porté le christianisme et la civilisation. Or après des luttes qui remplissent tout le moyen âge les chevaliers étaient menacés de voir tomber en des mains étrangères le fruit de tant de labeurs héroïques. Espèce de féodalité sacerdotale et guerrière, ce qui manquait à l'ordre teutonique, c'était l'unité

de direction. Il était temps que cette république patricienne, avec les priviléges qui la morcelaient, fît place à un gouvernement mieux armé pour la défense commune; sinon, elle allait se disperser en lambeaux, entamée de jour en jour par des voisins redoutables, les Moscovites d'un côté, de l'autre les Scandinaves. Déjà en 1525 la Prusse s'était constituée sous un chef héréditaire, dégageant ainsi ses intérêts propres des intérêts de la communauté teutonique, compromis à la fois au dedans et au dehors. L'heure suprême était venue pour cette grande association chevaleresque, si forte et si glorieuse au moyen âge. Il y eut un moment, vers le milieu du XVIe siècle, où tous ces petits seigneurs, évêques et chevaliers, s'empressèrent de vendre au plus offrant, celui-ci son château, celui-là son abbaye. C'étaient les princes russes, danois, suédois, qui faisaient l'enchère. On vit alors un homme plus fier maintenir au moins le drapeau des ancêtres, le planter au centre du pays, rallier ses compagnons, éveiller en eux le sentiment de la patrie et fonder comme la Prusse une principauté tutélaire. C'était le dernier grand-maître de l'ordre teutonique, Gotthard de Kettler. La Courlande, la Sémigalle, augmentées de certaines portions de la Livonie, de l'Esthonie, de la Lithuanie, formèrent l'état nouveau, et le duc Gotthard, obligé de se chercher un appui, obtint pour son œuvre patriotique le protectorat de la Pologne. Après de longues négociations, ratifiées par la chancellerie de l'empire d'Allemagne, la consécration solennelle du pacte eut lieu à Mitau le 5 mars 1562. Ainsi fut établi le duché de Courlande et de Sémigalle, issu des mêmes circonstances d'où est sortie la Prusse, mais destiné à un avenir bien différent. Le duc Gotthard a eu du moins l'honneur de retarder de deux siècles la chute de son pays et l'invasion de la Russie dans le domaine des chevaliers teutoniques.

A l'époque où nous sommes parvenus dans la vie de Maurice de Saxe, les descendans de Gotthard de Kettler étaient sur le point de s'éteindre. Le duc Frédéric-Guillaume était mort en 1711, laissant une jeune veuve sans enfans, Anna Ivanovna, nièce du tsar, qui devait occuper par la suite le trône de Pierre le Grand. La couronne de Courlande, d'après la loi de l'état, fut déférée à l'oncle de Frédéric-Guillaume, au vieux duc Ferdinand, dernier représentant des Kettler. C'était un vieillard chagrin et faible, si faible que le sceptre ducal lui eût été un fardeau trop lourd, alors même que la situation précaire de sa maison et les convoitises des prétendans n'eussent pas entretenu dans le pays de continuelles agitations. A qui appartiendrait la Courlande après la mort de Ferdinand? La Russie, la Prusse, la Pologne, avaient les yeux fixés sur cette proie. La Suède avec Charles XII ne pouvait être indifférente à une question si grave. Le Danemark était prêt à entrer dans une coalition, selon la mar-

che que suivraient les événemens. La chancellerie impériale veillait de son côté. Cette succession mettait en émoi toutes les cours du nord. L'électeur de Saxe, investi du protectorat de la Courlande, à titre de roi de Pologne, avait dû songer l'un des premiers à ne pas laisser briser des liens qui pouvaient être un jour si précieux; pourquoi ne pas les resserrer au contraire? Nous voyons en effet dès l'année 1711, c'est-à-dire au lendemain de la mort du duc Frédéric-Guillaume, quand le dernier des Kettler monte sur le trône sans avoir l'espérance de laisser d'héritiers, nous voyons un diplomate saxon, M. de Vitzthum d'Eckstadt, envoyé auprès du tsar pour une mission toute différente, profiter de son passage en Courlande et sonder à ce sujet les dispositions des états.

« Ayant traversé dernièrement la Courlande, écrit-il de Riga au roi de Pologne le 10 décembre 1711, j'ai mis l'occasion à profit pour interroger quelques membres des états sur l'avenir du duché. Quelles seraient leurs intentions, quelles mesures comptaient-ils prendre, dans le cas où le duc aujourd'hui régnant mourrait sans héritiers? Voilà ce que j'ai tâché de savoir. J'ai appris alors que leurs priviléges, en pareil cas, leur donnaient le droit d'élire un successeur au trône, du vivant même du prince régnant, pourvu qu'ils eussent à la fois et le consentement du prince et l'approbation de votre majesté. Ils étaient donc résolus à provoquer cette élection avant la mort du duc Ferdinand, car ce droit des états, pour avoir sa valeur, devait être exercé du vivant même du prince; sinon, d'après la loi constitutive, le duché de Courlande serait incorporé à la Pologne et divisé en voïvodies. J'ai essayé de savoir à quels candidats ils avaient songé; la question les embarrassa, et je vis bien qu'ils n'avaient pas encore réussi à se mettre d'accord. Je finis cependant par apprendre qu'il avait été question déjà de deux compétiteurs, le prince héréditaire de Hesse-Cassel et le margrave Albert. Le premier est proposé par le duc Ferdinand en personne; mais on ne croit pas que les états puissent le nommer, puisqu'il appartient à la religion réformée et non à l'église luthérienne, comme l'exige le pacte fondamental. Le second plairait à un certain nombre des seigneurs, à ceux dont le chef est M. de Keyserling, et ce qui le recommande à ces messieurs, c'est qu'il est marié à une princesse de la maison de Courlande, Marie-Dorothée, fille du duc Frédéric-Casimir; seulement on paraît croire que les états seront d'un autre avis, craignant à juste titre qu'un margrave de Brandebourg ne soit complétement sous la dépendance du roi de Prusse, et que le nouveau duc, avec l'aide du roi, ne détruise leurs priviléges. Quelques autres, en petit nombre il est vrai, dont le chef de file est le général de Renne, se montrent favorables au prince Menschikof, qui depuis longtemps déjà travaille sous main à cette affaire; mais n'est-il pas évident qu'ils auront contre eux tous les électeurs fidèles au sentiment de la patrie? Élire le prince Menschikof, ne serait-ce pas se mettre sous le joug moscovite? Quelques seigneurs, entre autres le colonel de Brink, dont la famille est puissante en ce pays, m'ayant prié de leur ouvrir toute ma pensée, je leur donnai à entendre qu'aucun des personnages dont on venait de pro-

noncer les noms n'était en mesure de protéger efficacement les intérêts de la Courlande; je leur insinuai enfin que le meilleur choix qu'ils pussent faire était d'élire pour duc le prince royal de Saxe, fils de votre majesté. Cet avis fut très goûté, non-seulement du colonel de Brink, mais de plusieurs autres encore, tels que les Firxe, les Korffe, etc... Ils me promirent de prendre l'affaire à cœur et de ne rien négliger pour obtenir l'adhésion des états. Votre majesté daignera sans doute, de son côté, ordonner les mesures nécessaires; bien que je ne puisse dès à présent affirmer la certitude du succès, je crois pourtant qu'il y a de grandes chances de réussite, pour peu qu'on agisse sous main et avec le duc et avec les états. Le prince Menschikof se donne beaucoup de mouvement pour s'assurer ce duché; il y a ici certains Courlandais, par exemple M. de Renne, qui a été autrefois maréchal-général, et plusieurs autres, mécontens aussi du duc Ferdinand, qui cherchent protection auprès de lui. L'ex-conseiller Lœwenwolde m'a dit en confidence que le prince Menschikof l'avait entretenu de cette affaire et s'était laissé aller jusqu'à lui annoncer ses projets à l'égard du roi de Pologne; son projet est de faire offrir à votre majesté une somme de 200,000 roubles, pour qu'elle veuille bien appuyer sa candidature en temps utile. »

Le ministre de Frédéric-Auguste répondit à M. de Vitzthum que le roi ne prendrait aucune mesure en ce qui le concernait. Les instructions ajoutaient : « Continuez néanmoins de traiter l'affaire en votre nom chaque fois que l'occasion s'en présentera, car si le projet de faire élire le prince royal ne paraît point praticable, sa majesté verrait avec plaisir que les bonnes dispositions de la diète se reportassent sur un prince de sa maison. » Quel était ce prince auquel pensait le roi de Pologne? S'agissait-il de Maurice, alors âgé de quinze ans, de ce Maurice héroïque et incommode que nous avons vu tour à tour en disgrâce ou en faveur auprès du roi, mais que soutenait sans cesse l'ambition inquiète de sa mère? Il faudrait bien un jour lui faire sa place dans le monde; le roi, sans avoir aucun plan arrêté, voulait-il simplement ménager les chances qui s'offraient et se réserver une ressource pour l'avenir? C'est une idée qui se présente tout d'abord à l'esprit quand on se rappelle les démarches, les instances passionnées d'Aurore de Kœnigsmark; mais le comte de Flemming était là, toujours prêt à contrecarrer ses desseins, ayant d'ailleurs pour lui-même des visées fort singulières qui se dévoileront plus tard, et il est certain que, si le roi de Pologne pensa un instant à Maurice, il dut songer bientôt à un autre candidat, à un candidat moins jeune et mieux en mesure de mettre à profit les circonstances. On ne savait pas en effet que l'ouverture de la succession de Courlande serait ajournée encore d'une quinzaine d'années. Quoi qu'il en soit, la lettre du comte de Vitzthum est un curieux document, puisqu'elle nous montre dès 1711 les convoitises du prince Menschikof et le travail de la diplomatie saxonne,

c'est-à-dire la Russie et la Saxe en face l'une de l'autre autour du trône de Courlande.

A partir de ce moment, les intrigues diplomatiques se croisent, se confondent et forment un véritable imbroglio. Bien adroit qui pourrait en démêler tous les fils. Un des expédiens les plus naturels était de laisser subsister le duché de Courlande en donnant un mari à la jeune veuve du feu duc, à la nièce du duc régnant, à Anna Ivanovna. Quel mari? Les luttes allaient recommencer de plus belle sur ce terrain. Chaque puissance avait son candidat à la main de la duchesse. Au mois de décembre 1717, un traité est conclu entre le roi de Pologne et Pierre le Grand, qui s'entendent pour marier la duchesse Anna Ivanovna au prince de Saxe-Weissenfels et faire attribuer à ce dernier la couronne ducale de Courlande. Le plan imaginé en vue de cette combinaison est indiqué de la façon la plus précise dans le traité conservé aux archives de Dresde; c'est presque une révolution, révolution d'un nouveau genre, à laquelle prendront part les acteurs les plus divers, et dont chaque incident est prévu, dont chaque phase doit arriver à son heure, comme les péripéties d'un drame. Les états de Courlande, qui ont bien des griefs contre le duc Ferdinand, iront porter leurs plaintes devant le protecteur du duché, le roi de Pologne, Frédéric-Auguste; le roi de Pologne jugera la cause, donnera raison aux états, prononcera la déchéance du duc Ferdinand, et conformément au vœu des députés, qui auront dû être gagnés d'avance à ce projet, le prince de Saxe-Weissenfels sera investi de la souveraineté en Courlande, avec droit de transmission à ses descendans. Si le plan réussit, le tsar Pierre consent à ce que le prince de Saxe-Weissenfels épouse sa nièce Anna Ivanovna. Dans le cas où il serait impossible de prononcer purement et simplement la déchéance du vieux duc, on s'efforcerait d'obtenir son abdication en lui assurant une pension viagère conforme à sa dignité. Il était expressément entendu que le mariage projeté n'aurait lieu et ne serait même annoncé, officiellement ou non, qu'après la complète réussite de cette affaire, lorsque le prince de Saxe-Weissenfels serait en possession de son duché (1).

Voilà un plan très nettement conçu, et puisqu'il satisfait à la fois la Russie, la Saxe et les états de Courlande, on ne voit pas ce qui

(1) Telle est la teneur du projet de traité qui existe aux archives de Dresde, projet incomplet, dit M. de Weber. D'après le texte plus développé qui se trouve à Saint-Pétersbourg, il est stipulé en outre que la grande-princesse Anna Ivanovna, veuve du feu duc de Courlande, abandonnera au prince de Saxe-Weissenfels non-seulement ses droits sur la Courlande, mais tous ses biens de Courlande et de Russie. Voyez le curieux ouvrage de M. Karl Wilhelm Kruse : *Curland unter den Herzögen*, 2 vol., Mitau, 1833, tome II, p. 279.

pourrait mettre obstacle au dénoûment de la comédie. Quelques mois après, tout a changé de face. Le prince de Saxe-Weissenfels est subitement éconduit, et le roi de Pologne, qui se croyait maître de la situation en Courlande grâce à l'appui du tsar, se trouve seul désormais en face de la Russie, de la Suède et de la Prusse coalisées. C'était l'époque où le téméraire ministre de Charles XII, le baron de Goertz, avait imaginé d'unir la Suède et la Russie, le vainqueur et le vaincu de Pultava, pour bouleverser l'Europe. Voltaire nous a fait connaître exactement les conditions préliminaires de cette alliance. « Le tsar, retenant pour lui toute la Livonie et une partie de l'Ingrie et de la Carélie, rendait à la Suède tout le reste; il s'unissait avec Charles XII dans le dessein de rétablir le roi Stanislas sur le trône de Pologne, et s'engageait à rentrer dans ce pays avec quatre-vingt mille Moscovites, pour détrôner ce même roi Auguste, en faveur duquel il avait fait dix ans la guerre. Il fournissait au roi de Suède les vaisseaux nécessaires pour transporter dix mille Suédois en Angleterre et trente mille en Allemagne; les forces réunies de Pierre et de Charles devaient attaquer le roi d'Angleterre dans ses états de Hanovre, et surtout dans Brême et Verden; les mêmes troupes auraient servi à rétablir le duc de Holstein, et forcé le roi de Prusse à accepter un traité par lequel on lui ôterait une partie de ce qu'il avait pris (1). » Mais ce que Voltaire ne savait pas et ce que nous révèlent aujourd'hui les archives des cabinets du nord, c'est l'étrange ballottement de la couronne de Courlande dans ce scrutin que dominent tant de combinaisons diverses. Le roi de Prusse s'était fait représenter aux conférences d'Aland, où se préparait entre les plénipotentiaires suédois et moscovites l'exécution des plans grandioses du baron de Goertz. Obligé de consentir à tout, il voulut au moins, comme on dit, tirer son épingle du jeu, et demanda que le duché de Courlande, ainsi que la main d'Anna Ivanovna, fût donné à un prince de sa maison, le margrave Frédéric-Guillaume de Brunswick-Schwedt. C'est alors que le tsar, oubliant le traité signé trois mois auparavant avec le roi de Pologne, substitua sans plus de façon le margrave de Brunswick au prince de Weissenfels. Le 5 mars 1718, le comte Golovkin, au nom du tsar Pierre, et le baron de Mordefeld, au nom du roi de Prusse, signaient à Saint-Pétersbourg une convention relative au mariage de la duchesse Anna Ivanovna et du margrave de Brandebourg. Voltaire nous montre encore ici combien il était sûrement informé de ces affaires du nord; toutes les pièces officielles publiées de nos jours confirment son récit en le complétant. « Le roi de Pologne, dit-il, vit l'orage qui grossissait de tous côtés... Flemming, le plus défiant

(1) Voltaire, *Histoire de Charles XII*, liv. VIII.

de tous les hommes, et celui dont les puissances voisines devaient le plus se défier, soupçonna le premier les desseins du tsar et ceux du roi de Suède en faveur de Stanislas. » Nous voyons en effet le roi de Pologne, au mois de décembre 1718, répondre sur un ton vraiment inattendu à ces plaintes de la noblesse courlandaise qu'il avait excitées lui-même une année auparavant. Singulière péripétie dans cette comédie politique où chacun avait si bien appris son rôle! Il est convenu que le roi de Pologne accueillera les réclamations des seigneurs courlandais et leur donnera toute liberté d'élire un duc. Est-ce là le langage qu'il leur tient? Nullement; il leur parle des combinaisons que des influences étrangères auraient pu leur suggérer, et leur déclare, au nom des intérêts dont la garde lui appartient, que tout projet de ce genre est mis à néant, que tout ce qui a été résolu dans ce sens est considéré comme non résolu, que tout ce qui a été écrit est considéré comme non écrit; *das beschlossene fur nicht beschlossen, das geschriebene fur nicht geschrieben, geachtet*. Flemming avait bien deviné, comme nous l'apprend Voltaire; Frédéric-Auguste savait tout.

Nouveau coup de théâtre. C'était pour faciliter l'exécution des plans du baron de Goertz que Pierre le Grand consentait au mariage de sa nièce Anna Ivanovna avec le neveu du roi de Prusse; mais Charles XII est tué sous les murs de Frederickshall le 30 novembre 1718, et voilà tous les projets de son ministre emportés avec lui. Depuis longtemps en butte à la haine de l'aristocratie suédoise, le baron de Goertz est arrêté par ordre du sénat immédiatement après la mort du roi; il est jugé, condamné à mort, et on lui tranche la tête au pied de la potence de la ville. Ces tragiques événemens ont leur contre-coup jusque sur le théâtre obscur de la Courlande. L'alliance projetée se trouvant rompue, ni la Russie ni la Suède n'ont intérêt à soutenir la candidature du margrave de Brandebourg, et le roi de Prusse, abandonné de ceux qui l'ont poussé malgré lui à mettre son neveu sur les rangs, est contraint de rédiger un mémoire pour se justifier des reproches d'ingérence que lui adresse le gouvernement de Pologne (1).

Malgré le secret de la diplomatie, ces projets de mariage avaient transpiré en Allemagne et les ambitions s'éveillaient de toutes parts. Pendant quelques années, les prétendans à la main d'Anna Ivanovna vont être aussi nombreux que les prétendans de Pénélope. C'est d'abord le comte Flemming, ministre absolu du roi de Pologne, personnage aussi effronté qu'intelligent, celui dont Maurice de Saxe nous a peint en termes si vifs l'ambition sans frein et la cupidité insatiable; il avait fait annuler en 1715 son mariage avec la

(1) Voyez *Curland unter den Herzögen*, t. Ier, p. 282.

princesse Sapiéha, et il était tout prêt à se remarier pour gagner une couronne. « Nous trouvons dans nos archives, dit M. de Weber, un mémoire qui présente l'affaire comme ayant des chances de succès, à la condition que le secret soit bien gardé, et qu'on trouve le moyen d'y intéresser le tsar Pierre et ses favoris. » Obtenir la faveur du tsar, c'eût été pour Flemming trahir le roi son maître; mais le comte de Saxe nous a dit que toutes les voies étaient bonnes à l'ami de Frédéric-Auguste, pourvu qu'elles le menassent à ses fins. Les chances diminuèrent, à ce qu'il paraît; Flemming n'était pas homme à perdre son temps et sa peine en des intrigues qui deviennent périlleuses dès qu'elles sont inutiles; il demeura fidèle à son bienfaiteur.

Cette campagne du comte de Flemming ou du moins ces préparatifs d'une entrée en campagne sont de l'année 1720; précisément à cette date, les candidatures se multiplient : princes, ducs, margraves, cadets de familles souveraines, ils sont tous amoureux d'Anna Ivanovna. On pourrait en faire un dénombrement homérique. Voici le prince Charles de Prusse, appuyé par le cabinet de Berlin; voici le prince Charles-Alexandre de Wurtemberg qui tâche d'intéresser à sa cause le comte Iagushinski, ministre de Russie à la cour de Vienne: le comte Iagushinski reçoit les présens du prince, mais c'est tout ce qu'il peut faire pour son service. Que de scènes du même genre, si on avait les secrets de toutes ces intrigues! Voici le jeune landgrave de Hesse-Hombourg, celui-là même que le tsar Pierre fit venir à Saint-Pétersbourg en 1723 pour l'examiner, et, si l'examen était satisfaisant, lui donner en mariage sa propre fille, Anna Petrovna; on sait que l'examen tourna contre le jeune prince, et qu'il ne fut pas plus heureux auprès d'Anna Petrovna en 1723 qu'il ne l'avait été en 1721 auprès d'Anna Ivanovna. Voici encore un prince d'Anhalt-Zerbst, Jean-Frédéric, qui fait demander au roi de Pologne en 1724 s'il peut se mettre sur les rangs sans déplaire à sa majesté, et qui, découragé par la réponse du roi, se résigne à garder le silence. Enfin en 1725, au moment où Pierre le Grand vient de mourir, soit que la disparition d'un tel personnage laisse un jeu plus libre aux diplomates, soit que des circonstances fortuites aient déterminé leur action, un représentant de Frédéric-Auguste à la cour de Russie, Lefort, jette un appel soudain à Maurice de Saxe, et Maurice, qui attend les aventures, va s'y précipiter à corps perdu.

Anna Ivanovna se trouvait à Saint-Pétersbourg au mois de septembre 1725. Un jour, dans une conversation intime, comme il était question de son mariage et de ses prétendans, une dame de ses amies lui parla de Maurice de Saxe. Anna répondit par un grand éloge de la maison de Saxe et des paroles fort dures pour la famille

de Prusse : « plutôt que d'épouser un prince de Brandebourg, elle aimerait mieux, disait-elle s'enfermer dans un cloître. » Elle ajoutait : « Ou je recevrai un mari des mains du roi Auguste, ou bien je ne me remarierai jamais. » L'amie lui dit alors, car nous avons ses paroles mêmes transcrites par le diplomate saxon dans une dépêche du 29 septembre 1725 : « Des princes de Saxe, je ne sais pas qui pût vous convenir; mais des comtes de Saxe, j'en sais un qui serait votre fait à tous égards; il ne serait pas difficile d'en faire un prince de l'empire. » Là-dessus s'engagea une conversation où le portrait de Maurice fut si vivement tracé que la grande-princesse, selon l'expression de Lefort, « avait déjà son *jawort* (son *oui*) tout prêt. » Par une coïncidence trop singulière pour que les hommes, c'est-à-dire les femmes, n'y aient point quelque part, les seigneurs courlandais jetèrent aussi les yeux sur Maurice peu de temps après l'entretien que nous venons de rapporter. Quatre délégués de la noblesse, MM. de Makel, de Karp, de Korff et de Keyserling, conçurent, dit-on, la pensée de faire donner le duché de Courlande au comte de Saxe, et, Maurice étant arrivé à Varsovie au mois de décembre, ils se rendirent auprès de lui pour traiter l'affaire immédiatement. On s'entendit au mieux de part et d'autre; Maurice, engagé d'honneur auprès des seigneurs courlandais, promit de braver tous les périls pour réaliser leur espérance et d'entrer sur l'heure en campagne.

Il y entra peut-être un peu trop vivement. Son mariage avec Anna Ivanovna lui aurait assuré la couronne qu'il convoitait; un autre mariage, qui lui promettait mieux encore, donna bientôt un nouveau cours à son ambition. La princesse Élisabeth, une des filles de Pierre le Grand, entrait alors dans sa seizième année, et le diplomate Lefort, avec sa verve de combinaisons et d'intrigues, avait eu l'idée de la substituer à celle-là même dont le *oui*, disait-il, était déjà tout prêt. Il y voyait mille avantages. Nul doute que le comte de Saxe ne préférât cette vive et belle fille à la duchesse de Courlande, déjà veuve et plus âgée que lui de quelques années. L'amour pourrait bien se mettre de la partie et faire marcher les choses plus lestement. Il envoya donc à Maurice ce *portrait de la princesse Élisabeth.*

« C'est une blonde qui n'est pas aussi grande que sa sœur (1) et qui incline à devenir plus puissante. Elle est d'ailleurs bien faite et d'une belle moyenne taille : un visage rond fort gracieux, des yeux bleus remplis de jus de moineau (2), le teint beau et belle gorge. Pour l'humeur et les inclinations, elles sont bien différentes de son aînée; c'est un esprit extrêmement

(1) Anna Petrovna.

(2) Il est bon de rappeler ici que nous ne faisons pas une traduction; nous citons le texte de Lefort, dont les dépêches sont souvent rédigées en français.

enjoué, qui se soucie peu de la pluie et du beau temps, d'une grande vivacité qui tire assez sur l'étourderie, toujours un pied en l'air et ne songeant à rien de solide, ayant d'ailleurs l'admirable talent de savoir contrefaire la démarche et les traits d'un chacun. Elle n'épargne pas même ses proches, par exemple le duc (1). Possédant très bien le français, l'allemand passablement, elle semble qu'elle soit née pour la France, n'aimant que le brillant. Certain malicieux disait un jour qu'elle n'aurait jamais le cœur de se poignarder, si elle donnait par occasion un coup de canif au parchemin conjugal. »

Ce singulier portrait dont la ressemblance a été justifiée plus tard, — car on devine déjà dans cette enfant de seize ans celle qui sera un jour l'impératrice Élisabeth, celle que sa tête légère ne pourra pas défendre contre les périls de la toute-puissance, la femme vaine et sensuelle que la débauche rendra féroce, — ce singulier portrait avait bien quelque chose d'inquiétant. Le diplomate saxon devait être persuadé cependant qu'il ne déplairait pas à Maurice, puisqu'il le lui envoyait précisément afin de stimuler son ambition. Que de choses en effet dans ce mariage! Sans parler des chances possibles en Russie, quel moyen d'assurer sa souveraineté de Courlande! L'impératrice Catherine, en mariant sa fille au comte de Saxe, n'aurait plus d'autre candidat que son gendre à cette couronne si convoitée; au besoin, elle lui prêterait l'appui de ses armes. Lefort, encouragé par Maurice, commença donc le siége de la place; il s'agissait d'enlever le cœur et l'imagination de la princesse Élisabeth, car on savait bien qu'une fois amoureuse du héros parisien elle avait assez d'audace et de persévérance pour surmonter tous les obstacles.

Le siége fut si bien mené, la place si habilement investie, que l'ennemi se rendit au premier feu. Élisabeth était folle de Maurice; elle appelait avec impatience, *avec démangeaison*, c'est le mot employé par Lefort, l'occasion de le voir, de le connaître, de le comparer à l'idéal qu'elle s'en faisait. Ne viendrait-il pas bientôt à Saint-Pétersbourg? « Un désir russe, a dit Mme de Staël, suffirait pour faire sauter une ville. » Il y a quelque chose de cela dans l'impatience d'Élisabeth. Lefort nous raconte une conversation dans laquelle un de ses amis (un seigneur ou une dame de la cour, on ne sait lequel) recueillit à ce sujet des confidences assez expressives. Élisabeth lui disait avec feu : « Je ne veux pas imiter les princesses, qui d'ordinaire sont victimes des raisons d'état; je veux me marier suivant mon goût et épouser celui qui me plaira. Je serai pourtant toujours qui je suis et aurai la satisfaction d'aimer celui que j'épouserai (2). »

(1) Le duc de Holstein-Gottorp, mari de la grande-princesse Anna Petrovna.

(2) La phrase est obscure par suite d'une construction plus allemande que française;

Sur quoi mon ami lui repartit : « J'en sais bien un que vous aimez de tout votre cœur. — Oui, dit-elle, je sais ce que vous voulez dire; je le crois comme vous, mais je ne l'ai pas encore vu. Dites-moi ce qu'il est. — Il suffit, dit mon ami, qu'il mérite une couronne. »

On ne peut s'empêcher de faire de curieuses réflexions quand on songe que le comte de Saxe, ce soldat à la recherche d'un trône, a courtisé à la fois deux princesses qui l'ont aimé toutes les deux, et toutes les deux ont gouverné plus tard l'empire de Russie. Anna Ivanovna ou Élisabeth Petrovna, la nièce ou la fille de Pierre le Grand, pourquoi n'a-t-il pas épousé l'une ou l'autre en 1726? Il n'avait, ce semble, qu'à se décider et à choisir. Aimait-il mieux ne devoir son trône qu'à son mérite personnel, à son nom et à son épée? Pensait-il déjà ce qu'il dira vingt ans après à Mme de Pompadour: qu'une femme n'est pas un meuble propre à un soldat? Le souvenir de son premier mariage, le goût de l'indépendance, un certain sentiment de loyauté qu'il garda toujours au milieu de ses désordres, ce scrupule, si rare au XVIIIe siècle, qui l'empêcha plus tard de se marier avec une femme qu'il appelait *divine*, par cette raison qu'il était trop léger, trop libertin, pour n'avoir qu'une seule passion dans le cœur, et que *la divine Ourchulla* méritait une affection sans partage (1), — tous ces motifs ont-ils contribué à ralentir son ardeur et à faire échouer les combinaisons de Lefort? Ne faut-il pas se dire aussi qu'un bon chasseur ne court pas deux lièvres à la fois? Un de ces deux projets d'alliance dont on s'occupe pour lui à cette date lui sourira un jour, mais trop tard. En attendant, les événemens se précipitent en Courlande; Maurice laisse agir Lefort et sa diplomatie galante : il a un autre rôle à remplir.

Les projets de Maurice sur la Courlande avaient eu l'approbation du roi son père. Le comte de Flemming lui-même, l'adversaire jusque-là si obstiné du jeune prince, avait donné un avis favorable. Il conseillait seulement, en homme pratique, de ne pas afficher des prétentions trop hautes. Maurice devait viser d'abord à un titre modeste, à une charge provisoire, que les événemens ne tarderaient pas à rendre définitive. Il fallait se contenter, disait le ministre, d'être nommé coadjuteur du vieux duc, coadjuteur pour le temps que celui-ci avait encore à vivre, coadjuteur sans ambition personnelle, sans visées ultérieures, uniquement dans l'intérêt public. On

le mot *pourtant*, employé de cette façon, est tout à fait germanique. *Ich werde doch immer sein was ich bin...* Il faut dire en français, pour être clair : « Je ne cesserai pas d'être ce que je suis, et de plus j'aurai la satisfaction, etc. »

(1) Nous citerons plus tard la lettre si curieuse, et entièrement inédite, où le comte de Saxe se peint ainsi lui-même. Elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Nous devons la communication de ce document à l'obligeance de M. Anquez, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, qui en possède l'original.

pourrait, sur ce terrain, obtenir le consentement de la tsarine et celui des états de Pologne. Un conseil des ministres saxons, tenu le 25 avril 1726, sous la présidence du prince-royal Frédéric-Auguste, celui qui fut plus tard le roi de Pologne Auguste III, approuva cette politique. Il est vrai que plusieurs mois après, dans cette même année 1726, le comte de Flemming écrivait ces mots : « L'affaire de Courlande a été entreprise à l'insu du ministre polonais *et contre le sentiment du ministère allemand, tant catholique que protestant;* » mais M. de Weber, qui a sous les yeux tous les papiers des archives de Dresde, les registres et les procès-verbaux du ministère, n'hésite pas à donner un démenti à Flemming. « Cette lettre, dit-il, prouve seulement qu'on ne peut pas toujours se fier aux affirmations diplomatiques. » Le roi et ses ministres favorisaient donc au mois d'avril 1726 les projets du comte de Saxe. On résolut de l'envoyer en Courlande et à Saint-Pétersbourg, sans éveiller toutefois les soupçons. Une occasion se présentait. La comtesse de Kœnigsmark était depuis longtemps en instance auprès du gouvernement russe pour obtenir la restitution des îles Moën et de quelques domaines en Esthonie, comme héritière de son frère Otto-Wilhelm de Kœnigsmark. Fatiguée de cette poursuite inutile, sans doute aussi pour fournir un prétexte au voyage de son fils, elle lui transmit ses droits sur les îles Moën, et dans une lettre pressante lui exprima le désir de le voir bientôt en possession de ce domaine. C'était presque un devoir de famille, un devoir d'honneur qu'elle lui imposait, se déclarant elle-même impuissante à le remplir. Tout était prêt pour le départ de Maurice; la lettre royale que le jeune comte devait présenter à la tsarine était déjà signée, quand tout à coup, soit que les états de Pologne eussent soupçonné ce qui se passait, soit que la tsarine eût été informée de son côté, soit que Flemming eût commis sous main quelque trahison pour empêcher le succès de l'affaire, le roi changea d'avis et défendit à Maurice de se mettre en route.

La scène se passe le 21 mai, dans la soirée. Maurice est en habit de voyage, botté, éperonné, la cravache à la main. Le comte de Manteuffel lui apporte le message du roi son père. « Est-ce un ordre? dit Maurice. — Je le crois, répond le ministre. — Je n'aurais garde de désobéir au roi en toute autre chose; mais si je ne pars pas, tout est perdu pour moi, et je songerai à ce que je dois faire. » Là-dessus, il sort subitement, laissant le ministre un peu étourdi de ce langage. Il était clair que Maurice ne se soumettrait pas. Avait-il même délibéré bien longtemps? Pendant que M. de Manteuffel attend le résultat de ses méditations et la réponse définitive qu'il doit porter au roi, il apprend que le comte a déjà pris congé de plusieurs dames et leur a dit : « Ce sera un bon coureur, celui qui me rattrapera. » Le ministre retourne au palais en toute

hâte; mais impossible de parler au roi, qui venait de se mettre au lit, n'imaginant pas sans doute que le comte pût résister à ses ordres, ou peut-être voulant laisser au hardi jeune homme le temps de lui désobéir. On s'adresse alors au prince royal, qui, dans un billet à Maurice, le supplie de ne pas gâter ses affaires par une précipitation imprudente et de respecter la volonté du roi. C'était trop tard. Maurice venait de partir à franc étrier, et galopait vers la Courlande. Un agent du comte de Flemming, le major de Glasenapp, qui se trouvait là au moment de ce brusque départ, lui en rapporte quelques circonstances curieuses : « Il m'a demandé des livres pour s'amuser en chemin; je n'avais sous la main que l'*Histoire du Duc de Monmouth;* il l'a prise et y trouvera quelque avis au lecteur. » C'est le même personnage qui traite de *flibustiers* les compagnons de Maurice; on voit que Flemming et ses amis n'avaient pas cessé de se montrer hostiles au fils d'Aurore de Kœnigsmark. « Il est parti au galop, dit le major, avec sa bande de flibustiers. » Ces flibustiers étaient une escorte de gentilshommes lithuaniens que le comte Pociey, grand-maréchal de Lithuanie et l'un des principaux personnages de Courlande, avait mis à ses ordres en prévision des événemens prochains.

A la première station où ils laissent souffler les chevaux, Maurice écrit au prince royal et le charge de l'excuser auprès du roi : « il était engagé, il ne pouvait agir autrement; ne vaut-il pas mieux d'ailleurs exposer noblement sa vie que de se traîner dans la honte de l'oisiveté? » Le billet est daté du 26 mai, jour même de son départ; le 28, le prince royal lui répond par d'affectueux conseils : « Vous retourneriez volontiers, si votre engagement ne vous avait mené si avant... On m'a dit que votre intention était de vous mettre à la tête d'une partie de la noblesse pour engager le reste, par cette démarche, à prendre les armes; c'est à quoi je n'ajoute pas foi, et je ne balance pas un moment à vous assurer d'avance que le roi ne vous saurait approuver dans ce cas. Moi, je suis toujours du sentiment conforme au vôtre, qu'une belle mort est préférable à une honteuse vie. Je vous donne à penser si vous sauriez rencontrer une belle mort par une pareille entreprise. » Sages paroles, mais bien inutiles! Ces grandes aventures, tant appelées par Maurice, lui ouvraient enfin la carrière. L'ivresse de l'action lui montait au cerveau. Vivre ou mourir, qu'importe, pourvu qu'il agisse? Il n'est pas question de succès ou de revers; l'honneur parle, il suffit. L'Europe, le monde, il le croit du moins, a les yeux fixés sur lui. Voici sa réponse au prince royal :

« Cauen, le 30 de mai 1726.

« Le sacrifice est prêt en Courlande, et l'on n'attend que la victime. Je ne manquerai de l'être, si le roi me condamne, mais je ne puis trahir des gens

à qui ma parole me lie et me déshonorer chez une nation entière qui a mis sa confiance en moi; j'espère que l'univers ne me condamnera pas quand il saura que j'ai toujours été soumis et obéissant aux ordres du roi, même dans mon engagement avec les Courlandais.

« Je vous représente ces choses pour vous persuader, monseigneur, que ma fermeté ne peut que m'être honorable, si malheureusement il en fallait venir à ces extrémités que vous me faites redouter; et quand j'ai eu l'honneur d'écrire à votre altesse royale que je préférerais toujours une mort honorable à une honteuse vie, j'ai voulu dire que si le cœur de sa majesté me désavouait, je me remettrais entre les mains de ceux à qui il voudrait bien me livrer après avoir mis mon parti à couvert. Votre altesse royale a les sentimens trop élevés pour ne pas approuver cette conduite; après quoi, monseigneur, je ne crains pas les événemens ni la guerre, et s'il ne faut que combattre les Polonais, vous me verrez bientôt une armée à leur opposer... Mais, sans m'engager dans de vains propos, je continuerai de rendre compte à votre altesse royale de la situation des choses. Le grand-général, que j'ai vu ici, est plus ferme que jamais; il m'a dit qu'il fallait tenir bon, que l'affaire était avantageuse pour le roi et qu'il ne pouvait pas manquer d'y revenir dès que la situation le permettrait, qu'il fallait attendre ce moment avec constance et se conduire, en attendant, avec prudence, qu'il me promettait de ne jamais m'abandonner, dût-il y perdre la vie... Au reste, les Moscovites donnent les mains, et la garnison de Riga a ordre de me soutenir en cas de besoin. La diète est convoquée en Courlande et se tiendra le 26 juin. On m'assure que je serai unanimement élu. Mon dessein cependant est, pour ne choquer personne, de ne prendre que le titre de régent pour un an, mais de successeur pour moi et ma postérité après la mort du duc Ferdinand. Je crois, monseigneur, que l'on ne peut en user avec plus de modestie, et je souhaite plus que la vie que cette conduite plaise à sa majesté et à votre altesse royale. J'ai mis sur le papier ci-joint les droits des Courlandais au sujet de l'élection d'un duc, et je vous prie, monseigneur, de le lire avec attention. Quand il s'agira de faire la guerre sur le papier, je vous en ferai voir d'autres, et je vous assure, monseigneur, que je ne crains la république ni de l'une ni de l'autre façon (1). »

Ainsi le sort en est jeté : voilà Maurice en Courlande. Il resta quelque temps à Mitau, faisant sa cour à la grande-princesse Anna Ivanovna. La princesse, qui ne le connaissait encore que de réputation, fut charmée de sa bonne grâce. « J'ai le bonheur de ne pas lui déplaire, écrit Maurice à la comtesse de Kœnigsmark; elle a exprimé à la tsarine elle-même le désir de redevenir duchesse de Courlande en partageant mon sort. » Tout marchait au gré de ses vœux. Le roi de Pologne, nous l'apprenons encore par une lettre de Maurice à sa mère, s'était opposé, par politique seulement, à son

(1) *La république*, c'est-à-dire les seigneurs de Pologne. On sait que la Pologne, bien que placée sous l'autorité d'un roi, avait conservé les institutions d'une république aristocratique. Or cette république surveillait d'un œil jaloux toutes les affaires de Courlande. Maurice dit ici qu'il ne craint la Pologne ni dans la guerre à coups de fusil, ni dans la guerre sur le papier.

expédition; au fond du cœur, il applaudissait à cette juvénile audace et en désirait le triomphe. Quant aux Courlandais, ils raffolaient de lui. « Ils sont inébranlables, écrit-il encore à sa mère; ils ont juré de renouveler à mes côtés l'héroïsme de leurs ancêtres, les chevaliers de l'ordre teutonique. Ah! soyez assurée qu'il y a ici de braves gens qui m'aiment de toute leur âme. » Le comte Pociey, grand-maréchal de Lithuanie, rassemblait à Kodveno, sur la frontière, plusieurs centaines de gentilshommes pour les lui envoyer au premier signal. Un des compagnons de Maurice, M. de Fontenay, dans une lettre adressée à un ami, et qui se trouve aux archives de Dresde, fournit des renseignemens sur ces préparatifs de Lithuanie et les fêtes qui les accompagnaient. Maurice vint trouver le comte Pociey à Kodveno; il fut accueilli par cinq cents seigneurs et plus, entre autres les Sapiéha; on convint de la marche à suivre, on conspira le verre à la main, et je ne sais quel souffle d'enthousiasme faisait déjà flotter les étendards. La réussite paraissait infaillible. « Les jésuites, dit M. de Fontenay, et autres gentilshommes, qui avaient des affaires en Courlande, ont demandé notre protection. » Mais c'est en Courlande surtout, et parmi les seigneurs les plus indifférens d'abord à cette candidature, que l'enthousiasme se propageait d'heure en heure. « Ma physionomie leur a plu, » écrivait Maurice à un ami d'Angleterre. M. de Fontenay, dans la lettre que nous citions plus haut, donne ce curieux détail : « A Mitau, on nous a donné une escorte de dragons et de houlans, qui seront à nos ordres tant que nous en aurons besoin. » La délibération de la diète, fixée au 26 juin, se préparait ainsi au milieu d'un immense élan de joie et d'espérance qui promettait à Maurice, non pas une élection seulement, mais une acclamation. Quel autre que le jeune héros de Stralsund pouvait assurer l'indépendance du pays contre tant de voisins redoutables et faire revivre les grands jours de l'ordre teutonique?

Pendant ce temps-là, Lefort continuait de plaider la cause de Maurice auprès de l'impératrice Catherine, et Catherine subissait le charme, entraînée peut-être par les sympathies de sa fille non moins que par les raisons du diplomate. Nous lisons ces mots dans une lettre de Lefort en date du 11 juin : « Si le comte de Saxe est élu duc de Courlande, on pourrait hardiment tenter un mariage avec la princesse Élisabeth. » Il ajoute que plusieurs seigneurs moscovites, « hommes de crédit et dignes de foi, » lui ont signalé la chose comme « faisable. » Maurice avait pourtant des adversaires fort sérieux à la cour de Russie. Le duc de Holstein-Gottorp, gendre de l'impératrice, qui avait des prétentions sur la Courlande, avait jeté feu et flamme dès l'arrivée du comte de Saxe au milieu des Courlandais. Le prince Menschikof était très irrité pour les mêmes mo-

tifs. Lefort croyait pourtant qu'il serait facile d'écarter cette dernière opposition en donnant au prince « un os à ronger. » On savait que la France et l'Angleterre avaient certaines vues sur cette affaire, et qu'elles proposaient de donner la Courlande au duc de Holstein-Gottorp, à la condition qu'il abandonnerait le Slesvig au Danemark; or Menschikof aimerait cent fois mieux avoir affaire au roi de Pologne que de voir deux puissances, comme la France et l'Angleterre, intervenir dans ce débat, et fonder quelque chose de définitif. Informé de la situation, Maurice fait demander au roi son père de vouloir bien écrire directement au prince Menschikof. C'est par l'entremise du comte de Manteuffel qu'il adresse cette prière au roi, et il profite de l'occasion pour ajouter : « Comme j'ai appris que le titre de comte choque la duchesse de Courlande, faites en sorte, je vous supplie, monseigneur, que dans cette lettre sa majesté me nomme simplement : mon fils légitime Maurice de Saxe. » Est-ce *légitime* qu'il a dit, ou bien *légitimé?* Le terme exact serait légitimé; mais il en coûte si peu d'oublier un accent! Le comte de Manteuffel répond à Maurice (15 juin) que le roi a daigné consentir à sa demande. Sa majesté a écrit au prince Menschikof au sujet des intérêts de son fils, « et cela, ajoute-t-il, en termes généraux, sans que votre excellence soit qualifiée de comte. » A partir de ce moment, Maurice lui-même va renoncer, pour quelque temps au moins, à ce titre de comte qui choque les oreilles des princesses russes; il signera simplement *Maurice de Saxe.*

Tandis que soldats et diplomates sont ainsi en campagne pour l'élection de Maurice, ce serait un singulier oubli que de ne pas mentionner leurs auxiliaires. On voit paraître ici toute une légion de femmes qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, s'intéressent avec passion au succès du héros. Étrange assemblage où se retrouve l'immorale et brillante mêlée du XVIIIe siècle! Tous les rangs sont confondus, et non-seulement tous les rangs, mais tous les genres d'affection : une mère, une comédienne, une fille d'empereur, de grandes dames de Dresde, de Varsovie, de Mitau, de Riga, — *mille e tre,* comme dit Leporello. Il faut d'abord nommer Aurore de Kœnigsmark, la doyenne de Quedlinbourg, qui, du fond de son abbaye, s'occupe de vendre ses bijoux pour fournir à son fils le nerf de la guerre. Adrienne Lecouvreur, qui l'ignore? a précisément la même pensée pour venir au secours de son amant. Les joyaux de l'actrice parisienne, hélas! fournirent une somme bien autrement élevée que les joyaux de l'abbesse protestante. Parmi les femmes qui, de leur bourse, de leur influence, de leurs prières, directement ou par leur famille, servirent à l'envi les intérêts de Maurice de Saxe, l'histoire doit citer : à Saint-Pétersbourg Élisabeth Petrovna, à Mitau Anna Ivanovna, à Varsovie la maréchale Viélinska, à Riga la belle com-

tesse Pociey, qui poussa le comte son mari à se jeter si ardemment, comme on l'a vu, dans cette audacieuse échauffourée. C'est du moins ce que nous apprend cette mauvaise langue de Flemming, toujours d'après les lettres des archives de Dresde. « Le comte Pociey, dit-il, s'est engagé dans cette affaire, comme Adam dans le péché, séduit par sa femme. »

Cependant le grand jour approchait. Le 26 juin, malgré une protestation en latin au nom du roi de Pologne, ou plutôt malgré un décret prohibitif (*inhibitorium*) qui défendait à la diète de s'assembler, les députés, au nombre de trente-deux, tinrent séance à Mitau. M. de Brakel, un des plus ardens soutiens de la candidature de Maurice, fut chargé de faire le rapport, et la réunion fut ajournée au surlendemain. Le soir, la princesse Anna Ivanovna offrait un festin à la noblesse courlandaise. Maurice y assistait, et on y fêta d'avance le vainqueur par des libations septentrionales. Enfin le 28 l'assemblée écoute le rapport de son délégué : vainement le représentant du roi de Pologne renouvelle son *veto*, vainement l'organe du duc Ferdinand proteste contre l'élection qui va se faire, à moins que les suffrages ne se portent sur le landgrave George de Hesse-Cassel; l'assemblée maintient son droit et procède au vote. Maurice de Saxe est élu duc de Courlande et de Sémigalle à l'unanimité des suffrages. Le maréchal du pays, Eberhard Philippe de Brüggen, qui d'abord avait refusé de prendre part à cet acte hardi, finit par donner sa signature. On leva aussitôt la séance, et tous les députés allèrent ensemble offrir leurs félicitations au *prince Maurice*. Trois jours après, le prince Maurice adressait à l'un de ses plus intimes amis, le comte de Friesen, la curieuse lettre que voici :

« Mitau, le 1er de juillet.

« Je vous aime trop, mon cher comte, pour ne vous pas faire part de ce qui vient de m'arriver : j'ai été élu duc-successeur de Courlande, et l'on m'a déféré le gouvernement jusqu'à ce que le duc Ferdinand puisse être investi par le roi (1). J'ai eu des concurrens tout plein, mais les Courlandais ont été inébranlables; ni les promesses ni les menaces n'ont rien pu sur eux, et j'ai été élu unanimement. Vous verrez par les copies ci-jointes la situation où je me trouve et les droits des Courlandais. Faites-moi la grâce de m'écrire si le factum est bien raisonné et s'il est de votre goût. Je suis encore novice en ces sortes d'ouvrages, et votre suffrage me flatterait beaucoup. Ce n'est pas que je l'exige, mais je m'adresse à vous parce que je sais que vous me direz naturellement ce que vous en pensez. Mais il faut auparavant que je vous mette un peu au fait de ce qui s'est passé.

(1) Y a-t-il bien *investi par le roi?* Ne serait-ce pas plutôt *averti?* L'orthographe du comte de Saxe est si barbare, si singulièrement barbare, qu'elle rend le texte parfois inintelligible. M. de Weber, dans les explications qu'il joint à ce grimoire, a commis, on le verra, plus d'un contre-sens.

« Le roi m'a permis de prendre des engagemens avec les Courlandais, d'y envoyer, d'engager Pociey, qui s'y est mis jusqu'au cou, de la manière du monde la plus généreuse, sans que je lui en aie rien promis, ni que le roi lui en ait parlé seulement. Celui-ci en a engagé d'autres en Lithuanie, de façon que je me suis fait un parti assez considérable. D'ailleurs il m'a fallu des gens en Courlande pour porter la noblesse à une action hardie; tout cela fait un procès d'inquisition, quand la chance tourne (1). Mon projet était que le roi, après avoir écouté les raisons des Courlandais, pût décider en leur faveur comme juge naturel. Il me pressait toujours sur mon départ, mais je me récusais sur ce que l'affaire n'était pas encore mûre, et que je craignais qu'à l'arrivée du grand-chancelier et du primat il ne signât quelque chose contre moi, sur quoi il m'assurait toujours qu'il tiendrait bon et qu'il me donnerait le temps de faire mon coup. Enfin ce maudit grand-chancelier arriva, il parla, et je reçus ordre de rester à Varsovie. C'était le moment que j'avais bien prévu et que je pris pour me déterminer. Je partis sur-le-champ, et j'écrivis au roi ce que je pus de plus persuasif; il me fit répondre que la raison l'emportait sur l'inclination, que je devais abandonner mon projet, m'en aller à Dantzig, et de là m'embarquer, pour attendre, sous des climats plus heureux, des conjonctures plus favorables. Tout cela était dit fort élégamment. Depuis ce temps-là, je suis resté en relations avec le prince, qui m'a toujours exhorté à abandonner mon parti. Le roi a continué comme il a commencé, et il a envoyé ici M. le staroste de Chicanof avec un rescrit fulminant qui défend de tenir la diète avec des menaces horribles, et lui est un personnage très impertinent : il parle de confédération, de faire couper des têtes... Tout cela a produit un effet tout contraire à celui que messieurs les Polonais en attendaient, et j'ai vu les Courlandais prêts à tenir une conduite sans bornes et à jeter M. le staroste dans la rivière avec le rescrit pendu au cou, ce que j'ai heureusement empêché. Les Courlandais ont la tête aussi près du bonnet que les Français, et ils me paraissent très braves gens. Je ne sais comment tout cela finira; ce qu'il y a de très sûr, c'est que je n'en démordrai pas, et, si les Polonais m'attaquent, j'espère que ou les Moscovites ou les Prussiens voudront bien me prêter douze ou quinze mille hommes, sauf à moi à les entretenir aux frais et dépens de la république. Le parti des dissidens est assez fort en Pologne et se joindra bientôt à moi. Enfin l'affaire de Thorn n'est pas encore tout à fait assoupie (2). Que sait-on? Je pourrai peut-être me soutenir et les obliger à m'accorder la paix.

« Voilà ma situation, mon cher comte. J'ai trop d'opinion de votre amitié

(1) La phrase n'est pas claire; on est exposé à des méprises quand on rectifie l'orthographe de Maurice. Nous reproduirons ici le texte même, tel que l'a donné M. de Weber : « Dalieurs il ma falus des gants en Courlande pour portes la noblesse a une axion hardy, tout selas fait un prossais d'einquisition, cant la change tourne. Mon projet aitait et... »

(2) A Thorn, où catholiques et protestans se trouvaient en présence, le collége des jésuites avait été saccagé dans une émeute en 1724. Un tribunal exceptionnel composé de catholiques condamna les magistrats de la ville à la peine de mort. Le roi de Pologne eut beau agir par la persuasion ou la menace, il ne put empêcher ce jugement d'être exécuté. De là des ressentimens et des haines dont Maurice comptait profiter pour diviser l'ennemi.

et de vos lumières pour ne vous pas prier de m'accorder vos avis. Je vais à présent au plus pressé, et je suis occupé à faire une milice pour mettre le pays hors d'insulte, qui doit toujours y rester. Elle pourra bien aller à dix mille ou vingt mille hommes. Les officiers ne me manqueront pas, tout en fourmille ici. Je n'y mettrai que des Courlandais, et si je puis avoir d'autres troupes, soit de la Prusse ou de l'Allemagne, je pousserai en avant tout cela en cas d'attaque. Les Moscovites pourraient bien m'en donner aussi, si j'épouse la princesse; mais ces messieurs se plaisent quelquefois dans les entrées, et c'est un opéra pour les faire démarrer : c'est pourquoi je n'aime pas à avoir affaire à eux. Enfin je verrai. Si cela commence et que vous vouliez être de la partie, vous me ferez grand plaisir et honneur. Peut-être que le roi vous le permettra; je vous propose ceci comme un amusement digne de vous. Adieu, mon cher comte; honorez-moi de votre amitié, et soyez persuadé que vous n'aurez jamais personne qui vous soit aussi sincèrement attaché. « MAURICE DE SAXE. »

« Raisonnez, je vous prie, de tout ceci un peu avec le prince de Wurtemberg; il m'honore de ses bontés et il est de très bon conseil. Assurez-le, je vous prie, en même temps de mes obéissances. Mes complimens à ma chère sœur (1). Vous ne croirez peut-être pas que j'ai entrepris cette expédition sans un sou et que l'on m'a refusé de l'argent avant que le grand-chancelier fût arrivé. »

Ainsi c'est de la Pologne principalement que Maurice s'attend à une attaque; les Russes au besoin lui prêteraient leur appui. Étrange illusion! l'orage éclate, et il vient de la Russie. Il est vrai qu'il ne s'agit point ici du gouvernement russe, mais d'un homme, d'un favori du hasard, accoutumé à voir triompher ses caprices, et qui va essayer de défaire par la violence tout ce qui vient de se faire à Mitau. Cette fois seulement le fastueux et hardi personnage, celui devant lequel se courbent les têtes les plus hautes à Saint-Pétersbourg, aura trouvé son maître. Aventurier contre aventurier, Menschikof en face de Maurice de Saxe, le spectacle est curieux. Ce duel, qui ne dure pas moins de quinze jours, est le dernier acte de cette tragi-comédie, l'élection d'un duc de Courlande.

III.

Le lendemain même du jour où Maurice avait été élu duc de Courlande, le général russe Sentrovicz, accompagné de l'adjudant Liéven, arrivait à Mitau, et, apprenant l'élection du comte de Saxe, il annonçait d'une voix menaçante l'arrivée imminente du prince Menschikof avec un corps de douze mille Russes. Au même moment, et sans se troubler de ces menaces, Maurice notifiait son élection

(1) Une des filles naturelles du roi de Pologne, sans doute la comtesse Rutowska, si cordialement dévouée à la cause de Maurice.

aux puissances voisines, aux dignitaires de la république de Pologne, au roi de Prusse, à l'impératrice Catherine. Les dignitaires de Pologne, c'est-à-dire l'archevêque-primat, Théodore, comte Potocki, le grand-chancelier, comte Szembeck, et les magnats, répondirent dans les mêmes termes, ne menaçant point, mais protestant. « L'élection, disaient-ils, était contraire à la volonté de sa majesté et à ses droits, comme aussi à ceux de la république. » Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, grand formaliste, comme on sait, excepté dans sa tabagie nocturne, fut scandalisé de voir ce jouvenceau lui écrire sans plus de cérémonie, « demandant l'amitié du roi et l'assurant d'un bon voisinage. » Quant à Saint-Pétersbourg, la nouvelle du succès de Maurice y produisit des impressions très diverses. « Mardefeld, écrit Lefort, est presque tombé en apoplexie. » Et il ajoute dans ce langage salé qui sent le diplomate du XVIIIe siècle : « Nos amis et surtout les femelles n'en dorment pas de joie... S'il ne vient pas bientôt, j'appréhende qu'elles ne lui courent au-devant. Autant de mille écus que notre héros va faire d'Actéons m'accommoderaient fort. » Le diplomate saxon eût désiré en effet que Maurice battît le fer pendant qu'il était chaud, et enlevât lestement la conclusion de son mariage avec la princesse Élisabeth. Impossible cependant de quitter la Courlande en cette heure décisive. Il y avait encore une formalité à remplir pour la consécration du vote accompli le 28 juin : une charte devait fixer les obligations réciproques des électeurs et du nouveau duc, et tant que cette convention n'existait pas, les ennemis de Maurice avaient quelque chance de lui couper l'herbe sous le pied. Les agens de Menschikof se remuaient comme des Tartares; l'or à la main, la menace à la bouche, c'étaient des diables déchaînés. Toutes les séductions furent vaines, les Courlandais, en vrais fils des chevaliers, se montrèrent incorruptibles; mais ils avaient le culte de leur patrie, ils étaient passionnés pour leur indépendance, et comment n'eussent-ils pas éprouvé des scrupules, comment ne se seraient-ils pas demandé avec angoisse si leur résolution du 28 juin n'était pas une folie au moment où chaque courrier arrivant de Saint-Pétersbourg leur montrait la Russie entière prête à les écraser? Le péril croissait d'heure en heure. Le 3 juillet, Maurice les mande auprès de lui, leur rappelle les engagemens pris de part et d'autre; il leur a consacré sa vie, il saura maintenir leur indépendance; vont-ils donc s'abandonner eux-mêmes? L'heure presse, il faut se décider. Si le 5 juillet la charte n'est pas signée, il part. Cette fierté, cette certitude de vaincre relève les courages chancelans. Le 5 juillet, la charte est signée par les députés et le prince de Saxe, duc-successeur de Courlande. Le 6, la diète se sépare, ayant fini sa tâche; Maurice va commencer la sienne.

Il était temps que le nouveau duc eût le droit de parler et d'agir. Un jour, après la clôture des travaux de la diète, on vit arriver à Mitau le prince Vassili Dolgorouki, se disant ambassadeur de l'impératrice Catherine, et muni en effet d'un écrit impérial qui lui ordonnait de faire « des représentations » aux conseillers et capitaines de la noblesse « sur des événemens qui concernaient la prospérité, le salut même des duchés de Courlande et de Sémigalle. » Le 8 juillet, les conseillers étant rassemblés, le prince leur enjoignit de faire notifier dans toutes les paroisses aux membres de la diète récemment tenue à Mitau l'ordre de revenir au plus tôt dans la capitale pour casser l'élection du comte de Saxe et se choisir un duc parmi les candidats que leur proposait l'impératrice. A ces conditions, sa majesté leur promettait de ne pas leur retirer sa faveur, toute résistance au contraire entraînerait des suites funestes; la Courlande, partagée entre les états voisins, serait rayée de la carte. Les candidats proposés par Catherine étaient le duc Adolphe-Frédéric de Holstein-Glucksbourg, le landgrave George de Hesse, et surtout, au premier rang, le prince Menschikof.

A cés incroyables insolences les conseillers courlandais, d'accord avec Maurice, se contentèrent d'opposer une impassibilité dédaigneuse. Irrité d'avoir déployé en vain tout cet appareil, Dolgorouki court à Riga, où Menschikof l'attend. Anna Ivanovna s'y rend de son côté, accompagné d'un seul serviteur et n'ayant que trois dragons pour escorte. Elle pense que le rapport de Dolgorouki va déterminer Menschikof à envahir immédiatement la Courlande, et elle espère le fléchir par ses prières. Vain espoir! dès le premier mot, elle comprend qu'il n'y a rien à tenter auprès de l'arrogant favori de Catherine, et elle se hâte de revenir à Mitau pour y protéger Maurice par sa présence. Menschikof la suit de près; il arrive le soir du 10 juillet avec une suite d'environ trois cents cavaliers. Il descend chez l'ambassadeur russe, M. de Bestuchef, et soixante dragons montent la garde à la porte de l'hôtel. Ces trois cents hommes étaient comme l'avant-garde de l'armée annoncée par Sentrovicz; mais Maurice ne s'émeut pas, il a aussi ses troupes sous la main, cette aventure lui plaît, et en vrai gentilhomme il demande l'honneur d'aller saluer le prince en son hôtel. L'entrevue des deux rivaux eut lieu le 11 juillet. Douze carrosses, car les chefs de la noblesse courlandaise avaient tenu à lui faire cortége, — douze carrosses de gala conduisirent Maurice et ses amis à l'hôtel Bestuchef. Maurice fut reçu au pied de l'escalier par les aides de camp et conduit auprès du prince, avec lequel il eut un long entretien. Le résumé de ce qui fut dit entre eux, nous le trouvons dans les lettres mêmes de Maurice. Voici ce qu'il écrit au comte de Manteuffel : « Il me serait difficile de vous exprimer tout ce que j'ai trouvé d'obsti-

nation, de folie et d'ignorance dans le prince de Menschikof. La vanité inséparable de ces qualités est chez lui dans son plus haut degré. » D'après une autre lettre, Menschikof lui aurait dit que la volonté expresse de l'impératrice était que l'élection fût cassée et que le choix de la noblesse courlandaise se portât sur lui, Menschikof, ou sur le duc de Holstein, ou sur l'un des deux landgraves de Hesse qui étaient alors en visite à la cour de Russie. « Il me demanda ensuite comment je prétendais me soutenir. Je lui répondis que je savais bien n'être pas en état de me soutenir, mais que l'affaire se soutenait d'elle-même. » Maurice est déjà Français, comme on voit; où trouver plus de grâce unie à plus d'intrépidité? Quel gentilhomme de Versailles eût déconcerté avec une ironie plus courtoise la fastueuse arrogance du Moscovite? Un billet de Maurice au comte de Rabutin, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, contient des détails plus piquans encore :

« Menschikof a paru ici comme l'arbitre des humains. Il a été très surpris que de chétives créatures fussent assez inconsidérées et connussent assez peu leurs intérêts pour refuser l'honneur qu'il veut leur faire de les régir et de réparer par là la honte de leur choix. Elles ont beau lui représenter le plus respectueusement du monde qu'elles ne peuvent recevoir ses ordres; il leur répond qu'elles ne savent ce qu'elles disent et veut le leur prouver à coups de bâton. Comme je n'avais point du tout envie d'être persuadé de cette façon, et qu'il était question de le renvoyer à Riga, j'ai cherché tous les biais imaginables pour cela, et, ne sachant comment lui offrir honnêtement 100,000 roubles, je lui ai dit que celui de nous deux qui serait duc de Courlande, confirmé par le roi de Pologne, les donnerait à l'autre. Il a *topé* et m'a demandé une lettre de recommandation pour le roi. Je vous avoue, monsieur, que je ne m'attendais nullement à la proposition; elle m'a paru singulière et trop plaisante pour la refuser. On m'a dit qu'il en tirait un grand avantage et qu'il regardait cette lettre comme un désistement absolu de ma part. »

Il fallait vraiment la *folie* de Menschikof pour voir un désistement dans cette lettre. Aveuglé par son orgueil, le favori ne s'aperçut pas que Maurice se moquait de lui de la meilleure grâce du monde. Le lecteur en jugera lui-même, la scène est assez piquante pour qu'on y assiste jusqu'au bout. Menschikof a *topé* dans la main de Maurice, il est sûr désormais d'avoir une couronne ou 100,000 roubles, il aime mieux pourtant la couronne, et, s'imaginant que le jeune comte n'a vu là qu'une occasion de battre monnaie, il est persuadé qu'il vient de faire un coup de maître en intéressant Maurice au succès de sa cause. Ni le duc de Holstein ni le landgrave de Hesse ne sont en mesure de payer 100,000 roubles au comte de Saxe. Déjà fort de l'appui de l'impératrice, Menschikof aura aussi pour lui le roi de Pologne, grâce à la recommandation de Maurice.

L'habile homme en vérité! Maurice sourit, et, séance tenante, il écrit au roi de Pologne cette recommandation plus malicieuse sans doute que magnanime :

« Le prince de Menschikof présume assez des bontés dont votre majesté m'honore pour croire qu'elle accordera quelque chose à mes très humbles prières. Il a souhaité, sire, que je vous recommande ses intérêts, et comme je désire lui témoigner combien ils me touchent, je supplie votre majesté d'y avoir une attention particulière. »

A l'issue de cet entretien, Menschikof, plus fier que jamais, et se croyant déjà l'arbitre, sinon des humains, au moins des Courlandais, fait venir chez lui le maréchal de la noblesse, M. de Brüggen, le chancelier de l'état, M. de Keyserling, et leur enjoint d'exécuter ses ordres, sous peine de la déportation en Sibérie : dix jours leur sont accordés pour faire annuler l'élection du comte de Saxe; ce délai expiré, 20,000 Russes occuperont la Courlande. Le maréchal et le chancelier, avec une fermeté indomptable, répondent qu'ils n'ont aucune fonction de ce genre à remplir, que leur mandat de député a fini à la clôture de la diète, que l'élection de Maurice ayant eu lieu régulièrement, ils n'y peuvent rien changer, et ils se retirent la tête haute. Cependant, Menschikof leur ayant dit pour les persuader qu'il se débarrasserait du comte de Saxe (allusion aux 100,000 roubles et à la lettre de Maurice), ils crurent que le prince avait de mauvais desseins. Le bruit se répand bientôt que Menschikof a fait faire dans la ville des provisions d'armes, de plomb, de poudre, et que Maurice va être attaqué la nuit suivante. Les gentilshommes qui se trouvent encore à Mitau réunissent aussitôt les gens de leur maison et se rendent, armés jusqu'aux dents, auprès du chef qu'ils ont élu. On se barricade derrière les portes de l'hôtel; si les dragons de Menschikof se présentent, ils trouveront à qui parler.

Les dragons ne vinrent pas. Soit que le prince Menschikof n'ait pas eu les desseins que lui attribuait la clameur publique, soit que l'attitude de Maurice et de ses amis l'ait fait reculer, le duc élu de Courlande n'eut pas à soutenir ce siége, qui aurait fourni une page de plus à ses héroïques aventures. Cette page, les chroniqueurs du XVIIIe siècle n'ont pas voulu la perdre. Il y a sur Maurice de Saxe toute une tradition légendaire à laquelle cette nuit du 11 juillet ne pouvait pas échapper. Lisez Néel, qui a jeté une broderie si vulgaire sur les confidences suspectes de M. d'Alençon; lisez le baron d'Espagnac, bon soldat, homme d'esprit, élégamment loué par Voltaire, mais aussi crédule que léger pour tout ce qui ne concerne pas l'histoire militaire de son héros, le baron d'Espagnac, qui s'embrouille çà et là dans les souvenirs directement recueillis de Maurice de

Saxe, et qui se fourvoie tout à fait quand il copie Néel ou d'Alençon; lisez même le travail beaucoup plus sobre, et fort estimable au point de vue technique, de notre contemporain M. de La Barre-Duparcq : vous verrez dans ces ouvrages si divers le récit très circonstancié du siége soutenu par Maurice contre les troupes de Menschikof.

Maurice, c'est Néel qui parle, était occupé à lire la lettre où le primat de Pologne protestait contre son élection, lorsqu'il entendit dans la rue un bruit extraordinaire. « Comme il était toujours sur la méfiance, il mit la tête à la fenêtre... Quoique le jour commençât à tomber, il reconnut pourtant que c'était à lui qu'on en voulait et que sa maison était investie de tous côtés par des gens armés. » Point de doute, ce sont les Russes. Aussitôt il arme ses compagnons, environ soixante hommes, et les place chacun à son poste. Les planchers sont enfoncés, les cloisons abattues, pour que l'on puisse communiquer d'une chambre à l'autre, et une lutte terrible s'engage. Déjà les Russes ont seize hommes tués et plus de soixante blessés. Deux hommes seulement dans la petite troupe de Maurice sont atteints de blessures légères; mais que peut la valeur contre le nombre? Les assiégeans réparent sans cesse leurs pertes; ils entrent par en bas, par en haut, ils occupent les portes, les fenêtres, les toits, ils sont partout; Maurice va succomber... Il eût succombé infailliblement, si la princesse Anna Ivanovna, informée à temps, n'eût envoyé toute sa garde à son secours. « L'officier qui commandait les Russes ne jugea point à propos de passer outre : dès qu'il reconnut la garde du palais et qu'il vit que la princesse s'en mêlait, il rassembla tout son monde le plus promptement qu'il put, abandonna la partie et sortit de la ville le soir même (1). »

Tel est le récit que Néel a imprimé en 1760 et qui a été répété jusqu'à nos jours par tous les biographes de Maurice de Saxe. On en trouve même la trace dans une *Histoire de Russie* fort estimée en Allemagne, et dont l'auteur est M. Ernest Hermann, professeur à l'université d'Iéna (2). Ne semble-t-il pas que le conteur, si plat écrivain qu'il soit, a parlé ici sur pièces authentiques? Comment se défier d'une histoire dont les détails sont donnés avec cette précision? Aux combats imaginaires il se garderait bien de ne pas mêler une romanesque aventure. La fille d'un bourgeois de Mitau, il l'affirme, se trouvait alors chez Maurice, et de là un épisode dont pas un détail n'est omis : confusion de la malheureuse fille, son effroi,

(1) *Histoire de Maurice, comte de Saxe, maréchal-général des camps et armées de sa majesté très chrétienne, duc-élu de Courlande et de Sémigalle, chevalier des ordres de Pologne et de Saxe; contenant toutes les particularités de sa vie depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec des anecdotes curieuses et intéressantes...* 2 vol., Dresde 1760. — Voyez t. Ier, p. 156-157.

(2) *Geschichte des russischen Staates*, von Ernst Hermann. Voyez le quatrième volume, page 485. — Hambourg, 1849.

ses larmes, son déguisement sous les habits de Maurice, son évasion par une fenêtre, la joie des assaillans qui mettent la main sur elle croyant tenir le duc de Courlande, enfin l'attendrissement de l'officier moscovite qui garde pour lui sa captive et finit par l'épouser. Nous avons bien des fois rencontré Néel sur notre route avec ses insipides légendes que tous les biographes ont répétées; si nous nous arrêtons un instant pour signaler ici ces mensonges, c'est que nous le prenons en flagrant délit. Tout cela en effet, surprise, attaque nocturne, combat terrible, salut inespéré du comte de Saxe, et l'histoire de la Courlandaise, autant d'inventions du plus ancien biographe de Maurice, de celui qui dit solennellement dans sa préface : « La vérité perce toujours d'elle-même; l'imposture peut bien l'éclipser pour quelque temps, mais tôt ou tard elle triomphe de son obscurité, et pour lors elle n'en devient que plus brillante et plus respectable! » Nous nous bornerons à mettre en regard de ces niaiseries romanesques le simple tableau de la réalité. Maurice vient de raconter au comte de Friesen son entrevue du 11 juillet avec le prince Menschikof, et il ajoute :

« Le soir du même jour il me vient des avis de différens endroits qui me confirment qu'il ne veut pas traiter l'affaire dans les règles. N'ayant envie ni de me laisser surprendre, ni de lui abandonner la place, je me prépare d'être alerte la nuit avec le peu de monde que j'ai. La noblesse, qui est encore en ville, vient me joindre de la meilleure grâce du monde; la bourgeoisie, de son côté, m'avertit de tout ce qu'elle peut découvrir, et je sais que les dragons russes ont ordre de mettre leurs armes en état et de se tenir prêts à monter à cheval. Ma petite troupe n'en est point effarouchée; quelques dispositions que je fais, et la fermeté qu'elle me témoigne, me font juger à raison que je ne serai pas attaqué impunément. Nous passons enfin la nuit assez gaiement pour des gens qui sont menacés. Vraisemblablement l'ordre donné aux dragons n'était que pour leur sûreté et celle de leur chef. »

Une lettre du major de Glasenapp, conservée aussi aux archives de Dresde, prouve que le prétendu siége du 11 juillet n'a pas eu lieu plus tard, le 17, par exemple, comme le disent quelques historiens. Cette lettre est du 20 juillet; elle mentionne le bruit qui a couru d'un projet d'attaque attribué aux Russes *pendant que Menschikof était encore à Mitau.* Or Menschikof, irrité de la résistance des deux hauts dignitaires courlandais et très peu rassuré par l'attitude de Maurice, s'était empressé de quitter Mitau dès le 12 juillet. La réalité n'est-elle pas plus vive que le roman? Ici, Maurice se bat comme un lion, il est vrai, mais il se laisse surprendre comme un conscrit; là, Maurice voit le péril, l'attend, le provoque, passe la nuit gaîment avec ses compagnons, si bien qu'au lever du jour le péril s'est évanoui, et Menschikof a décampé.

Est-il vrai que Menschikof, arrivé précipitamment à Riga, se soit vengé de sa déconvenue en distribuant coups de pied et soufflets à ses conseillers intimes? M. de Weber l'affirme sans fournir ses textes (1). Un détail plus certain, c'est la perplexité du prince Dolgorouki, resté à Mitau comme représentant de l'orgueilleux favori, et ne sachant quelle conduite tenir au milieu des dépêches contradictoires qui lui arrivaient de Saint-Pétersbourg. « De l'énergie! » disait l'une, envoyée sans doute par Menschikof; l'autre, qui pouvait bien venir de l'impératrice, et tout à l'heure on verra pourquoi, lui disait expressément : « N'allez pas brouiller les affaires. » Dolgorouki faisait donc peu de tapage; il agissait pourtant sous main et surtout il entretenait habilement les alarmes publiques en donnant à entendre que les menaces de la Russie ne tarderaient pas à se réaliser. Il voyait Maurice d'ailleurs qu'il connaissait personnellement, et avec lequel il affectait une certaine sécurité insouciante. Un jour qu'ils chassaient ensemble, il lui dit : « Je serais désolé, mon cher comte, si je recevais l'ordre de vous faire quitter la Courlande au plus tôt. » Maurice répondit sur le même ton : « Ces sortes de proposition ne se font ordinairement que la baïonnette au bout du fusil. » Il ajouta cavalièrement « qu'il s'ennuyait fort à Mitau, » exprimant par là d'une façon assez claire qu'il attendait avec impatience le moment de dégainer. La lettre suivante, adressée par Maurice au comte de Friesen le 27 juillet 1726, résume l'état des choses avec une verve militaire. On dirait un zouave du XVIIIe siècle:

« Je continue, mon cher comte, à vous informer de ce qui se passe ici. Vous verrez que ma situation devient de jour en jour plus gaillarde, mais je vais toujours le même train. Hier je dis à Dolgorouki sur quelque remontrance qu'il me fit de me retirer, comme Pharasmane dans *Rhadamiste :* Ces superbes Romains ne combattent plus que par ambassadeurs (2). Toute la compagnie se mit à rire, et Dolgorouki ne sut où se fourrer. Quelque extravagance que vous trouviez dans ma conduite, je vous réponds que je la rendrai mémorable. Menschikof s'en est retourné hier de Riga à Péters-

(1) Il se publie en ce moment même à Riga une étude d'un écrivain russe intitulée *le Prince Menschikof et le comte Maurice de Saxe*. L'auteur, M. Schtschebalski, aura sans doute traité cet épisode avec les documens moscovites.

(2) Maurice de Saxe avait vu jouer à Paris la tragédie de Crébillon *Rhadamiste et Zénobie*, dont la première représentation eut lieu le 14 décembre 1711; mais en citant de mémoire il estropie les vers. Voici les paroles que Pharasmane adresse à Rhadamiste, quand celui-ci vient combattre sa politique au nom de la politique de Rome:

Que font vos légions? *Ces superbes vainqueurs*
Ne combattent-ils plus que par ambassadeurs?

M. de Weber, qui a souvent beaucoup de peine à déchiffrer le texte de Maurice, écrit ici *Torosmanne* au lieu de *Pharasmane*.

bourg avec *tanto di naso* (1). Il a joué à Riga positivement la comédie de *Arlequin Prichippe*.

« *P. S.* Le Dolgorouki dont je parle est celui qui a été ambassadeur en France et en Pologne. Je lui ai demandé s'il n'était pas honteux du métier qu'il faisait ici, et s'il convenait à un ministre du premier ordre de travailler par des voies obscures à séduire les peuples, que cela allait donner un beau lustre dans le monde à l'empire de Russie et à son ministère, s'il croyait en bonne foi que quelqu'un voulût traiter après cela avec eux, que la honte de l'artifice qu'ils avaient employé avec moi retomberait sur eux, puisqu'ils en avaient été la dupe. J'ai retranché beaucoup du journal, pour le rendre modeste, mais j'ai vu le moment que la nuit du 11 au 12 allait être bien chaude. La princesse a fait des choses admirables et a ordonné à ses gardes de se ranger de mon côté au premier coup donné de part ou d'autre. On rend son grand-maître responsable de tout ce qui s'est passé ici, et il fut emmené hier sans éclat à Saint-Pétersbourg, où on dit qu'il ne fera que passer pour aller en Sibérie. La princesse l'a devancé de quelques heures. Je ne sais si elle a fait bien ou mal; on pourrait bien lui faire épouser une quille. »

Ce *grand-maître* d'Anna Ivanovna (je ne sais pourquoi Maurice lui donne ce titre) était le diplomate russe Bestuchef, que Menschikof en effet regardait comme un traître, et qui, mandé subitement à Saint-Pétersbourg, fut arrêté dès qu'il eut passé la frontière de Livonie. La situation n'était pourtant pas aussi mauvaise en Russie que Maurice paraissait le croire. Le chancelier et le maréchal de Courlande avaient écrit au roi de Pologne, leur protecteur naturel, pour se plaindre des violences du prince Menschikof. Le roi, dont les secrets désirs avaient été contrariés jusque-là par l'opposition des magnats polonais, saisit avidement l'occasion de défendre la cause de son fils, en ne paraissant élever la voix que pour l'honneur de sa couronne. Il chargea Lefort d'exprimer à l'impératrice l'étonnement que lui avaient causé les procédés du prince Menschikof et du prince Dolgorouki. Sans doute, la diète de Courlande avait eu tort d'élire un duc malgré sa défense expresse; mais de quel droit Menschikof avait-il paru en maître dans un pays soumis au protectorat de la Pologne? De quel droit était-il venu lui-même se porter candidat avec une escorte menaçante? Cette violation du territoire courlandais n'était-elle pas une atteinte à l'alliance des cours de Pologne et de Russie? Le roi espérait donc que les princes Menschikof et Dolgorouki avaient agi sans le consentement de l'impératrice, et il priait sa majesté « de désavouer authentiquement lesdits

(1) Bien que la pensée fût assez claire, Maurice a cru devoir l'*illustrer* par un dessin de sa façon. Il y a en cet endroit, sur l'original, un véritable *pied de nez*, image de l'état moral de Menschikof. Décidément nous avons là sous toutes les formes les *gaîtés* du jeune duc de Courlande.

princes en leur enjoignant de cesser de s'intriguer en des affaires qui, étant uniquement du ressort de la couronne de Pologne, ne regardent ni la tsarine ni encore moins eux en particulier. » Catherine reconnut la justesse de ce langage; elle désavoua les deux princes et abandonna la candidature de Menschikof. Si Maurice de Saxe n'était pas encore assuré de son trône, il était débarrassé du plus redoutable de ses rivaux.

Ce résultat était dû aux deux femmes dont nous avons parlé tout à l'heure, Anna Ivanovna et Élisabeth Petrovna. Toutes les deux, sans soupçonner leur rivalité, avaient plaidé la cause de Maurice auprès de Catherine. Anna, tout heureuse de sa victoire, reprenait le chemin de la Courlande, et déjà elle se voyait souveraine pour la seconde fois. Ingratitude de la diplomatie! Lefort, à ce moment-là même, insistait auprès du roi de Pologne pour que Maurice vînt à Saint-Pétersbourg achever la conquête, si bien commencée, du cœur d'Élisabeth. Il demandait un portrait de Maurice, afin de le montrer à l'occasion. Le roi n'avait qu'un grand portrait du comte de Saxe dans son cabinet de Dresde; il aurait préféré une miniature, et de là le retard de l'envoi. Il se décida pourtant : le tableau fut expédié de Dresde à Varsovie et de Varsovie à Saint-Pétersbourg, où Lefort le reçut avec l'ordre de le placer chez lui *sans affectation;* mais c'était surtout l'original que Lefort réclame avec instance pendant les mois d'août et de septembre. « Qu'il vienne donc, écrit-il au comte de Manteuffel. Il faut qu'il fasse belle figure, grande table, fêtes, cadeaux, car les femelles aiment la joie, et le parti russien demande cela. » Étrange tableau de cette cour moscovite tracé par un ambassadeur! Manteuffel a parfaitement compris. « Dites-moi à l'oreille combien il faudrait au comte de Saxe pour gagner des amis en vos cantons. » Ce grave dialogue continuant par l'entremise des courriers, Lefort répond aussitôt : « La chose n'est pas facile à déterminer; il s'agit de savoir si c'est pour Nan (Anna) ou Lise (Élisabeth); l'un diffère de l'autre... Moi, si j'avais une telle affaire à mener, je tiendrais ici une vingtaine de mille écus pour les sacrifier à propos, sans pourtant faire le généreux sans fondement. » Le comte de Flemming se mêle à la conversation, et les paroles qu'il adresse à Lefort prouvent combien le roi tenait à ce mariage. « Vous pouvez bien croire, et vous pouvez même l'insinuer là où vous êtes, que, si l'affaire peut se conclure, on en serait bien aise chez nous. A l'égard de ce que vous dites, qu'il serait bon de gagner les matadors à la cour de Pétersbourg, je crois aussi que notre cour y donnera volontiers les mains; mais il faudra que vous spécifiiez ceux que vous comptez de ce nombre, et la somme que vous croyez qui devrait y être employée pour qu'on puisse s'y préparer. » On com-

mença d'agir auprès des *matadors,* car il y eut une conférence entre Lefort et le ministre Ostermann au sujet du mariage de Maurice avec une des princesses russes; mais laquelle des deux? Grande perplexité! on les marchandait, ces nobles dames! Pour obtenir l'une ou l'autre, il faudra récompenser telle influence, écarter telle opposition. Celle-ci coûtera plus, celle-là moins. Fatigué de cette indécision qui a fait échouer la conférence, Lefort jette les yeux sur une fille de Menschikof, et voici les édifiantes révélations que nous apportent les archives de Dresde; ce sont quelques lignes de l'ambassadeur saxon à Flemming : « La princesse Élisabeth est une place forte à emporter non impossible, car à l'aide du coffre-fort la place se rendra. La duchesse de Courlande coûtera, mais pas tant. Pour ces deux, l'on a en chef à gagner Menschikof, Tolstoï, Ostermann, et les gens de la cour. On juge ici que, si la princesse Élisabeth manque, on ferait mieux de s'attacher à la fille de Menschikof qu'à la duchesse de Courlande : elle aura des espèces, sera bien fournie, et l'on est d'opinion qu'en ce cas la tsarine soutiendra tout aussi bien le nouvel élu. »

Heureux Maurice! les fils des chevaliers teutoniques bravent pour lui les tempêtes, deux princesses de la famille de Pierre le Grand soutiennent sa cause avec passion, et voilà les diplomates saxons, ses ennemis de la veille, qui se mettent en campagne pour lui acheter l'aristocratie moscovite! Parlons sérieusement : Maurice est supérieur aux diplomates qui le soutiennent et digne des gentilshommes qui ont mis en lui leur confiance. Au milieu de ces misérables intrigues, il est occupé des pensées les plus nobles. Singulier contraste qui achève bien ce tableau! voici ce qu'il écrit de Mitau le 25 septembre 1726 au comte de Friesen :

« Mon cher comte, c'est quelque chose de bien singulier que le bonheur que j'ai de me rencontrer avec vous. J'en suis très flatté, et je m'applaudis toujours quand je me trouve avoir pensé comme vous. Je me suis proposé de tenir absolument la même conduite que vous me conseillez : des cadets pour avoir une pépinière d'officiers et pour soulager la noblesse, une milice employée à d'utiles usages, des écoles pour instruire, ma reconnaissance envers le pays, tout sera conforme à vos idées. Je me propose avec cela de vivre fort simplement; les domaines sont endettés et ruinés par la peste et par la guerre. Ce n'est pas qu'avec de l'industrie et de l'économie ils ne se remettent en peu d'années, et j'y emploierai toute mon attention; mais quelque sujet que puisse avoir mon application, je ne donnerai jamais dans le faste : j'ai toujours abhorré celui des petites cours, et en effet il me semble qu'il n'y a rien de plus ridicule que cette sotte grandeur qui attire la raillerie des petits et le mépris des grands. Beaucoup de fusils et de baïonnettes dans mes salles d'armes, et peu de *kammer-junker* (1) dans

(1) Chambellans.

mes antichambres. Avec cela j'établirai quelques amusemens publics pour attirer la noblesse dans la ville, ce qui la polira et lui ôtera le sauvage qu'une perpétuelle vie à la campagne augmente, — ce qui en même temps fera fleurir le commerce, augmenter la dépense et par conséquent l'industrie. Vous qui aimez la vie retirée, vous désapprouverez peut-être ce dernier article; mais il est absolument de la politique d'amuser le public. J'avoue que les délices corrompent les mœurs, mais elles augmentent la puissance du souverain. Personne ne se révolte contre cette maxime; elle attire les étrangers, la richesse, et ne cause aucune envie. Mais en vous écrivant tout ceci je rêve, ma foi, mon cher comte! Je n'y suis pas encore, et l'on peut appeler cela faire des châteaux en Espagne. Je pars dans peu de jours pour Grodno, avec une bonne provision de coton à mettre dans mes oreilles. Mes Courlandais cependant sont fermes comme roche. J'ai reçu des lettres de tous les *kirchspiel* (2), où petits et grands se sont signés; ces lettres sont remplies de fermeté. Ils me conjurent de ne les point abandonner, et qu'ils courront ma fortune au prix de leurs biens et de leur vie, qu'ils sont de trop bonne race pour se laisser anéantir sans faire payer la perte de leur liberté à ceux qui veulent la ravir, et quantité d'autres belles choses... Enfin nous verrons. Adieu, mon cher comte, aimez-moi toujours un peu et soyez persuadé que l'on ne saurait être plus parfaitement votre très humble et très obéissant serviteur. « MAURICE DE SAXE. »

On peut dire ici ce que disait Frédéric le Grand lorsqu'il faisait taire autour de lui le bourdonnement des esprits licencieux : *Silence! voici le roi*. Sauf quelques mots fâcheux sur la corruption des mœurs dont profite le pouvoir, n'est-ce pas là le langage d'un souverain? L'aventurier a disparu, le chef d'état se révèle. On s'étonne moins, en lisant cette page, que le léger, le voluptueux Maurice ait été poursuivi pendant vingt-cinq ans par le désir de fonder un royaume en quelque coin du monde. Dans un siècle où il y eut si peu de rois, il était roi par vocation. La destinée lui réservait une autre gloire; mais s'il n'avait pas si bien tenu le drapeau de la France à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, nous serions tenté de regretter que cette souveraineté de Courlande, dont il a joui quelques mois à peine, cette souveraineté (on le verra) aussi héroïquement perdue que brillamment acquise, ne lui ait pas fourni l'occasion de déployer ses royales vertus. Maurice de Saxe, maréchal de France, est une glorieuse figure dans l'histoire militaire; qui sait ce qu'aurait pu être dans l'histoire politique le duc de Courlande et de Sémigalle?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Littéralement *paroisses;* c'était le nom des divisions administratives du pays qui correspondaient aux divisions ecclésiastiques.

LE

SALON DE 1864

L'aspect général de l'exposition de 1864 n'est point rassurant, car, sauf quelques tentatives ingénieuses ou hardies, on y retrouve encore presque toutes les tendances inférieures qu'il avait déjà fallu signaler dans le Salon de 1863. La même préoccupation des petits effets s'y remarque; on dirait que la plupart des peintres, cherchant un succès de surprise, n'ont eu d'autre objet que de piquer la curiosité du public, afin d'arriver à vendre plus facilement leurs tableaux. Il me semble que l'art, tel qu'il a été compris par les maîtres, a quelque chose d'immuable et de permanent qui le rend supérieur au temps où il se produit et même aux hommes dont il émane. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : c'est simplement l'expression plastique des mœurs de notre époque dans ce qu'elles ont de plus frivole, c'est-à-dire dans la mode. L'ensemble de l'exposition actuelle pourrait se résumer ainsi : imitation de l'imitation. De quelques excentricités, de quelques incorrections qu'un peintre se rende coupable, soit qu'il obéisse à la fatalité mal combattue de son tempérament, soit qu'il veuille attirer quand même l'attention sur son œuvre, il est certain qu'il rencontrera des imitateurs et des admirateurs parmi ces hommes qui, ne comprenant rien à la mission d'un artiste, s'imaginent que, sans innéité, sans travail, sans intelligence, on peut arriver à gravir le dur escalier de la réputation. Dès qu'un peintre expose un tableau où l'on distingue seulement quelques singularités de coloration, et qui s'éloigne absolument des règles les plus élémentaires du dessin et de la composition, on est certain de voir marcher sur ses traces, avec applaudissemens, tous ceux qui ne savent ni dessiner, ni composer. Nous pourrions aujourd'hui citer beaucoup de ces

essais malheureux, si, par cela seul qu'ils sont faits en dehors de l'art, ils n'échappaient forcément à la critique sérieuse. — L'an dernier (1), nous avons cru devoir reprocher à deux artistes de talent, — MM. Cabanel et Baudry, — la façon ambiguë dont ils avaient traité des figures de femmes nues, la *Naissance de Vénus, la Vague et la Perle*. Ces deux toiles ont obtenu un succès de curiosité où l'intérêt de l'art n'avait, je crois, qu'une part bien médiocre; de plus, des encouragemens tombés de haut sont venus raffermir ces peintres dans la voie qu'ils suivaient. Un tel exemple n'a pas été perdu, et cette année le Salon n'est plein que de Vénus, de Dianes, d'Èves, de nymphes, de baigneuses vues sous tous les aspects et retournées sous toutes les formes. C'est trop, car là il est évident que, le nu n'étant pas le but, il ne peut être que le prétexte. Il est cependant facile de rester chaste, de ne perdre aucune de ses qualités d'artiste, et de ne point s'égarer dans des recherches au moins inutiles : on peut s'en convaincre en regardant une charmante *étude d'enfant* de M. Amaury Duval; on verra que ce n'est pas en vain que M. Amaury Duval appartient à la grande école, qui compte aujourd'hui si peu de représentans, et qu'il a traversé l'atelier de M. Ingres. Où en est la tradition de la peinture française, s'il suffit qu'un tableau douteux soit apprécié sous certains rapports et soit acheté par de hauts personnages, pour qu'immédiatement les peintres se mettent à l'imiter, et renchérissent encore sur le choix du sujet et sur la manière de le présenter au public? Toutes ces toiles qui n'ont rien d'épique, et où par conséquent le nu n'était point indispensable, sont de simples tableaux de genre agrandis sans motif, propres à orner des boudoirs, et n'ont rien à faire, selon nous, dans une exposition sérieuse. Une exécution imparfaite les rend disgracieux, souvent ridicules et presque toujours désagréables à voir.

I.

S'il est un art qui devrait éviter ces afféteries de mauvais aloi, c'est certainement la sculpture, qui en quelque sorte est l'art abstrait, puisque, privé des ressources considérables de la couleur, il en est réduit à la ligne seule. Cependant il n'échappe point à l'épidémie, il succombe, comme la peinture, à l'affaissement général. Rude, Pradier, David, sont morts; qui les remplace? Qui a saisi d'une main victorieuse l'ébauchoir qu'ils maniaient si magistralement? Personne. On ne peut s'empêcher de s'affliger en parcourant ce grand jardin où l'on a réuni les produits de la statuaire contemporaine. De combien de ces œuvres ne pourrait-on pas dire

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1863.

avec Émeric David : « Que de statues ne se soutiennent que parce qu'elles sont en pierre! » La plupart d'entre elles sont, à proprement parler, des statuettes bonnes à mettre sur des étagères et qu'on croirait agrandies par des procédés mécaniques. Il y a entre le sujet et les dimensions une corrélation nécessaire dont les artistes ne semblent plus se douter; c'est là une des lois de l'art cependant, et je ne crois pas qu'on puisse impunément l'enfreindre. S'il est rationnel de donner les proportions de la nature à des dieux comme Apollon, à des héros comme David, il est puéril de garder les apparences épiques pour des sujets de fantaisie empruntés aux jeux de l'enfance, aux fables de La Fontaine, aux accidens vulgaires de la vie habituelle. Ainsi, pour prendre un exemple, je trouve que le *Chef gaulois* de M. Fremiet est dans de justes et d'excellentes proportions, tandis que *le Colin-Maillard*, statue en bronze par M. Leharivel-Durocher, a été conçu et exécuté dans des dimensions outrées que le sujet ne comporte pas. J'en dirai autant du *Combat de taureaux* de M. Clesinger, vaste composition d'un aspect aplati, où les lignes s'enchevêtrent les unes dans les autres, sans grandeur, sans distinction, et qui de loin ressemble à la pièce principale d'un gigantesque surtout de table. Ce sont des erreurs que ces essais de prétendue grande sculpture, et le plus souvent ils ne servent qu'à constater la faiblesse de l'artiste. La violence dans la médiocrité, ce qui est presque toujours le fait de M. Clesinger, n'est pas une force, et la grenouille a beau se gonfler jusqu'à devenir grosse comme un bœuf, ce n'est jamais qu'une grenouille. C'est le propre des époques de décadence que ce boursouflement des œuvres d'art : la dimension tient lieu de talent; on croit *faire grand* parce que l'on *fait énorme*, et l'on ne se rend pas compte que les proportions exagérées exagèrent les défauts. Pline raconte que Néron fit faire de lui un portrait haut de cent vingt pieds, qui fut détruit dans l'incendie des jardins de Maïus, et avant d'en parler il dit : *Et nostræ ætatis insaniam in pictura non omittam.* — Si les artistes n'y veillent sérieusement, s'ils n'abandonnent la voie où ils s'engagent depuis quelques années, ils arriveront vite à cette *insania*, à cette folie que l'historien signale en la blâmant.

Je ne puis dire à quel point je suis attristé de voir les sculpteurs se complaire à ce que j'appellerai les petits sujets et dédaigner l'allégorie, qui semble cependant avoir été inventée pour leur fournir d'inépuisables ressources. Les diverses religions ne sont point avares de motifs mythologiques, et depuis les trois Grâces jusqu'aux sept péchés capitaux, ils n'ont qu'à choisir : la substance ne leur fait point défaut. Les exemples que présente la tradition de leur art sont fertiles en enseignemens; ils n'ont qu'à étudier les maîtres pour savoir comment il faut interpréter la nature. L'antiquité leur

apprend la grandeur, la renaissance leur apprend l'élégance, le XVIIIe siècle leur apprend la grâce. Comment se fait-il qu'en combinant ces trois élémens primordiaux ils ne soient pas encore parvenus à créer la statuaire moderne, et pourquoi ne peuvent-ils faire une statue drapée à l'antique sans que nous y sentions, non pas l'étude, mais l'imitation servile des œuvres léguées aux temps présens par les âges anciens? *La Victoire couronnant le drapeau français*, de M. Crauk, n'est certes point une statue médiocre. C'est une allégorie bien choisie et très appropriée à l'art statuaire. La vieille immortelle, toujours jeune, était faite pour tenter un talent qui déjà et plusieurs fois a donné ses preuves; mais en quoi diffère-t-elle d'une *victoire* antique? Elle dépose une couronne sur l'aigle d'un drapeau français, je le vois, mais c'est donc l'accessoire seul qui constitue l'allégorie? N'y a-t-il pas dans l'attitude générale, dans la physionomie, dans l'aspect particulier, n'y a-t-il pas à introduire quelque chose de spécial et d'essentiel qui accuse nettement notre temps et empêche toute confusion? Elle tient une couronne à la main, donc c'est une victoire; si elle portait une trompette, ce serait une renommée; si elle montrait une balance, ce serait une justice, et ses ailes lui serviraient à atteindre plus rapidement les coupables. C'est là ce que je reproche principalement à la façon dont les artistes comprennent et rendent l'allégorie; un détail seul la constitue : supprimez ce détail, elle disparaît. Ce défaut, je le sais, est inhérent aux sujets indéterminés, qui ont été interprétés avant nous, et qui nous sont, pour ainsi dire, imposés par une tradition dont nous n'osons sortir, parce que nous trouvons plus facile de la suivre humblement que de créer par nous-mêmes et à nouveau des œuvres qu'elle a déjà consacrées. Il y a là cependant un malentendu qu'il serait bon d'expliquer. Étudier les maîtres, ce n'est point les copier, ce n'est point les reproduire. Ceux que nous admirons le plus, Phidias, Michel-Ange, je ne recule pas devant les plus grands noms, ne feraient point aujourd'hui ce qu'ils ont fait jadis. Ils apporteraient dans leurs travaux le même génie, la même perfection, mais en les modifiant selon la différence de la civilisation, des religions et des connaissances humaines augmentées par la science successive de chaque siècle. Ce qu'il faut leur demander, ce qui est leur véritable et trop souvent leur impénétrable secret, c'est la façon dont ils voyaient la nature, dont ils combinaient les lignes, dont ils pondéraient les proportions, dont ils donnaient aux physionomies l'expression juste; mais ce qu'il ne faut point vouloir apprendre d'eux, c'est la composition allégorique, c'est l'attribut, c'est le symbole. Tout cela a changé, il suffit d'ouvrir les yeux pour le voir, et ce qui, dans cet ordre d'idées, convenait aux anciens ne peut plus convenir aux modernes par la seule raison que nous

sommes les modernes et qu'ils sont les anciens. Malebranche a dit : « Les modernes peuvent savoir toutes les vérités que les anciens ont laissées et en trouver encore plusieurs autres. » Ceci est vrai pour l'art aussi bien que pour la philosophie, et je n'admets pas qu'il faille toujours et imperturbablement tourner dans le même cercle. Si M. Crauk avait à faire la Victoire couronnant les aigles romaines, quel changement apporterait-il à sa statue? Il enlèverait le pavillon du drapeau, la hampe surmontée de l'oiseau impérial figurerait fort bien une enseigne, et il n'aurait même pas à retoucher la figure. C'est là un tort qui ne manque pas de gravité, car il me paraît impossible qu'une statue puisse indifféremment servir de symbole à un peuple vivant il y a deux mille ans ou à un peuple vivant aujourd'hui, à une nation païenne ou à une nation chrétienne. C'est de la littérature, me dira-t-on; on m'accusera de demander à la sculpture plus qu'elle ne peut produire et de confondre deux arts très différens : la poésie, qui, s'exprimant par des mots, peut tout dire, et la statuaire, qui, s'exprimant par des lignes, reste forcément incapable de rendre certaines idées complexes. Je ne crois pas me tromper en affirmant que c'est d'art plastique seulement qu'il s'agit, et que la sculpture possède les moyens de donner un aspect moderne aux allégories modernes. Vouloir se restreindre absolument à l'exécution matérielle, négliger de parti-pris ou par impuissance toute tendance spiritualiste qui pourrait animer les œuvres d'art, est-ce faire acte d'artiste, et n'est-ce point plutôt se réduire souvent au rôle d'un habile ouvrier? Certes la statue de M. Crauk est de belle apparence, elle est sévère, soignée dans le détail et dans l'ensemble, elle a de la noblesse dans l'attitude, de la légèreté dans le mouvement et une certaine grâce austère : malgré la sécheresse des lignes du visage, elle est, au point de vue de l'exécution, digne de sérieux éloges; mais j'ai beau la regarder, tourner autour, admirer ses pieds charmans, ses ailes déployées, ses draperies savantes, quoique trop tourmentées, je n'y vois rien, absolument rien qui ne soit une bonne imitation de l'antique. D'où vient-elle? de Marathon, du Granique, de Pharsale, d'Austerlitz ou de Solferino? Si elle parlait et qu'on l'interrogeât, pourrait-elle répondre?

C'est cependant cette *Victoire* indéterminée qui est l'œuvre la plus remarquable de la section de sculpture; c'est celle du moins où l'on retrouve quelques-unes de ces hautes qualités qu'on aime à reconnaître dans une statue, et qui prouvent que l'artiste a donné à son ouvrage la plus grande somme de beauté qu'il a pu concevoir. Le style a été employé dans de justes proportions, car il en est qu'il ne faut point dépasser, sous peine de faire comme M. Cain, qui a tant cherché le style que le sujet lui-même disparaît, et que, dans l'animal colossal et rectiligne qu'il a produit, on a quelque

peine à reconnaître une *lionne du Sahara*. Le style cependant n'est incompatible ni avec la vérité, ni avec une certaine grâce qui est nécessaire à l'art aussi bien qu'à la nature. M. Carpeaux le prouve par son buste de *la Palombella*. On peut lui reprocher, je le sais, d'avoir poncé les traits du visage, principalement les yeux, jusqu'à les rendre un peu trop indécis; cela cependant donne à la tête une tristesse et une rêverie qui ne sont point sans charme; ce défaut, car c'en est un, serait moins apparent, si les rinceaux du piédouche, sculptés d'un ciseau froid et sec, ne faisaient ressortir encore la mollesse de l'exécution générale. Les détails de costume, la chemisette, la collerette, la coiffure, sont traités avec une adresse remarquable, malgré une certaine afféterie évidemment préconçue et rendue intentionnellement. Ce buste serait le seul que nous aurions à citer si M. de Rougé n'avait exposé celui de *Champollion*, qui est destiné à l'une des salles du musée égyptien. Cette justice tardive était bien due à l'homme de génie qui a déchiré d'un seul coup le voile sous lequel dormaient vingt siècles des annales du monde, et qui a fait pour les sciences historiques ce que Cuvier a fait pour les sciences naturelles. Champollion, épuisé par ses travaux et par ses voyages, est mort en 1832; n'est-il pas douloureux de penser qu'il aura fallu attendre tant d'années avant de voir son image placée dans ce musée que, pour ainsi dire, il a créé tout seul, puisque sans lui, sans sa prodigieuse découverte, les objets qu'il renferme eussent été lettre close pour le monde entier?

Si nous avons cru devoir ne pas approuver complétement la manière dont M. Crauk a conçu sa Victoire d'après des réminiscences de l'antique, que dirons-nous de M. Falguière, qui expose *un vainqueur au combat de coqs?* Tous les élémens dont se compose cette statue, qui n'est point sans mérite, paraissent avoir été empruntés à des œuvres célèbres. L'enfant court avec rapidité, il s'enlève bien, touche à peine la terre, et se retourne par un mouvement de tête fort naturel; mais lorsque M. Falguière pensait à ce sujet, il me semble qu'il a dû voir en rêve l'*Atalante* du jardin des Tuileries, j'entends celle de Coustou, et le *Mercure* de Jean de Bologne, qui est aux Offices de Florence. En effet, l'attitude générale, le geste particulier de la tête appartiennent à la première, la position de la jambe et du pied appartient au second. « N'allez pas, dit encore Émeric David, composer une figure en réunissant des membres de différentes statues. Cet art serait commode, s'il pouvait réussir; il trompe quelquefois le demi-connaisseur, mais la froideur de l'ouvrage en trahit le secret. » Là est toute la critique que nous voulions adresser à M. Falguière, car ce qui dans sa statue n'est pas une réminiscence trop directe est bien fait et mérite d'être loué, ne serait-ce que le visage souriant, modelé d'une main légère et déjà

habile. Cette statue est en bronze, et par malheur l'emmanchement des différentes pièces s'y reconnaît trop facilement; la façon dont les deux parties de la cuisse droite sont *brasées* à froid est insuffisante, et une différence visible dans la composition du bronze, qui ôte l'uniformité à la patine, rend plus saillant encore ce défaut, dont l'artiste n'est pas responsable. Je regrette que les sculpteurs ne se soient pas étudiés à manier le bronze; c'est une fort belle matière, facile à travailler, qui, loin d'être rebelle à la lime, en subit les moindres inflexions, qui comporte toutes les réparations possibles, et dont on ne devrait pas abandonner l'emploi définitif à des ouvriers qui, si habiles qu'ils soient, ne peuvent jamais rendre exactement la pensée d'un artiste. C'est le statuaire aussi qui devrait donner la patine à ses bronzes; c'est l'épiderme, c'est la coloration de la statue, et cela vaut la peine qu'on y prenne garde. Depuis la patine sombre d'Herculanum jusqu'à la chaude patine des Florentins de la renaissance, depuis la patine bleue de Pompéi jusqu'à la patine vernie des Japonais, il y a mille nuances qui ne sont point indifférentes, et qu'un artiste doit choisir après les avoir comparées et raisonnées. M. Barye obtient lui-même, à force de travail et de soins, ces magnifiques teintes couleur de malachite qui donnent un si vif relief à ses bronzes et font l'admiration de tous les amateurs. Si, recevant les pièces de la main du fondeur, le statuaire les *reparait* lui-même, son œuvre, il n'en faut pas douter, gagnerait une originalité que la main de l'artiste peut seule trouver, et que la main de l'ouvrier ne pourra jamais indiquer qu'imparfaitement.

Nous arrêterions ici notre compte-rendu de la sculpture, si les membres du jury pour cette section n'avaient accordé la médaille d'honneur à M. Brian, que la mort vient d'enlever récemment. La statue qu'il n'a pu achever représente *Mercure*. Est-ce bien le messager des dieux? N'est-ce pas plutôt un Giotto s'essayant à dessiner sur le sable? Confusion singulière et qui prouve une fois de plus avec quelle indécision la plupart des artistes traitent leur sujet. C'est une ébauche. Un homme est assis, inclinant la tête vers la terre, les jambes à demi croisées; on ne peut que deviner la position des bras : l'un est brisé, l'autre eût été évidemment repris dans sa forme et dans son mouvement. Jusqu'à un certain point, cette figure incomplète, dont le geste est indéterminé, peut rappeler un Mercure rattachant ses talonnières, mais rien de spécial ne peut le démontrer. Telle qu'elle est néanmoins, cette statue est touchante à voir, car on comprend que la mort a dû briser l'ébauchoir dans la main qui travaillait encore, et nous ne trouvons pas en nous la force de blâmer le jury d'avoir donné une grande récompense posthume à celui qui, pendant sa vie, n'obtint aucune distinction particulière. Il

eut son jour cependant, et il put croire, comme tant d'autres, que la célébrité allait ouvrir devant lui les doubles portes de la fortune et de la gloire. En 1832, il avait mérité le premier grand prix de Rome, et son dernier envoi, un *Jeune Faune*, statue en marbre exposée en 1840, lui valut les éloges de la critique, l'approbation de ses confrères, et d'emblée une médaille de première classe, ce qui n'était point peu de chose à une époque où le gouvernement mesurait ses récompenses et ses encouragemens d'une main moins prodigue qu'aujourd'hui. Autour de son nom, il se fit quelque bruit : lorsqu'on parlait de l'avenir de la sculpture en France, on se rappelait ce *Faune* à la fois plein d'élégance et de force, et l'on disait : Il y a Brian. Pradier, je m'en souviens, avait espoir en lui, quoiqu'il ne portât jamais qu'un intérêt assez restreint aux élèves de David d'Angers. Quelle faiblesse vint donc saisir tout à coup cet homme de bon vouloir au moment même de sa maturité? Pour quelle raison laissa-t-on retomber promptement dans l'oubli celui qui y avait échappé par une œuvre remarquable, restée présente encore aujourd'hui à la mémoire de ceux qui l'ont vue jadis? Il y a là certainement un mystère douloureux, car à partir de 1840 Brian disparaît pour ainsi dire des expositions. On le retrouve en 1843, en 1844, en 1845 et 1863 avec des bustes, ceux de MM. E. Pelletan, Lamartine, Aimé Martin, Romain-Desfossés; en 1847 seulement, on voit de lui une statue en plâtre, *Nicolas Poussin*. Que lui a-t-il manqué, le courage ou l'encouragement? Je ne sais; bien souvent le second produit le premier, et la récompense tardive, affirmant un talent qui a peut-être appris à douter de lui-même dans la solitude et dans l'obscurité, aurait sans doute avivé ses forces et ranimé son esprit, si elle avait été accordée avant l'heure fatale qui la rend illusoire.

II.

Lorsqu'un monument ébranlé par l'âge se lézarde et menace ruine, les herbes folles poussent à ses pieds, les lierres dévorans grimpent le long de ses murailles, les ravenelles couronnent son faîte; la nature le réclame et en prend possession. En est-il donc ainsi de l'art? Je le croirais volontiers, car depuis quelques années le *paysage* envahit la peinture, et la seule école vraiment féconde fondée par les artistes de la France moderne est l'école des paysagistes. Cela tient à bien des causes que j'indiquerai sommairement, car toutes les fois qu'un phénomène se produit, il n'est pas inutile d'en rechercher les raisons déterminantes. C'est le propre des vieillards de faire un retour vers les champs et d'aller leur demander le repos. La vieille société française, lorsqu'elle touchait déjà au

terme inattendu et violent de sa longue existence, travaillée à son insu par les fermens de dissolution qu'elle portait en elle, s'étourdissant à force de plaisirs, d'arbitraire, de luxe coupable, déifiant les danseuses, adorant la prostitution assise sur un bras du trône, commençant cette étrange et élégante danse macabre qui devait tourbillonner jusqu'à la place de la Révolution, — la vieille société française fut tout à coup prise de désirs bucoliques, et elle suivit aveuglément le cri de ralliement poussé par Rousseau : « Revenons à la nature! » Certes, en parlant ainsi, Jean-Jacques croyait indiquer le moyen de salut, et il ne s'apercevait pas qu'il ne faisait que constater un symptôme. Ce goût nouveau revêtit le caractère affecté qui convenait à l'époque : ce ne fut que bergeries, enthousiasme pour les vallons solitaires, imitation de pastorales, églogues et géorgiques. Je ne veux point dire que nous en soyons revenus à cet état à la fois plein d'ostentation et de misère qui précède les cataclysmes; cependant on peut confesser que l'heure où nous vivons est dure, et que, sous des apparences qu'elle s'efforce de rendre aimables, elle cache de pénibles réalités et des douleurs poignantes. Nous sommes bien vieux, nous sommes bien las; nous avons été trompés ou déçus si souvent que nous ne croyons plus guère aux hommes; les principes les plus élevés se sont changés en intérêts mesquins entre les mains de ceux qui devaient les appliquer; nous sommes forcés de tourner dans le cercle étroit où les circonstances nous renferment violemment, nous voulons nous échapper à tout prix, conquérir, à défaut d'autres, la liberté de notre individualité: nous usons de l'un des derniers droits qui nous aient été laissés, le droit à la solitude, et nous allons interroger la nature, nous perdre dans son sein, nous baigner dans ses effluves, et réclamer d'elle une paix que nous ne trouvons ni en nous ni autour de nous. L'art nous suit dans cette voie douloureuse, pleine de défaillances, et les peintres, obéissant instinctivement à la tendance générale, deviennent presque tous des paysagistes. Et puis l'espèce de panthéisme vague et consolant que les écoles socialistes modernes ont promulgué n'a-t-il pas appris aux artistes que Dieu est partout, dans l'arbre comme dans l'homme, dans l'animal comme dans la plante? Aussi le paysage autoritaire et rectiligne a disparu, et l'on se contente aujourd'hui de copier ou d'interpréter un site agréable, certain d'y rencontrer des beautés naturelles supérieures aux beautés de convention qu'on exigeait jadis. La facilité, la rapidité des communications ont encouragé les peintres à des voyages lointains et curieux qui leur étaient interdits autrefois; la nature n'a plus de secrets pour eux : l'Égypte, le Sahara, sont à nos portes, et chaque exposition fait passer sous nos yeux les archives plastiques de l'univers entier. Les découvertes scientifiques modernes sont aussi venues

en aide à la peinture, et la photographie a enseigné aux peintres l'anatomie des arbres qu'ils ignoraient jadis. De plus, aux causes que je viens d'indiquer, il faut en ajouter une d'un ordre beaucoup moins élevé, et qui cependant ne manque pas d'une certaine importance. La figure, j'entends la figure épique, celle qui doit prendre place dans de grandes compositions, est la pierre d'achoppement de beaucoup de peintres; voyant, après d'inutiles efforts, qu'ils n'arriveront jamais à exécuter d'une façon suffisante celui qui est fait à l'image de Dieu, l'homme, ils se rabattent sur le paysage, toujours plus facile à traiter, plus obscur, moins défini; en un mot, se sentant impuissans à rendre l'expression, ils se contentent de traduire l'impression.

Autrefois c'était le *paysage historique* qui régnait sans contrôle : sous prétexte de suivre la tradition laissée par Poussin et par Claude le Lorrain, qui furent cependant deux admirables peintres naturalistes, on crut devoir composer des paysages, prendre arbitrairement un fleuve ici, une forêt là, une ville plus loin; la ruine, l'inévitable ruine n'y manquait guère. Les documens étaient rarement fournis par la nature, et le plus souvent on les empruntait à des tableaux célèbres légués par les maîtres du XVIIe siècle. Un tel état de choses ne pouvait durer, une révolution était imminente dans cet art devenu barbare à force de raffinement, et ce fut un Anglais qui, le premier, donna le signal de l'insurrection. John Sell Cotman fut longtemps ignoré, même dans son pays; un de ses premiers dessins (une eau-forte ou plutôt un *vernis mou*), représentant une charrue abandonnée dans un champ, porte la date de 1814. Quand son œuvre, qui est considérable, parvint-elle en France? Je l'ignore, mais j'ai tout lieu de croire qu'elle n'a pas été sans influence sur nos paysagistes modernes et que Decamps s'en est souvent inspiré. Le premier qui, chez nous, osa arborer courageusement l'étendard de la révolte contre les doctrines qui prévalaient dans la composition du paysage, le premier qui eut l'audace, fort grande alors, d'exposer un tableau simple, vrai, qui représentait un aspect banal pris aux environs de Paris, fut M. Cabat. Incontestablement il est le chef de l'école moderne des paysagistes. C'est une gloire à n'en pas vouloir d'autre. Du reste il n'a point déserté le combat, et les toiles qu'il expose aujourd'hui prouvent que s'il n'a pas modifié la lourdeur essentielle de sa touche, il a gardé les grandes qualités qui ont établi et maintenu sa réputation. De ses deux tableaux, *une Source dans les bois* est celui que nous préférons; la forêt est sombre, traversée par un chemin grisâtre près duquel une auge en pierre garde l'eau qui s'écoule goutte à goutte. Il y a du charme et du mystère, quoique les ombres soient trop poussées au noir et que le modelé ait une solidité exagérée parfois

jusqu'à l'épaisseur. A voir cette toile, on comprend que l'homme qui l'a peinte est un familier de la nature, qu'il l'a contemplée, qu'il l'a aimée, qu'il s'est identifié à elle autant qu'il a pu. Derrière ce général viennent les soldats; mais, hélas! il faut bien le dire, ce sont tous des vétérans, ce sont tous des artistes connus, sinon célèbres, et qui ne cessent de donner à la jeune génération des exemples qu'elle ne s'empresse pas de suivre. Quel mauvais génie l'aveugle donc, paralyse ses bras, et semble la condamner à des œuvres mièvres et médiocres? Est-il donc vrai qu'il faut avoir lutté librement dans sa jeunesse pour pouvoir triompher dans les combats de l'âge mûr?

La plupart de ceux dont je parle n'ont jamais du reste été coupables d'abstention; à chaque salon, ils se sont montrés redoublant d'efforts pour atténuer leurs défauts, cherchant toujours une perfection plus haute, tendant sans cesse vers un idéal plus élevé, ne considérant les éloges que comme une excitation à mieux faire, et prouvant par des progrès renouvelés l'excellente volonté qui les animait. C'est ainsi que M. Lanoue arrive à exposer aujourd'hui *une Vue du Tibre prise de l'Acqua Accetosa*, qui est un excellent tableau. Le paysage est d'une extrême simplicité; la verte campagne romaine, coupée par les eaux tranquilles du fleuve, s'étend à perte de vue jusqu'aux montagnes qui bleuissent à l'horizon. Le coloris, à la fois ferme et limpide, fait valoir la pureté des lignes qu'une lumière ambiante, très claire sans être criarde, semble rendre plus nettes et plus solides. Le long travail de M. Lanoue obtient enfin le succès qu'il méritait. A force de labeur et sans se décourager, il est parvenu à se débarrasser de ces teintes noires, de ces lourdeurs de faire qui autrefois déparaient ses toiles. La voie est trouvée, il s'agit maintenant d'y marcher d'un bon pas, sans défaillance, et il suffit parfois à un artiste courageux d'avoir atteint le but qu'il poursuivait depuis longtemps, pour comprendre tout à coup dans quelle direction son talent trouvera son développement complet. Nous avons tous notre voile sur les yeux; heureux ceux qui peuvent le déchirer, ne fût-ce que pendant une seconde, car lorsqu'on sait où brille la lumière, il est facile de se diriger vers elle. Le cerveau des artistes est plein d'hésitation; ils recherchent toujours cette clarté dont je parle. Eux qui ont conscience de leurs efforts, ils doivent souvent nous trouver injustes dans les reproches que nous leur adressons : c'est que nous ne pouvons juger que des résultats acquis, l'intention nous échappe forcément, nous ne devons du reste en tenir aucun compte; nous avons à juger l'œuvre en elle-même, toute considération mise à part, et nous sommes vis-à-vis de leurs tableaux comme Alceste vis-à-vis du sonnet d'Oronte.

Il est certain que M. Rousseau subissait depuis quelques années, en apparence du moins, un affaissement tenant peut-être à des tentatives nouvelles qui n'ont point abouti. Fidèle à ses premières tendances, il y revient aujourd'hui naïvement, avec sincérité, et on ne saurait trop l'approuver. Sa *Chaumière sous les arbres* est une toile de son bon temps; malheureusement elle a été agrandie après coup, ce qui interrompt les terrains du premier plan par un boursouflement désagréable que l'on ne peut reprocher au peintre. Cependant il faut éviter ces rentoilemens par juxta-position, ils nuisent toujours à l'excellence du tableau, et chacun peut constater le déplorable effet qu'ils finissent par produire en regardant le portrait de Cherubini, par M. Ingres, qui est au musée du Luxembourg. Quoi qu'il en soit de ce détail matériel, le paysage, d'un vert profond et comme bronzé, égayé par la teinte bleue d'une robe de paysanne, est un des meilleurs que l'on doive à la fécondité de M. Rousseau. Si l'on est en droit de lui reprocher quelques lourdeurs dans le feuillé des arbres, on ne peut que louer l'harmonie générale et l'effet très sérieux, triste et puissant, obtenu par l'emploi des grandes masses percées seulement çà et là par une éclaircie du ciel. Je remarque avec surprise que la plupart des paysagistes ont dans la main une certaine pesanteur native dont ils ne parviennent pas toujours à se débarrasser; je l'ai reprochée à M. Cabat, je la constate chez M. Rousseau, je la retrouve chez M. Français, qui cependant s'en corrige peu à peu. Sous ce rapport, chaque année affirme un progrès, et je ne doute pas qu'il ne finisse par donner à son pinceau l'exquise légèreté de son crayon. Son *Bois sacré* ne vaut certes point l'*Orphée* exposé au salon de 1863, et qui est resté dans mon souvenir comme un des meilleurs paysages à la fois héroïques et naturels que l'on pût voir; mais ce n'en est pas moins une toile importante. Ce n'est plus la mystérieuse tristesse de la nuit que M. Français a essayé de rendre; il s'en est pris cette fois à une des fêtes de la nature, à une de ces aubes de printemps où tout est lumière, fraîcheur et parfum. Dans un *lucus* où l'on croit entendre la plaintive mélodie des dryades, un ruisseau transparent roule sur un lit de gravier et baigne de ses ondes rapides les hautes herbes, les fleurs ondoyantes qui bordent ses rives; de jeunes arbres tout humides de rosée laissent tomber une ombre verte et légère du haut de leurs feuilles, qu'éclairent sans les pénétrer les rayons du soleil; un ciel d'un azur encore pâle colore la blonde verdure de la forêt et forme avec elle une harmonie du plus haut goût. Une cascade qui écume dans le lointain, au sommet d'une colline, coupe malheureusement, à mon avis, la belle coloration générale, qui, si elle avait été maintenue entre les deux teintes-

mères, aurait conservé une sobriété plus magistrale et plus ample. Je sais que cette cascade, que cette nuance d'un blanc savonneux donnent un plan de plus à la composition et par conséquent plus de profondeur à l'horizon ; mais cette fois, je l'avoue, j'aurais sacrifié la ligne à la couleur, et j'aurais évité cette note douteuse qui rompt l'harmonie de la tonalité. De même, à la place de M. Français, j'aurais supprimé la roche plate, d'une forme lourde, qui s'étale sans raison dans ce joli ruisseau qu'elle ne fait que déparer sans nécessité pour l'ensemble des lignes; en un mot, j'aurais simplifié la composition, je l'aurais débarrassée des accessoires inutiles, je n'aurais point assis sous les arbres ce satyre et ce berger, et je serais arrivé, je crois, à un résultat meilleur, à produire un effet abstrait de fraîcheur et de printemps, et c'est là, je n'en doute pas, ce que l'artiste cherchait. Son tableau, qui, tel qu'il est, je le répète, est remarquable, eût donné une impression plus mystérieuse, plus profonde; la nature est pleine de ces solitudes charmantes devant lesquelles on s'absorbe avec admiration et que la présence seule de l'homme, fût-il pâtre ou sylvain, suffit à troubler. Les véritables habitans de ce *bois sacré*, c'étaient les fleurs printanières, les branches flexibles et l'invisible nymphe qui pleure en chantant au loin dans la grotte, et dont les larmes coulent en reflétant l'ombre mobile des feuilles caressées par la brise. Il est bon d'être peintre, de savoir à fond son métier, d'en connaître tous les secrets; mais il faut quelquefois être poète, cela ne peut pas nuire. M. Corot seul suffirait à le prouver; il ne copie jamais la nature, il y songe et la reproduit telle qu'il la voit dans ses rêveries : rêveries gracieuses qui conviendraient au pays des péris et des fées. Un sentiment délicat lui tient lieu de science, et quoique ses tableaux soient d'un art civilisé souvent jusqu'à l'excès, j'y trouve une naïveté qui me séduit et m'arrête. Je ne puis regarder une de ses toiles sans penser aux contes de Perrault, et je crois apercevoir entre ces deux maîtres une affinité singulière. M. Corot seul eût été capable de peindre, pour Peau-d'Ane, la robe couleur du temps, et Perrault seul aussi pourrait inventer des princesses dignes de marcher sur le bord des lacs que nous montre M. Corot. La simplicité des moyens qu'il emploie est extraordinaire; les scènes les plus vulgaires sont celles qu'il préfère, et en les interprétant il sait nous émouvoir : un ciel, un étang brumeux, un arbre lui suffisent. Il les voit à travers je ne sais quel prisme lumineux dont il a le secret et dont il sait faire partager le charme au spectateur. Sa couleur est-elle juste? son dessin est-il exact et pur? Je ne pense même pas à m'en inquiéter, tant cette poésie me frappe et me captive.

Le *Souvenir de Mortefontaine*, de M. Corot, est une petite toile pleine de clarté, qui possède et répand autour d'elle une sorte de

lumière essentielle et native; le voisinage écrasant d'un effet de neige et d'un effet de soleil dans le désert, loin de l'affaiblir, semble, par comparaison, la rendre plus brillante encore. Un ciel éclatant de blancheur, un lac sur lequel glisse le léger brouillard du matin, un arbre découpé en silhouette, c'est tout; mais l'aspect nacré de cette peinture, le sentiment profond qui en émane ont quelque chose de surnaturel et d'attractif qui déjoue toute critique et empêche de demander compte à l'artiste des singularités de sa brosse lorsqu'il peint les arbres et du laisser-aller de son crayon lorsqu'il les dessine. M. Corot a une qualité remarquable qui échappe à la plupart des artistes de notre temps; il sait créer. Son point de départ est toujours dans la nature; mais lorsqu'il en arrive à l'interprétation, il ne copie plus, il se rappelle et atteint immédiatement à une altitude supérieure et tout à fait épurée. C'est ainsi qu'il faut agir. Un fait brutal, un site vulgaire doit faire germer dans le cerveau d'un artiste bien doué une conception élevée : M. Cavelier aperçoit dans une auberge une servante endormie, et il voit apparaître en lui la *Pénélope*, qui est une des meilleures statues du XIX[e] siècle. M. Français, en passant sur le boulevard Montparnasse, s'arrête à contempler la lune derrière un ormeau, et son *Orphée* est trouvé. C'est à cette seule condition que la sculpture et la peinture sont des arts, et elles restent des métiers lorsqu'elles se contentent de l'imitation servile de la nature (1). Les seuls arts créateurs sont en réalité la poésie et la musique; les Grecs, nos maîtres en ces matières, l'ont du moins toujours entendu ainsi. Dans cet olympe de l'Hellade, où chaque manifestation de l'esprit humain, chaque faculté fut déifiée et symbolisée, on trouve Thalie, la comédie,—Melpomène, la tragédie, — Érato, l'élégie, — Polymnie, la poésie lyrique, — Euterpe, la musique; mais parmi ces filles de Jupiter et de Mnémosyne on cherche en vain celles qui présideraient à la peinture et à la sculpture. Ce n'est que justice. En effet, par la combinaison des lettres de l'alphabet, par la combinaison des sept notes, on peut arriver à faire naître chez les hommes des idées et des sensations absolument nouvelles, et qui sont le produit essentiel, subjectif de l'inspiration et de la réflexion du cerveau, tandis que pour la sculpture et la peinture il n'en est point ainsi. Quelque admirables que soient un tableau, une statue, leur origine est toujours extérieure et

(1) Il me paraît curieux de donner à ce sujet l'opinion d'un homme de génie. En 1817, lord Byron écrivait, en parlant de la peinture : « De tous les arts, c'est le plus artificiel et le moins naturel; c'est celui à propos duquel il est le plus facile d'en imposer à la sottise humaine. Je n'ai jamais vu de ma vie une statue ou un tableau qui n'ait été à une lieue au moins en-deçà de mon idée et de mon attente; j'ai vu beaucoup de montagnes, de mers, de fleuves, de sites et deux ou trois femmes qui allaient à une lieue au moins au-delà. »

objective; le document existe qui a servi à déterminer l'œuvre; le thème que l'artiste a choisi est connu; quel qu'il soit, il est dans la nature. Chez les peintres même, Breughel, Callot, Teniers, qui ont fait la plus large part à la fantaisie, l'imagination reste encore incapable de créer; leurs animaux fantastiques n'ont d'élémens que dans la nature, et ce n'est point inventer une forme particulière que d'agencer un *massacre* de cerf sur un corps de lézard. Parmi les arts plastiques, l'architecture, procédant par combinaison et cherchant musicalement, pour ainsi dire, la précise harmonie des lignes, pourrait peut-être réclamer son droit de cité parmi les créateurs; quant à la sculpture et à la peinture, ce sont des arts d'imitation, pas autre chose, et ce serait à mon sens commettre un étrange abus que de les placer au niveau de la poésie et de la musique, qui seules ont le caractère distinctif de la puissance créatrice, car seules elles font de rien quelque chose.

La plupart des peintres de nos jours semblent, du reste, se contenter de cette mission peu importante; dédaignant tout travail intellectuel qui pourrait leur apprendre à idéaliser quelque peu l'art matériel par excellence qu'ils exercent, ils ne se préoccupent guère que de l'exécution, et ne s'aperçoivent pas qu'en agissant ainsi ils en viennent à n'être plus que de très adroits ouvriers. Que dire, par exemple, de M. Blaise Desgoffe, sinon que son tableau, *Fruits et Bijoux*, est plutôt un objet de haute curiosité qu'une œuvre d'art? Jamais peut-être la science du *trompe-l'œil* n'a été plus loin, et ce serait admirable, s'il n'était puéril de dépenser de tels et si consciencieux efforts pour arriver à un résultat presque négatif, c'est-à-dire uniquement obtenu pour le plaisir des yeux et ne s'adressant à aucune des facultés de l'esprit. Il y a là des raisins, un bout d'étoffe, qui sont extraordinaires, j'en conviens; jamais Denner lui-même n'a atteint à ce degré de finesse et de rendu; la branche de cerise, le verre qui est peint de telle sorte qu'on peut facilement reconnaître qu'il est en cristal de roche, la crépine d'or du velours vert, sont des merveilles d'exécution, et je ne sais si l'imitation a jamais été poussée à ce degré surprenant. Ai-je besoin de dire que cette peinture est faite sur panneau, afin que le grain d'une toile ne pût altérer le minutieux travail du pinceau? C'est une chinoiserie exquise, mais parfaitement inutile, et je me demande si les admirateurs de ce genre de talent ne ressemblent pas à un homme qui, dans le manuscrit d'un poème, ne se préoccuperait que de la calligraphie. C'est très curieux comme tour de force, mais, il faut le dire, c'est un enfantillage, et à ce tableau je préfère, sans hésiter, les *Fruits cueillis* de M. Maisiat. Au moins là je reconnais de véritables qualités de peintre, et je ne me trouve plus en présence d'une œuvre où la patience et la volonté ont tout

fait. M. Maisiat a choisi un thème de coloration très chaude et l'a développé avec un vif sentiment de l'harmonie. L'exécution, à la fois large et serrée, est assez parfaite pour ne se laisser deviner que très difficilement; une atmosphère habilement distribuée circule à travers ces fruits et ces feuillages détachés de leur tige; c'est beau comme une belle tapisserie des Gobelins, mais j'estime que M. Maisiat, maître d'un talent comme le sien, devrait être tenté par des sujets pris en dehors de ce qu'on appelle la *nature morte*. Faut-il toujours le répéter? Le but suprême offert aux tentatives des artistes, c'est l'homme, et il vaut mieux être un peintre d'histoire de second ordre que de surpasser van Huysum, Mignon et Ruoppoli. Je sais que la plupart des artistes ne partagent point cette opinion, et l'on aurait tort de croire qu'ils sont entraînés à choisir tel ou tel sujet par la grandeur qu'il comporte ou par le sentiment qu'il exprime; la cause déterminante de leur préférence est d'un ordre moins élevé, et le plus souvent ils ne sont influencés que par un ton qui leur plaît ou une difficulté de coloris qui les séduit.

III.

La coloration, je le sais, est une des parties les plus importantes de la peinture, car c'est elle qui fait le charme d'un tableau et produit l'impression première. Les maîtres le savaient, aussi la soignaient-ils particulièrement. L'abbé Lanzi rapporte, d'après Boschini, que « la maxime favorite de Titien était que celui qui veut être peintre doit bien connaître trois couleurs et s'en rendre maître, — le rouge, le blanc et le noir. » Est-ce cette maxime dont M. Bonnat a cherché l'application en peignant ses *Pèlerins aux pieds de la statue de saint Pierre dans l'église de Saint-Pierre de Rome?* Je le croirais volontiers, car ce tableau offre, dans son harmonie générale, des qualités qui méritent d'être signalées. La vieille statue de bronze est bien connue des voyageurs; ils l'ont tous vue sous son dais rouge, et ils ont pu constater que le pouce de son pied droit est usé par les baisers des fidèles. Aujourd'hui c'est un saint Pierre, autrefois c'était un Jupiter; aux foudres païens on a substitué les clés catholiques, la tête a été ceinte d'un nimbe crucifère, et le dieu détrôné, modifié pour les circonstances, est devenu le prince des apôtres. Il en est, hélas! des dynasties divines ainsi que des dynasties humaines; les souverains de l'empyrée ne sont pas plus inamovibles que les souverains de la terre; Jupiter est remplacé par Jéhovah, comme lui-même remplaça Saturne, qui remplaça Uranus : faits insignifians en apparence et d'où l'on pourrait conclure cependant que le véritable maître de la création c'est l'homme, puisqu'il change à son gré ses rois et ses dieux. M. Bonnat a bien rendu

la naïveté grandiose du saint; il a tiré un bon parti des colorations rouges, noires et blanches qu'il avait su choisir avec discernement, et toute la composition, tenue dans une gamme étouffée, mais puissante, est entendue d'une façon qui n'est point commune. Des femmes de la campagne romaine, portant le costume de Rocca di Papa et de Castel-Gandolfo, sont agenouillées autour de la statue; l'une d'elles, debout, lui baise le pied; nous engagerons M. Bonnat à revoir avec soin le dessin de la main gauche de cette femme, il laisse à désirer sous tous les rapports et figure une pince de homard bien plutôt qu'une main. Non loin une femme agenouillée et vêtue de noir prie, la tête inclinée sur la poitrine, et forme un contraste bien rendu avec les paysannes qui l'entourent. Il y a, je crois, dans M. Bonnat, l'étoffe d'un coloriste très sérieux; il sait peindre, comme la plupart des artistes qui ont reçu les leçons de M. Léon Cogniet; s'il consent à placer son idéal assez haut pour n'être point satisfait de ses œuvres actuelles, s'il veut considérer que son succès d'aujourd'hui n'a rien de définitif, et ne doit que le rendre plus difficile pour lui-même, s'il ne cesse de travailler en agrandissant son horizon, s'il comprend que l'art donne d'autant plus qu'on est plus exigeant avec lui, je pense qu'il arrivera à se créer une place enviable parmi les artistes de notre temps.

Le maître charmant des colorations élégantes semble avoir eu quelque défaillance cette année; en choisissant de parti-pris une harmonie en gris mineur, M. Fromentin n'a-t-il pas abdiqué volontairement une partie de ses qualités, qu'on devine plutôt qu'on ne les retrouve dans son tableau représentant *un coup de vent dans les plaines d'Alfa* (*Sahara*)? Peut-être sommes-nous trop sévère; accoutumé à si bien admirer la finesse de son coloris dans les gammes lumineuses, nous restons surpris et comme dérouté en présence de ce ciel sombre, charriant des nuages obscurs et couvrant d'une demi-teinte presque nocturne un groupe d'Arabes surpris par l'orage. Les chevaux se tassent les uns contre les autres, les lourds burnous des cavaliers volent au-dessus de leur tête; les roseaux (*alfa*) se courbent sous la tempête qui mugit et verse ses torrents. Certes le mouvement est vrai, la scène prise sur nature est rendue avec l'habile exactitude familière à l'artiste; mais la note qui donne le ton à cette lugubre symphonie est celle d'un cheval gris de fer, d'un cheval bleu, diraient les Arabes, et M. Fromentin a dû toujours se tenir dans des nuances froides, neutres, auxquelles il ne nous a pas habitués. Je sais que son tableau gagne en solidité ce qu'il me semble avoir perdu en coloris; néanmoins en le regardant, et malgré moi, je regrette ces effets de lumière, ces paysages animés, ces costumes éclatans, cette limpidité d'atmosphère, cette légèreté de teintes se côtoyant sans jamais se heurter, ces

fêtes de soleil et d'azur où il excelle. Pour bien juger ce *coup de vent,* j'aurais voulu le voir à côté d'une autre toile de M. Fromentin; de cette façon nous l'aurions eu complet sous les yeux. L'un des tableaux eût été le commentaire de l'autre; nous aurions oublié ce *repentir* de selle qui produit un si singulier effet sur le ciel gris; nous aurions, j'en suis convaincu, trouvé dans d'autres draperies une légèreté de brosse qui fait défaut à celles-ci, et nous aurions compris alors pourquoi M. Fromentin a tenu à nous montrer un fait exceptionnel et relatif placé très loin de l'abstrait qu'il a toujours cherché. En effet, c'est là le reproche le plus grave qu'on puisse adresser au jeune maître. A tort ou à raison, l'Orient, particulièrement le Sahara, passe pour le pays du soleil par excellence. C'est la patrie de l'aridité, de la chaleur, du miroitement, de l'azur implacable et infini. S'il y a des tempêtes, ce sont des tempêtes de sable; s'il y a des tourbillons, ils poussent devant eux l'haleine brûlante du *khamsin,* et non point des torrens d'eau. M. Fromentin sait aussi bien que moi comment les Arabes appellent le Sahara : « le pays de la soif. » Un orage humide dans le désert, ce n'est plus le désert. Le désert abstrait, c'est une ligne rose et une ligne bleue, le sable et le ciel. — Or quelle différence existe-t-il entre ce *coup de vent* dans des plaines herbues et un coup de vent dans les pâturages de la Normandie? Aucune sous le rapport de l'aspect général. Que faudrait-il changer pour que l'un devînt l'autre? Les costumes, c'est-à-dire l'accessoire. — M. Fromentin doit m'entendre, je n'en doute pas, et il doit surtout comprendre combien il m'est pénible de n'avoir pas à le louer exclusivement dans un recueil où tous les lecteurs sont, comme moi-même, habitués à l'admirer, soit qu'il tienne la plume, soit qu'il tienne le pinceau. Ce n'est point que je veuille parquer M. Fromentin dans un genre spécial et faire de lui le peintre patenté des ciels purs et des Arabes en costume de fête : non pas; il nous a prouvé assez souvent la flexibilité de son talent, les ressources variées qu'il possède, pour que nous ayons en lui une confiance qu'un fait passager ne peut démentir. Nous savons très bien que M. Fromentin ne ressemble en rien à ces artistes qui, tournant toujours dans le même cercle, répétant sans relâche leurs productions, pour peu qu'elles aient obtenu une fois quelque succès, refont incessamment le même clair de lune, la même allégorie sous des noms différens, le même Breton dansant avec la même Bretonne, le même soldat debout, couché, blessé, victorieux, mourant; c'est là un fait de stérilité et de vanité puérile dont jamais il ne s'est rendu coupable; il a toujours cherché mieux et plus haut; il a développé sans repos les qualités sérieuses dont il ne portait primitivement que le germe; dans le domaine de l'art comme dans celui de la nature, il a choisi, entraîné par ses

affinités électives, la lumière et la couleur; il leur a été infidèle aujourd'hui, et nous sommes en droit de le lui reprocher, car son tableau est d'un caractère indéfini et douteux qui peut-être ferait la gloire d'un autre peintre, mais qui n'est point, à notre avis, tout à fait digne de l'artiste éminent à qui l'on doit *le Berger kabyle* et le *Bivouac au lever du jour.*

Ce qui manque le plus souvent aux artistes, ce sont les idées générales. Il me semble qu'ils devraient toujours être séduits par des sujets abstraits : *le printemps, la mort, la guerre,* toute allégorie mise de côté. Loin de là, ils recherchent l'exception, ce qui est bien plus le fait de la littérature que des arts plastiques; ils aiment l'étrange, et ne voient pas qu'ainsi ils se rendent parfois inintelligibles, tandis que leur effort principal doit tendre à être compris immédiatement et par tous. Aussi sommes-nous heureux lorsque nous voyons un peintre se mettre d'emblée en communication avec le public, non point, bien entendu, par le sujet en lui-même, mais par la façon dont il l'a traité. M. Schreyer est dans ce cas, et son *Arabe en chasse* exprime sans ambiguïté ce que l'artiste a voulu. Malgré une nuance dominante gorge de pigeon, qui touche à l'afféterie, la coloration générale n'est point mauvaise. Le ciel est grisâtre, zébré de teintes d'un roux indécis, et il se marie bien avec des terrains d'une facture trop lâchée, qui servent de berge à un ravin dont l'eau presque dormante forme le premier plan. Un Arabe couvert de vêtemens qui tirent sur le blanc, monté sur un cheval d'un gris très clair, se lève sur ses larges étriers et examine la plaine que le spectateur devine sans l'apercevoir. Le cavalier, vu de dos, à demi retourné, montrant de profil perdu son visage basané, est dans une posture exacte qu'il était difficile de mieux rendre. Dans son mouvement d'ensemble et dans son geste spécial, on reconnaît la préoccupation, la recherche, l'inquiétude. La main qui a dessiné ce chasseur du Moghreb est déjà habile et rompue aux difficultés du métier. La ligne précise est aussi difficile à acquérir dans le dessin que le mot précis en littérature. C'est à cela cependant, et non à autre chose, que tient l'expression, l'expression juste et absolument vraie qui seule peut satisfaire un artiste. Le cheval, qui marche en se rengorgeant, comme s'il était *martingalé* trop court, a de jolies allures élégantes qui, sans avoir besoin de généalogie, font reconnaître sa race au premier coup d'œil. M. Schreyer paraît du reste avoir vécu dans la familiarité des chevaux et les avoir étudiés avec prédilection. Les *Chevaux de Cosaques irréguliers par un temps de neige* sont là pour l'affirmer. Près d'une cabane construite en rondins et en branchages, sous un ciel blanc qui chasse des tourbillons de neige, des chevaux sont arrêtés, attachés par la bride, abandonnés à la meurtrière inclémence de la tourmente, pendant que leurs

maîtres, à l'abri, boivent sans doute l'eau-de-vie de grain et se chauffent au feu de tourbe. Tristes et courageux, les petits chevaux velus se sont serrés les uns contre les autres pour trouver un peu de chaleur; sur leurs yeux, ils ont fait retomber leur longue et rude crinière, ils ont tourné leur croupe à la rafale, et patiemment ils attendent, en rêvant avec une résignation mélancolique à la litière de l'écurie, à l'orge de la mangeoire, au foin du râtelier. Si Voltaire les avait vus, il n'aurait point manqué de dire encore : « Pauvres animaux! sans doute dans le paradis vos ancêtres ont mangé de l'avoine défendue! » La brosse, ferme sans dureté, large sans mollesse, a su donner à cette toile une coloration désolée, blanche et grise, qui est d'un bon effet. Les peintres doivent chercher à produire instantanément pour ainsi dire, avant que l'on ait eu même le temps de reconnaître le sujet qu'ils ont interprété, une impression gaie ou triste par l'harmonie dominante de leur coloris : c'est à cela qu'excellait Eugène Delacroix; c'est une qualité qui peut s'acquérir par l'étude et par la réflexion, et je la constate avec plaisir chez M. Schreyer. Elle ne fait point non plus défaut à M. Magy, qui, par un *Convoi de moissonneurs dans un défilé de l'Atlas* et par *le Chevrier de Ben-Acknoun*, prouve qu'il n'ignore pas le maniement des couleurs. J'aime peu cependant sa manière matérielle de peindre : elle n'a point de relief, elle est trop plate en un mot, et comme si elle procédait à la détrempe. Il me paraît probable que M. Magy a intentionnellement négligé le paysage, qu'il a traité avec trop de sans-façon, pour donner plus d'importance aux figures, qui sont assez vivantes et ne manquent point de vérité dans le mouvement. Les types ont été consciencieusement étudiés; celui du chevrier particulièrement ne mérite que des éloges. L'allure de ce jeune pâtre arabe qui, en chantant et en suivant ses chèvres, descend un sentier rapide, est fort habilement rendue; la lumière, claire sans être criarde, marie par des tons très doux la terre verte et le ciel bleu. Était-il bien nécessaire de sacrifier les accessoires, c'est-à-dire les terrains, les aloès, les nopals, et fallait-il leur donner une exécution molle pour faire valoir les personnages? Je ne le crois pas : tout se tient dans la nature et forme un ensemble; les lignes d'un rocher sont aussi nettes, aussi précises que celles de l'homme qu'il supporte, et affaiblir intentionnellement les premières pour renforcer les secondes, c'est les mettre en désaccord et détruire bien souvent les rapports harmonieux qui existent entre elles. Je sais que, pour expliquer cette différence dans la manière de rendre un terrain et une figure placés sur le même plan, les peintres s'appuient sur des exemples tirés de la photographie : mauvaise raison, car les *flous* que l'on remarque souvent dans les épreuves daguerriennes sont dus à la disposition même de l'objectif, qui déforme

parfois l'image en la transmettant au cliché. La vérité toute simple est que cette façon de faire convient aux artistes, parce qu'elle est plus facile, plus rapide, qu'elle leur épargne de longues études, et enfin parce que, sous prétexte de largeur dans la touche, il est plus commode de se contenter d'un à peu près. Ils ne s'aperçoivent pas que dans ce cas ils font une *étude*, c'est-à-dire une figure où le ciel, l'entourage, n'ont besoin que d'être indiqués, et non pas un tableau où chaque objet doit avoir une valeur relative et concourir à un ensemble de lignes et de couleurs qui constitue ce qu'on appelle la composition. Ce reproche, que méritent tant d'artistes de nos jours, nous devons l'adresser à M. Breton, qui, dans sa *Gardeuse de dindons*, combine deux factures diamétralement opposées, l'une très ferme, un peu sèche, parfois même trop cernée, l'autre veule, sans consistance et indécise. Cela produit une impression désagréable qu'il eût été facile d'éviter. Le pied de la femme, dessiné et peint dans tous ses détails, touche à de hautes herbes qu'il est impossible de reconnaître : sont-ce des genêts, des tamarix ou de jeunes osiers? Comment se fait-il qu'à la distance de deux plans si rapprochés l'un de l'autre, le peintre puisse voir d'une manière si différente? Voilà une femme assise; chaque pli de ses vêtemens, chaque ride de ses mains, chaque inflexion de sa chevelure, est rendu visible, presque palpable, et les terrains sur lesquels elle repose sont à peine notés par de simples *frottis!* Est-ce admissible? Ce n'est point un artifice d'art, comme on voudrait le faire croire; c'est simplement un procédé, une *ficelle*, qui exclut le travail, l'étude et l'observation. Nous aurions préféré n'avoir pas à nous appesantir sur ce défaut, qui détruit l'homogénéité du tableau de M. Breton, car c'est incontestablement un des meilleurs qu'il ait jamais soumis au jugement du public. Comme je l'ai dit, *la Gardeuse de dindons* est assise, vêtue d'un costume journalier et usé, la tête ceinte d'un mouchoir jaune, les pieds nus, la peau hâlée par le soleil; de la main elle soutient son visage, dessiné de profil, et son regard, levé vers l'horizon, est perdu dans une rêverie profonde comme l'infini. Une ligne bleue indique la mer, la Méditerranée sans doute, qui se confond avec l'azur du ciel. Cette femme est une paysanne; mais, tout en lui laissant son apparence extérieure, le talent de l'artiste a su lui donner une âme, une sorte de lumière interne qui en font presque un personnage épique. La draperie des antiques statues n'est point le seul vêtement qui ait de la noblesse, et les haillons fatigués d'une femme de la campagne peuvent prendre sous la main d'un peintre habile une ampleur égale à celle des toges brodées de pourpre, sans pour cela cesser d'être des vêtemens pauvres et rapiécés. En un mot, cette figure est pleine de style; changez le costume, modifiez l'entourage, et vous aurez une sibylle

méditant sur l'avenir. L'expression cependant, j'insiste sur ce point, n'a rien d'exagéré, le style n'est point un style de convention; en un mot, M. Breton n'a point voulu ennoblir son sujet : il l'a représenté tel qu'il a dû le voir, et peut-être tel qu'il l'a surpris. Les paysans, principalement les gardeurs de bestiaux, habitués à vivre seuls, sont des rêveurs. A force d'être au milieu de la nature, ils finissent par lui emprunter quelque chose de sa grandeur et de son mystère. Ce sont d'actifs inventeurs de légendes; tout berger est sorcier; pendant qu'ils gardent leurs troupeaux, ils se racontent de belles histoires, et parfois, les yeux attachés sur quelque point invisible de l'espace, ils s'absorbent dans des songeries, immobiles et comme pétrifiés. Dans ces courts instans, leur visage revêt une beauté supérieure qu'illumine l'animation des yeux, et que fixe la rigidité des traits. Si un artiste curieux et en quête de la beauté passe en ce moment, il est saisi par l'aspect de cet être nouveau, pour ainsi dire régénéré, qui frappe ses yeux; il en emporte le souvenir, et compose un tableau qui reproduit l'impression qu'il a reçue. Je serais bien étonné si M. Breton n'avait point procédé ainsi pour sa *Gardeuse de dindons*, qui témoigne d'une émotion profonde et la communique au spectateur. En la peignant, M. Breton a peut-être un peu abusé des tons criards de la lumière frisante qui lui sont familiers, et qui, s'ils donnent un modelé vigoureux au personnage, ont l'inconvénient de l'éclairer par une sorte de lumière sous-cutanée dont la transparence n'est point toujours d'un heureux effet.

Ce n'est point positivement parmi les héros de la vie rustique que M. Hamon va choisir ses modèles. Amoureux d'allégories enfantines qu'il pousse parfois jusqu'au *rébus*, il cherche avant tout la grâce et tombe souvent dans l'afféterie. Ses compositions ont presque toujours quelque chose d'inquiet, de troublé, de vaporeux, comme si elles avaient été aperçues à travers les voiles indécis d'un rêve. Les formes rondes qu'il affectionne, son coloris, tenu habituellement dans la gamme des tons tendres et faux tels que le lilas, le rose de chine, la cendre verte, donnent à tous ses tableaux une certaine uniformité qui semble voulue et cherchée à plaisir. On dirait que M. Hamon, dont l'esprit à coup sûr est fertile et très ingénieux, est un peintre de trumeaux du temps de la Pompadour égaré dans notre siècle. Il eût excellé à décorer le boudoir des petites maîtresses d'autrefois; sa jolie peinture se serait fort bien accommodée de la poudre à la maréchale, et n'aurait point été déplacée à côté d'un *bonheur-du-jour* en bois de rose sur lequel on a oublié *Angola*. — *L'Aurore* de M. Hamon n'a rien d'emphatique; elle ne ressemble en rien à la déesse pompeuse que quatre chevaux traînent au plafond du palais Barberini, et qui passe pour le chef-

d'œuvre du Guide. C'est une jeune fille, si jeune qu'on la prendrait pour une enfant, si légère qu'elle ne fait même pas plier la feuille de chou sur laquelle elle s'est hissée du bout de ses petits pieds; elle attire à elle une fleur de volubilis ramée à une longue perche, et dans cette coupe naturelle elle boit la rosée. De hautes malvacées découpent leur silhouette humide sur le ciel, qui est d'un rose laiteux peut-être trop accusé; de belles gouttelettes transparentes roulent sur les cheveux de la charmante buveuse et sur les fleurs qui l'environnent. Ai-je besoin de dire qu'elle est blonde et tout à fait jolie? C'est très fin de ton, d'une pâleur harmonieuse et d'un esprit de composition un peu moins précieux que d'habitude. Ce n'est certainement ni de la grande, ni de la forte peinture; mais c'est plaisant aux yeux, chastement compris, suffisamment peint, et je pense que M. Hamon n'a pas eu d'autre ambition. Dans cette donnée-là, il y a de très agréables tableaux à faire : c'est peut-être plutôt de la décoration que de la peinture et cela conviendrait parfaitement à la céramique; mais il ne faut point se montrer trop sévère, et il est juste de tenir compte aux artistes des efforts qu'ils font pour produire des œuvres gracieuses et sans sous-entendu.

En somme, quoiqu'il soit rétribué aujourd'hui comme il ne l'a été dans aucun temps, c'est un métier ingrat que celui de peintre. La majeure partie du public ne comprend rien à ce qu'on lui montre; la ligne lui est indifférente, la couleur lui importe fort peu, la composition même n'a guère le don de l'émouvoir. Ce qu'il aime avant tout, ce qui l'attire, ce qui sollicite son attention, c'est l'anecdote, et si les personnages de l'anecdote sont connus, c'est un succès de curiosité. Il faut voir où la foule s'entasse de préférence pour bien s'expliquer ce fait affligeant. La valeur d'art que peut présenter un tableau est la dernière chose dont on s'inquiète. Qu'importe que les tons soient justes, que la ligne soit noble, que l'ordonnance ait de l'ampleur? On se presse autour de toiles qui n'ont d'autre mérite que de représenter des individus dont on a entendu parler, et qui souvent, pour plus de facilité, sont reproduits sur un index fixé à la bordure. Que la scène se passe sous le directoire, dans un foyer de théâtre, dans une sacristie, l'intérêt est le même, car il n'est excité en rien par l'œuvre intrinsèque. Le sujet seul est en jeu, et cela plaît aux spectateurs, qui pour la plupart sont comme Toinette « et n'entendent rien à ces matières. » Il faut donc féliciter les artistes qui savent résister à ces sollicitations et qui dédaignent les succès de vogue obtenus par de tels moyens. Du reste, on doit le dire, ces toiles anecdotiques sont à la vraie peinture ce que les menues nouvelles d'un journal sont à un poème héroïque. Le plus souvent c'est de la monnaie courante, et pas autre chose. Ai-je besoin de dire que ces observations ne s'adressent point aux tableaux de M. Meis-

sonier, qui se distinguent des autres productions de ce genre par les qualités matérielles familières à ce peintre, dont l'idéal paraît être de lutter contre les flamands les plus minutieux? Ses toiles offrent cette année un intérêt de plus, car M. Meissonier, devenu peintre de batailles, s'est essayé à reproduire des chevaux qui, pour la plupart, sont réussis d'une façon satisfaisante.

L'anecdote, j'entends l'anecdote historique, peut donner naissance à des œuvres d'art très élevées, car elle se prête admirablement à ce genre intermédiaire et fort important qui sert de transition entre la peinture familière et la peinture épique. M. Robert Fleury y a souvent réussi d'une manière très heureuse; un de ses élèves, M. Comte, paraît vouloir marcher sur ses traces et continuer cette tradition, qui, je crois, correspond directement à l'un des besoins de l'esprit français. Les succès de M. Comte sont déjà nombreux, et sa réputation s'appuie sur des élémens qui ne sont point à dédaigner. *Henri III et le duc de Guise* (1855), *Henri III visitant ses perroquets* (1857), sont des tableaux qu'on n'a pas dû oublier; un *Alain Chartier* et une *Jeanne d'Arc* venus après avaient pu faire douter momentanément de M. Comte. Il se relève aujourd'hui victorieusement avec une toile qui me paraît supérieure à celles qu'il a exposées jusqu'à présent : *Éléonore d'Este, veuve de François de Lorraine, duc de Guise, deuxième du nom, fait jurer à son fils, Henri de Guise, surnommé plus tard le Balafré, de venger son père, assassiné devant Orléans par Poltrot de Méré le* 24 *février* 1563. Tel est le long titre de ce tableau, où M. Charles Comte semble comme à plaisir, avoir accumulé toute sorte de difficultés afin de mieux les vaincre. En effet, il a réuni les uns près des autres quatre noirs de nuance différente, et, par un tour de force de coloris que les artistes seuls pourront peut-être sérieusement apprécier, il est arrivé à une harmonie excellente qui reste blonde malgré les tons sombres dont elle est composée. De plus, un pan de voile en crêpe noir qui retombe sur un bras de fauteuil et qui laisse voir le dessin de la tapisserie tout en projetant dessus une sorte de brouillard de deuil, est exécuté d'une façon telle que Miéris l'envierait à M. Comte. La facture est extrêmement soignée, mais elle n'a ni maigreur, ni petitesse; elle est égale au dessin, qui partout est d'une fermeté de bon aloi. C'est donc un bon tableau, et ce qui le rend plus remarquable encore, c'est la noble simplicité de la composition. Certes le sujet prêtait au *théâtral;* une mère qui fait jurer à un fils de venger l'assassinat de son père, cela peut faire excuser beaucoup de grands gestes et de pompeuses attitudes. M. Comte a su éviter cet écueil avec une sage habileté; il est resté dans une donnée vraie, familière, maternelle pour ainsi dire, et l'effet qu'il obtient n'en est que plus puissant. Dans un appartement dont les murs disparaissent

sous des tapisseries de haute lisse, la duchesse de Guise, vêtue de velours et de crêpe noirs, est assise; devant elle, le futur Balafré, habillé de drap noir, est debout. La mère a posé une main sur l'épaule de son fils, et de l'autre elle lui montre un tableau qui représente Henri de Lorraine au moment où Poltrot,

. . . . . . Choisissant
Lieu pour son adventage,
Le recognoist passant,
Et le trousse au passage,

ainsi que disait la vieille chanson huguenote de ce temps-là. Par un mouvement très naturel, l'enfant a saisi l'épée de son père, posée sur un coussin de velours noir à côté de la couronne ducale. Les deux visages, de profil et placés l'un près de l'autre, sont tournés vers ce tableau funèbre et entraînent forcément l'attention du spectateur vers le même objet; les têtes blondes de la mère et du fils se côtoient, et, loin de se nuire, semblent plutôt se compléter l'une par l'autre; l'expression de regret et de menace est telle qu'on la peut souhaiter. Les détails sont traités avec un grand soin et un souci d'exactitude qui cependant ne dégénère pas en minutie archéologique. Une adroite sobriété a repoussé tous les accessoires inutiles; j'aurais voulu cependant qu'elle fût assez sévère pour supprimer une chaise inutile, d'un dessin carré et désagréable, que j'aperçois à gauche, près de la table couverte d'un velours rouge. — En finissant, je dois féliciter M. Comte d'avoir su se débarrasser promptement des tons bistrés et bitumineux qui, destinés à noircir en vieillissant, dépareront la plupart des tableaux de son maître, M. Robert Fleury.

Il est un ancien poème rustique et populaire que connaissent bien les artistes :

La rime n'est pas riche, et le style en est vieux,

mais il y règne une naïveté charmante qui s'en échappe comme un parfum de vérité. Jésus-Christ s'habille en pauvre; il demande à recueillir les miettes de la table; on lui répond qu'elles seront mangées par les chiens, parce qu'ils rapportent des lièvres, et que lui, il ne rapporte rien. Il avise la maîtresse de la maison à sa fenêtre, et il implore sa charité. « Ah! montez, montez, bon pauvre, — avec moi vous souperez! » Lorsque le repas est fini, le pauvre fatigué demande à dormir. « Ah! montez! montez, bon pauvre, — un lit frais vous trouverez. — Comme ils montaient les degrés, — trois anges les éclairaient. — Ah! n'ayez pas peur, madame, — c'est la lune qui paraît! » Puis, comme il faut une moralité à toute chose, même aux chansons, Jésus annonce à la dame charitable qu'elle mourra dans

trois jours et entrera tout droit au paradis, mais que son mari — en enfer ira brûler! — Je croirais volontiers que cette légende, qui se chante encore dans les provinces du centre de la France, a traversé l'esprit de M. Dauban lorsqu'il a fait la *Réception d'un étranger chez les trappistes*. L'étranger en effet n'est autre que Jésus-Christ, car il a dit, selon saint Jean : « Quiconque reçoit celui que j'ai envoyé me reçoit. » Jésus est debout, son air est triste, il est reçu par le père hospitalier; mais son mouvement général manque de précision, car, en voyant le Christ, on croirait qu'il s'en va, et non point qu'il arrive. A ses pieds, selon les rites des couvens de la Trappe, deux frères sont étendus de toute leur longueur, prosternés, la tête contre terre, les bras comme écrasés sur la poitrine. Cette disposition forcée d'un personnage debout et de deux autres allongés devant lui donne à l'ensemble de la composition une apparence d'équerre qui n'est pas agréable, mais qu'il n'était point facile d'éviter, j'en conviens sans peine. Je blâmerai avec plus de raison quelques accessoires futiles, des choux, des navets, un louchet, qui sont là, je le sais, pour indiquer que les trappistes s'occupent de travaux d'agriculture, mais qui, au point de vue de l'art, n'étaient point nécessaires. Il y a aussi entre les deux mains de Jésus une différence de proportion que je voudrais voir disparaître. Ces reproches sont légers et n'ôtent rien à la valeur du tableau. La touche en est un peu lourde; mais la coloration lumineuse, maintenue dans une tonalité blonde intentionnelle, rachète ce défaut; l'impression générale est bonne et ne se laisse pas aisément oublier, ce qui est rare pour une toile appartenant à ce qu'on peut appeler la peinture religieuse.

IV.

Si ma pensée a été comprise, on a pu voir, par ce qui précède, que l'école française est dans un désarroi assez inquiétant. Certes les peintres dont j'ai eu à citer les tableaux ne manquent point de talent : dans leurs recherches isolées, ils arrivent parfois à trouver une forme heureuse, une composition satisfaisante, une coloration agréable, mais d'où viennent-ils, où vont-ils? On serait fort embarrassé de le dire. En effet, ils n'appartiennent à aucun corps de doctrines, nul guide ne les dirige; les plus forts ne prennent conseil que d'eux-mêmes, les autres, et c'est le plus grand nombre, épient avec curiosité les goûts du public et s'y conforment avec une abnégation qui bien souvent ressemble à de la servilité. C'est une armée sans chef où chacun sert au hasard de ses convictions, de ses intérêts, de ses fantaisies. Tout est devenu prétexte à peinture, ce que je ne blâme pas, car je crois que le domaine de l'art est infini; mais

l'homme, le grand modèle, disparaît presque complétement; au lieu d'être le but principal de l'effort des artistes, il semble être devenu je ne sais quel accessoire ennuyeux qu'on n'ose pas encore supprimer, et que l'on emploie par un reste de respect ou d'habitude qui ne tardera pas à disparaître. La peinture de paysage envahit la peinture de genre, qui elle-même envahit la peinture d'histoire : c'est une confusion singulière; chaque exposition est une image en miniature de la tour de Babel. Il y a une tendance manifeste à l'affaissement et au laisser-aller; à chaque ouverture d'un nouveau salon, on peut, depuis l'exposition universelle de 1855, le constater avec douleur. Ce n'est pas en soi-même qu'on va puiser l'inspiration, on la demande aux conseils des amateurs, aux fantaisies de la fortune, aux nécessités des appartemens, aux prédilections d'un public ignorant, mais riche. Les élèves de Rome, ceux-là mêmes qui ont reçu cette éducation académique, un peu étroite, mais sévère, qui aurait dû les former à la grande peinture, à la peinture d'histoire, ont été entraînés par le courant auquel ils n'ont point eu l'énergie de résister, et nous les voyons, pour la plupart, utiliser les études qu'ils ont faites des grands maîtres italiens à composer des tableaux de genre, des décorations plus gracieuses qu'il ne faudrait, et dédaigner absolument le but sérieux vers lequel on était en droit de les voir marcher. A quoi tient cet état de choses douloureux? A nos mœurs sans aucun doute, à l'axiome coupable : paraître c'est être, mis en pratique aujourd'hui par presque tout le monde, mais aussi à l'absence d'un artiste assez fort, assez savant, assez consciencieux, pour s'imposer de lui-même, par la seule manifestation de son talent. L'exemple manque, la direction fait défaut; la culture intellectuelle indispensable aux artistes est généralement dédaignée par eux; ils feignent d'ignorer que Michel-Ange, que Léonard de Vinci étaient les hommes les plus instruits de leur temps; ils s'imaginent qu'il suffit de savoir peindre pour être un peintre, absolument comme s'il suffisait de savoir écrire pour être un écrivain : erreur capitale et dangereuse! C'est le cerveau qui conçoit, la main n'est que son humble servante, et tout ce qui ne sort pas de lui, condensé, comparé, discuté préalablement, est frappé de stérilité. Il y a sept ans déjà que M. Théophile Gautier, qu'on n'accusera certainement pas de porter une sévérité excessive dans ses jugemens en matière d'art, a pu écrire : « Le procédé atteint un point de perfection inquiétant, car la main devient tellement habile qu'elle semble pouvoir se passer de la tête. » Nous le répétons, l'absence de direction consentie d'une part, de l'autre les élémens de dissolution que je viens d'indiquer ont créé une confusion éminemment regrettable; l'art français est en pleine licence. Il est facile de concevoir que cette licence ait troublé des esprits de bon vouloir

qui, pour étayer leurs études, ne trouvaient autour d'eux aucun point d'appui. S'il est naturel qu'aux États-Unis d'Amérique la liberté sans limite dont jouissent les sectes religieuses ait engendré un besoin farouche d'autorité, ait groupé autour du chef des mormons quelques hommes qui aspiraient à recevoir une vigoureuse impulsion et à être maintenus dans la ligne étroite d'une direction morale absolue; il est naturel aussi qu'un peintre amoureux, avant tout, d'art et de beauté, ne trouvant dans les exemples qu'il avait sous les yeux rien qui pût le conduire au but qu'il entrevoyait, se soit retourné violemment vers les anciens maîtres et se soit penché sur les sources mêmes de la tradition plastique pour découvrir le mot de l'énigme qu'il interrogeait vainement de nos jours. C'est ce qui est arrivé à M. Gustave Moreau.

Quoique le tableau qu'il nous montre cette année passe aux yeux de beaucoup de gens pour un début, M. Moreau ne nous est point inconnu, et il n'en est pas à son coup d'essai. Toutes ses tentatives précédentes ont fait présumer un esprit anxieux, mal certain de son originalité, qu'il ne parvenait à dégager qu'avec peine, et fort épris d'un idéal élevé que l'insuffisance des moyens mis à sa disposition et du milieu qui l'entourait l'empêchait d'atteindre. Ce fut en 1852 qu'il exposa pour la première fois; sa *Pieta* était une réminiscence directe et très apparente des tableaux d'Eugène Delacroix : le jeune peintre, séduit par l'effet des colorations savantes, avait négligé les impérieuses prescriptions de la ligne. En 1853, sa manière était déjà complétement modifiée : cherchant toujours et ne sachant à quel maître se rattacher, il fit un *Darius mourant* qu'on aurait pu prendre à première vue pour un pastiche de Chassériau, beaucoup moins toutefois dans la coloration générale, dans la composition, qui déjà était savante, que dans le dessin et l'expression des têtes. Il s'essaya ensuite, si j'ai bonne mémoire, dans les *eaux-fortes*, qu'il grava lui-même ou fit graver. — Je me souviens d'un *Roi Lear sur la bruyère* et d'une *Mort d'Hamlet* qui semblaient prouver que l'artiste n'avait voulu obtenir que le mouvement au détriment de toutes les autres qualités qu'on est en droit d'exiger d'une œuvre pareille. En 1855, à l'exposition universelle, il passa presque inaperçu, et cependant ses *Athéniens livrés au minotaure dans le labyrinthe de Crète* n'avaient plus rien de la manière d'Eugène Delacroix ni de celle de Théodore Chassériau, et indiquaient un talent qui, se cherchant encore, était sur le point de se trouver. Quelle impression l'exposition universelle des beaux-arts produisit-elle sur M. Moreau et en quoi put-elle déterminer sa résolution ? On peut le soupçonner. Il vit que les maîtres dont la France s'enorgueillit à bon droit étaient vieux, au déclin de leur talent comme au déclin de leur vie; il vit que ceux

qui étaient appelés à leur succéder n'avaient aucune de leurs qualités viriles; il put de loin pressentir ce que nous avons pressenti tous, que l'école française allait entrer dans une époque critique, dans une époque de transition où chacun s'abandonnerait, sans principe et sans foi, aux sollicitations malsaines d'une célébrité momentanée et d'un enrichissement rapide. En voyant l'œuvre des maîtres dans son ensemble, il se rendit compte sans doute de leurs défauts; il vit moins ce qu'ils avaient que ce qui leur manquait; il mit le doigt sur la plaie même; il comprit très nettement que dans cet état de dispersion des forces de l'école il n'avait ni secours ni exemples profitables à attendre : il résolut de s'abstraire, de réapprendre son métier complétement, de s'imprégner d'art de toutes façons, de se faire une originalité sérieuse, sévère, basée sur l'étude des grands maîtres, sur l'incessante observation de la nature, et à dater de ce moment, 1855, il disparut. Dans le monde des artistes, on s'en préoccupait; on savait que M. Moreau est un homme intelligent, enthousiaste, absolu, qu'il aime son art avec passion, et que nul travail, si aride qu'il soit, n'est capable de le rebuter. Qu'allait-il faire? où allait aboutir cet apprentissage pénible, recommencé courageusement à l'âge de vingt-huit ans, à cet âge où le besoin de produire tourmente incessamment la jeunesse? Allait-il, imitant David, demander à la statuaire antique le secret de sa noblesse et introduire dans l'art la rigidité des attitudes et l'absence d'expression vivante? Allait-il, au contraire, suivant les traces de Géricault, revenir à Jouvenet, qui lui-même procédait de l'emphatique école bolonaise? M. Moreau nous initie aujourd'hui d'un seul coup à ses études. Il a été vivre en Italie, il a cherché à surprendre la manière des maîtres; il a vu que les meilleurs d'entre eux n'ont jamais laissé sortir une œuvre de leur atelier avant qu'elle ne fût complète, c'est-à-dire qu'ils ont cherché, j'entends les meilleurs, à unir dans une proportion égale la ligne, la couleur, la composition, qu'ils ont poussé leur *rendu* aussi loin que possible, et qu'ils ont tous parfaitement compris qu'un *tableau* ne devait être, sous aucun prétexte, traité comme une *décoration*. Il est remonté dans la tradition à ce moment précis où la sensation vient en aide au sentiment, que la renaissance n'a pas encore détruit, où la couleur sert pour ainsi dire de vêtement à la ligne. En un mot, il s'est adressé de préférence à l'art spiritualiste, et je crois qu'il n'a point fait fausse route, car le tableau qu'il expose, tout pénétré qu'il soit de l'étude des maîtres anciens, est essentiellement animé de l'esprit moderne.

Œdipe et le Sphinx, c'est un bien vieux sujet; mais il est éternel, car il est humain, et il en est peu qui soient plus actuels. Qu'est-ce que c'était que le sphinx, dont le nom sinistre (σφίγγω,

j'étrangle) indique assez l'implacable cruauté? Un pirate, une fille de Laïus, dit Pausanias; le symbole de la force unie à la prudence, selon Clément d'Alexandrie; la fille de Typhon et du serpent Echydna, si nous en croyons la mythologie, qui lui donne pour frères et sœurs Orthros, Cerbère, le lion de Némée, le dragon Ladon, la Chimère, l'hydre de Lerne, et semble prouver par là qu'il était la personnification de l'un des phénomènes de la nature primitive, un souvenir traditionnel des animaux monstrueux des genèses informes, au dire des professeurs de paléontologie. C'est un mythe à coup sûr; de l'ordre physique, il a passé dans l'ordre moral, et il représente la destinée, dont l'énigme est incessante et se reproduit à chacune de ses phases. C'est peut-être là même ce que signifiait le *rébus* peu difficile à deviner qu'il proposait à ses interrogateurs : à tous ses âges, au matin, à midi, au soir, qu'il marche avec quatre, avec deux, avec trois pattes, l'homme se trouve toujours en présence d'un problème insoluble. Le sphinx était un sujet familier aux artistes antiques. « Sur chacun des pieds antérieurs (du trône de Jupiter olympien), dit Pausanias, on a représenté des sphinx thébains. » Il est naturel en effet que celui qui est maître de la destinée foule l'énigme à ses pieds. Dans le recueil des pierres gravées de Millin, on voit plusieurs sphinx, un entre autres qui, de loin, rappellerait celui de M. Gustave Moreau. OEdipe est debout, dans la position exacte du Tatius du tableau des *Sabines* de David; il tient de la main droite son glaive abaissé, prêt à frapper; de la gauche, il élève son bouclier sur lequel le sphinx vient de s'élancer en se cramponnant. M. Ingres a fait aussi un *Œdipe interrogeant le Sphinx*, il doit être présent à tous les souvenirs, et, si je ne me trompe, il a été peint en 1808. A cette époque, M. Ingres ne s'était pas entièrement débarrassé de l'influence de David, il n'était pas encore entré et pour toujours dans la tradition de Raphaël : il est donc facile de comprendre pourquoi il a traité son tableau en manière de bas-relief. On se le rappelle, le sphinx du haut de son rocher lève la patte et roule des yeux furieux en regardant OEdipe, qui, le genou replié, le doigt sur les lèvres, cherche à deviner le mot fatal. C'est une composition fort paisible, un peu froide, et accusant beaucoup trop la préoccupation d'imiter l'antique. C'était, par le fait, moins une œuvre d'art qu'une habile reconstitution d'archéologie. Ce n'est point ainsi que M. Moreau a conçu son sujet, et nous l'en félicitons. De nos jours en effet, ce n'est plus OEdipe qui va, de propos délibéré, interroger le sphinx; c'est la destinée qui saisit l'homme inopinément et qui, lui posant la question inéluctable, lui dit : « Réponds ou meurs! » Ce n'est point un esprit médiocre celui qui, ayant ainsi compris le rôle moderne du sphinx, a osé le traduire dans un art plastique.

OEdipe a gravi la montagne, il est arrivé à ce point culminant et vertigineux où il n'y a plus de retraite possible pour lui : à ses pieds, l'abîme; derrière, le rempart à pic des rochers; il est enfermé pour ainsi dire dans la fatalité; nul ne peut l'entendre et le secourir. Dans cette étroite et implacable enceinte, il est comme un naufragé sur la mer immense; il est perdu, si les dieux ne daignent l'inspirer. Il est tranquille cependant, car sa force est en lui; il est la sagesse. Le sphinx (c'est *la sphinx* qu'il faudrait dire) s'est précipité sur lui, s'est accroché à sa poitrine, et face à face, à chaleur d'haleine, lui crie l'énigme. Sous l'impulsion de la bête obtuse et féroce, celui qui tua son père à la rencontre des trois sentiers a légèrement reculé : son pied droit contracté prend terre plus solidement, sa jambe gauche se replie, et de son dos, où pend le large pétase, il cherche un point d'appui contre le roc inhospitalier. Il raidit son cou pour pouvoir, de si près, mieux regarder celui qui l'interroge. A ses pieds, il a pu apercevoir les débris humains entassés dans le gouffre, il n'a point pâli; il sait que rien, si ce n'est sa propre force intellectuelle, ne peut le sauver; il ne s'est pas même mis en défense, et son bras gauche, infléchi au coude et relevé vers la tête, s'appuie sur un long javelot dont la pointe est fichée dans le sol. Le ciel est gris et semble, par ses teintes de deuil, rapprocher encore les limites de l'horizon resserré où se meuvent les personnages. Un paysage désolé, où quelques oiseaux passent rapidement, comme pour fuir plus vite ces lieux de désolation, étend les lignes imposantes de ce défilé funèbre; seul, un figuier, l'arbre consacré à Saturne qui dévore ses enfans, pousse au milieu des rochers ses branches chargées de fruits. Près de la demeure du sphinx, une cassolette fermée s'élève sur une petite colonne; un papillon, symbole de légèreté, tourne autour et va mourir; un serpent, emblème de prudence, monte lentement et circulairement vers elle.

M. Moreau n'a rien abandonné au hasard : tout ce qu'il a fait, il l'a voulu faire ainsi. Chaque partie de son tableau est raisonnée et pondérée avec un souci sérieux. La ligne ne s'égare pas, et la couleur est toujours excellente. Je ne puis que m'incliner et admirer, car voici enfin une œuvre où la pensée est égale à l'exécution. Les deux personnages sont placés précisément de profil, nez à nez, comme l'on dit vulgairement. Je sais qu'il est élémentaire de varier les attitudes des visages, et je crois que bien des peintres auraient sans hésiter opposé un trois quarts à un profil. Auraient-ils eu raison de suivre en ceci les leçons de la routine? Je ne le pense pas. Il est certain que la disposition quasi angulaire des deux figures donne aux têtes quelque chose de sec et d'aigu, mais il est incontestable que la composition tout entière y gagne je ne sais quoi de hiératique et de mystérieux qui lui constitue à première vue une origina-

lité saisissante. L'expression des visages a été étudiée de loin, longuement méditée et rendue de main de maître. Sur celui du sphinx, dans ses yeux bleus, ronds et saillans, dans sa bouche mince plus propre aux morsures qu'aux baisers, je vois la bêtise, la férocité, la vanité d'une force fatale qui ne doit rien à elle-même. Dans celui d'OEdipe au contraire, dans ces traits qui vaguement me rappellent ceux de Bonaparte en Égypte, dans ce front intelligent déjà plissé par la réflexion, dans cet œil si profond qu'il en paraît nocturne, dans cette bouche forte d'où doivent tomber des paroles de commandement, dans ce menton carré plein d'une volonté énergique, je vois tous les signes de la force morale qui se nourrit exclusivement de sa propre substance, toujours renouvelée par le travail de la pensée. Est-ce là l'idée que M. Gustave Moreau a voulu interpréter? Je le pense et je l'en félicite, car je n'ai jamais compris pourquoi les peintres semblaient s'obstiner à croire qu'une idée, quelle qu'elle fût, était incompatible avec la plastique.

Le *rendu* est aussi fini que possible; rien n'a été négligé; les accessoires aussi bien que les personnages ont été poussés à la limite extrême, et cependant rien n'est exécuté en manière de *trompe l'œil*, et la touche de M. Moreau, toute serrée qu'elle est, est aussi large que celle de M. Blaise Desgoffe est étroite. Il est pourtant un reproche que je ferai à M. Moreau. Il a cerné d'un trait noir la plupart des contours, même ceux des muscles. Ce procédé demande, je crois, à être employé avec sobriété : il est vrai qu'il donne au modelé un relief considérable; mais lorsqu'on en abuse, il lui donne de la sécheresse. Dans *la Leçon d'anatomie* de Rembrandt, qui est au musée de La Haye, un simple trait rouge indique les contours; de loin il se confond avec les chairs tout en les fixant, pour ainsi dire, et en les faisant tourner. OEdipe a environ quatre pieds de hauteur, et cependant sa proportion dans le paysage est tellement juste qu'il paraît être de grandeur naturelle; il faut un instant d'attention et même de comparaison pour le réduire à ses dimensions réelles.

M. Moreau s'est inspiré du vers d'Ausone :

Sphinx volucris pennis, pedibus fera, fronte puella.

Le sphinx en effet, dans sa partie supérieure, est une jeune fille, dont les seins, par leur forme, semblent préparer la transition avec l'animal. Cette divinité sinistre a toutes les coquetteries de la femme : son front est orné d'un diadème; elle a roulé ses cheveux de façon à les faire ressembler aux cornes d'or du Jupiter Ammon; elle a ceint ses reins d'un collier de corail rouge, comme ces né-

gresses du Darfour et du Sennaar qui portent sur les flancs une ceinture de verroteries; sa croupe fauve se recourbe avec des ondulations de panthère, et ses grandes ailes, d'un gris charmant, battent l'air au-dessus de sa tête. OEdipe est jeune; ses membres, encore indécis çà et là, annoncent que pour lui l'adolescence est à peine terminée; il est nu, une draperie noire descend de son épaule droite et tombe jusqu'à terre en cachant quelques parties du corps. J'aime peu le double pli que je remarque au cou-de-pied gauche et la ligne assez inexplicable que je vois au-dessous du genou. En revanche, il y a des portions traitées d'une façon de maître, entre autres le poignet et la main qui tient le javelot.

La coloration générale me paraît à l'abri de tout reproche. Les ailes grises du sphinx, se détachant sur le ciel gris, sont un tour de force comme j'en ai peu vu. L'emploi des trois rouges, celui de la draperie placée parmi les débris des victimes, celui de la ceinture du sphinx et celui de la lance, sont maniés par un homme qui a vécu dans la familiarité des maîtres vénitiens. Les accessoires, tels que le javelot, le coffret d'argent à têtes de griffon, sont d'une élégance rare, et ont été créés évidemment par une imagination nourrie de recherches, et qui voit l'art partout où il peut se trouver, aussi bien dans un bijou que dans une statue, dans une arme comme dans un tableau. Quant au dessin, il suffira, pour l'apprécier, de voir la main crispée qui, sur le premier plan, se raccroche au rocher.

A propos de cette toile et de la voie nouvelle où M. Moreau semble vouloir marcher désormais, on a parlé d'archaïsme, de retour à des traditions abandonnées; on a parlé de Mantegna, de Lucas Kranach, on a même prononcé le nom de Botticelli, je ne sais pourquoi, et enfin on a accusé M. Moreau d'avoir tout simplement essayé de faire un pastiche de ces vieux maîtres. A mon avis, si M. Moreau rappelle un peintre ancien, il rappelle Vittore Carpaccio, c'est-à-dire que, comme lui, il est à la fois très dessinateur et très coloriste; c'est là que s'arrête l'analogie. C'est du reste une mode française que de jeter à la tête des nouveau-venus les noms des hommes célèbres des temps passés; si le pastiche était si facile à faire, je m'étonne qu'il n'ait pas été essayé plus tôt : cela aurait mieux valu que toutes ces prétendues tentatives individuelles, qui ne sont en somme que des aveux déguisés d'impuissance. Il me semble au contraire que M. Moreau est fort original; à sa façon un peu sèche peut-être de comprendre la ligne, j'inclinerais volontiers à croire qu'il est protestant; quant à sa manière d'employer la coloration et d'en tirer bon parti, il s'est inspiré de ses études sur les maîtres vénitiens; franchement c'est son droit le plus strict, et sous prétexte que les

peintres de Venise ont été de grands coloristes, nous ne pouvons rigoureusement pas exiger que nos peintres français soient condamnés pour toujours à des cacophonies de couleurs. Soyons justes, et reconnaissons sans réserve que dans l'œuvre de M. Gustave Moreau le cerveau, un cerveau intelligent et nourri, a eu autant de part que la main.

Si l'exemple donné par M. Moreau n'est point perdu, si ses confrères veulent comprendre que ce n'est qu'à force d'études, de travail, de comparaison, de conscience surtout, qu'on arrive à produire des œuvres dignes de subsister dans la mémoire des hommes et de résister au temps, un renouvellement radical peut se faire dans l'école française, et nous pourrons prétendre à un rang très élevé dans l'Europe artiste; mais si les vieux erremens sont suivis, si l'on sacrifie encore au facile plaisir d'avoir un succès passager, si l'on ne cherche, par l'agrandissement intellectuel, à idéaliser un art matériel par son essence même, nous nous attristerons de voir l'affaissement général, et pourtant nous n'en saurons pas moins un gré infini à M. Moreau de l'effort considérable qu'il vient d'accomplir seul, par le fait propre de sa volonté. Il a montré la route, le but et les moyens; il ne s'agit maintenant que de l'imiter. Sa tentative en tout cas n'aura pas été stérile : n'aurait-elle servi qu'à lui-même, nous devons y applaudir, car souvent il suffit d'un artiste pour sauver l'art. Je me suis parfois imaginé qu'un critique désintéressé ressemblait à Diogène cherchant un homme; je remercie M. Gustave Moreau, car j'ai l'espérance que, grâce à lui, il sera bientôt permis d'éteindre la lanterne.

Il y a longtemps, à notre avis, que l'heure n'a été plus propice pour une rénovation. Les vieilles querelles d'école sont oubliées. Qui se souvient maintenant des classiques et des romantiques? Ils ont été rejoindre les neiges d'antan. Tout est dans le silence, on peut se recueillir; ce n'est pas le bruit extérieur, ce n'est point l'émotion des choses politiques qui peuvent aujourd'hui arracher les artistes à leurs études. La place est libre; hélas! la destinée implacable a frappé la France jusque dans ses gloires pacifiques : Delacroix, Pradier, Flandrin, Rude, Ary Scheffer, David d'Angers, errent dans les champs Élysées avec les âmes de Michel-Ange, de Titien et de fra Angelico; l'héritage d'Alexandre est ouvert, au plus digne! La Belgique, matériellement du moins, manie le pinceau avec plus d'habileté que nous; l'Allemagne sait concevoir, composer et dessiner; nous lui avons appris à peindre : elle est menaçante, et cette école de Dusseldorf, si sèche, si froide, si dure qu'on l'appelait l'école de fer-blanc, est de force en ce moment à lutter contre nos peintres les plus estimés. Les succès que

M. Knauss a obtenus à nos expositions ont été un encouragement pour ses compatriotes. Si nous voulons garder la suprématie, il est nécessaire de ne point perdre de temps et de redoubler d'efforts. Il ne faut point que notre vanité native nous ferme les yeux; ce n'est qu'au prix d'un labeur sans relâche que nous arriverons à nous maintenir au premier rang, et les artistes doivent d'abord apprendre à se rendre justice entre eux et bien se persuader qu'on n'a pas de talent à l'ancienneté, comme un grade de capitaine d'habillement. Des mesures plus larges les ont appelés cette année à faire partie du jury et à statuer sur les récompenses. Ils ne sont point parvenus à se mettre d'accord, et ils ont donné à rire. Dans la section de sculpture, il y a eu unanimité pour décerner la grande médaille à M. Brian, car il était mort, et cette distinction ne pouvait porter ombrage à personne; mais, dans la section de peinture, il n'en a point été ainsi : comme nul peintre exposant n'avait passé de vie à trépas, les membres du jury n'ont pu s'entendre entre eux, et il a été décidé qu'on n'accorderait pas de grande médaille. Ce fait serait peu digne d'être relevé, s'il n'indiquait chez les artistes des préoccupations un peu inférieures et des personnalités qui cherchent leur gloire hors de la grande voie du travail aboutissant au succès.

Les artistes, je le sais, aiment fort les gens qui leur brûlent de l'encens sous le nez, et volontiers ils s'imaginent que les écrivains ne sont bons qu'à cela. Il vaut mieux cependant, je crois, leur dire la vérité, dût-elle être perdue pour eux. C'est en négligeant absolument l'étude du dessin, c'est en se contentant d'obtenir des colorations agréables qu'on en est arrivé à tomber de la peinture d'histoire dans la peinture de genre, et du genre dans le paysage, et c'est ainsi qu'on a découronné l'école française. Certes les paysagistes et les peintres de genre ont parfois du talent, et souvent j'ai admiré leurs œuvres; mais les peintures faites pour les amateurs ne peuvent convenir à un grand état comme la France : quand on a nos annales, il faut avoir des artistes capables de les peindre. Où sont-ils? Je les cherche. C'est à la peinture d'histoire, à la grande peinture qu'il faut revenir sous peine de déchéance irrémissible; toute tendance vers ce but doit être encouragée et applaudie, et à ce point de vue nous trouvons que l'exemple donné par M. Gustave Moreau est respectable, méritoire et de bon augure.

MAXIME DU CAMP.

LE

JUBILÉ DE SHAKSPEARE

SOUVENIRS DE STRATFORD-SUR-AVON.

I

Il y a quelques années, l'Allemagne célébrait l'anniversaire de la naissance de Schiller avec un enthousiasme unanime. Il y a un mois, l'Angleterre voulait, elle aussi, célébrer l'anniversaire de la naissance de Shakspeare; mais les adversaires ne manquaient pas à ce projet. — A quoi bon, disaient les uns, choisir un jour particulier pour honorer la mémoire d'un écrivain que nous honorons tous les jours par la lecture de ses œuvres, dont nous avons tous retenu les plus beaux vers, et qui, avec la Bible, est pour chacun de nous le plus fidèle compagnon du foyer domestique? La renommée de Shakspeare a-t-elle besoin d'être renouvelée et rajeunie? Les fêtes que vous célébrerez en son honneur ajouteront-elles quelque chose à l'admiration universelle qu'il nous inspire? Nous feront-elles plus estimer ou mieux comprendre ses drames? N'est-il pas aussi lu, aussi admiré, aussi vivant qu'il l'a jamais été dans notre pays? Vos phrases, vos banquets, vos processions publiques, votre mise en scène, vaudront-ils jamais, pour la gloire du poète, l'enthousiasme sincère qu'éprouvent, en le lisant ou en assistant à la représentation de ses pièces, les hommes de tous les âges et de toutes les conditions, depuis l'étudiant d'Oxford qui se reconnaît dans Roméo ou dans Hamlet jusqu'à l'homme d'état qui retrouve ses désirs, son ambition, ses passions élargies et poétisées dans les rôles de Buckingham et de Wolsey, depuis la jeune fille qui croit savoir aimer comme Rosalinde, ou se dévouer comme Cordélie, jusqu'à la femme mariée qui se sent capable du courage de Catherine d'Aragon, de la patience d'Imogène ou des remords de Gertrude, depuis le soldat qui rêve batailles comme Hotspur jusqu'à l'épicurien qui dépense

ses jours à la taverne avec le prince Henri et Falstaff, depuis le maître jusqu'au valet, depuis le nabab qui revient de l'Inde chargé de richesses, comme Prospero le voyageur et le magicien, jusqu'aux ouvriers de Londres, pour lesquels a été écrit *le Songe d'une nuit d'été,* depuis le grand seigneur qui conserve encore dans ses terres la fierté et l'opulence d'un Warwick ou d'un Thomas Mowbray jusqu'au paysan qui entend parler sa langue dans *Comme il vous plaira* et dans *le Conte d'hiver?*

N'avez-vous pas honte, disaient les autres, — les descendans de ces puritains qui ont fait autrefois une si rude guerre au théâtre, que Ben Jonson a livrés au ridicule et au mépris sous les noms de Busy et de Tribulation et qui s'en sont vengés en interdisant sur toute la surface de l'Angleterre les représentations dramatiques pendant de longues années d'austérité et de deuil, — n'avez-vous pas honte d'accorder tant d'honneurs à un comédien, à un homme qui a spéculé sur la curiosité malsaine de ses contemporains et qui a peut-être détourné bien des âmes de la voie du salut en leur offrant dans ses œuvres l'image ornée et attrayante des vanités mondaines? — Les ministres rigides, les vieilles filles intolérantes, poussaient des cris d'indignation à la seule pensée du scandale qu'allait causer dans la communauté chrétienne la glorification d'un acteur et d'un dramaturge. J'ai entendu les membres d'une famille presbytérienne protester l'un après l'autre contre l'iniquité du siècle qui permettait de telles profanations, et, quand je leur demandais s'ils avaient lu ce Shakspeare qu'ils accusaient d'être un des corrupteurs de la morale publique, ils me répondaient qu'ils n'avaient jamais ouvert une seule de ses pièces et qu'ils se garderaient bien de les lire jamais, pour ne pas souiller leurs yeux et leurs oreilles dans un impur commerce avec un esprit de ténèbres. D'autres plus modérés, mais non moins préoccupés de la question religieuse, se demandaient ce que le jubilé de Shakspeare rapporterait à la religion, et, sans accuser le poète, tout en témoignant même pour lui une sincère admiration, ils ne voulaient pas tremper dans une œuvre qui ne devait pas tourner à la plus grande gloire de Dieu.

Malgré ces objections, hardiment et énergiquement formulées avec la liberté anglaise, l'idée de fêter l'anniversaire de la naissance de Shakspeare a prévalu dans la grande masse du public, et de tous côtés, à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Birmingham, à Glasgow, des comités se sont organisés pour célébrer dignement la date du 23 avril. On a voté des fonds pour élever des statues à « l'aimable Will, » et en attendant on a préparé des banquets et des discours en son honneur. En même temps, — et c'était là une des meilleures manières d'honorer sa mémoire, — dans les principaux théâtres de Londres, on mettait à l'étude quelques-unes de

ses pièces, qui depuis trop longtemps ont disparu de la scène. A Drury Lane, le meilleur acteur de l'Angleterre et l'homme qui a le plus fait pour populariser le vieux drame anglais, M. Phelps, se chargeait, dans la première partie de *Henri IV*, si rarement jouée, du rôle de Falstaff; à Surrey, M. Anderson, un habile et heureux interprète de Shakspeare, ressuscitait un de ses drames les plus délaissés par les acteurs, la seconde partie de *Henri VI*. Au Théâtre-Olympique, *la Méchante domptée*, au Théâtre de la Princesse, *la Comédie des Méprises*, — cette dernière surtout, grâce à la ressemblance étonnante des deux frères Webb, — reparaissaient avec succès, ce qui n'empêchait pas des troupes connues et aimées d'offrir chaque jour au public *le Marchand de Venise*, *la Douzième Nuit*, *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira*.

A voir parfois l'attitude des spectateurs dans ces différens théâtres, le peu d'empressement que mettait la société élégante à y paraître, et en certains cas l'absence de démonstrations extérieures de la part des assistans, on aurait pu croire que la fête en elle-même n'inspirait aux habitans de Londres qu'un médiocre enthousiasme; mais on se serait trompé en attachant trop d'importance à ces indices superficiels. La curiosité était générale, profonde, le sentiment de l'admiration très sincère et très vif. L'Angleterre a été réellement remuée tout entière par la pensée de rendre hommage à sa plus grande gloire littéraire; elle s'est associée avec un admirable élan aux fêtes et aux souscriptions que lui demandait le comité national. Seulement à Londres on était fatigué d'enthousiasme; on venait d'en faire une telle dépense pour recevoir Garibaldi, qu'il en restait moins pour accueillir Shakspeare, et que d'ailleurs, aux yeux de ceux qui avaient vu les ovations du général, toute manifestation, quelque sympathique qu'elle fût, devait paraître froide. Un seul jour, le 23 avril, le sentiment public a éclaté brusquement, et ce n'est ni aux riches ni aux lettrés, c'est au peuple, c'est aux ouvriers de Londres que revient l'honneur d'avoir fait la plus imposante manifestation qui ait salué, en Angleterre, le jubilé shakspearien. De tous les points de la capitale, les *workmen* s'étaient donné rendez-vous à Primerose Hill, à l'extrémité et au-dessus de Regent's Park, sur les pentes vertes qui s'étendent entre le parc et le sommet de la colline : vaste terrain où peuvent se rassembler des milliers de personnes. Le programme de la fête n'a pas été rigoureusement suivi; la procession annoncée dans certaines rues de Londres ne se composait que d'une poignée d'hommes; beaucoup d'ouvriers, retenus sans doute par leurs travaux ou par la distance, sont arrivés plus tard qu'ils ne l'avaient promis au lieu désigné. Comme du reste rien ne se fait officiellement en Angleterre, comme tout part de l'initiative individuelle, il ne faut pas s'étonner

de quelques retards ou de quelques violations de programmes qui choqueraient nos habitudes régulières. On aurait eu tort d'en conclure que l'unité de sentiment manquait à la fête et qu'une partie de ceux qui en devaient être les acteurs arrivaient au rendez-vous avec une sorte d'indifférence.

On a bien vu quelle était la force de l'opinion, quel sentiment faisait vibrer tous ces cœurs et quelle pensée commune les dominait, quand a commencé la cérémonie. Il s'agissait de planter, en l'honneur de Shakspeare, un chêne tiré de la forêt de Windsor et donné par la reine aux ouvriers. Lorsque les bannières des corporations sur lesquelles se lisaient en gros caractères les titres de la plupart des pièces de Shakspeare, lorsque l'étendard vert des forestiers, porté et suivi par des hommes revêtus du costume classique du moyen âge, eurent fait le tour de l'enceinte réservée aux délégués des ouvriers, l'un de ceux-ci se leva et pria publiquement M. Phelps de présider à la plantation de l'arbre. Ce jour-là, le peuple de Londres, avec un rare esprit de justice, payait sa dette de reconnaissance à l'excellent acteur qui a dirigé pendant plusieurs années, dans un quartier populaire, le théâtre Sadler's Wells, et qui s'est imposé le devoir de n'y faire représenter que les drames de Shakspeare et de ses contemporains, afin de les mettre à la portée des classes les plus pauvres. M. Phelps, très ému, quoique habitué depuis longtemps aux applaudissemens et aux ovations, répondit qu'il remerciait les ouvriers de lui avoir permis de contempler un des plus beaux spectacles du monde, et il termina sa courte harangue en souhaitant à l'arbre populaire la destinée de l'un de ces chênes dont parle Shakspeare, qui étendent vers le ciel leurs branches couvertes de mousse. A ce moment, le spectacle de la foule présentait un grand et imposant caractère. Un soleil aussi brillant qu'il peut l'être à Londres éclairait la scène. Aussi loin que la vue s'étendait, entre l'extrémité de Regent's Park et le sommet de la colline, on n'apercevait que des têtes humaines remuées par ces oscillations involontaires qui agitent toutes les foules. Il y avait là bien peu de *gentlemen*. C'étaient des prolétaires, des artisans qui venaient sacrifier une de leurs journées, peut-être même le pain d'un jour, à une sorte de devoir national, rendre hommage à la puissance du génie littéraire, à la suprématie de l'intelligence; c'étaient les serviteurs de la matière qui venaient saluer le culte pur de l'esprit; c'étaient les hommes enchaînés par leur profession aux labeurs les plus prosaïques qui venaient reconnaître et acclamer la poésie. Quel enseignement moral, et en même temps quelle révélation de l'influence qu'exerce sur la race anglo-saxonne la royauté poétique! Tous ces ouvriers courbés sous le poids du labeur quotidien, obligés de gagner péniblement leur vie, ces manœuvres aux mains noires, au teint hâlé, aux

habits déguenillés, avaient-ils lu, connaissaient-ils aussi bien que les lettrés les œuvres de Shakspeare? Non sans doute, mais il n'en était peut-être pas un seul parmi eux qui n'eût vu jouer quelqu'une de ses pièces dans un théâtre populaire, à Surrey, à Sadler's Wells, au National Standard, et qui n'en eût instinctivement compris la beauté et la grandeur, il n'en était peut-être pas un seul qui n'entendît encore résonner à son oreille les vers qui l'avaient charmé, ou les plaisanteries qui l'avaient distrait de ses soucis et payé de ses fatigues. Pour aucun d'eux, Shakspeare n'était un inconnu, tant il y a d'affinités entre lui et le peuple, tant ses œuvres sont essentiellement nationales, tant elles plongent leurs racines au plus profond des couches populaires. En voyant cette assemblée presque tout entière ignorante et illettrée, mais enthousiaste, on sentait le lien qui existe entre Shakspeare et le plus ignorant de ses compatriotes. Après les savans, qui ont tant commenté ses œuvres, le peuple en donnait à son tour un commentaire imprévu et grandiose. Appelé par le choix bienveillant des Anglais à faire partie du comité national pour le jubilé de Shakspeare, j'ai vu bien des manifestations en l'honneur du poète. On ne lui a rendu nulle part d'hommages plus complets, plus sincères, ni plus émouvans que ceux que lui ont rendus les ouvriers de Londres, le 23 avril, à Primerose Hill.

Cette manifestation terminée, je n'avais plus de motifs de rester à Londres. Je désirais aller à Stratford, où je savais qu'on préparait aussi d'autres fêtes, et où m'attendaient des souvenirs plus précieux que toutes les fêtes. Un homme qui a dévoué sa vie à l'étude de Shakspeare, et qui, avec une rare persévérance, est parvenu à indiquer, à force de recherches et de découvertes, les lignes générales d'une biographie dont il retrouvera certainement un jour de nouveaux traits, M. Halliwell, avait bien voulu m'accompagner. Je ne pouvais souhaiter un meilleur guide. M. Halliwell connaît Stratford comme le prisonnier connaît sa cellule ou comme le pilote connaît la côte le long de laquelle il dirige les navires. Il n'y a pas une brique de la ville dont il ne sache la place et l'histoire. Nous partîmes ensemble de Londres par une belle matinée d'avril, nous passâmes devant la ville savante d'Oxford, dont les collèges gothiques laissent voir quelques créneaux, quelques fenêtres ogivales et voilées de lierre, quelques clochers hardis à travers les grands arbres des parcs qui les entourent, et le chemin de fer du *Great-Western* nous déposa, en quatre heures, à l'entrée de Stratford, à peu de distance de la maison où Shakspeare est né.

A mesure que nous approchions de Stratford, le pays, jusque-là un peu plat et un peu monotone, prenait plus de caractère, les mouvemens de terrain se multipliaient, les arbres se disposaient en groupes plus pittoresques. La verdure, cette verdure anglaise si

douce à l'œil, augmentait de fraîcheur et de charme. Était-ce une illusion? il me semblait que l'atmosphère s'imprégnait de poésie. Ces prairies tranquilles, ces beaux chênes, ces ondulations harmonieuses du sol, sur lesquels les regards de Shakspeare avaient dû souvent s'arrêter, attiraient mes yeux par une irrésistible séduction, et j'essayais d'en graver l'image dans ma mémoire. Ce qui frappe à première vue dans ce paysage rustique, c'est le calme. On en jouit sans effort et sans fatigue. Les lignes n'ont rien de cette netteté impérieuse qui caractérise les paysages du midi et qui commande l'admiration. Ici au contraire les formes lointaines restent vagues et indécises, un voile de vapeurs rétrécit l'horizon et en épaissit les contours; mais les premiers plans caressent la vue par la beauté des détails et par l'agréable distribution des teintes les mieux fondues.

La petite ville de Stratford, vieille cité saxonne de sept mille habitans, touche à la campagne par ses rues principales, qui viennent mourir au milieu des prés et des vergers. Les maisons qui les terminent ont l'air de sortir de la verdure. Celle où est né Shakspeare, dans Henley-street, près d'une des extrémités de la ville, devait avoir vue autrefois sur les champs. C'est là que son père, John Shakspeare, est venu s'établir en 1551 avec sa mère, la belle Mary Arden, descendante d'une famille très ancienne et très respectée, qui lui avait apporté en dot, outre le domaine d'Asbies, une maison de maître, deux maisons de tenancier et des jardins. C'est là qu'il a connu la bonne et la mauvaise fortune, qu'après avoir exercé la profession de gantier, il y a renoncé pour cultiver ses terres, pour élever des bestiaux, pour en carder la laine, et peut-être même pour les tuer, car la tradition le représente tantôt comme un cardeur de laine, tantôt comme un boucher. C'est là qu'il est devenu *alderman*, quoiqu'il ne sût pas signer son nom, et qu'il a même été nommé haut-bailli, c'est-à-dire principal magistrat de Stratford. C'est là aussi qu'un peu plus tard, à cause de l'état embarrassé de ses affaires, il a été exempté de la taxe hebdomadaire que tous les bourgeois de la ville payaient pour les pauvres, qu'il a été poursuivi pour dettes et mis en prison par ses créanciers.

Quelques poutres grossières et apparentes, formant des rectangles irréguliers, réunies entre elles par de la boue et du plâtre qui tiennent lieu de murailles, un toit long avec des ouvertures mansardées, de petites fenêtres treillissées comme celles d'un chalet, un ensemble rustique, mais non dépourvu d'élégance naturelle, voilà l'aspect extérieur de la maison où est né le plus grand poète des temps modernes. On y entre par une salle basse à large cheminée, probablement l'ancienne cuisine, longtemps occupée depuis par un étal de boucher. A droite s'ouvre une pièce plus vaste, l'an-

cien parloir, qu'on a converti en musée et où l'on réunit toutes les reliques de Shakspeare, son cachet retrouvé dans un champ par un paysan au commencement de ce siècle, la seule lettre, non de lui, — malheureusement on n'en possède pas une seule, — mais adressée à lui, qui nous soit parvenue, d'autres objets encore, généralement authentiques, qui excitent au plus haut degré la curiosité un peu matérielle des Anglais. Je suis sûr que beaucoup d'entre eux aimeraient mieux posséder la plus petite bagatelle qui lui eût appartenu que la plus belle édition de ses œuvres. Du parloir on monte, par un étroit escalier, à la chambre située au-dessus de la cuisine et où la tradition fait naître le poète. Rien de plus simple ni de plus modeste : un plafond bas, une fenêtre étroite, des murs qui seraient nus, si les visiteurs n'y avaient inscrit leurs noms. Tout cela paraîtrait misérable, si l'imagination ne repeuplait cette masure en y replaçant le glorieux enfant qui y ouvrait les yeux il y a trois siècles. Un poète du reste a pu naître là : ses regards se sont reposés sur des formes et sur des couleurs simples, mais non vulgaires, et dont certains aspects gardent encore une secrète poésie.

Transmise par Shakspeare à sa fille Susanna, par celle-ci à lady Barnard, la descendante directe du poète, puis ayant fait retour jusqu'en 1806 aux descendans de la sœur de Shakspeare, la maison d'Henley-street, acquise par souscription, est devenue maintenant une propriété nationale sur laquelle les autorités de Stratford veillent avec un soin jaloux. On pousse les précautions jusqu'à n'y admettre ni l'usage du feu ni celui d'aucune lumière. La chaleur nécessaire à l'entretien des murs n'y arrive que par des bouches qui partent d'une habitation voisine.

Dans une autre rue se voient, précieusement conservées, les fondations de la maison considérable que le poète avait achetée en 1597, maison bien connue sous le nom de *New Place,* où Shakspeare est mort, où sa fille et sa petite-fille ont vécu, où, pendant les guerres civiles, en 1643, la reine Henriette, la femme de Charles Ier, cette Henriette de France dont Bossuet a fait l'oraison funèbre, sans soupçonner peut-être le nom de Shakspeare, a passé tout un été, et reçu sa cour au milieu des meubles qui, vingt-sept ans auparavant, servaient encore à l'auteur d'*Othello*. Derrière New Place s'étend un vaste jardin au centre duquel s'élevait le fameux mûrier qu'on disait planté de la main de Shakspeare. Les habitans de Stratford n'ont pas assez de malédictions pour un nommé Gastrell, qui, ayant acheté la propriété, a fait abattre l'arbre en 1758, afin d'échapper aux obsessions incessantes de ceux qui voulaient le voir, et l'a vendu sous forme de coupes, de tabatières, de serre-papiers, et d'autres menus objets pour lesquels s'est renouvelé le miracle de la multiplication des pains, et que les fanatiques se disputent encore

à prix d'or. Le mûrier actuel, — car il y a toujours un mûrier, — est, dit-on, un rejeton de l'ancien, que Garrick a planté au jubilé de 1769. Le peu qui reste de la vieille maison atteste encore le vandalisme du même Gastrell, qui l'a fait complétement raser, après qu'elle avait déjà été démolie par un premier vandale, sir John Clopton.

En face de New Place, au coin de Chapel Lane, attenant à une vieille et curieuse chapelle, subsiste encore le bâtiment long et bas qui contenait la maison d'école du temps de Shakspeare, où le poète a fait ses études tant que son père a eu assez d'argent pour l'y maintenir, et n'a pas été obligé de l'associer à son commerce. Shakspeare, qui, à coup sûr, ne fut jamais un savant, mais qui n'était pas non plus si ignorant que le croyaient les critiques du dernier siècle, a pu y recevoir une éducation sérieuse, et y apprendre, sinon le grec, que Ben Jonson lui reprochait de ne pas savoir, du moins le latin, qui y était certainement enseigné, comme dans toutes les écoles libres de l'Angleterre. Le premier étage du bâtiment, parfaitement conservé, où l'on voit encore de vieilles poutres du XVI[e] siècle, appartenait aux écoliers, et n'a pas subi beaucoup de changemens. Les antiquaires prétendent même, mais sans aucune vraisemblance, y avoir retrouvé le pupitre de Shakspeare, qu'ils ont déposé dans la maison d'Henley-street, où ce vieux morceau de bois, qui n'a peut-être jamais reçu d'autres confidences que celles des fautes d'orthographe ou des solécismes de quelque obscur bourgeois de Stratford, fait l'admiration des badauds. Une autre relique, précieusement gardée au rez-de-chaussée de l'édifice, dans une salle qui sert maintenant d'arsenal aux nouveaux volontaires de l'Angleterre, au milieu des fusils et des baïonnettes rangés le long des murs, c'est une vaste table dont une planche vient, dit-on, de la taverne du Faucon, située dans le voisinage, et faisait partie d'un jeu de galet qui était le divertissement favori du poète et de ses camarades. Sous l'école, en avant de l'arsenal actuel, s'étendait le Guildhall, la salle où se réunissait le conseil de la commune, la plus grande de toute la ville, salle curieuse à plus d'un titre, car, au XVI[e] siècle, elle recevait fréquemment des troupes d'acteurs qui y donnaient des représentations, et c'est là sans doute que Shakspeare a eu le premier pressentiment de sa vocation dramatique en voyant jouer quelques mystères, quelques pièces de Sackville, de Richard Edwards ou de Greene, ses prédécesseurs, par les comédiens des comtes de Warwick, de Worcester et de Leicester, qui pendant sa jeunesse, et particulièrement pendant que son père était haut-bailli, ne passaient pas une année sans visiter Stratford. N'est-ce point là qu'au sortir d'une représentation, sentant déjà son génie, voyant son père emprisonné pour dettes, sa femme et ses enfans

dans la gêne, lui-même hors d'état de trouver dans sa ville natale un travail lucratif, il a dû prier ses compatriotes Burbadge et Heminge de l'emmener avec eux à Londres et de lui procurer une place dans leur théâtre?

Plus loin, à l'extrémité de la ville, sur les bords de l'Avon, on rencontre la pittoresque église dans laquelle repose le corps de Shakspeare : église gothique de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, avec une tour normande plus ancienne. Une avenue de beaux tilleuls y conduit; elle est entourée d'ormes gigantesques, et quand on la regarde à distance, on n'aperçoit à travers le feuillage que les fenêtres en ogive et la flèche élancée de la tour. De près on remarque la finesse et l'élégance de l'architecture. Le style gothique, qui en général ne convient qu'aux grands édifices, a été ici ramené avec beaucoup d'art à des proportions modestes, sans perdre son véritable caractère. On ne trouverait guère qu'en Normandie des églises de cette dimension qui offrent un ensemble aussi complet et dont les détails soient aussi achevés. Dans le pavé du chœur, près de la grille intérieure, une simple pierre indique la place où Shakspeare est enseveli par l'inscription suivante : « Bon ami, pour l'amour de Jésus, garde-toi de fouiller la poussière ici enfermée. Béni soit l'homme qui respecte ces pierres, et maudit soit celui qui dérange mes os ! » Cette défense, exprimée en vers trop plats peut-être pour qu'on y reconnaisse la main du poète, mais qui à coup sûr répondaient à ses véritables sentimens, à son attachement pour Stratford et à son désir de ne pas quitter le sol natal, a eu jusqu'ici la vertu d'empêcher toute profanation. Ni sa femme ni sa fille aînée, malgré leur regret d'être séparées de lui après la mort, n'ont osé demander qu'on violât sa sépulture. L'une a été placée à sa droite, avec une inscription latine, l'autre à sa gauche, avec une inscription anglaise, et les pierres voisines ont été réservées au reste de la famille. Plus d'une fois des curieux insatiables, comme il y en a tant en Angleterre, auxquels il ne suffit pas de voir la dernière demeure de Shakspeare, mais qui voudraient, pour se satisfaire complétement, contempler ses restes, toucher du doigt ses os et mesurer les dimensions de son crâne, se sont rassemblés pour pénétrer la nuit dans l'église de Stratford, avec l'intention arrêtée de soulever la pierre funéraire et de découvrir ce qu'elle recouvre. Toujours ils ont été retenus au dernier moment par une sorte de terreur superstitieuse, plutôt peut-être encore par la crainte de désobéir à la volonté formelle de leur poète favori que par celle de violer une tombe.

Au-dessus de la sépulture de Shakspeare, une sorte de niche engagée dans le mur du chœur supporte un buste authentique du poète

fait par un artiste hollandais, Gérard Johnson, très peu de temps après sa mort, probablement d'après un moule en plâtre pris sur son visage. Ce buste n'a d'autre mérite que d'être supposé ressemblant; il paraîtrait même un peu barbare, avec les couleurs diverses dont il est bariolé, si l'on ne croyait y retrouver les traits de l'original. En le comparant aux trois portraits les plus célèbres de Shakspeare, à la gravure qui sert de frontispice à la première édition de ses œuvres, publiée en 1623 par ses amis Heminge et Condell, au portrait qui porte le nom du duc de Chandos, qui a appartenu à lord Ellesmere, et qui maintenant figure dans la Galerie Nationale de Londres, enfin à une peinture très curieuse conservée à Stratford, depuis plus d'un siècle, dans la famille de M. Hunt, et donnée par lui au musée shakspearien, on retrouve, avec des différences de détail, une physionomie pleine, calme, noble et ouverte, qui répond à l'opinion que les contemporains du poète nous ont laissée de son caractère, en l'appelant presque tous « l'aimable Will. »

Le comité de Stratford a créé, à l'occasion du jubilé, une galerie de peinture où l'on voit d'autres portraits de Shakspeare moins connus, où l'on n'a admis que des tableaux inspirés par ses œuvres ou relatifs à sa vie, et où il est surtout curieux d'observer tout ce que son théâtre a fourni de sujets aux peintres anglais. On a aussi construit pour la circonstance une vaste salle de spectacle pouvant contenir trois mille spectateurs, où j'ai vu jouer, devant un public très nombreux et très enthousiaste, *la Douzième Nuit*, *la Comédie des Méprises*, *Roméo et Juliette*, avec le dénoûment de Garrick, hélas! au grand mécontentement de tous mes voisins, et enfin *Comme il vous plaira*, cette charmante pastorale qu'encadre si naturellement le paysage de Stratford.

C'était là tout ce que le comité local pouvait faire pour honorer la mémoire du *cygne de l'Avon*. Je ne parle pas des banquets, qui sont toujours, sinon le plus stérile, du moins le plus passager des hommages. Réunir des peintures nées de l'œuvre de Skakspeare et faire jouer ses pièces, on ne pouvait offrir aux visiteurs qu'attirait la fête aucun plaisir qui fût plus conforme à la pensée qui les amenait, plus digne du grand souvenir dont ils étaient pleins. Pour le reste, on leur disait : Voyez. Nous n'avons pas besoin de fournir des élémens à votre curiosité; ils s'offrent à vous d'eux-mêmes. De quelque côté que vous vous promeniez dans la ville, vous trouverez une trace de l'existence du poète : ici la maison où il est né, là celle où il a vécu et où il est mort, ailleurs l'école où il a été élevé, l'auberge où il a joué avec ses camarades, l'église où il repose. Sortez-vous de Stratford et parcourez-vous la campagne environnante, vous y rencontrerez d'autres souvenirs. Ce chemin étroit qui serpente à travers les herbages, qui vous forcera à passer souvent

par-dessus les échaliers, comme on dit en Normandie, au milieu des grands bœufs paisibles assis à l'ombre ou paissant au soleil, qui vous fera découvrir à chaque instant des maisons ou des fermes cachées dans un pli de terrain et noyées dans la verdure, va vous conduire au cottage où demeurait la femme de Shakspeare; cet autre, plus régulier, vous mène, entre des haies épaisses que dépasse la tête des ormes, au parc de Charlecote, qui rappelle la plus célèbre aventure de sa jeunesse.

Anne Hathaway, fille d'un cultivateur, habitait, au petit village de Shottery, à un mille de Stratford, un cottage aujourd'hui d'apparence plus que modeste, autrefois moins misérable et surtout plus étendu, quand le jeune William, qui n'avait pas encore dix-huit ans, la connut et l'aima, quoiqu'elle fût de huit ans plus âgée que lui. Sur le chemin du hameau, au hameau même, tout parle de Shakspeare. Voilà le sentier qu'il suivait, lorsque, le cœur plein d'amour, plus amoureux peut-être que prudent, il allait voir à la dérobée celle qui devait être sa femme. Voilà le banc maintenant vermoulu où il s'asseyait près d'elle. Voilà le puits d'où elle tirait de l'eau pour le désaltérer. Dans l'intérieur de la maison, voilà le vaste manteau de la cheminée, sous laquelle les deux amans venaient s'entretenir à voix basse pendant qu'Anne préparait le repas de la famille. Voilà le lit monumental, lit en bois sculpté et à colonnes, qui s'est transmis de génération en génération, où est née la mère des enfans de Shakspeare. Cette femme qui vous parle et qui, en costume de paysanne, vous fait les honneurs de la maison, descend en droite ligne de la famille Hathaway. Sa bisaïeule portait encore un nom désormais inséparable du grand nom du poète.

Le parc de Charlecote ne réveille pas d'aussi poétiques souvenirs. Il rappelle seulement une escapade qui a peut-être influé plus que toute autre chose sur la vie de Shakspeare, puisqu'elle l'a sans doute décidé à quitter Stratford pour Londres. Une ancienne tradition lui fait jouer le rôle de braconnier dans ce vieux domaine des Lucy, qui leur appartenait, dit-on, avant la conquête et qui leur appartient encore aujourd'hui. On raconte qu'il y a tué un daim en contrebande, qu'il a été surpris par les gardes forestiers de sir Thomas Lucy, que, pour se venger du traitement sévère qu'il aurait subi en cette occasion, il a écrit contre ce seigneur une ballade qu'il est allé afficher lui-même à la porte du manoir, et que, craignant d'être poursuivi et d'avoir à rendre compte de la violence de ses vers, il s'est réfugié dans la capitale. Cette légende, très répandue et très bien conservée par les habitans de Stratford, embarrasse singulièrement certains admirateurs de Shakspeare qui veulent absolument retrouver en lui le modèle de toutes les vertus et comme un type de pureté morale. La plupart tournent la difficulté en prétendant

que le braconnage était fort à la mode en Angleterre à la fin du XVIe siècle, et que de très honnêtes gens se permettaient de tuer des daims dans les parcs des grands seigneurs anglais; mais un d'entre eux, dans un écrit assurément plus sérieux que ne le comportait le sujet, vient de prendre le contre-pied de la justification habituelle, d'affirmer qu'il n'y avait pas de délit plus grave que de tuer un daim, et d'établir par une argumentation en règle que Shakspeare ne l'a pas commis (1)! Suivant ce nouveau défenseur de l'innocence du poète, la scène se serait passée, non à Charlecote, mais dans un parc plus rapproché de Stratford, à Fulcote, qui n'appartenait point encore aux Lucy, dont le propriétaire était exilé comme traître, et où, d'après l'usage du temps, tout le monde avait le droit de chasser. Shakspeare avec ses chiens, en compagnie de quelques camarades, y aurait poursuivi, sans se cacher, et y aurait tué un daim, comme cela était permis à tout habitant du pays. Seulement un conflit se serait élevé entre lui et les gardes forestiers de sir Thomas Lucy, qui auraient prétendu, ou que l'animal s'était échappé de Charlecote, ou que leur maître, nommé par la reine administrateur du domaine en l'absence du propriétaire, ne permettait pas qu'on y chassât sans son autorisation. Shakspeare aurait maintenu son droit et aurait si fort irrité sir Thomas Lucy, qui était très redoutable en sa qualité de chevalier et de juge de paix, qu'afin d'épargner à son père et à ses compatriotes quelques désagrémens, il aurait quitté Stratford.

Quoi qu'il en soit, que Shakspeare ait ou non braconné, qu'il ait fait en tuant un daim une chose permise ou une chose défendue, il a eu certainement à se plaindre de la famille Lucy, et il a gardé contre elle un ressentiment d'autant plus singulier qu'il avait l'humeur du monde la plus accommodante suivant tous les témoignages contemporains, et qu'il n'a pas perdu un instant de vue l'idée de s'établir définitivement à Stratford, où il devait se trouver en relations nécessaires avec les possesseurs du château de Charlecote. Malgré le besoin qu'il pouvait avoir de leur appui ou tout au moins de leur neutralité pour conquérir la grande situation à laquelle il aspirait dans son pays, il ne les a pas ménagés. Il les a fait passer à la postérité, mais uniquement pour leur infliger un ridicule immortel. En me promenant dans leur splendide résidence, dans ce château que sir Thomas Lucy a fait bâtir en 1558, et qui subsiste encore aujourd'hui presque sans changemens, en voyant son dernier descendant se dérober à la curiosité publique, comme s'il redoutait les souvenirs attachés à son nom, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler les vieux vers de la ballade qui ne sont peut-être pas de

(1) *Shakspeare no deerstealer,* by C. Holte Bracebridge. Londres, 1862.

Sakspeare, mais qui perpétuent la mémoire du ressentiment que lui attribue la tradition : « Un membre du parlement, un juge de paix, chez lui un pauvre épouvantail, à Londres un âne... Il se croit lui-même grand, mais c'est un âne dans son domaine. A voir ses oreilles, on ne peut l'appareiller qu'avec des ânes. » Et cette autre chanson, plus grossière et plus insultante encore : « Sir Thomas était bien avide de vouloir tant de daims, lorsque les cornes sur sa tête apparaissent si visiblement! Lors même qu'il ne serait pas resté un daim à sa seigneurie, eh bien! n'a-t-elle pas une femme qui prend assez de peine pour lui trouver des cornes qui dureront autant que sa vie? »

Ce qui est bien de Shakspeare et ce qui atteste d'une manière certaine son intention de ridiculiser sir Thomas Lucy, ce sont les scènes des *Joyeuses Femmes de Windsor*, où il le fait figurer sous le sobriquet de Shallow (esprit borné). Pour qu'on ne s'y trompe pas, il donne à Shallow les armes des Lucy, des brochets blancs (*luces*), et il établit entre lui et sir John Falstaff le dialogue suivant, où il fait évidemment allusion à quelque démêlé de sa jeunesse avec le juge de paix de Stratford à propos d'une question de chasse :

« SIR JOHN FALSTAFF. — Eh bien! monsieur Shallow, vous voulez vous plaindre de moi au roi?

« SHALLOW. — Chevalier, vous avez battu mes gens, tué mes daims, enfoncé la loge de mon garde...

« SIR JOHN FALSTAFF. — Mais non embrassé sa fille.

« SHALLOW. — Fi! un rien, n'est-ce pas? Vous en répondrez.

« SIR JOHN FALSTAFF. — Je vais répondre sur-le-champ. J'ai fait tout cela voilà ma réponse.

« SHALLOW. — Le conseil en connaîtra.

« SIR JOHN FALSTAFF. — Tant mieux! Si le conseil en connaît, on se moquera de vous. »

Cette légende, un peu embarrassante pour les optimistes de parti pris qui ne veulent pas trouver l'ombre d'une tache dans la vie de Shakspeare, n'est pas du reste la seule qui fasse douter de cette vertu infaillible qu'on lui attribue si bénévolement. On raconte encore à Stratford que, dans un bourg voisin, il y avait d'intrépides buveurs qui défiaient tout le monde d'égaler leurs prouesses, que les jeunes gens de Stratford, Shakspeare en tête, avaient accepté leur défi, mais qu'au bout de peu de temps, mis hors de combat par leurs adversaires, ils revinrent chez eux non sans peine, et que le poète, appesanti par les fumées du vin, incapable de continuer sa route, se coucha sous un pommier sauvage, qui lui servit d'abri pendant toute la nuit. L'arbre, précieusement conservé, se voyait encore en 1824. On en trouverait non-seulement les restes, mais plus de vingt fois l'équivalent dans un nombre infini de tabatières

et de boîtes qui circulent en Angleterre sous le titre de reliques de Shakspeare. Suivant une autre tradition fort ancienne, mais toujours compromettante pour la mémoire du poète, dans ses fréquens voyages entre Stratford et Londres, il aurait eu l'habitude de s'arrêter à Oxford dans une auberge tenue par un certain Davenant; il aurait trouvé là une hôtesse jolie et aimable, il se serait fait aimer d'elle et il aurait eu d'elle un fils, sir William Davenant, le dramaturge de la restauration, qui aurait accrédité le bruit public en ne se défendant pas de cette origine et en témoignant quelque vanité de passer pour le fils d'un si grand homme.

Il y a une remarque curieuse à faire à ce propos. Certaines traditions locales, qui se rapportent presque toutes à la jeunesse de Shakspeare, le représentent comme un jeune homme violent, peu maître de lui, dominé par ses passions. Les documens positifs au contraire, documens nombreux maintenant et qui le deviennent chaque jour davantage, grâce à la patience et à l'industrie de ses biographes, font de lui, pendant son âge mûr il est vrai, durant la seconde période de sa vie, le plus raisonnable et le plus avisé des hommes. Les légendes lui prêtent quelques extravagances, tandis que les archives de Stratford ne lui attribuent que des actes de sagesse. Si on en croit les unes, il a trop aimé le plaisir; d'après les autres, c'est un père de famille prévoyant et habile qui, avec une prudente économie, transforme les bénéfices que lui rapporte le théâtre en propriétés solides, en biens au soleil, et qui veut conquérir, pour lui et pour les siens, la considération qu'obtient toujours en Angleterre la richesse territoriale.

Tout cela n'est contradictoire qu'en apparence. Le même homme peut avoir une jeunesse orageuse et une maturité pleine de raison. Une nature puissante peut concilier des passions vives avec un grand fonds de bon sens et de sagesse pratique. Sans même distinguer deux périodes dans la vie de Shakspeare, rien ne nous empêche de croire qu'il a été à la fois ardent et sage. Ce double aspect de son caractère répond d'ailleurs exactement au double jugement que nous devons porter de son génie. On ne le comprend qu'à la condition de reconnaître la force de sa raison au moment même où l'on est le plus frappé de l'abondance de son imagination. Si celle-ci se déploie librement et avec une merveilleuse souplesse, elle n'en est pas moins tenue en équilibre par la faculté contraire, qui, du milieu de son essor le plus hardi, la ramène impérieusement vers la région plus humble de l'ordre et de la mesure. Quand le poète décrit l'amour aveugle de Roméo et de Juliette, lorsqu'il trouve pour le peindre ce qu'il y a de plus brûlant dans la passion et de plus lyrique dans l'imagination, se laisse-t-il absorber par la peinture d'un sentiment si violent? N'y a-t-il pas une partie de lui-même

qui se tient en quelque sorte en dehors de ces mouvemens passionnés? A côté du poète et de l'enthousiaste qui s'identifie avec les deux amans, ne reste-t-il pas en lui l'homme d'esprit qui se moque de leurs folies par la bouche de Mercutio et le sage qui les juge par la bouche de frère Laurent? Ce qui se passe ici se passe dans tous ses drames. La raison y surveille et y contient toujours l'imagination. Les esprits systématiques qui ne veulent voir dans Shakspeare qu'une faculté maîtresse ne voient qu'une face de son génie. Pour le connaître tout entier, il faut aussi découvrir en lui le sage, le philosophe, l'homme pratique. C'est cette seconde face de son génie que mettent en lumière ses nouveaux biographes en confirmant par des faits authentiques, par l'histoire précise et détaillée de sa vie, une opinion que la seule lecture de ses œuvres avait déjà inspirée aux critiques sérieux.

Les travaux récens dont la vie de Shakspeare a été et sera longtemps encore l'objet nous apprennent beaucoup de choses importantes. Peuvent-ils cependant nous apprendre tout ce qu'il nous est possible de savoir? Les lieux eux-mêmes, les lieux où a vécu le poète n'ont-ils pas à nous dire quelque chose de plus que les livres? J'avoue que c'est là la première question que je me suis posée en arrivant à Stratford. Si chaque année des milliers de curieux vont visiter la patrie de Shakspeare, si des Américains du nord et du sud, beaucoup d'Allemands, trop peu de Français, des Italiens, de Grecs, des Turcs même, ont été attirés en 1864 par le jubilé, entreprend-on un tel voyage uniquement pour le plaisir un peu stérile de voir la maison où Shakspeare est né et les fondations de celle où il est mort? Les plus intelligens d'entre eux ne se proposent-ils pas un but plus élevé? n'arrivent-ils pas avec l'espérance d'apprendre sur place à mieux connaître et à mieux comprendre leur écrivain favori? Les gens sérieux ne font guère de pèlerinage au lieu de naissance d'un grand homme sans ce désir secret qu'ils ne parviennent pas toujours à satisfaire. Ici leur espoir se réalise-t-il? quittent-ils Stratford avec quelques lumières qu'ils n'avaient pas en y arrivant?

J'avoue que je suis tenté de répondre affirmativement, à la condition qu'on n'exagère pas ma pensée et qu'on la laisse dans la mesure où je vais essayer de l'exprimer. Rien ne me paraît plus dangereux que les conjectures littéraires affirmées comme des vérités. Quand je vois des critiques absolus déclarer qu'ils retrouvent les traits du caractère de Shakspeare ou les souvenirs de sa vie dans quelques-unes de ses pièces, quand je les entends soutenir qu'il s'est peint lui-même dans Hamlet ou dans le prince Henri, ou qu'il a fait allusion dans ses *Méprises* à ses démêlés avec sa femme, je ne puis pas m'empêcher de protester contre leur prétention en leur rappelant

que l'art du poète dramatique est de s'identifier avec les personnages les plus divers, de s'oublier lui-même pour épouser les passions et les sentimens les plus opposés aux siens, que personne n'a jamais possédé ce don mieux que Shakspeare, et que, si l'on voulait conclure de la vérité de ses portraits que ces portraits lui ressemblent, il faudrait lui prêter la physionomie d'Iago, d'Edmond de Gloster, de Richard III, aussi bien que des traits plus nobles, puisque assurément il n'a pas exprimé la méchanceté avec moins de vraisemblance que la mélancolie ou la modération. Et cependant, si, au lieu d'affirmer catégoriquement, on se borne à avancer, sous la forme d'un doute, comme une simple hypothèse et non comme une certitude ce qui paraît probable, n'est-il pas permis de supposer que le poète a mis dans *Hamlet*, qu'il a retravaillé trois fois, quelques-unes des pensées qui formaient sa nourriture habituelle et comme le fond de son âme? Ne peut-on pas soupçonner aussi qu'écrivant *la Comédie des Méprises* peu de temps après son arrivée à Londres, à une époque où il connaissait à peine le monde, laissant derrière lui, à Stratford, une femme plus âgée que lui de huit ans et peut-être inquiète des tentations auxquelles sa jeunesse, sa bonne mine et sa profession de comédien allaient l'exposer, il a voulu répondre à quelques scènes de jalousie domestique ou à quelques reproches immérités par les leçons que donne Lucienne à sa sœur Adrienne? Enfin tout est-il arbitraire et de pure fantaisie dans les rapports qu'on découvre à première vue entre le caractère du prince Henri et ce que nous savons de celui de Shakspeare? Est-ce sans fondemens que l'égalité d'humeur du prince, sa facilité à jouer tous les personnages, son goût pour la plaisanterie et ses instincts sérieux, la bonne grâce avec laquelle il accepte les compagnies les plus diverses, depuis celle des habitués de la caverne d'*East-cheap* jusqu'à celle des plus graves conseillers du roi son père, font penser à la sérénité ordinaire du poète et à cette merveilleuse souplesse de son esprit qui le met à la fois de niveau avec les plus grands seigneurs de l'Angleterre, — un Essex ou un Southampton, — et avec les plus petits bourgeois de Stratford? La vie du prince, coupée en deux, livrée d'abord aux plaisirs, puis aux affaires, ne rappelle-t-elle pas aussi l'idée différente que les traditions d'une part, les documens officiels de l'autre, nous donnent de la jeunesse et de la maturité de Shakspeare?

Les conjectures, qui sont irritantes quand elles s'imposent, parce qu'on en sent tout de suite les côtés faibles, offrent donc quelque intérêt et même une sorte d'attrait, pourvu qu'on n'en dissimule pas l'insuffisance sous des formes dogmatiques et qu'on les propose comme de simples probabilités, sans les affirmer comme des vérités démontrées. Dans cette mesure discrète, on peut dire que les œuvres

de Shakspeare nous font entrevoir quelque chose de ses sentimens et de sa vie. Aller au-delà, ce serait trop oser; rester en-deçà, ce serait nous interdire bien sévèrement toute curiosité et tout essai de sagacité littéraire. En prenant les mêmes précautions, en se gardant de l'exagération et du dogmatisme, ne peut-on pas, par un procédé analogue, saisir quelques rapports entre les œuvres du poète et le lieu où il est né? Si Shakspeare a mis dans son théâtre un reflet de sa vie, n'y a-t-il pas mis aussi un reflet de son pays natal? C'est là le problème que j'ai cherché à résoudre, pendant tout mon séjour à Stratford, sans me dissimuler l'extrême délicatesse du sujet et sans prétendre hasarder autre chose qu'une opinion probable.

Il y a d'abord dans cette question un premier point très curieux et très important à établir : c'est le profond attachement de Shakspeare pour le coin de terre où il est né. Il se distingue de tous les grands poètes anglais par son humeur sédentaire. Chaucer voyage, Spenser voyage; Milton visite la France, l'Italie, et passerait même en Grèce, si le bruit de la révolution ne le rappelait à Londres; Byron promène son scepticisme et son orgueil à travers l'Orient. Shakspeare seul n'éprouve aucun désir de quitter le sol natal. Quelques critiques ont prétendu qu'il avait vu l'Italie, parce qu'on rencontre dans ses pièces, avec beaucoup de mots italiens, des scènes d'une couleur italienne, comme s'il n'avait pu apprendre les mots dans la société élégante et instruite au milieu de laquelle il vivait, et comme si sa puissante imagination, aidée de quelques livres et de quelques récits de voyageurs, n'avait pu se représenter fidèlement le ciel de la péninsule. On a dit aussi, mais sans l'ombre d'une preuve, que peu de temps avant la mort d'Élisabeth il faisait partie d'une troupe de comédiens que Jacques Ier avait invitée à donner des représentations à Édimbourg. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'excepté les bords de la mer aux environs de Londres, et notamment la fameuse falaise de Douvres, si bien décrite dans *le Roi Lear*, il ne connaissait d'autre pays que la route de Stratford à Londres et les environs de Stratford. Sa ville natale a été le centre de sa vie, le point vers lequel convergeaient toutes ses pensées d'établissement et d'avenir, comme le prouve tout ce qu'on sait de sa biographie. Il en est sorti le plus tard possible, il y est revenu chaque fois qu'il l'a pu, et il s'y est fixé, pour n'en plus sortir, le jour où il s'est trouvé assez riche pour se passer du théâtre.

Si l'alderman John Shakspeare n'avait mal administré sa fortune, s'il n'avait été dépouillé de ses fonctions municipales et poursuivi par ses créanciers, si le propriétaire de Charlecote, sir Thomas Lucy, n'avait été jaloux de sa chasse, peut-être le jeune William n'aurait-il jamais quitté Stratford ni écrit ses pièces : du moins sa conduite le fait-elle supposer. Lorsqu'en 1578 son père, jusque-là dans l'ai-

sance, engage pour 40 livres le domaine d'Asbies, lorsque la même année il reconnaît devoir à un boulanger 5 livres qu'il ne peut pas payer, le futur dramaturge, alors à l'école, probablement obligé d'interrompre ses études, ne songe pas à aller chercher fortune ailleurs, comme le faisaient un si grand nombre de ses jeunes compatriotes: il ne pense au contraire qu'à venir en aide à sa famille, sans se séparer d'elle; il s'associe au commerce paternel, il carde la laine des bestiaux, il en tue même peut-être, comme le rapporte une vieille tradition; puis il essaie divers métiers, il entre dans l'étude d'un *attorney*, il demande la place de sous-maître à l'école de grammaire, et il songe si peu à s'éloigner malgré la détresse des siens, il paraît si décidé à ne pas s'expatrier, qu'il resserre ses liens avec son pays natal en épousant la fille d'un cultivateur dont toute la fortune tient au sol et ne peut se transporter.

Plus tard, il est vrai, il part pour Londres, mais ce n'est qu'après avoir cherché inutilement tous les moyens de vivre à Stratford, après avoir vu sa famille humiliée, son père exclu de la compagnie des *aldermen* et emprisonné pour dettes, après s'être fait un ennemi mortel du juge de paix, et avoir compris l'impossibilité absolue de lutter contre tant d'obstacles. Il part du reste avec l'idée d'un prochain retour; il entend ne s'éloigner que pour peu de temps, il laisse à Stratford sa femme et ses trois enfans, comme pour y conserver un établissement permanent; il y retourne chaque année, et, quand ses profits d'auteur et d'acteur l'ont enrichi, le premier usage qu'il fait de sa fortune, c'est de payer les dettes de son père et de lui constituer une propriété de 500 livres; le second, c'est d'acheter pour 60 livres New Place, la plus belle maison de sa ville natale (1597). A partir de ce moment-là, il réside encore à Londres par nécessité; mais sa véritable installation, la résidence de son choix, est à Stratford. Dans tous les actes qui le concernent, on le désigne sous le nom de William Shakspeare, *gentleman*, de Stratford, et ces actes se multiplient, comme pour attester qu'il y demeure. En 1598, sa famille est indiquée, dans une liste générale des habitans, comme une de celles qui consomment le plus de blé. La même année, il vend à la municipalité une charge de pierres tirée de ses jardins. De plus, on le voit travailler avec persévérance à agrandir sa fortune territoriale et saisir toutes les occasions d'acheter les propriétés disponibles. En mai 1602, il ajoute à New Place 107 acres de terre, une maison, des jardins et des vergers. En 1605, il fait des acquisitions plus importantes encore. En même temps il place de l'argent chez ses compatriotes, et quand ceux qui lui en doivent ne le paient point, ainsi que cela arrive en 1604 et en 1609, il les poursuit rigoureusement. En 1607, il marie sa fille aînée, l'enfant de son amour, cette Susanna, qui lui ressemblait

tant, dont la naissance était peut-être une faute, et il lui fait épouser non un habitant de Londres, mais un des hommes pour lesquels il a dû avoir le plus d'estime et d'amitié, le docteur Hall, le plus habile médecin de Stratford. Que de liens le rattachent alors à sa ville natale, et comme il a tout préparé pour son retour définitif! Aussi en 1609 s'établit-il complétement à Stratford, où il marie également sa seconde fille Judith, et où il pouvait espérer encore de longues années de repos, si une fièvre pernicieuse ne l'avait emporté prématurément, à l'âge de cinquante-deux ans.

Toute cette conduite atteste de la part de Shakspeare un profond attachement pour la petite ville où il est né. On voit en outre, par ses nombreuses acquisitions et par les termes de son testament, combien il est préoccupé de se créer un domaine, de l'arrondir, de le transmettre intact à ses descendans, et de faire souche de propriétaires fonciers. Ce grand esprit, qui ne prend aucune précaution pour assurer la publication de ses œuvres, qui meurt sans s'être même donné la peine de les réunir, règle avec un soin minutieux la distribution de sa fortune. A sa plus jeune fille Judith, moins bien mariée que l'aînée, — elle avait épousé un cabaretier, — il ne laisse guère que de l'argent. A Susanna au contraire il laisse toutes ses propriétés, en ordonnant qu'après sa mort elles ne soient point divisées, mais qu'elles appartiennent toutes à celui de ses fils qui aura une postérité, et qu'elles passent ainsi de mâle en mâle dans la ligne directe, sans jamais se partager. Recommandations inutiles! l'espoir du poète ne se réalisa point. Susanna n'eut qu'une fille, lady Barnard, qui mourut sans enfans. Judith eut trois fils; mais comme tous trois moururent également sans enfans, au bout de quarante-quatre ans il ne restait plus un seul descendant direct de Shakspeare. Les seules personnes qui aient aujourd'hui la prétention d'appartenir à sa famille descendent de sa sœur, Mme Hart. Pourtant, si son dernier vœu n'a pas été exaucé, du moins ce vœu fournit-il un argument de plus en faveur de son attachement au sol natal. Non-seulement il quitte Stratford malgré lui, à son corps défendant, non-seulement il y revient aussi souvent qu'il le peut, sans jamais consentir à faire d'autres voyages que ceux qui l'y ramènent, non-seulement il s'y retire définitivement, à l'âge de quarante-quatre ans, en pleine gloire, avec l'espérance d'y vivre de longues années, et sans regretter ni ses plaisirs, ni ses relations intellectuelles, ni ses triomphes de Londres; mais il veut que ses enfans y demeurent, y perpétuent sa famille, et pour ne pas leur laisser de doute sur ses intentions, il les y attache à tout jamais par le lien de la propriété.

Quel pouvait donc être le charme d'une petite ville du comté de Warwick pour le grand écrivain qui avait vécu au milieu de la so-

ciété la plus brillante de Londres, auquel une reine et un roi avaient donné des marques d'amitié, qui était lié avec lord Southampton, avec Fletcher, avec Ben Jonson, et dont chaque soir le public de la capitale applaudissait les œuvres? D'abord Stratford était son pays natal. A la rigueur, cette raison seule suffirait, d'autant plus qu'elle ne se discute pas; elle se sent. Ce n'est pas une question de raisonnement, c'est une question de sentiment, par conséquent ce qu'il y a au monde de plus individuel. Et puis ce petit coin du monde où est né Shakspeare a sa beauté particulière. On devine, en s'y arrêtant, tout ce que devait y aspirer de poésie une imagination fraîche et riante. Aucun paysage ne répondait mieux peut-être à la disposition habituelle de l'esprit de Shakspeare, à cette sérénité et à cette égalité d'humeur que ses contemporains lui attribuent. Tout y est calme et doux. Ni hautes montagnes, ni rochers à l'horizon; aucun mouvement de terrain qui, par des lignes brusques ou heurtées, dérange le plaisir tranquille de la contemplation : rien d'extraordinaire ni de grandiose; mais, de quelque côté que se tournent les regards, une harmonieuse combinaison de prairies vertes, d'arbres heureusement groupés et d'eaux courantes, des teintes simples et bien fondues, tout ce qui caresse l'œil et tout ce qui repose l'esprit. Quand on se promène sur les bords de l'Avon, en face de l'église gothique ombragée d'ormes, quand on suit le fil de l'eau et que, du cours paisible de la rivière, on relève les yeux sur les prairies humides, sur les haies qui les séparent et sur les bouquets de chênes qui s'y détachent, on se sent peu à peu comme imprégné de ce qu'il y a de poétique dans cette nature verdoyante et comme enveloppé d'une atmosphère de paix et de volupté tranquille. Il y a des plaisirs plus vifs; il n'y en a pas qui s'insinuent plus doucement dans l'âme et qui paraissent plus durables. J'aimais surtout, pendant mon séjour à Stratford, à m'arrêter à l'extrémité de la ville, près d'un moulin, sur un petit pont de pierre qui existait déjà du temps de Shakspeare, et d'où l'on voit la ville entière baignée dans la verdure, noyée au milieu des prés et des vergers en fleur. C'est de là que le poète a dû souvent la contempler, à travers les premières brumes du matin ou le soir, à l'heure où la rosée qui monte étend son voile d'argent sur les prairies.

Ces beautés sont des beautés familières et simples. On en trouverait d'autres, d'un ordre plus élevé, dans les environs immédiats de Stratford. Le parc de Charlecote, avec ses vieilles constructions du XVIe siècle, avec ses longues pelouses et ses arbres séculaires, a un caractère imposant de majesté et de grandeur. Nulle part, je le crois, on ne voit de plus beaux chênes, même dans le reste de l'Angleterre, la patrie des chênes. Ceux du Bas-Bréau, les plus beaux de la forêt de Fontainebleau, presque tous élancés et hardis, for-

ment un effet d'ensemble admirable : ce sont des arceaux, des colonnades, des portiques sur lesquels courent du lierre et des plantes grimpantes. Ici au contraire, au lieu de se présenter par masses, ils ne se présentent qu'isolément ou par petits groupes. Ils n'atteignent pas non plus une grande hauteur; au lieu de se dresser en colonnes, avec des tiges droites et nues, ils se développent en largeur dans le vaste espace qu'on laisse libre autour d'eux. A peu de distance de terre, leurs troncs trapus et vigoureux projettent d'énormes branches qui s'entrelacent généralement en corbeille touffue et qui se disposent avec une sévère harmonie. C'est l'image de la force ramassée et disciplinée, quelque chose qui fait penser à la séve contenue du caractère anglais. Si, après avoir visité Charlecote, on veut voir un spectacle plus frappant encore, il faut gagner la ville de Warwick, à six milles de Stratford. Là reste debout, tout entier, dans sa magnificence féodale, le vieux château de ces comtes de Warwick qui ont fait des rois et dont Shakspeare a tracé un portrait si fier : un pont-levis, des tours reliées entre elles par des murailles crénelées, des mâchicoulis, des bastions, tout l'appareil des fortifications du moyen âge, des murs tapissés de lierre ou à demi cachés par des massifs d'arbres qui poussent leurs racines dans les fossés, la grandeur d'une ruine et avec cela le mérite d'une parfaite conservation. Quand on regarde cet ensemble, on se croit ramené de quelques siècles en arrière, au temps où des chevaliers bardés de fer faisaient piaffer leurs chevaux dans la cour seigneuriale; on s'attend à voir des sentinelles se promener la lance à la main sur les remparts et des arbalétriers préparer leurs armes au fond des meurtrières. Au-dessous du castel, un parc descend en pente rapide et se perd à l'horizon à travers des massifs de chênes, de sycomores et de cèdres. Sous les fenêtres, dont les balcons sculptés dominent l'abîme, coule l'Avon, qui tombe avec fracas du haut d'un rocher. Le grand caractère du paysage ajoute à l'effet de l'édifice, et fait paraître plus majestueuses encore les lignes hardies de l'architecture gothique. C'est un coin du moyen âge conservé, comme les cours des colléges d'Oxford, pour le plaisir des yeux.

Tous ces beaux sites, Shakspeare les a admirés depuis son enfance. Aux plus imposans, il a fait des visites poétiques : au milieu des plus simples, il a laissé couler doucement sa vie; de tous, il a senti le charme pénétrant. Dans ces vastes prairies, il s'est enivré, au printemps, de l'odeur des foins fraîchement coupés; pendant les chaudes journées d'été, il s'est assis, à l'ombre des ormes, sur les rives fleuries de l'Avon; à l'automne, il a vu tomber avec mélancolie les feuilles séchées des grands arbres. Si tout cela vivait dans son souvenir, n'en a-t-il pas fait passer quelque chose dans ses vers? Bien des traits de couleur locale ont dû se glisser d'eux-

mêmes sous sa plume, comme des réminiscences involontaires d'impressions anciennes et souvent renouvelées. Que de fois, par exemple, il a parlé des chênes, toujours avec admiration, souvent même avec émotion, comme si les chênes répondaient dans sa pensée à quelque souvenir où sa sensibilité fût intéressée! Les fleurs ordinaires des prés de Stratford, celles qu'on y cueille tous les jours, « les pâquerettes bigarrées et les violettes bleues, et les cardamines toutes blanches d'argent, et les renoncules aux teintes jaunes qui peignent les prairies d'une couleur délicieuse » reparaissent dans ses peintures champêtres. C'est lui qui, sous le nom de Puck, cherche les primevères dans la campagne, lorsqu'il fait dire au génie favori d'Oberon : « Par-dessus la montagne, par-dessus la vallée, à travers les buissons, à travers les ronces, par-dessus les parcs, par-dessus les palissades, à travers l'eau, à travers le feu, j'erre partout plus rapide que l'orbe de la lune, et je sers la reine des fées, j'arrose les cercles qu'elle trace sur le gazon. Les primevères élancées sont ses pensionnaires; dans leurs robes d'or, vous voyez des taches, ce sont des rubis, les couleurs des fées; dans ces mouchetures, leur parfum vit encore; je dois chercher ici quelques gouttes de rosée et suspendre une perle à l'oreille de chaque primevère. » Voici maintenant les oiseaux que le poète a mille fois entendus et qui peuplent encore les vergers de sa ville natale : « le merle au plumage si noir avec son bec d'un jaune d'orange, la grive avec sa note si fidèle, le troglodyte avec sa petite huppe, le pinson, le moineau et l'alouette, le coucou gris au chant simple. » Voici un coin de paysage qu'on croit apercevoir, quand du milieu du petit pont, au-delà de l'église, on regarde le plus prochain tournant de l'Avon. C'est bien toujours « le bord où fleurit le thym sauvage, où la primevère et la violette inclinée poussent, le bord que recouvrent presque entièrement de leur dais le délicieux chèvrefeuille, la douce rose de Damas et l'églantier. »

Mais ce qui a surtout passé des impressions de Shakspeare dans ses vers, c'est le sentiment du bien-être que donne la campagne, c'est la joie d'y vivre, joie qu'il a poétiquement et fortement exprimée. Au fond de toutes ses pastorales, au fond de *Comme il vous plaira*, cette idylle de la forêt des Ardennes ou plutôt de la forêt d'Arden, voisine de Stratford, au fond du *Songe d'une nuit d'été*, au fond de l'épisode de Guiderius et d'Arviragus dans *Cymbeline*, on voit poindre les émotions d'une âme éprise de la nature, heureuse d'épancher ce qu'elle ressent en face des scènes rustiques, à laquelle la vie champêtre apporte le repos et le calme où elle aspire. Que dit le duc, dans *Comme il vous plaira*, à ceux qui l'ont suivi au milieu des bois? « Maintenant, mes compagnons et mes frères en exil, la vieille habitude n'a-t-elle pas fait cette vie plus

douce pour nous qu'une vie peinte et pompeuse? Ces bois ne sont-ils pas plus exempts de péril que la cour envieuse? Ici nous ne sentons pas la peine d'Adam. Nous ne sentons que la différence des saisons. Quand la griffe glaciale, quand la voix grondeuse du vent d'hiver m'égratignent et soufflent sur mon corps, même lorsque je grelotte de froid, je souris et je dis : Ici il n'y a pas de flatteries. Voilà des conseillers qui me font sentir ce que je suis. Ainsi notre vie affranchie de la poursuite du public trouve une voix dans les arbres, des livres dans les ruisseaux qui courent et du bien partout. » Que chante Amiens? « Sous l'arbre vert, que celui qui aime à s'étendre avec moi et à accorder ses chants avec la douce voix des oiseaux, que celui-là vienne, qu'il vienne, qu'il vienne! Ici il ne verra d'autre ennemi que l'hiver et la tempête... Celui qui fuit l'ambition, qui aime à vivre au soleil, cherchant la nourriture qu'il mange et content de ce qu'il trouve, que celui-là vienne, qu'il vienne! Ici il ne verra d'autre ennemi que l'hiver et la tempête. » Paroles et chanson, qu'est-ce autre chose que l'éloge de la vie champêtre fait par un homme qui en sait le prix, qui l'a menée dans sa jeunesse, qui l'a déjà reprise ou qui va la reprendre pour toujours?

Shakspeare a aimé la nature; il a voulu vivre en communication étroite avec elle. Voilà une des causes, peut-être la principale cause, de son attachement pour Stratford. Voilà ce qui l'y a fait revenir souvent, voilà ce qui explique ses fréquentes absences et son prompt éloignement de Londres. La grande ville ne disait rien à son cœur. Au milieu des travaux du théâtre et des plaisirs du monde, le souvenir de l'air pur qu'il avait respiré, des scènes rustiques qu'il avait contemplées dans sa jeunesse, le poursuivait comme un regret; aussitôt qu'il l'a pu, il est retourné au sein de cette campagne que ses yeux d'enfant avaient tant de fois regardée, et vers laquelle il se sentait attiré par une irrésistible séduction. Qu'on ne croie pas cependant que son attachement pour Stratford ait diminué en lui la faculté de peindre à grands traits la nature, et l'ait amené à ne décrire que les paysages qu'il avait sous les yeux. Rien ne serait plus contraire à l'idée que nous devons nous faire de son génie. Comme tous les grands poètes, Shakspeare se sert du réel, il emprunte des traits à la réalité, mais il la dépasse sans cesse par l'élan et par l'étendue de son imagination. On ne trouverait à Stratford que le point de départ de ses peintures, la source vive et fraîche où vient se retremper son amour pour la campagne; on n'y trouverait pas tout le secret de son inspiration. Ces aspects champêtres que lui présente sa terre natale, il ne les copie pas servilement; il les transforme, il en agrandit les perspectives, et d'un coup d'aile il perce à chaque instant les horizons brumeux qui l'entourent pour aller chercher, dans l'espace illimité que lui ouvrent ses rêves, d'autres con-

trées et un autre soleil. Que reste-t-il de Stratford, par exemple, dans la mise en scène d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, de *la Tempête?* Rien qu'un sentiment général d'admiration pour la nature; mais les détails, la lumière, les couleurs ont changé. Dans *Hamlet*, on entend siffler sur les remparts d'Elseneur un vent glacé, le vent de la Mer du Nord, qui ne s'est jamais abattu sur les riantes prairies du comté de Warwick. Dans *Roméo et Juliette*, ce n'est pas le vulgaire pommier des vergers anglais, ce sont les orangers et les grenadiers en fleur qui parfument le jardin où les deux amans se parlent de leur amour, et, du balcon où ils se font leurs adieux, ce ne sont pas les vapeurs matinales des bords de l'Avon, c'est la chaude aurore du midi qu'ils aperçoivent. *La Tempête* aussi nous emporte, bien loin de Stratford, au milieu des splendeurs du climat des tropiques.

Ainsi font les grands poètes. Ils voient la nature au milieu de laquelle ils vivent, ils l'aiment, ils en comprennent la beauté; mais ils vont au-delà, et ils y ajoutent quelque chose par la puissance de leur imagination. Le poète qui copie simplement la réalité n'est pas plus un grand poète que le peintre qui prend ses paysages tout faits autour de lui, sans y mettre la marque de l'art, n'est un grand peintre. On n'a du style et du génie qu'à la condition de ne pas voir la nature avec les yeux du vulgaire et de ne pas prétendre uniquement au facile mérite de la ressemblance. Homère, Virgile, Dante, Milton, sans altérer jamais la physionomie vraie des pays qu'ils décrivent, n'en saisissent que les grandes lignes et les grands aspects, de même qu'un Van Dyck, un Velasquez, un Raphaël s'attachent bien plutôt, dans leurs portraits, à rendre le caractère, l'expression, le sentiment de la figure humaine qu'à en reproduire minutieusement les moindres détails. Shakspeare, si différent que soit son génie du génie classique, suit instinctivement la même loi, qui est la loi du grand art. Il voit et il comprend la réalité, mais il ne s'y asservit pas. Du fond de la contrée rustique qu'il habite, du milieu de ces prairies toujours vertes plantées de chênes et coupées de ruisseaux, du sein de cette campagne qui parle à son cœur et qui caresse ses yeux, il entrevoit des horizons plus vastes, et il s'arrache à ce que la nature matérielle lui montre pour aller chercher ce que devine son imagination. Stratford reste toujours l'oasis préférée, le lieu où l'âme du poète aime à se recueillir et à se replier sur elle-même: c'est là qu'il est heureux de vivre, c'est là qu'il laisse couler ses jours, c'est là qu'en disant adieu à cet aimable pays on se plaît à replacer la figure souriante de « l'aimable Will; » mais il y a une partie de lui-même que ne contient pas ce petit coin de terre. A une imagination insatiable comme la sienne, il faut une patrie moins limitée que la patrie terrestre; cette patrie, c'est l'idéal.

A. Mézières.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1864.

La session de la chambre des députés est terminée. Telle qu'elle a été, avec ses grands débats de l'adresse au début, sa somnolence au milieu, et vers la fin sa discussion précipitée du budget, cette session a formé un épisode important de notre vie publique.

La session de 1864 a eu cela de remarquable qu'elle a été la première phase de la carrière d'une chambre nouvelle, et que cette chambre a été aussi la première qui soit sortie de l'élection depuis la promulgation du décret du 24 novembre 1860. Dans notre chronologie constitutionnelle, la session qui vient de finir est le lendemain du jour qui a fourni sa date au décret. Dans le développement de notre vie politique, on peut la considérer comme la véritable épreuve pratique du régime institué par cet acte de l'initiative impériale. Nous ne trouvons pas qu'il y ait lieu en ce moment d'être enfiévré d'optimisme et de s'abandonner à une satisfaction jubilante. Cependant nous pensons et nous n'hésitons point à dire que personne n'a trop à se plaindre de l'expérience qui vient de s'accomplir. La France, par l'organe et dans le spectacle de la discussion parlementaire, s'est en quelque sorte remise à la politique. Elle est revenue à sa tradition sans véhémence, sans emportement, mais avec un goût manifeste. Elle a été flattée d'entendre la parole de ses grands orateurs, qui est peut-être, n'en déplaise à M. le duc de Persigny, la plus solide de ses gloires actuelles; elle a été touchée de voir ses libertés plus souvent et plus vigoureusement défendues; elle a été éclairée par des débats financiers qui lui ont montré l'influence que la direction de la politique exerce sur les intérêts de sa richesse et de son travail; elle a pu apprendre qu'elle n'est ni aussi incapable ni aussi indigne de gérer ses affaires et d'exercer le *self-government* que de bizarres flatteurs de sa paresse se sont pendant douze années efforcés de l'en convaincre. Les esprits indépendans et persévérans appelés à

prendre part à la vie publique ont pu voir aussi par cet exemple qu'il y a place pour leur activité et pour leurs efforts, que le découragement et l'abstention ne sont plus de mise, qu'il ne nous est pas permis d'affecter l'inertie comme une forme du dédain, que nous ne devons pas commettre la faute des classes éclairées des États-Unis, et abandonner exclusivement la direction des affaires publiques à une classe formée d'agens officiels et de *politicians* de profession. Nous espérons que la leçon qui ressort de cette première expérience ne sera point perdue dans nos prochaines élections des conseils-généraux. On assure que le ministre de l'intérieur, M. Boudet, a adressé aux préfets, à propos de ces élections, une circulaire qui fait honneur à sa modération, et qui tend à contenir, au lieu de les exciter, les passions administratives. Nous sommes charmés que M. le ministre de l'intérieur renonce dans cette circonstance au système qui a si peu réussi à son prédécesseur. Si l'attitude modérée qui est attribuée à M. Boudet témoigne d'une sage intelligence de la situation, les libéraux, par leur empressement et leur union, montreront, eux aussi, qu'ils comprennent le devoir qui les invite, dans les circonstances actuelles, à poursuivre le succès de leurs candidatures, et à constater par le résultat des élections les progrès que leurs opinions font dans le pays.

Mais parmi les effets de la dernière session il en est un auquel nous prenons un intérêt particulier. Nous nous demandons quelle impression ce réveil de vie politique a dû produire sur la chambre elle-même et sur le gouvernement. Nous croyons que pour la chambre l'impression a été bonne. La majorité sans doute se ressent de son origine : elle contient des esprits excessifs qui ne peuvent oublier ce qu'ils doivent au système des candidatures officielles. Pour se figurer qu'il en pût être autrement, il faudrait méconnaître la nature humaine. Cependant la majorité prise en masse nous semble être entrée dans une voie progressive. On aurait pu craindre que la majorité, effarouchée par une franchise et une vigueur de parole auxquelles elle n'était point habituée, ne se hérissât contre l'opposition et ne se montrât intolérante envers la contradiction. Il n'en a point été ainsi. Non-seulement la majorité ne s'est point effrayée de la discussion, mais elle y a pris un goût manifeste. Toute assemblée a son point d'honneur, et c'est l'heureux privilége d'une assemblée française de ne pouvoir demeurer insensible au talent. Les orateurs nouveaux de l'opposition qui sont entrés dans le corps législatif lui ont apporté un lustre qui a rejailli sur ce corps tout entier. Leur renommée, l'illustration de leur carrière, le prestige d'une sorte de résurrection surprenante et d'une éloquence persistante et comme rajeunie ont élevé la chambre à ses propres yeux comme aux yeux du public. On pourrait dire que la place occupée par chaque député dans l'état en est devenue plus grande et plus haute. D'ailleurs le talent n'est point un don égoïste et solitaire; il est fécond, il se communique, il est contagieux. Le voisinage, le contact, le choc, ont porté bonheur à plusieurs

membres de la majorité. Il y avait sur ces bancs des hommes de mérite, laborieux, modestes, à qui il ne manquait que le stimulant de l'émulation ou l'encouragement et la récompense des regards du public. Ces hommes, on peut le dire, quoiqu'ils eussent passé déjà bien des années dans le corps législatif, n'ont été mis véritablement en valeur et en lumière que cette année. C'est un capital enfoui qui a été rendu à la circulation. La majorité a donc pris d'autant plus de goût aux débats publics qu'elle s'est aperçue que plusieurs des siens y pouvaient tenir leur rang. Nous n'avons pas besoin de citer des noms. Cette première rencontre de la majorité issue des candidatures officielles et de l'opposition libérale ne s'est donc point trop mal passée, et nous avons le droit d'en tirer bon augure. Il y a bien eu dans ce nouveau ménage de la chambre quelques incidens sur lesquels on pourrait élever de justes plaintes. Quelques discussions ont été trop brusquées : la majorité n'a point encore assez d'haleine pour permettre qu'un orateur d'opposition essaie de répondre à un grand discours d'orateur officiel; la majorité aime trop à voter sous l'effet bruyant et triomphant de la harangue ministérielle. Une fois même, à la fin de la session, un important discours que M. Thiers se proposait de prononcer a été pour ainsi dire escamoté par un tour de vitesse imprimé à la votation. Il s'agissait du budget rectificatif de 1864; le budget rectificatif de l'année est bien le budget réel, celui qui doit serrer la dépense d'aussi près que possible, et mesurer les ressources avec précision, puisqu'il porte sur l'exercice courant, à moitié écoulé. Avec notre nouveau mode de comptabilité financière, le budget rectificatif devrait donc toujours être l'objet d'une discussion pratique très sérieuse. L'ouverture d'une séance avancée d'une demi-heure sans que M. Thiers dût le prévoir a empêché l'illustre orateur d'exposer sur le vrai budget de 1864 des observations attendues par le public, et qui eussent pu profiter au gouvernement; mais, si l'on oublie cette espièglerie d'un goût assez équivoque et quelques impatiences regrettables, il faut convenir qu'en somme l'attitude du corps législatif durant la session n'est pas faite pour décourager ceux qui espèrent dans l'avenir du régime représentatif. Pour notre part, nous nous associons sans pruderie à la bonne humeur qui a inspiré les adieux concilians et gais adressés à la chambre par M. de Morny.

Ce que nous avons dit de la chambre à propos de l'impression produite sur elle par la dernière session, on devrait se croire autorisé à le dire aussi du gouvernement. En dépit des bruits qui ont, à plusieurs reprises, circulé depuis six mois, l'expérience législative de cette année a été ce qu'un gouvernement prévoyant et sage devait souhaiter. Le gouvernement a trouvé, dans les travaux de cette session, pour l'esprit public une occupation utile, pour l'expédition des affaires un concours efficace et un contrôle exercé avec prudence et modération, pour quelques-uns de ses représentans devant la chambre l'emploi d'un réel mérite et d'un talent qui

a fait de nouvelles preuves. Il n'est pas admissible qu'à notre époque, avec les résultats et les promesses que la révolution nous a donnés, avec le génie de la France sympathiquement compris, des esprits distingués puissent croire qu'il y ait pour nous dans l'avenir un autre gouvernement possible que celui que nous appelons, depuis 1789, le gouvernement du pays par le pays. S'il était des gens qui voulussent fermer les yeux à cette perspective, ces gens-là croiraient la France condamnée à une décadence incurable, ils seraient ses calomniateurs systématiques, et ce n'est point parmi ceux qui ont eu l'honneur de guider ses destinées que l'on peut s'attendre à trouver de tels détracteurs de notre patrie. Eh bien! si la France est appelée à se gouverner un jour elle-même, et si c'est pour l'en rendre mieux capable que l'on a cru consciencieusement que la liberté, au sortir d'une tourmente révolutionnaire, devait lui être discrètement mesurée, comment ne se féliciterait-on point des timides progrès que le régime représentatif a pu accomplir parmi nous cette année? Il nous semble que l'initiative à laquelle nous devons le décret du 24 novembre ne peut voir dans ce qui s'est passé depuis six mois, au lieu de motifs de regrets, que des raisons de s'applaudir de son œuvre et de la continuer. Devait-on espérer que la transition vers ce qui sera le régime définitif de la France, et ce qui a été appelé le couronnement de l'édifice, pût s'accomplir plus doucement pour le pays et avec moins de secousses pour le pouvoir? L'enseignement qui sort des faits récens dit au pouvoir d'aller en avant, non de revenir en arrière. Nous n'avons pas l'idée de signaler ici les divers progrès libéraux que cette expérience conseille et semble préparer. Il y a d'ailleurs dans le mouvement des choses une force intime qui va se développant toute seule, indépendamment des volontés humaines. Cette force fera naturellement sortir de la situation tout ce qu'elle contient. Nous avons en ce moment un curieux exemple de ce développement naturel des choses. Qui eût dit, il y a quelques années, que sous le régime actuel on en pourrait venir à personnifier des systèmes de politique en des combinaisons ministérielles, et que des noms propres pourraient devenir les emblèmes de tendances différentes? Tel est pourtant le phénomène auquel nous assistons depuis quelques semaines, et ce phénomène est déjà un résultat notable de la session. On parle de remaniemens de cabinet, on met en avant divers ministères possibles; l'opinion publique, en discutant des noms, rend hommage à l'importance des personnes. Elle a cru voir le duc de Persigny rôdant autour du pouvoir avec le désir prononcé d'y rentrer, et comme le duc de Persigny ne lui est connu que par sa passion pour les candidatures officielles, par son antipathie pour le gouvernement parlementaire, par ses classifications des citoyens en populations urbaines, qu'il aime peu, et en populations rurales, qu'il chérit, par la doctrine historique des juges hanovriens qu'il a inventée en haine de la liberté de la presse, cet homme politique est devenu pour elle le représentant des idées rétrogrades et réactionnaires.

Frappée au contraire du talent qu'a déployé M. Rouher, regardant la vigueur parfois un peu rude de la parole de ce ministre comme le signe d'une fermeté de caractère qui accompagne ordinairement une certaine indépendance d'esprit, ayant remarqué aussi en plus d'une occasion les tendances libérales de l'auteur du traité de commerce, elle le désigne comme l'homme d'une politique à la fois libérale et gouvernementale. Au bout de l'horizon, dans un lointain mirage, flotte une autre figure que l'on associe au rétablissement hypothétique du régime parlementaire : c'est celle du duc de Morny. C'est la signification que l'on a donnée à certaines coquetteries de M. de Morny. On entend dire que, de même que M. de Morny a joué le rôle principal au coup d'état de 1851, de même la loi des contrastes et la bonne grâce de sa carrière veulent qu'il soit le président du conseil du premier cabinet parlementaire, si nous sommes destinés à posséder jamais un tel cabinet. On entrevoit donc trois combinaisons possibles, M. Rouher entre les ducs. On va plus loin : ainsi que le peintre marie ses tons, les causeurs politiques, autour de chacun des trois noms principaux que nous avons signalés, posent d'autres noms qui achèvent la couleur des trois groupes. On nous pardonnera de ne parler de ces conjectures vaporeuses que d'une façon ondoyante. Il y a là pourtant le commencement d'une situation nouvelle, le badinage qui prélude à un intéressant travail d'opinion, un symptôme de ce que nous appelons la marche naturelle des choses. Cela n'existe encore qu'à l'état de bourdonnement, mais de bourdonnement assez bruyant pour que le sévère *Moniteur* ait cru devoir imposer le silence. On annonçait que c'était après la session que nous verrions le jeu des combinaisons ministérielles; la note du *Moniteur* a protesté contre ces bruits de changement. Soit : que les choses restent ce qu'elles sont, nous avons trop peu d'inquiétude d'esprit et d'impatience pour nous en plaindre. Nous aimons même le bon duc Vincentio conservant ses ministres et les haranguant de la sorte au début de la comédie de Shakspeare *Measure for measure :* « Escalus, vous développer la nature et les conditions du gouvernement serait de ma part une affectation de rhétorique, sachant que votre science surpasse tout ce que mes avis vous pourraient fournir. Je connais votre aptitude, il ne me reste plus qu'à la laisser à l'œuvre. Voilà vos commissions. » Un discours de ce genre, prononcé au début de l'été, à l'entrée des vacances, ne sera jamais hors de saison, et nos présens ministres sont nécessairement et unanimement d'avis qu'ils ont mérité de l'entendre.

Nous demanderons encore à l'opulent Shakspeare une transition pour passer de nos affaires intérieures à la question danoise. Ceux qui sont au courant de la politique shakspearienne n'ont point oublié la terrible guerre que soutient le duc de Florence contre ses voisins dans *All's well that ends well.* Le duc a invoqué le secours de la France, et ce secours n'arrive point. « Je m'émerveille fort, dit le duc à un gentilhomme français, qu'en une si

juste affaire notre cousin France ferme son cœur à nos prières. — Mon bon seigneur, répond le gentilhomme, pour juger la condition de votre état, je suis dans la position d'un homme du commun qui voit les choses du dehors, et que la grande machine de son gouvernement entraîne, sans qu'il y puisse rien, dans son mouvement. Aussi je n'ose pas dire ce que je pense de la conduite de la France, puisque, sur le terrain incertain où je me trouve, je me suis trompé toutes les fois que j'ai essayé de faire une conjecture. » Ne vous semble-t-il pas entendre le libéral, l'énergique, le brave Danois nous exprimer la même surprise à nous tous Français, qui proclamons la justice de sa cause en dénonçant l'hypocrisie et l'iniquité de l'agression dont il est victime, et nous demander à quoi songe le cousin France? Ne sommes-nous pas obligés de lui répondre, comme le gentilhomme français au duc de Florence : « Nous sommes des gens du commun, nous ne voyons les choses que du dehors; nous ne sommes point admis aux conseils de cabinet, on nous laisse à la porte des conférences; nous sommes entraînés par un mouvement dont nous ne sommes pas les maîtres : comment vous expliquerions-nous ce que nous ne comprenons point, ô brave Danois, puisque de notre part toute conjecture pourrait être erreur? » Nous donnerions bien pourtant quelque chose pour savoir ce qui se passe dans la conférence. Nous sommes sûrs que cette réunion diplomatique présente des scènes intérieures que croquerait à ravir le génie profond et comique d'un Shakspeare. Les protocoles de cette conférence seront un jour publiés, la ponctualité et la sincérité du *blue-book* nous en répondent. On verra alors si nous nous trompons.

On peut se figurer les divers rôles. Voici d'abord les trois Allemands : le Prussien plus hardi, plus sec, plus tranchant, l'Autrichien plus modéré, plus réservé, le représentant de la diète observant, écoutant, épiant l'occasion de placer un mot qui, sans le séparer de ses puissans collègues, marque pourtant la place et la physionomie de cette troisième Allemagne rêvée par les états moyens et petits de la confédération. Nous jurerions que les trois Allemands ont conduit les choses méticuleusement et d'une façon cauteleuse. Quand il a été question de l'armistice, ils ont exigé la cessation du blocus exercé par le Danemark sur les ports allemands. Une idée juste a dû naturellement venir à l'esprit des plénipotentiaires français et anglais : c'est que le blocus était la compensation de l'occupation du Jutland, et qu'il était équitable que, le blocus cessant, le Jutland fût évacué. On n'a rien pu obtenir des Allemands; M. de Beust, pour faire sa place à la diète, n'aura pas manqué de donner à entendre que, si les hostilités maritimes continuaient, la diète prendrait part aux hostilités sur terre. Pour arrêter l'effusion du sang, il a fallu céder en laissant l'armée austro-prussienne dans le Jutland. L'armistice conclu, on a dû aborder le fond de la question. Sur quoi traiterait-on? La base naturelle était le traité de 1852. La Prusse et l'Autriche ont évidemment rejeté cette base. Le traité, ont-

elles soutenu, a été abrogé par la guerre; M. de Beust n'avait pas même besoin de cet argument. Il lui suffisait de dire que la diète n'avait point participé au traité. Le terrain du traité a dû être quelque temps défendu par l'Angleterre, la Russie et la France. Là s'élevait une question de principe : en admettant que le traité pût être abrogé par la guerre survenue entre le Danemark et les puissances germaniques, pouvait-il être annulé entre les puissances germaniques et les puissances neutres? Un traité n'oblige-t-il point réciproquement et solidairement les uns envers les autres tous ceux qui l'ont signé? Lord Russell, lord Clarendon, M. de Brunnow, qui a été le principal négociateur de la convention de 1852, ont dû vivement insister sur ce point. La résistance de la Prusse et de l'Autriche a été invincible, la Prusse se cantonnant dans une question de forme, et prétendant que, les ratifications n'ayant pas été échangées entre les six puissances, elle n'avait en réalité traité en 1852 qu'avec le Danemark. On a dû abandonner la question de principe; mais dans la pratique pourquoi ne pas prendre le traité comme point de départ? Il nous semble à ce propos entendre M. de Brunnow prodiguer à ses collègues allemands les admonitions conservatrices, car la Russie a repris dans les conseils européens la tutelle des intérêts conservateurs; il nous semble voir le malheureux lord Russell, qui a foi dans les dépêches, puisqu'il en écrit tant, tirer de son portefeuille les dépêches de janvier, dans lesquelles, avant d'envahir le Slesvig, les ministres de Prusse et d'Autriche reconnaissaient encore la validité du traité de 1852; il nous semble voir lord Clarendon essayant de la méthode insinuante, invoquant la raison pratique, l'*expediency* si chère aux Anglais, et alléguant que, même en abandonnant la validité absolue du traité de 1852, la bonne règle était de s'en écarter le moins possible, et le bon ordre de discussion de l'adopter pour type, sauf à y introduire les variantes devenues et jugées nécessaires. Mais M. de Bernstorf est inflexible; il repousse les entraves d'un contrat antérieur, la Prusse veut avoir devant elle table rase et instituer des arrangemens nouveaux. Nous imaginons qu'il a suffi au représentant de la France d'être de son pays et d'aimer les choses claires pour être fatigué de ces subtilités et de ces chicanes. Il a dû dire aux représentans prussien et autrichien : Expliquez-vous, soyez précis; avant que la base naturelle de la négociation soit abandonnée, faites-nous connaître du moins ce que vous voulez et la combinaison que vous avez à nous proposer. La tactique des plénipotentiaires allemands, pressés par une interrogation nette, aura vraisemblablement été curieuse. Ah! vous voulez savoir si nous avons quelque chose à proposer? vous voulez connaître notre combinaison? Eh bien! oui, nous avons une combinaison, nous vous la révélerons à notre heure, et cette heure ne sonnera que lorsque vous aurez renoncé au traité de 1852. Pour le moment, contentez-vous de cette déclaration : nous voulons poser la base d'une paix solide, et pour établir cette paix il faut que l'indépendance du Slesvig et du Hol-

stein vis-à-vis du Danemark soit complète, et que les duchés soient étroitement unis entre eux par les mêmes institutions. On devait se récrier sur une telle déclaration qui laissait la porte ouverte aux combinaisons les plus diverses. Devant certaines conséquences de la déclaration prussienne, les envoyés danois ne pouvaient que protester en arguant de l'insuffisance de leurs pouvoirs. Une de ces conséquences était la combinaison que l'on a nommée l'union personnelle, qui, tout en établissant la séparation politique des duchés et du Danemark, aurait laissé à leur tête le même souverain. Dans la première moitié de ce mois-ci encore, ce système eût pu avoir l'adhésion de l'Autriche et de l'Angleterre; mais il répugne également au Danemark et à l'Allemagne, il perpétue les complications, il ne pacifie point. Si la France ne cherche dans les arrangemens à prendre que les conditions d'une paix durable, elle ne peut épouser cette combinaison. En tout cas, la première question soulevée par la déclaration prussienne est celle du souverain qui devra être donné aux duchés. Quel serait le souverain? a-t-on dû demander. Pour le Holstein, a dû dire M. de Beust avec un mélange de modération et de fermeté qui marquât bien la position distincte de la troisième Allemagne en dehors et à côté de la Prusse et de l'Autriche, pour le Holstein (M. de Beust ne doit point nommer le Slesvig, qui est l'affaire de ses puissans confédérés), c'est à la diète germanique qu'il appartient de rechercher le souverain légitime et de le désigner. — Vous nous la baillez belle, monsieur de Beust! Avec ses procédures légales actuelles, il faut à la diète au moins deux années pour juger le procès de légitimité que vous évoquez en son nom. Or vous et vos amis, vous ne cachez pas que tant qu'un arrangement définitif ne sera pas conclu, vous occuperez le Holstein, le Slesvig et le Jutland. C'est donc à une occupation indéfinie de la presqu'île danoise, c'est à un démembrement indéterminé du Danemark qu'aboutissent les prétentions allemandes, lorsque l'Europe réclame une paix immédiate et quelque chose qui ressemble au respect de l'intégrité danoise.

Nous supposons que les choses n'étaient pas plus débrouillées que cela lorsque la conférence, après sa cinquième séance, celle du 17 mai, se séparait à l'occasion des vacances de la Pentecôte. En présence de cette confusion, les grands gouvernemens, qui tenaient à faire avancer la négociation, ont dû prendre le parti de demander aux puissances allemandes des combinaisons précises et se mettre en mesure d'en présenter eux-mêmes. Il fallait en finir avec une scolastique qui ne procédait que par des déclarations générales, des réserves subtiles et des réticences captieuses. Il fallait introduire au moins dans la discussion un projet pratique qui eût quelque chance et quelque apparence d'amener une pacification permanente entre le Danemark et ses avides voisins. Il paraît que la Prusse et l'Autriche, fidèles à leur habitude de ne s'avancer que pas à pas, de ne pas démasquer avant l'heure leurs desseins réels, à qui il ne coûte rien de mettre en avant

des combinaisons dont l'avortement est presque certain, pour renvoyer au Danemark la responsabilité du refus et avoir l'air elles-mêmes d'épuiser la mesure des concessions possibles, sont arrivées à la dernière séance avec un plan d'union personnelle. Ce plan ne devait pas être et n'a pas été pris en considération. La France et l'Angleterre s'étaient mises d'accord, dans l'intervalle de la Pentecôte, sur une combinaison qui certes n'est point brillante, si l'on songe au patronage que de grands états doivent aux faibles, mais qui se recommande par une apparence logique, qui a du moins l'avantage de séparer les affaires danoises des affaires allemandes, et qui assurerait au Danemark réduit son indépendance et sa tranquillité intérieures. Ce projet divise le Slesvig et incorpore au Danemark la partie allemande de ce duché. Le choix du souverain du nouvel état ainsi formé du Holstein, du Lauenbourg et de la partie méridionale du Slesvig serait laissé aux populations. Ce projet, recommandé par la France et l'Angleterre, rallierait probablement la Russie, et aurait au fond l'adhésion de l'Autriche, qui cherche à se dégager de l'étreinte de l'alliance prussienne. Une des conséquences de cet arrangement qui le rendrait plus acceptable serait de donner satisfaction, non aux ambitions politiques qui ont excité cette guerre, mais au sentiment national allemand que cette question a si longtemps surexcité, et d'accroître dans la confédération germanique la force des états secondaires. L'accord de la France et de l'Angleterre sur cette solution de la question dano-allemande est une chose considérable sans doute; mais cette solution n'est point elle-même exempte de difficultés. Le Danemark se résignera-t-il à l'injuste diminution qui lui est imposée par la violence? La Prusse et l'Allemagne ne chercheront-elles pas à prolonger la querelle sur la fixation d'une nouvelle frontière qu'il ne sera point aisé de tracer? Le sentiment même qui pousse la France et l'Angleterre à recommander cette solution, il ne faut pas se le dissimuler, en affaiblit d'avance l'autorité. Ce sentiment est complexe : un extrême désir d'empêcher la guerre à tout prix s'y mêle à un doute très évident touchant la possibilité de grandes alliances et à une répugnance à mener de concert de grandes affaires qui ne semble point près de finir. La situation même qui a donné naissance à ce sentiment est précisément celle qui a inspiré aux cours dirigeantes d'Allemagne une hardiesse dont on ne les aurait pas crues capables. Cette situation durant, on ne voit pas pourquoi par exemple un homme d'initiative tel que M. de Bismark, qui aime les aventures par tempérament, qui est obligé peut-être de les rechercher par les nécessités de sa politique intérieure, renoncerait à profiter des occasions et ne prétendrait désormais qu'à la renommée d'un homme circonspect. M. de Bismark s'est donné à lui-même depuis six mois le spectacle le plus amusant : la Russie étant séparée de la France et de l'Angleterre par la question polonaise, l'Angleterre étant séparée de la France par la question du congrès, il a mis ces trois puissances dans la nécessité de

laisser voir au monde qu'elles sont annulées par leur isolement. Il a appris à l'Allemagne que, lorsque ces trois puissances sont isolées, elle est capable d'affronter de difficiles entreprises sans rencontrer de résistance sérieuse, et d'obliger la Russie, l'Angleterre et la France de tourner malgré elles dans l'orbite des affaires germaniques. Nous faisons des vœux pour que M. de Bismark veuille bien se contenter d'un seul succès de cette sorte.

Si la question danoise peut arriver à un dénoûment quelconque, il semble qu'elle soit destinée à être bientôt remplacée dans les préoccupations européennes par une affaire orientale, l'affaire des principautés roumaines. Le prince Couza, qu'un hasard a mis à la tête des Principautés-Unies, est, lui aussi, un personnage qui aime à faire parler de lui. Il vient d'étonner l'Europe par nous ne savons quelle singerie de coup d'état autour duquel les télégrammes font tapage. Le prince Couza, suivant la mode de tous les temps et de tous les lieux, donne à la dictature dont il s'empare la couleur d'une révolution démocratique. Le prétexte qu'il a choisi pour abroger la liberté de la presse et chasser le parlement roumain a été un projet de loi rurale qui doit conférer aux paysans le droit de propriété. Ce prétexte est hypocrite, et ne peut tromper les hommes politiques d'Europe qui ont observé la carrière du prince Couza depuis son avénement. Au fond, ce qu'a voulu le prince, c'est prendre le pouvoir arbitraire. Entre son parlement et lui, la querelle véritable ne portait point sur la loi rurale. Le prince n'a pas donné au parlement le temps de discuter et de voter cette loi; la majorité de l'assemblée était notoirement favorable à la rénovation sociale qui devait donner aux paysans la propriété. Ce qui est évident pour ceux qui ont étudié l'histoire des principautés depuis l'union, c'est que le prince Couza n'a point montré les qualités d'esprit et de caractère par lesquelles un chef d'état organise une nationalité et fonde un gouvernement. Pour se convaincre qu'il a bien plus que l'assemblée aujourd'hui accusée par lui contribué à l'instabilité des choses en Roumanie, il n'y a qu'à rappeler un fait. Depuis l'avénement du prince, c'est-à-dire en six années, vingt cabinets se sont succédé en Roumanie. Cinq de ces ministères seulement sont tombés devant un vote de la chambre; les autres ont été élevés ou renversés par le bon plaisir du prince. C'est donc le prince et non la chambre qui est coupable de l'état de trouble et de confusion produit par une si étrange consommation de ministères. Ces changemens insensés prouvent deux choses : d'abord que le prince Couza se distingue par une prodigieuse versatilité d'esprit et de caractère, ensuite qu'il a méconnu les lois du régime représentatif que la convention européenne de 1858 a données à la Roumanie, et qu'il a continuellement éludé ces lois par les caprices de l'arbitraire. Cette versatilité capricieuse explique aussi et les griefs et la force de l'opposition qui s'était formée contre lui. Le prince s'était également joué du parti conservateur et du parti libéral, et il avait fini par

réunir contre lui les deux grandes fractions de l'assemblée. Les résultats de cette politique désordonnée étaient dénoncés dans la chambre par les amis mêmes du prince. Le parti ministériel lui-même, à une adresse proposée par la majorité, opposa un jour un projet plus modéré, mais où il était dit que « la justice et l'administration étaient scandaleuses, que l'administration empiétait sur le terrain de la justice, que les garanties manquaient à la liberté de la presse et à la liberté individuelle, que le pays était épouvanté du désordre qui régnait dans les finances, que les comptes de plusieurs années n'avaient pas été présentés, etc. » C'est en réclamant contre une administration corrompue et arbitraire, contre une justice vénale, contre la dilapidation des finances, dont on ne voulait pas lui rendre compte, que l'assemblée s'est rendue odieuse au prince Couza. La loi rurale n'a été, nous le répétons, qu'un prétexte choisi pour donner le change aux paysans et à l'Europe sur l'objet et les causes du conflit. Ce qui est grave dans le coup d'état du prince Couza, c'est qu'il porte atteinte non-seulement aux droits des Roumains, mais à la convention européenne qui, en constituant la Roumanie, lui avait donné les institutions qu'on vient de briser. Les puissances signataires de la convention sont donc mises en demeure et ont le droit de veiller à ce qui se passe dans les principautés : parmi ces puissances, il en est trois, l'Autriche, la Russie et la Turquie, qui touchent la Roumanie par leurs frontières. Si le prince Couza eût été animé d'un véritable patriotisme, s'il eût sincèrement souhaité d'asseoir la nationalité roumaine, il eût consacré tous ses efforts à unir ses concitoyens en les associant par la liberté au gouvernement du pays, et il eût évité scrupuleusement d'ouvrir par des révolutions intérieures l'accès de la Roumanie à l'intervention étrangère. Il se peut que, détournée par d'autres soins et retenue par la prudence, cette intervention ne s'exerce point immédiatement; mais on ne peut se dissimuler les graves dangers que recèle la situation des principautés. Ceux qui voient dans les coups d'état des mesures de salut ne peuvent reconnaître dans un homme tel que Couza, auquel manquent aussi notoirement la droiture du caractère, la fixité des idées et la capacité administrative, la trempe d'un sauveur de la société.

Cette affaire des principautés, venant se joindre à la question danoise, est comme un avertissement réitéré adressé à notre politique pour lui rappeler l'importance de l'alliance anglaise. Si un cas urgent se présente et si cette alliance nous fait défaut, nous aurons à souffrir dans la part que nous avons prise à l'union des principautés et dans l'intérêt que nous devons porter aux destinées de la Roumanie. La solution de la question danoise par la division du Slesvig sera un rude déboire pour l'opinion publique anglaise, et nous désirons qu'elle ne nous prouve point en Orient ou ailleurs qu'elle nous en veut de n'avoir pas écarté d'elle cette humiliation. Nous sommes curieux de voir comment s'y prendra lord Palmerston pour justifier devant la chambre des communes le partage du Slesvig. Le vieux lord, après une assez longue attaque de goutte, a fait sa rentrée dans la chambre

en toilette de printemps aux applaudissemens de ses collègues. Il a montré, en parlant des affaires de Chine, qu'il n'a rien perdu de la verdeur de son esprit. Son absence a cependant porté un sérieux dommage au cabinet qu'il dirige. Le voyant malade, on a pensé à son grand âge, et parmi ses collègues et au sein du parti libéral on s'est mis à songer à l'avenir. Qu'arriverait-il, si lord Palmerston venait à cesser d'être le chef du cabinet? L'union des whigs et des radicaux, qui forme la majorité actuelle, subsisterait-elle? A qui, dans le parti libéral, donnerait-on la place de premier ministre? On devisait ainsi sur l'avenir; les prudens parlaient d'un replâtrage, de la possibilité de marcher quelque temps encore en investissant lord Clarendon des fonctions de *premier,* lorsque M. Gladstone, d'un coup d'aile, a mis en poussière les combinaisons vermoulues dont s'entretenaient les vieux whigs, et a pris une position indépendante et hautaine qui semble devoir changer prochainement dans le parlement anglais les relations des partis. A propos d'une motion de réforme électorale présentée par M. Baines, M. Gladstone, à l'improviste, dans un discours véhément, a pris en main la cause d'un abaissement radical du cens. Ce qui a le plus blessé l'instinct conservateur anglais dans cette échappée de M. Gladstone, c'est que le grand orateur a traité la question électorale non à l'anglaise, en balançant des chiffres et en faisant des cotes mal taillées, mais à la française, en mettant en avant des principes et un dogmatisme absolus. Dans le monde qui fait et soutient les cabinets, M. Gladstone, par cet élan démocratique, a compromis ses chances futures; il n'est plus pour les vieux whigs qu'un objet d'animadversion, et il n'est plus que le premier et le plus grand des radicaux. Aussi bien M. Gladstone a-t-il voulu peut-être donner à entendre aux whigs exclusifs qu'avec un talent qui a fait la fortune et l'éclat du présent ministère il ne lui convient point, si lord Palmerston faisait défaut, de se soumettre à la direction d'une médiocrité aristocratique. Cette nouvelle attitude de M. Gladstone avancera peut-être la chute du cabinet et le retour des tories au pouvoir; elle montre en effet que l'union des whigs et des radicaux n'est plus durable et rapprochera du parti tory un certain nombre de membres de l'aristocratie whig. Le manifeste du chancelier de l'échiquier donnera aussi une physionomie animée à la campagne qui va commencer pour les élections générales, qui auront lieu l'année prochaine.

Mais que sont ces épisodes de la vie politique anglaise auprès de l'effroyable lutte qui se poursuit aux États-Unis, et dont les terribles incidens viennent effrayer l'Europe? Du moins semble-t-il permis aujourd'hui d'espérer que l'on touche à la crise extrême de cette guerre civile. Les forces de l'Union, sous la direction du général Grant, attaquent en ce moment l'armée confédérée de Virginie avec une énergie digne de celle de leurs adversaires. Grant a montré dans le début de cette campagne une résolution et une opiniâtreté auxquelles les précédens généraux en chef de l'Union ne nous avaient point accoutumés. Ce général taciturne, ennemi

de l'emphase américaine, est décidé à vaincre et a fait passer son âme dans ses soldats. On admire avec raison, au point de vue militaire, Lee et ses bandes d'intrépides *gentlemen;* mais ce ne sont pas non plus de médiocres soldats que ces *Yankees,* si dédaignés dans notre aristocratique Europe, qui se battent chaque jour pendant une semaine, toujours prêts à attaquer malgré les cruelles pertes qu'ils subissent, et malgré le désavantage des positions gagnant sans cesse du terrain sur un ennemi qui s'est fortifié d'avance dans les lignes qu'il a choisies. On n'ose rien prédire sur l'issue de cette sanglante campagne. Ce que nous constatons avec plaisir, c'est qu'à mesure que le dénoûment approche, les hommes du nord semblent davantage estimer leurs adversaires, et ont pour leurs merveilleuses qualités guerrières comme une sourde sympathie. Grant, malgré son laconisme stoïque, en recevant à son bivac le général confédéré Ned Johnstone, qui venait d'être pris par Hancock, aimait à lui rappeler qu'ils avaient autrefois servi dans la même brigade. Les correspondances de l'armée du nord recueillent avec une certaine attention marquée les traits qui peuvent rapprocher les adversaires dans une commune estime. Peut-être y a-t-il dans l'expression de ce sentiment de justice l'indice d'une réconciliation et d'un apaisement moins éloignés qu'on ne pense.

Ce bruit que fait la guerre depuis quelques années dans les préoccupations et l'imagination des peuples doit avoir de mystérieuses influences dont les signes extérieurs nous échappent. N'y a-t-il pas, en fait d'impressions et d'excitations belliqueuses, une sorte de contagion secrète qui se trahit çà et là par des effets inattendus? C'est ce que l'on se demande en voyant les insurrections renaître en Algérie et les agitations de la régence de Tunis. Ces populations musulmanes, ces fanatiques nomades que les chrétiens ne peuvent ni absorber ni s'assimiler, dont la longue patience est aussi surprenante que leurs subits réveils, ont entendu dire peut-être que l'Europe cette année serait la proie d'une grande guerre, et que le bon moment arrivait pour elles de se soulever. Les insurrections algériennes sont un embarras pour nous, elles ne peuvent être un grave souci. Personne ne doute qu'elles ne soient promptement réprimées; mais elles peuvent jeter un certain trouble dans nos finances et introduire dans nos budgets, pour nous servir du mot à la mode, de nouvelles rectifications. Il est impossible de faire allusion aux troubles algériens sans donner un regret sincère au maréchal Pélissier, à ce vieux soldat qui a uni son nom à une grande victoire française, et qui est mort avec la douleur de voir que cette soumission de l'Algérie, à laquelle il avait pris autrefois une part si active, n'est point encore une œuvre achevée.

La société parisienne est agitée en ce moment d'une émotion qui nous reporte au-delà de 1789. Depuis la mort du dernier duc de Montmorency, qui n'a point laissé d'héritiers directs, plusieurs prétendans plus ou moins proches alliés du duc ont aspiré à relever sur leurs personnes ce grand titre et ce grand nom. Ceux qui ont connu le dernier duc de Montmorency

ont regretté ce concours et ce bruit. Il y aurait eu à leurs yeux une sorte de bienséance à laisser s'éteindre ce titre avec l'homme de bien qui l'avait si honorablement porté. Le duc de Montmorency était de la race des modestes et des fidèles; c'est à peine si le monde a connu le dévouement touchant et constant, mais sans fracas et sans faste, qu'il a porté à une grande maison française frappée par une solennelle infortune. Si, tandis que l'on prend son titre de duc, Montmorency vivait aujourd'hui, il partagerait simplement à cette heure une douce joie de famille avec ceux à qui il avait gardé sa précieuse amitié. Pourquoi cet honneur de noblesse, qui finissait si naturellement avec lui, est-il remis en vigueur au profit d'un autre? Qu'est-ce qu'un titre de duc pour des descendans de vieilles races, aujourd'hui qu'il n'y a plus de duché-pairie? Que l'on fasse de nouveaux nobles, même après 1789, nous le comprenons, puisqu'un grand homme l'a voulu et essayé; mais que l'on reporte un titre éteint de l'ancienne noblesse sur un collatéral éloigné, nous avouons que s'il existe une législation qui autorise ces octrois de faveur, nous serons curieux qu'il en soit donné connaissance dans le procès qui s'engage à ce sujet.

Peut-être nous sera-t-il permis encore, quoique bien tard, de nous associer au deuil qui frappait, il y a quinze jours, la famille de M. J. de Rothschild. Les regrets sentis qu'a inspirés la mort de M. Salomon de Rothschild se sont exprimés dans l'empressement universel qui a entouré sa famille, si inopinément, si cruellement atteinte. Salomon de Rothschild est mort à vingt neuf ans. Il est mort sans avoir rempli le rôle auquel il était appelé dans les grandes affaires économiques de notre époque; mais à ceux qui l'ont connu il avait déjà prouvé que ce rôle, il l'eût rempli dignement. Il avait une juvénile ardeur d'esprit et une rare chaleur d'âme. Il travaillait avec l'application d'un jeune homme qui aurait eu besoin d'être le fils de ses œuvres. Il aimait les livres, les arts comme les affaires. Il s'intéressait à tout, se mêlait à tout. Il avait une pétulance bonne et communicative. A voir son activité, il semble qu'un instinct secret l'avait averti qu'il devait se hâter de vivre. Mille traits de gracieuse délicatesse, de cordiale générosité, que sa modestie et son bon goût tinrent cachés pendant sa vie, se révèlent maintenant chaque jour, et le font revivre doucement dans la mémoire de sa famille et de ses amis, où sa spirituelle et attachante figure ne sera jamais effacée.

E. FORCADE.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

ET LES INTÉRÊTS EUROPÉENS DANS LA QUESTION DANO-ALLEMANDE.

La guerre engagée depuis quatre mois entre le Danemark et l'Allemagne a déjà entraîné assez loin les puissances belligérantes dans leurs actes et

les puissances neutres dans leurs calculs pour que les prétentions et les intérêts soient devenus de part et d'autre faciles à saisir. Si l'on étudie avec soin dans quelles dispositions les huit cours signataires du traité de Londres ont abordé la conférence anglaise, on peut déterminer assez exactement quelles perspective se présente d'un rétablissement prochain et durable de la paix. En ce moment, il est vrai, la confusion est extrême; elle ne date pas d'aujourd'hui : il a fallu que l'Europe fût singulièrement dénuée de cohésion, c'est-à-dire privée de tout système d'alliances politiques, pour que la diplomatie, appliquée spécialement à cette question dano-allemande pendant quinze années, se trouvât impuissante à prévenir une guerre si longtemps annoncée et prévue. Certains principes de droit public paraissent être singulièrement effacés, et dans ce désordre à la fois politique et moral on cherche tout d'abord avec inquiétude où sont la sauvegarde du faible et la garantie d'une sécurité commune. Peu à peu cependant on se rassure : les principes fondamentaux du droit public, s'ils sont un instant opprimés par la passion d'un peuple puissant, triompheront d'eux-mêmes. A l'origine du débat diplomatique duquel dépend aujourd'hui la paix ou la guerre, il est certainement possible de découvrir, derrière les dispositions évidentes et déjà déclarées de chacune des puissances neutres, leur adhésion incontestable à un grand intérêt général et européen, le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise. Nous n'inventons pas cette définition, c'est l'Europe qui l'a donnée en 1852 : toutes les principales cours, même de l'Allemagne, ont déclaré alors que l'intégrité danoise importe à la sécurité générale. Une agression allemande est venue donner un violent démenti à cette déclaration solennelle; voyons si les intérêts particuliers de chaque puissance neutre, examinés à nouveau, n'aboutissent pas à la même conclusion qu'on avait adoptée naguère, si certaines prétentions des puissances assaillantes, dépassant un vœu légitime, ne s'éloignent pas, au profit de vues égoïstes, du but vers lequel il faut les ramener, et quelle solution enfin, de nature à satisfaire peut-être l'Allemagne elle-même, il serait permis d'attendre.

On ne doit pas s'étonner que le gouvernement anglais ait pris sur lui de provoquer pour cette seule question une conférence, et qu'il mette tous ses soins à la faire réussir, car nul grand gouvernement parmi les neutres n'est compromis au même degré dans les affaires danoises, et n'a d'intérêt aussi pressant à ce qu'un résultat heureux soit obtenu. C'est, à vrai dire, un triste récit que celui des relations politiques entre l'Angleterre et le Danemark dans les vingt dernières années; le souvenir de 1807 les domine; ce souvenir n'est pas encore éteint, il s'est représenté plus d'une fois. On sait comment, après que la flotte anglaise eut brûlé le tiers de Copenhague et détruit ou enlevé la marine danoise afin d'enchaîner et de punir un allié de Napoléon, le cabinet britannique contribua, lors de la paix en 1814, à dépouiller le Danemark de la Norvége et prit lui-même Helgoland; des alliés de l'empereur, le Danemark fut le plus maltraité, et

quand les vainqueurs, pendant le congrès, se partagèrent le butin, on lui donna, en compensation dérisoire pour la perte de la Norvége, un petit duché allemand de cinquante mille âmes, le Lauenbourg, à la condition encore que ce petit duché ferait, aussi bien que celui du Holstein, partie de la confédération germanique. Les souverains, en se séparant, prirent affectueusement congé du roi de Danemark : « Votre majesté, lui disait-on, a gagné tous les cœurs... — Et pas une âme, » répondit avec résignation Frédéric VI. L'Angleterre crut effacer, il est vrai, ces tristes souvenirs dans l'esprit des peuples, et aux yeux du Danemark lui-même, par le développement de ses institutions intérieures et l'essor inoui de son commerce maritime. On fut tenté d'oublier le passé et de se confier de nouveau à l'amitié d'un peuple dont on eût voulu suivre de loin certains exemples. La première guerre intentée par l'Allemagne à l'occasion des duchés éclata en 1848; le Slesvig était évidemment dès lors l'objet des convoitises germaniques, mais la possession de ce duché avait été solennellement assurée au Danemark par l'Angleterre et la France. Le cabinet de Copenhague se tourna d'abord vers Londres; la réponse fut que le moment d'invoquer la garantie, dont on reconnaissait d'ailleurs le caractère obligatoire, ne paraissait pas venu. Or l'armée prussienne avait déjà envahi le Slesvig et était même entrée dans le Jutland; le gouvernement français offrait d'envoyer un corps d'armée, si de Londres on consentait à disposer d'une force égale : le ministère anglais n'y consentit pas. Au lieu de faire honneur aux promesses de la Grande-Bretagne, lord Palmerston offrit une médiation; au lieu de contribuer à défendre effectivement le duché dont la possession avait été assurée au Danemark, il proposa de le séparer et d'en faire un état indépendant; il conseilla ensuite de le partager, et le ministère tory qui le remplaça au pouvoir crut apparemment mieux faire en se contentant de coopérer au traité de Londres, que personne aujourd'hui ne veut plus reconnaître ni défendre.

Cette nouvelle épreuve n'empêcha pas le cabinet danois d'accorder confiance aux offres de bons offices qui lui vinrent encore en 1860 de la part du gouvernement britannique, au moment où l'Allemagne était de nouveau menaçante; mais en vérité lord Russell ne fut pas heureusement inspiré dans ses propositions, que couronna sa malencontreuse dépêche du 23 septembre 1862, où il conseillait un partage de la monarchie danoise en quatre parties, chacune avec son assemblée législative. La Russie appuyait avec ardeur l'idée de cette combinaison, qui fut par bonheur mal accueillie de la France, et que la Suède fit rejeter. Lord Russell ne se découragea point; mais son action se borna dès lors à demander avec instance au gouvernement danois de perpétuelles concessions. C'est lui qui obtint le retrait des ordonnances du 30 mars 1863, concernant l'administration du Holstein. A l'occasion du changement de règne en Danemark, cédant peut-être aux suggestions de la Russie, il envoya lord Wodehouse à Copenhague pour obtenir du nouveau roi, de concert avec M. Ewers,

l'humiliant rappel de la constitution du 18 novembre, qui venait d'être signée par Christian IX, et contre laquelle réclamait ardemment l'Allemagne; peu s'en fallut que la constitutionnelle Angleterre ne conseillât alors, en manière de joyeux avénement, un coup d'état. Déjà cependant les Allemands étaient sur la frontière : le ministère danois, en présence de leur attaque imminente, et pour essayer encore de détourner la guerre, offrit de proposer au conseil suprême, qui serait convoqué dans ce dessein, l'abolition légale de l'acte du 18 novembre; il quitterait les affaires, si le conseil suprême n'acceptait pas sa proposition. C'était le seul moyen de se prêter à une concession très pénible en respectant les lois. Le gouvernement anglais ne comprit cependant pas le sens de cette résolution, ou bien il feignit de ne le pas entendre : il se hâta d'annoncer aux cours de Berlin et de Vienne que le Danemark s'était formellement engagé à supprimer la constitution du 18 novembre, et il les pressa d'accepter cette mesure, offrant d'en garantir l'exécution, et de refuser désormais toute assistance au Danemark, si sa prétendue promesse n'était accomplie dans un délai de six semaines!... Mais les armées de la Prusse et de l'Autriche avaient franchi la frontière, et leur impatiente ardeur avait coupé court à l'incroyable et dangereuse confusion où la légèreté du cabinet britannique l'avait précipité, et le Danemark avec lui; l'équivoque disparaissait devant une situation différente, qui créait à l'Angleterre de nouveaux devoirs. Les cours allemandes n'avaient pas même prêté l'oreille à sa proposition; cependant l'Angleterre se contente de déplorer le sort de ceux qu'elle protége. Bien plus, elle conseille à Copenhague, quand les troupes danoises s'apprêtent à résister en avant de l'Eyder, de se retirer derrière le Danevirke, puis d'évacuer le Slesvig et de renoncer même à défendre Düppel. De l'autre côté, elle continue de promettre au nom du Danemark le retrait de la constitution de novembre, comme s'il s'y était engagé, et elle n'obtient pas même des cabinets allemands la moindre garantie, ni un mot de promesse en échange de la concession qui lui tient si fort à cœur.

Ce sont là des fautes; l'honneur de l'Angleterre est engagé à les réparer. Une grande puissance qui distribue des conseils accepte l'obligation de secourir ceux qu'elle dirige. Cette affaire est assez grave pour discréditer, en cas d'insuccès, le cabinet britannique, et, si ce nouveau malheur lui arrive, qui sait à quel prix il retrouvera une occasion de se relever devant l'opinion? Lui faudra-t-il une seconde guerre en Europe pour réparer le tort de n'avoir pas su limiter celle-ci ou la prévenir?

Si le ministère anglais est engagé de la sorte dans le conflit entre l'Allemagne et le Danemark, le suprême intérêt de la nation britannique, l'intérêt maritime, n'y est-il pas également impliqué? Donnez les admirables ports des duchés à la Prusse ou à la confédération germanique, et vous avez une marine allemande capable, d'ici à peu d'années, de balayer la Baltique et de la fermer aux flottes étrangères. Il ne faut pas s'y tromper :

la rade seule de Kiel est plus précieuse au point de vue militaire que tous les ports prussiens ensemble; les côtes donneront d'excellens matelots, et ce n'est pas l'argent qui manquera au grand œuvre de la nouvelle Allemagne. Peut-il convenir à la Grande-Bretagne qu'une rivale de plus lui soit créée? Ce n'est pas au moment où le percement de l'isthme de Suez l'inquiète sur sa domination méditerranéenne qu'elle donnera les mains à des remaniemens de territoire où l'Allemagne trouverait enfin le complément redoutable de sa puissance.

La France, elle aussi, dès qu'on a pu prévoir l'éclat des hostilités entre l'Allemagne et le Danemark, s'est trouvée dans une position très délicate: si elle intervenait, elle ne pouvait le faire, afin d'être respectée et obéie, que la main sur la garde de son épée. Or c'était la guerre continentale, avec ses contre-coups en Pologne, en Hongrie, en Italie, qu'elle voyait, au premier grave dissentiment, se lever sur sa frontière, tandis qu'une démonstration maritime dirigée par la Grande-Bretagne aurait peut-être, sans devenir pour personne aussi compromettante, fait réfléchir les Allemands. Aurait-on immédiatement et sans autre péril atteint le but, si la France s'était jointe à l'Angleterre pour une action commune? C'est là un ordre de questions auxquelles, pour beaucoup de causes, il est fort difficile de répondre. Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement français, en restant sans cesse bienveillant pour le Danemark, avait trouvé le moyen de ne jamais se lier envers lui, soit par des conseils qui parussent dégénérer en une pression indiscrète, soit par des promesses destinées à n'être pas accomplies. Il ne lui était pas arrivé de froisser les Danois, et l'Allemagne, de son côté, n'avait aucun reproche à lui faire. La France pouvait donc aborder franchement la conférence, où elle se présentait sans aucun dessein personnel qui fût étranger à l'intérêt général; mais, si elle n'ambitionne pour elle-même dans tout ce débat aucun avantage, il lui importe, au point de vue de sa puissance continentale, comme il importe à l'Angleterre au point de vue de sa puissance maritime, que l'Allemagne, déjà si forte par sa cohésion et sa résistance, ne transforme pas, en acquérant de nouvelles armes, sa nature essentiellement conservatrice en esprit d'agression et de conquête : ce serait là en effet une grave innovation, qui changerait toutes les conditions de l'Europe. En second lieu, le sort du Danemark ne saurait devenir indifférent à la France, pas plus qu'à l'Angleterre. Ce petit royaume, que la nature semble avoir jeté en avant de la Baltique pour en garder les clés au nom de tous, sans être asservi à personne, a besoin, pour répondre à sa mission, d'une indépendance que les prétentions allemandes menacent et compromettent. D'ailleurs, dans les cas de guerre continentale, qu'il serait imprudent de ne pas prévoir, il est notre allié naturel, et c'est un titre, on le sait trop bien, qu'il n'a jamais répudié.

La Russie n'a certainement pas dans la conférence une position aussi dégagée que celle de la France. Elle a peu manifesté ses vues, il est vrai,

et il serait difficile de les bien établir; toutefois il n'est pas possible que certaines nécessités récentes et bien connues de sa politique aient laissé absolument intacte sa liberté d'action. Sans doute M. de Brunnow aura dû soutenir aussi vivement que personne dans la conférence le traité de Londres, auquel personnellement il a pris une si grande part; en 1852, c'était, comme on peut se le rappeler, le cabinet de Saint-Pétersbourg qui dictait la paix, et M. de Brunnow tenait la plume. Il n'en faudrait pas rigoureusement conclure à une attitude très énergique du gouvernement russe contre les prétentions excessives de l'Allemagne. On doit toujours se rappeler que l'insurrection de Pologne est à peine éteinte, et que le souvenir tout au moins est vivant encore des obligations récentes que la Russie a contractées envers l'Autriche et la Prusse. Si le célèbre pacte conclu au XVIII[e] siècle par ces trois cours a déposé dans le champ de la politique européenne un germe funeste, dont nous voyons sans cesse et dont nos fils verront longtemps encore apparaître çà et là les rejetons, le grain que le conflit dano-allemand a fait éclore dans le sol des duchés paraît être de même nature. La Prusse l'a cultivé avec un indiscret empressement; l'Autriche, comme autrefois, a suivi, et certains esprits craignent que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne veuille être, lui aussi, de la future moisson. C'est sans doute prévoir les partages de trop loin; l'Europe est de nos jours, après une longue et dure expérience, suffisamment avertie, et, pour peu que le gouvernement russe n'ait plus de goût pour les aventures, son intérêt bien entendu ne paraît pas en contradiction avec celui de l'Angleterre et de la France. Il se trouvera du reste en demeure, si la conférence discute, comme il faut l'espérer, toutes les conditions d'un arrangement définitif, de témoigner jusqu'où va son bon vouloir pour le bien commun de l'Europe. Un rival de M. le duc d'Augustenbourg se présente, le grand-duc d'Oldenbourg, qui s'autorisera des liens naturels entre sa famille et la maison impériale de Russie. D'un autre côté, si la succession fixée en 1852 pour la monarchie danoise n'est pas reconnue, la Russie reparaît avec son droit réservé sur la partie du duché de Holstein qui comprend précisément la rade de Kiel. L'occasion en sera d'autant plus belle pour le cabinet de Saint-Pétersbourg de contribuer, s'il le faut, par des sacrifices personnels à la paix de l'Europe.

Après l'Angleterre, la France et la Russie, on compte encore au nombre des puissances neutres signataires du traité de Londres le royaume-uni de Suède-Norvége, qui a, lui aussi, dans le conflit dano-allemand des intérêts immédiats. Même ces intérêts sont tels qu'on s'étonne tout d'abord de trouver ce gouvernement parmi les neutres; l'étonnement s'accroît, si l'on se rappelle que, six mois à peine avant l'ouverture de la guerre, des négociations étaient engagées entre les cabinets de Copenhague et de Stockholm en vue d'une alliance défensive. Vers le 15 octobre de l'année dernière, on était d'accord sur les bases et même sur les détails du traité, et le roi Frédéric VII adressait à son ministre des affaires étrangères, M. Hall,

les pleins pouvoirs pour conclure; mais le traité de Paris du 21 novembre 1855 imposait au cabinet suédo-norvégien la nécessité de consulter les deux puissances qui l'avaient garanti contre toute agression de la Russie, c'est-à-dire la France et l'Angleterre, et ce fut un premier motif de retard. Bientôt Frédéric VII mourut, le 15 novembre; quelques jours après, la nouvelle constitution danoise pour les affaires communes entre le Danemark propre et le Slesvig était adoptée par Christian IX, et nul symptôme ne venait témoigner d'un changement de dispositions de la part du cabinet de Stockholm. Ce ne fut que pendant les derniers jours de novembre qu'il manifesta subitement le dessein arrêté de ne pas donner suite aux négociations. Quelle que fût la cause de cette rupture, on comptait encore à Copenhague, quand le Slesvig fut menacé, que le passage de l'Eyder par les armées allemandes provoquerait infailliblement une démonstration scandinave. La déception fut profonde quand on vit qu'il fallait renoncer à cette espérance, et les commentaires ne manquèrent pas. Ce n'est pas ici le lieu de les enregistrer, mais il est permis de constater le grave échec infligé en cette circonstance à la cause du scandinavisme. L'union des trois royaumes, qui intéresse au plus haut point l'Europe et chacun des trois états du Nord, est aujourd'hui gravement compromise. Que le gouvernement suédo-norvégien se soit abstenu par l'effet d'une pression étrangère, comme on l'affirme, ou bien par le sentiment de sa faiblesse et de son péril, c'est une faute, ce semble, qu'il a commise en omettant d'offrir au Danemark l'appui moral de sa coopération. Sans aucun doute, il ne faut pas lui prêter, comme on l'a fait, l'intention secrète de profiter d'un malheur voisin : une telle politique répugne au caractère du roi Charles XV et à celui du comte de Manderström, qui avait répondu avec une telle vigueur à la démarche intempestive de lord Russell en septembre 1862. Si, par impossible, la Suède avait calculé de la sorte, c'eût été de sa part une grande erreur : l'union scandinave ne peut se former un jour, elle ne peut subsister, pour le bien de l'Europe et du Nord, qu'à la condition que chacun des trois peuples destinés à la composer soit intact et respecté. Nul d'entre eux n'entend chercher un joug au milieu de ses frères et se choisir parmi eux un maître, et c'est sur la base d'un dévouement commun, non sur celle d'un calcul égoïste, qu'une telle union, pour être conforme aux vœux et aux intérêts de notre temps, peut se contracter et devenir féconde. Il importe que cette vérité soit entendue non pas seulement à Stockholm, où l'on est sans doute édifié à ce sujet, mais aussi dans les grandes cours appelées en ce moment à sauvegarder l'intérêt européen, et qui apercevront derrière la ruine du Danemark une grave atteinte à l'indépendance utile du groupe scandinave.

En résumé, l'intégrité de la monarchie danoise a été en 1852 proclamée nécessaire. Quelles sont cependant les prétentions des cours allemandes? Si ces prétentions se trouvent en quelque mesure conformes à la justice et à l'intérêt bien entendu de l'Europe, les puissances interprètes impartiales de ce même intérêt n'auront aucune raison de ne les pas satisfaire;

M. de Saint-Priest, dans ses belles études sur le partage de la Pologne, caractérisait ici même la première rupture de l'Allemagne avec le Danemark à l'occasion des duchés par ces mots : « la guerre la plus injuste qui fut jamais (1). » On peut en dire autant de celle-ci. Le Danemark affirmera son droit devant tout tribunal impartial, sans crainte d'être démenti et condamné. Si ses plénipotentiaires plaident à Londres en ce moment qu'il n'a commis dans tous ces longs débats aucune véritable faute, probablement ils sont dans le vrai. Affirmer l'oppression des duchés par le fait même du Danemark, c'est se moquer, et ceux-là commettent une étrange confusion, en Allemagne et ailleurs, qui, se disant les défenseurs de la liberté, prennent parti contre ce petit peuple. Avant de donner l'exemple d'un courage et d'un patriotisme mémorables, il a su s'élever en quinze ans, sans le moindre trouble civil, au milieu de mille embarras que lui suscitaient les prétentions étrangères, du rang inférieur des nations régies par l'absolutisme au rang supérieur des nations constitutionnelles et libres. Il a voulu étendre au Slesvig les libertés dont il jouissait lui-même, et le seul parti allemand s'y est opposé, pour le plus grand profit des hobereaux et de ce qui reste encore d'institutions féodales. Déplorer le triste sort d'une nationalité souffrante dans le Slesvig, c'est se moquer, à moins qu'on ne parle de la population scandinave, qui est là chez elle après tout, et que les Allemands, reçus jadis en hôtes dans ses villes, veulent chasser aujourd'hui, comme si elle n'était pas la maîtresse de la maison. Quel nombre d'intrus constituera, selon vous, dans un pays étranger, une nationalité à laquelle la majorité des anciens habitans doive obéir? Il n'y a dans ce duché que des sujets danois, quel que soit leur idiome. Ce ne sont pas les campagnes du Slesvig méridional qui réclament contre l'ancienne domination de leur duc, roi de Danemark : c'est une partie des habitans des villes dans le centre même du duché. Qui donc les empêche d'aller vivre en Allemagne, s'ils se trouvent mal gouvernés dans la monarchie danoise? Ils forment un parti factieux, non pas une nationalité.

Mais il n'en va pas de même pour le Holstein, il est vrai, et c'est ici qu'une distinction importante permet de répartir équitablement la justification et le blâme. Certes il y a au fond de cette émotion qui s'est emparée de toute l'Allemagne autre chose qu'une pure et simple injustice, et le faux n'a pas cette puissance d'entraîner à sa suite quarante millions d'hommes. Il n'est que trop facile de s'expliquer la passion germanique en dehors de toute faute commise par les Danois. Il y a d'abord quelques raisons mauvaises. L'Allemagne a subi depuis quinze ans plusieurs sortes d'humiliations : la principale a été, lorsqu'une des deux grandes monarchies qu'elle compte dans son sein a été vaincue sur les champs de bataille, de ne lui avoir su porter aucun secours; elle a eu, dans cette occasion, le sentiment amer et de ses divisions intestines et de l'impuissance où la condamne sa consti-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1849.

tution. Dans un temps où la vieille Europe se transformait de toutes parts, l'Allemagne a fait de mauvais rêves : créée pour une mission conservatrice et toute de résistance, elle a cherché autour d'elle où dépenser, sans trop de péril, un excès de force qui lui montait à la tête. Or il faut avouer que la situation géographique du malheureux Danemark était bien faite pour exciter son humeur : il l'étouffe dans la Baltique, et, lui fermant l'accès de ses côtes, il l'empêche de s'étendre sur la Mer du Nord; il accapare pour lui seul tous les meilleurs ports en lui laissant les plus mauvais; il nourrit dans les innombrables golfes de ses îles toute une population de bons et hardis matelots qu'il anime de son esprit intelligent et libre. Jalouse de tels avantages, pourquoi l'Allemagne, elle aussi, ne réclamerait-elle pas, comme on l'a dit, le droit à la mer? Quand on est une grande race, une grande nationalité, par le temps qui court, on ne se refuse rien. Cette ambition serait légitime, et dominerait même, à notre sens, la doctrine étroite de l'équilibre européen, si l'Allemagne devait tirer de son propre fonds cette nouvelle puissance. Qu'elle réagisse contre la géographie et contre la nature, qu'elle transforme, si elle le peut, ses rivages, ses ports et les aptitudes de ses populations côtières, ce sera une richesse de bon aloi qui viendra s'ajouter à sa grandeur, et de laquelle nul ne pourra médire; mais lorsque des marines secondaires et respectables comme celles des états scandinaves subsistent au grand profit de l'Europe, il n'est pas légitime qu'elle leur ravisse leurs principaux élémens de prospérité pour les exploiter à son avantage exclusif.

Une guerre contre le Danemark pouvait en apparence conduire l'Allemagne vers l'accomplissement de ses desseins maritimes; elle lui donnait en outre l'occasion, dont elle avait besoin, de batailler et de se mouvoir, surtout elle lui procurait la douce illusion de se croire intérieurement unie. L'unité de l'Allemagne! voilà un autre rêve qui tourmente depuis bien longtemps les esprits au-delà du Rhin. C'est un grand sujet de dépit, dans cette époque de centralisation puissante, de ne pouvoir obtenir cette bienheureuse unité. L'Allemagne la poursuit incessamment; les vastes plaines des duchés la lui montrent, mais ce n'est qu'un mirage, car l'unité allemande, si elle est possible, ne sera que la récompense d'un long travail intérieur ou de sacrifices patriotiques à la suite de quelque grande épreuve héroïquement subie; une guerre imméritée contre un faible ennemi ne saurait l'enfanter.

Il n'y a qu'une seule bonne raison, mais il y en a une parmi celles qui expliquent la passion infatigable de l'Allemagne : c'est le sentiment de la race, qui, après s'être manifesté longtemps au-delà du Rhin d'une manière incomplète et confuse par de vagues efforts vers l'unité nationale, se traduit plus précisément aujourd'hui dans une révolte formelle contre certaines entraves constitutionnelles et légales. Le duché de Holstein est tout allemand, il fait partie de la confédération germanique; cependant la diète de Francfort n'y exerce pas une autorité directe et franchement re-

connue, et par exemple la question de succession, dans une grave conjoncture, y a été tranchée par les cours étrangères sans qu'on daignât même la consulter. Est-ce la faute du Danemark? Non assurément; le souverain de la petite monarchie danoise n'a pas excédé, dans ces transactions, la limite de ses droits et de ses devoirs, tels que les traités de 1815 les avaient fixés. Il est douteux qu'on puisse montrer un texte en vertu duquel la signature de la diète de Francfort ait été évidemment nécessaire au bas du traité de 1852, et si l'on cherche dans l'histoire des trente ou quarante dernières années des exemples à l'appui de cette prétention fédérale, on n'en trouvera pas. La diète a pris part, il est vrai, aux stipulations qui ont jadis constitué le royaume de Belgique, mais elle intervenait là très régulièrement, parce qu'il s'agissait d'un remaniement de territoire où des parties du sol dépendant de la confédération germanique étaient impliquées. Il est si peu permis d'accuser le Danemark sur ce point et de l'attaquer, comme on l'a fait, à cette occasion, que la Prusse et l'Autriche elles-mêmes l'ont détourné en 1852 de demander la signature de Francfort; elles croyaient alors à l'incompétence de la diète, qu'elles dédaignaient: comment ces mêmes cours viennent-elles cependant déclarer aujourd'hui le traité non valable parce que la diète ne l'a pas accepté? Que la diète elle-même élève cette prétention, cela ne nous étonne pas. Il y a au-delà du Rhin un groupe d'états intermédiaires qui forme, en dehors de la Prusse et de l'Autriche, la véritable Allemagne, grande et noble nation de quinze à vingt millions d'âmes, qui n'a commis encore aucune des injustices ni des violences dont l'histoire des Habsbourg et des Hohenzollern est remplie. Ce groupe a été jusqu'à présent tenu à l'écart, dédaigné, menacé même par les deux grandes puissances allemandes, et maltraité à leur profit par la constitution imposée en 1815 à tout le corps germanique; il demande à vivre, il veut faire valoir sa force réelle et sa dignité, et sans doute il est temps que l'Europe, dans l'intérêt de son repos et de la justice, intervienne pour lui faire rendre ce qui lui est dû. M. de Beust s'est fait, depuis plusieurs années déjà, l'organe de ce mouvement et de ces aspirations légitimes. On n'a pas oublié son projet de réforme fédérale en 1861; la position qu'il vient de prendre à la tête des états moyens et comme représentant de la diète de Francfort lui donnera l'autorité suffisante pour reprendre une œuvre devenue nécessaire, et en même temps, nous l'espérons du moins, pour se contenir dans les limites de la modération.

Il y aurait donc lieu de faire droit à certains intérêts allemands représentés par la diète, et qui ne sont pas en désaccord avec l'intérêt européen; mais que veut la Prusse, et comment la satisfaire, elle en particulier? Elle se dit l'épée de l'Allemagne, et cette fois encore, en dépit de la diète, c'est elle seule, à vrai dire, qui s'est chargée de toute la guerre. L'Autriche n'a fait que suivre, pour ne pas lui laisser tout l'honneur de triomphes si glorieux, et pour rester en mesure de contrôler et de balancer

ses prétentions. Est-ce bien pour les intérêts de la « grande patrie » que Berlin et Vienne se sont ainsi offertes, ou bien est-ce de part et d'autre pour certaines vues très particulières à la « patrie restreinte? » Demandez à M. de Bismark comment sa couronne d'épines s'est changée en lauriers, mais conseillez-lui de ne pas continuer à malmener, comme il l'a fait tout récemment encore (dans sa dépêche du 8 mai), la diète germanique. Si quelque droit peut être invoqué pour une guerre si utile au cabinet qui règne encore à Berlin, c'est au nom de la diète seule, et il est imprudent de laisser paraître dès maintenant trop à découvert le secret espoir d'avoir conquis l'hégémonie.

Entre la résolution de maintenir l'intégrité de la monarchie danoise, résolution dictée, dès l'origine du débat, aux puissances neutres par l'intérêt européen, et la nécessité reconnue de faire une concession à de nouvelles et légitimes exigences de l'Allemagne proprement dite, y a-t-il un moyen de conciliation qu'on puisse recommander? Nous n'en pouvons pas imaginer un seul qui soit rigoureusement à l'abri de tout reproche, puisque, en face de la prétention fondée de l'Allemagne d'être absolument maîtresse chez elle, le Danemark ne devrait cependant perdre, en vertu du principe posé en 1852, aucune parcelle de son territoire. Le droit rigoureux demanderait, si l'Europe croit devoir corriger une maladroite combinaison de 1815 en imposant à la monarchie danoise une diminution de territoire, qu'on stipulât en même temps pour celle-ci un dédommagement proportionné, difficulté nouvelle et grave. — A la place du droit rigoureux, rarement applicable dans les affaires humaines et surtout en politique, mettons l'équité. Or l'équité ne serait-elle pas satisfaite, si le Holstein était entièrement détaché de la monarchie danoise, mais avec certaines conditions imposées par l'Europe, de telle sorte que les ports du nouvel état ne vissent pas se former de redoutables établissemens militaires? Le Danemark subirait de la sorte, il est vrai, une grande perte, et l'on serait injuste de compter pour peu de chose cette mutilation d'une antique monarchie. La lettre du programme adopté naguère par l'Europe serait violée, mais l'esprit, ce qui vaut mieux, en serait sauvegardé; l'intégrité territoriale de la monarchie danoise subirait une atteinte, mais qui serait rachetée par la force nouvelle donnée à son intégrité morale; l'intérêt de la nationalité scandinave resterait intact, dans le présent et l'avenir, pour le triomphe d'une doctrine que notre temps préconise. L'Allemagne, de son côté, aurait recouvré la libre disposition d'un territoire allemand; elle en disposerait à son gré, en consultant, si elle le veut, les populations sur le choix de leur futur souverain : c'est une affaire qui se débattrait de Berlin à Francfort. L'important, c'est que la véritable Allemagne, celle que représente M. de Beust, aurait obtenu de l'Europe une satisfaction éclatante. Dès son apparition comme grande puissance entièrement reconnue, elle aurait, du consentement de l'Europe, fait annuler un traité solennel auquel manquait sa signature; on aurait amendé, pour lui complaire, un

point important des arrangemens de 1815; elle ferait sa véritable entrée dans le monde politique à la faveur d'une convention européenne comportant un double triomphe de la théorie des nationalités. L'œuvre de la conférence une fois terminée, le groupe des états intermédiaires se trouverait en possession de tenir tête aux prétentions exclusives que pourraient susciter les projets ultérieurs de réforme fédérale.

Peut-être, si on la présentait avec l'énergie d'une conviction sérieuse et raisonnée, y aurait-t-il plus de chances qu'on ne croit pour le succès d'une solution qui offrirait cette fortune d'être à la fois conforme aux vœux légitimes d'une grande portion de l'Allemagne et à l'intérêt européen. Aller au-delà contre les droits du Danemark, ce serait, nous le croyons, franchir les limites qu'impose la justice. Nous ne parlons pas seulement ici des prétentions tendant à séparer de la monarchie danoise tout le Slesvig : ceux qui les ont élevées sont les plus dangereux ennemis de la paix de l'Europe; nous parlons surtout des projets de pacification qui auraient pour base une cession en faveur de l'Allemagne de la partie du Slesvig où l'allemand est parlé. C'est apparemment le droit des nationalités qu'on invoquerait à l'appui d'une telle solution; or il y a lieu de rappeler qu'en voulant appliquer le droit rigoureux, on arrive à l'injustice, *summum jus, summa injuria*. Que la conférence réponde ici au nom de l'Allemagne par un sacrifice correspondant à celui qu'elle aura imposé au Danemark en lui enlevant le Holstein, et les puissances neutres auront finalement servi l'intérêt de l'Europe par la haute moralité d'une sentence arbitrale qui aura obtenu de l'un et l'autre adversaire de notables sacrifices, et qui n'aura renoncé à l'application du droit extrême contre chacun d'eux que pour y substituer l'impartiale équité.

Ce que l'on a pu savoir des délibérations de la conférence répond-il à ces conclusions, et permet-il d'espérer un accord sur une pareille base? Les trois premières séances ont été consacrées à fixer un armistice qui, par la levée du blocus, aurait été nuisible au Danemark, s'il ne devait profiter aux négociations et servir la cause d'un arrangement équitable. On a ensuite, dans les séances du 12 et du 17 mai, abordé le fond de la question, mais non sans quelque difficulté pour obtenir des plénipotentiaires allemands des explications précises sur les griefs de leurs cours et sur la manière dont il aurait fallu, du côté du Danemark, mettre en pratique la constitution commune et les fameux engagemens de 1852. Jamais l'Allemagne ne s'est exprimée nettement à ce sujet, et il est naturel que la même abstention se soit produite dans la conférence. Quant au traité de Londres, personne n'ignore que les puissances allemandes ont absolument refusé de le reconnaître, et les puissances neutres ne se sont jamais formellement obligées à le défendre. Il est écarté : c'est une concession importante, qui s'accorde avec l'abandon du duché de Holstein, dans lequel ce traité réglait la succession, et qui n'entraîne pas à la rigueur le démembrement du Danemark, puisqu'il serait possible, en sacrifiant la lettre du traité, d'en conserver l'esprit quant à l'intégrité danoise.

Toutes les transactions des années 1851-52 une fois mises à néant, quelles bases d'un arrangement définitif les plénipotentiaires allemands ont-ils proposées? Enivrés de la victoire, ils ont demandé la séparation des deux duchés ou bien l'union personnelle, deux prétentions équivalentes. Enfin la contre-proposition d'un partage du Slesvig leur a été faite pendant la séance du 28, sur les bases suivantes : on réunirait à l'Allemagne toute la partie du territoire au nord de l'Eyder, contenant une population de 119,000 âmes qui ne parle en effet d'autre langue que l'allemand. On donnerait ainsi pour limite commune aux deux nations la ligne de la Sli, continuée par celle du Danevirke. Un tel arrangement, dit-on, décernerait à l'Allemagne un triomphe signalé, puisque, outre le Holstein, dont elle aurait recouvré l'entière disposition, elle aurait enlevé enfin un morceau du Slesvig; le Danemark, de son côté, y trouverait un grand profit : d'abord les cantons mixtes, ceux où les deux langues, allemande et scandinave, sont mêlées, seraient entièrement à lui. Il les réunirait ainsi que la partie septentrionale du duché, toute danoise, au royaume proprement dit; ce serait une incorporation véritable, à la fois politique et administrative. Peut-être même l'Europe consentirait-elle au besoin à garantir la paisible possession de ce royaume ainsi constitué; ce serait ensuite au roi de Danemark de se faire obéir chez lui, et, si l'ancien parti slesvig-holsteinois s'agitait encore, de l'obliger au silence : de par les traités, l'Allemagne n'aurait plus aucun prétexte d'intervention.

Voilà le brillant côté du projet; en voici le côté sombre. En mutilant le Danemark sous l'empire d'une nécessité cruelle, mais qu'on subirait afin de sortir d'embarras sans le danger d'une guerre, on veut apparemment donner au futur état une frontière sérieuse, sur laquelle il puisse au moins arrêter assez longtemps l'ennemi pour permettre à l'Europe, en cas de subite agression, d'intervenir; cette frontière devrait même être assez forte pour suffire plus tard à la sûreté d'un royaume-uni du Nord : c'est là évidemment l'intérêt européen. Si donc il faut absolument, en présence d'une guerre qu'on veut empêcher de renaître, chercher un expédient au-delà des limites que nous avons indiquées, la difficulté consiste à fixer quelle partie du Slesvig pourrait être détachée sans compromettre entièrement la frontière du Danemark. Le mode de partage qu'on a proposé pourra répondre à cette nécessité absolue, mais seulement aux conditions suivantes, qu'impose la nature elle-même.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre que le golfe de la Sli ne peut être défendu en même temps que la ligne du Danevirke par les seules forces d'une armée danoise, pour deux raisons : d'abord parce que l'étendue de ce golfe en longueur est très considérable, ensuite parce que sa côte méridionale, plus élevée que la côte opposée, domine celle-ci. La rive méridionale fait partie d'un vaste triangle; la base en est adossée, vers l'est, à la Baltique, et le côté méridional, de l'est à l'ouest, au golfe profond d'Eckernförde. Le sommet tronqué de ce triangle, dirigé vers

le sud-ouest, forme avec l'extrémité même du golfe de la Sli une ligne étroite fortifiée qui est la véritable clé des nombreux passages du fleuve. Le Danemark devrait donc conserver cette presqu'île (1) et le port d'Eckernförde, qui contribue à défendre le sommet du triangle; sans cela, il est clair qu'il ne saurait opposer de ce côté aucune sorte de résistance. Quant au Danevirke, cette ligne de fortifications, trop étendue aussi, ne peut être de quelque utilité qu'avec les inondations provenant des eaux de la Treene; il faut donc de toute nécessité, à cause des pentes, concéder la vallée de la Basse-Treene, qui incline vers Frederikstadt, ville située sur le fleuve Eyder. L'Eyder lui-même ne peut être franchi que sur trois ou quatre points par l'ennemi assaillant, de sorte que les défenseurs de la Sli et du Danevirke ont le temps de se préparer, tandis que l'ennemi, s'il possède le pays au nord de l'Eyder, peut exécuter contre eux avec toute facilité un subit mouvement d'attaque. On arrive toujours à ce résultat que la nature même a donné au Danemark l'Eyder pour frontière. Ce fleuve a été, dès le temps de Charlemagne, une de ces limites de races que la politique a dû partout consacrer. Les anciens Scandinaves laissaient volontiers entre eux et leurs voisins étrangers de vastes espaces vides en manière de défense naturelle; le pays entre la ligne du Danevirke et l'Eyder était ainsi une *marche* presque entièrement vague, et ce même pays contient maintenant encore tout le système des eaux nécessaires à la protection de la frontière dano-allemande.

Le partage du Slesvig sur cette base n'en donnerait pas moins à l'Allemagne un territoire important, toute la partie sud-est de ce duché, toute la côte nord de la rade de Kiel, avec la citadelle de Frederiksort, et une population de près de 50,000 âmes parlant exclusivement la langue allemande, qui s'ajouterait avec un grand avantage à la population déjà nombreuse et riche du Holstein. Reculer vers le nord la limite des concessions envers l'Allemagne est inadmissible; lui donner les cantons mixtes serait tomber dans une incroyable confusion : ce serait, pour protéger ce qu'on veut bien appeler la nationalité allemande en Slesvig, dépouiller la nationalité scandinave, qui dans ces mêmes cantons a la majorité. Or la résistance que le Danemark a opposée à l'invasion pendant la dernière campagne, celle qu'il s'apprête encore à faire, si la guerre continue, ses succès sur mer, son vigoureux blocus, dont le commerce allemand a beaucoup plus souffert qu'il ne le dit, ses victoires pendant la guerre de 1848 à 1851, son énergie constitutionnelle depuis quinze ans, tout cela décèle une nationalité avec laquelle il faudrait compter, une nationalité jeune, qui promettait à l'Europe, de concert avec la Suède et la Norvége, un heureux et utile équilibre du Nord, qui voit cependant son péril et se résout à vendre chèrement sa vie. Si les cantons mixtes étaient donnés à l'Allemagne, et que par impossible la paix fût signée sur cette base, il est clair

(1) La presqu'île de Svansen.

que la lutte ne tarderait pas à recommencer, l'élément scandinave ne se soumettant pas, quels que fussent les efforts de son gouvernement, et l'élément germanique ne renonçant pas, à moitié chemin, ou au tiers du chemin, à son travail d'expansion, déjà couronné de succès.

En tout cas, l'avenir est très sombre pour le Danemark; ce royaume est fort menacé dans son existence même, au cas où ses ennemis ne se laisseraient pas ramener à la modération. L'avenir est sombre aussi en vérité pour l'Allemagne, si un droit sens politique ne préside pas à ses conseils. Son facile triomphe a été rendu détestable par la manière dont le Slesvig, pris seulement en gage, disait-on, s'est vu traiter, par le bombardement de Sönderborg, par l'invasion du Jutland, entreprise sur un prétexte qui n'était pas avouable, enfin par la conduite des troupes alliées envers des populations inoffensives avant et pendant l'armistice. Sous l'apparent concert d'un tel triomphe, combien il y a chez les Allemands de divisions redoutables! On se rappelle les invectives toutes récentes encore de M. de Bismark à l'endroit de la diète de Francfort, les dissensions en Holstein entre l'armée unie des deux grandes puissances et les troupes de la confédération, les rivalités des principaux chefs pendant la campagne, la soif de conquête que respiraient les ordres venus de Berlin, la passion plus contenue des états intermédiaires, l'embarras digne de compassion de l'Autriche en présence des succès de sa rivale, et surtout à la vue de ce calice d'amertume d'une proposition formelle de consulter les vœux des populations. Quel exemple et quel châtiment! Au retour de la campagne, l'Allemagne ne retrouvera pas son apparente unité; ils auront beau, Prussiens et Autrichiens, avoir porté le brassard blanc de 1813 : la lutte renaîtra pour l'hégémonie, pour le renouvellement du Zollverein, peut-être, qui sait? pour la simple possession des dépouilles de la guerre. A qui appartiendront le Holstein, et Kiel, et Rendsbourg? L'Europe laissera-t-elle une flotte et une forteresse fédérales ou prussiennes enchaîner la Baltique et asservir le Danemark, qu'elle aura prétendu sauver? Le traité de Londres étant détruit, les droits de la Russie sur toute la partie gottorpienne du Holstein, qui comprend les ports de Kiel et de Neustadt, renaissent. Que la Russie ne les fasse pas valoir immédiatement, cela est possible; mais qu'un prince d'Oldenbourg, c'est-à-dire d'une branche cadette de la maison de Gottorp, soit élu duc du nouvel état, et voilà le Holstein tout entier à la disposition du gouvernement russe! Enfin l'avenir est sombre pour l'Europe elle-même : sa diplomatie n'a pas su prévenir, quand il en était temps encore, un débat qu'elle ne sait plus maîtriser après qu'il a éclaté; son vieil équilibre ne sait plus où se prendre, à quels traités survivans ni à quels principes, et elle ne se sent pas la force de raffermir son droit public, de toutes parts si ébranlé. Puisse l'odieuse guerre qu'elle tente d'arrêter maintenant l'avertir de son propre péril, et conseiller aux uns l'énergie dans la justice, aux autres la modération!

A. Geffroy.

SOUVENIRS HISTORIQUES DE FRANCE ET D'ÉCOSSE (1).

—

Il suffit de lire quelques romans de Walter Scott pour avoir une idée des rapports qui ont existé pendant des siècles entre l'Écosse et la France. Ce ne sont pas seulement les aventures de Quentin Durward qui nous montrent ces liens des deux pays; combien de fois, en des récits consacrés à un sujet tout différent, ne voit-on pas les Écossais du romancier faire leur voyage de France et nos Français leur rendre visite en Écosse! Il y a là un souvenir et une indication, le souvenir d'une longue fraternité perpétuée jusqu'à nos jours à travers des fortunes diverses, l'indication de recherches curieuses et qui promettaient à l'histoire une ample moisson de détails. M. Mignet, dans le premier chapitre de son *Histoire de Marie Stuart*, a signalé en quelques traits l'importance politique de cette amitié séculaire : « Exposée, dit-il, aux attaques continuelles du même ennemi, la France avait contracté avec l'Écosse, au XIII[e] siècle, une alliance qui dura jusqu'à la fin du XVI[e], et qui fut également utile aux deux pays, puisqu'elle les aida tour à tour à se délivrer des Anglais. » On sait avec quel soin les rois de France entretinrent ces relations; ils contribuèrent par tous les moyens au developpement de l'Écosse, la secourant dans le péril, apaisant ses luttes intestines, ouvrant de larges débouchés à son commerce, s'entourant d'une garde écossaise qui payait ses priviléges par un dévouement à toute épreuve, donnant des titres et terres sur notre sol aux Stuarts, aux Douglas, aux Hamilton. Leur cour était ouverte à la noblesse d'Écosse, dit encore M. Mignet, « comme un asile ou comme une école. » Les relations établies par une alliance si longue et si féconde pouvaient-elles disparaître subitement à l'heure où les deux couronnes d'Écosse et d'Angleterre se trouvèrent réunies sur la même tête? Non, certes. Aux rapports politiques succèdent alors les rapports intellectuels. L'histoire des mœurs et des lettres s'enrichit de tout ce que perd l'histoire des négociations et des batailles. En un mot, ce long échange d'influences a changé de caractère, sans jamais s'interrompre, depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'à la révolution française; curieux tableau qui manquait à l'histoire et que M. Francisque Michel vient de nous donner sous ce titre : *les Écossais en France, les Français en Écosse.*

Avant de remercier M. Francisque Michel du soin qu'il a mis à rassembler tant de matériaux, je lui dirai tout d'abord le défaut de son livre. Il y a trop de détails, et pas assez de lumière. On voudrait plus d'art, plus d'arrangement au moins, une distribution plus juste et plus heureuse. C'est un magasin plutôt qu'un livre. Pourquoi tant de noms accumulés, tant de renseignemens généalogiques, tant d'armes et de blasons? Pourquoi les grands

(1) *Les Écossais en France, les Français en Écosse*, par M. Francisque Michel, 2 vol. in-8°; Paris, Herold.

faits sont-ils confondus avec les minuties, les noms illustres avec les noms obscurs? L'auteur nous répondra sans doute que ce travail a été entrepris pour l'Écosse autant que pour la France, que les souvenirs dont nous sommes peu touchés ont de l'intérêt pour nos anciens alliés, que les Écossais, moins oublieux que nous, aiment à consacrer la mémoire de cette antique fraternité des deux races, et qu'il a obéi à un sentiment de patriotisme en ouvrant ses pages aux renseignemens, bien mieux, aux sollicitations qui lui arrivaient de toutes parts. Dans ce grand livre de l'amitié de l'Écosse et de la France, aucun gentilhomme écossais, pourvu de ses documens historiques, n'a voulu laisser omettre le nom de sa famille. A la bonne heure! voilà un argument, et le succès que les recherches de M. Francisque Michel ont déjà obtenu dans le royaume-uni plaide aussi en faveur de son procédé. Bornons-nous donc à faire nos réserves au point de vue de l'art, et sachons gré à l'auteur de tout ce qu'il a mis d'attrayant et d'utile en ce magasin trop encombré.

Le tableau de M. Francisque Michel commence avec les premiers temps du moyen âge, mais c'est surtout pendant la guerre de cent ans, sous Louis XI et Charles VIII, sous les derniers Valois, enfin pendant tout le XVII[e] siècle, que son sujet lui a fourni les développemens les plus abondans et les plus neufs. Le rôle des Écossais pendant la guerre de cent ans est très nettement indiqué; le patient érudit a consulté toutes les chroniques, et nul détail ne lui échappe. La part qu'ils ont prise dans nos rangs à ces batailles terribles, les jalousies qu'ils excitaient parfois chez les soldats de la France, l'appui que leur prêtaient nos chefs, leur fierté intraitable en face des Anglais et la guerre sans merci qu'ils se faisaient les uns aux autres, tout cela est mis sous nos yeux d'après les rapports des témoins. « C'était, dit un chroniqueur contemporain à propos du désastre de Verneuil (1424), c'était un spectacle affreux à contempler que celui des monceaux de cadavres entassés et pressés sur ce champ de bataille, là surtout où la lutte avait eu lieu avec les Écossais, car pas un d'eux ne fut épargné à titre de captif... » Malgré les mésintelligences qui pouvaient s'élever parfois entre les Français et leurs auxiliaires pendant ces guerres désordonnées, la France ne cessait de compter sur l'amitié de l'Écosse, puisque Charles VII, dans une heure de désespoir, eut la pensée de se réfugier dans ses montagnes. Un matin qu'il était livré à ses tristes pensées, il entra dans son oratoire, « et là, — dit un contemporain, Pierre Sala, dans le livre intitulé *Hardiesses des grands rois et empereurs,* — il fit une humble requête et prière à notre seigneur, dedans son cœur, sans prononciation de paroles, où il lui requérait dévotement que, si ainsi était qu'il fût vrai héritier descendu de la noble maison de France et que le royaume justement lui dût appartenir, qu'il lui plût de le lui garder et défendre, ou au pis lui donner grâce d'échapper sans mort ou prison, et qu'il se pût sauver en Espagne ou en Écosse, qui étaient de toute ancienneté frères d'armes et alliés des rois de France... »

Parmi les Écossais qui se trouvaient alors en France, et dont M. Francisque Michel poursuit scrupuleusement la trace, combien de noms intéressans par les rapprochemens qu'ils amènent! Ici, dans la garde de Charles VII, voici un soldat nommé Poquelin qui fera souche sur la terre de France, et dont un arrière-neveu, s'il faut en croire certaines conjectures, pourra bien être Molière lui-même. Là, c'est un peintre qui dessine le portrait de Jeanne d'Arc; plus loin, un gentilhomme qui, dans son enthousiasme pour « cette fille digne de mémoire qui fut cause de la récupération du royaume de France des mains de Henry tyran, roi d'Angleterre, » la suit partout « en ses quêtes et récuperations, » est toujours présent à sa vie et présent aussi à sa mort. Marguerite d'Écosse, mariée toute jeune au dauphin, à celui qui sera un jour Louis XI, occupe une place douloureuse dans cette galerie. On est tenté de lui appliquer les paroles si tendres de Bossuet à propos de la mort de Madame : « Le matin, elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez! Le soir, nous la vîmes flétrie... » C'est elle qui, devant régner en France, étudiait avec tant d'amour notre langue, notre poésie naissante; c'est elle qui, émerveillée de la prose et des vers d'Alain Chartier, de l'écrivain qui avait contribué par ses manifestes à ce réveil national d'où était sortie Jeanne d'Arc, lui donna un jour un témoignage si candide de son admiration. Comment elle mourut, par quelles lâches intrigues, dans quelles souffrances imméritées, mais aussi au milieu de quelle désolation publique, demandez-le aux chroniqueurs dont M. Francisque Michel a rassemblé les textes.

De règne en règne, tant que dure la rivalité de la France et de l'Angleterre, on voit se resserrer les liens de l'Écosse et de la France. Un des plus curieux épisodes de cette histoire, c'est l'ordonnance par laquelle Louis XII accorda des *lettres de naturalité* à toute la nation écossaise en masse. (Septembre 1513.) Après des alternatives, dont M. Francisque Michel nous indique le secret, l'alliance, un peu relâchée par momens, se renoue d'une façon plus étroite. Les guerres religieuses établissent de nouveaux courans dans les échanges que se font les deux peuples. Tandis que les protestans de France vont se presser autour de John Knox et préparer les révoltes sous lesquelles succombera Marie Stuart, des catholiques écossais viennent chercher un asile en France. Je citerai comme une des parties les plus neuves du travail de M. Francisque Michel les rapports littéraires de la France et de l'Écosse pendant la seconde moitié du XVIe siècle, la mission du poète Du Bartas auprès de Jacques VI, l'installation des savans écossais dans nos universités, le rôle important qu'ils y jouèrent et que l'Écosse de nos jours rappelle encore avec orgueil. « Durant les XVIe et XVIIe siècles, écrit sir William Hamilton, il était rare de trouver sur le continent une université sans professeur écossais. » Et il ajoute : « La France fut longtemps la grande pépinière des talens de l'Écosse. »

L'auteur de ces recherches ne pouvait oublier le collége des Écossais à

Paris, ce sanctuaire des Stuarts pour ainsi dire, ce dépôt des traditions et des archives de la royauté exilée. Lorsque le dernier archevêque catholique de Glasgow, James Beaton, s'était réfugié en France au XVIe siècle, il avait confié au collége des Écossais la garde des registres de son diocèse, ainsi que de l'argenterie et des joyaux de l'église. Un siècle plus tard, après la révolution de 1688, c'est encore là que les derniers descendans de Marie Stuart déposèrent tous leurs papiers d'état, titres, sceaux, mémoires, négociations diplomatiques. Un intérêt religieux s'attachait à ces reliques pour tous les jacobites opiniâtres; l'historien aujourd'hui pourrait y puiser les plus précieux renseignemens. Pourquoi faut-il que ces trésors aient été balayés par les tempêtes de 1792? C'est une longue et singulière histoire que celle de ces papiers des Stuarts, emportés par des mains fidèles, puis dispersés par les événemens, devenus un objet d'épouvante pour la personne qui les détient, cachés, enfouis sous la terre, brûlés enfin et perdus à jamais. Le dernier gardien du collége des Écossais, Alexandre Innes, avait été incarcéré avec des religieuses anglaises, et il devait périr avec elles le 9 thermidor, le jour même où la chute de Robespierre renversa l'échafaud de la terreur. Le dépôt confié à sa garde ne fut pas sauvé comme lui; les archives jacobites avaient été dirigées vers l'Angleterre dès le lendemain du 10 août 1792, et ce fut pendant cette odyssée que, passant de main en main, elles disparurent. Il y avait d'autres colléges écossais dans nos provinces, munis aussi de bibliothèques, de trésors littéraires, de précieuses archives; presque tous furent pillés par la populace. Par un arrêté du 24 vendémiaire an XI, le premier consul réunit au collége écossais et irlandais de Paris le collége écossais de Douai, ainsi que les colléges irlandais de Toulouse, de Bordeaux, de Nantes, de Lille, d'Anvers, de Louvain; il régularisa leur situation, assura le bon emploi de leurs revenus; mais les archives des Stuarts étaient perdues pour toujours.

Il y aurait encore bien des faits intéressans à extraire de ce livre. Soit qu'on veuille suivre le développement continu de nos relations politiques avec le pays des Douglas et des Stuarts, soit qu'on veuille recueillir des indications bibliographiques sur les principaux personnages mêlés à cette histoire, — Buchanan, Lennox, Law, Hamilton, Charles-Édouard, et tant d'autres, — on trouvera chez M. Francisque Michel un guide exactement informé. Un répertoire si vaste, si complet, trop complet peut-être, un ouvrage qui a coûté tant de recherches et de voyages, mérite assurément de ne point passer inaperçu. Nos voisins d'outre-Manche lui ont fait un accueil empressé; l'auteur, malgré les reproches que nous lui avons faits, a droit aussi chez nous à la reconnaissance des lecteurs studieux.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.